LES
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

Québec

92-05262/

LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Cartier, Yves, 1937 -
Les régions administratives du Québec / (rédacteur : Yves Cartier).
—— Québec : Publications du Québec, (1990).

« Réalisé par l'Office de planification et de développement du Québec ».

ISBN : 2-551-14092-7

1. Québec (Province) - Divisions politiques et administratives. I. Office de planification et de développement du Québec. II. Titre.

A11 P5 C37

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

Québec

Le contenu de cette publication
a été réalisé par l'Office de planification
et de développement du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Rédacteur: M. Yves Cartier

Graphisme de la grille typographique
et de la couverture: Communication Francine Bouchard

Dépôt légal — 3e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-14092-7

© Gouvernement du Québec

Notes au lecteur

Abréviations et définitions

CTÉ . . . cité

Jusqu'en 1968, municipalité de village ou de ville constituée en municipalité de cité par l'émission de lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil, s'il y avait une population d'au moins 6 000 personnes. Une telle entité est régie par la *Loi sur les cités et villes*. En décembre 1968, un amendement à cette loi a fait disparaître toute distinction entre ville et cité. Au Québec, deux municipalités seulement ont conservé la désignation de cité.

CTN . . . canton

Municipalité rurale constituée en vertu du *Code municipal*.

CTU . . . cantons unis

Municipalité rurale constituée à partir de plusieurs cantons en vertu du *Code municipal*.

TNO . . . territoire non organisé

La *Loi sur l'organisation territoriale municipale* définit le territoire non organisé comme toute partie du territoire du Québec qui n'est pas celui d'une municipalité locale. L'administration du territoire non organisé relève du conseil de la M.R.C.

PAR . . . municipalité de paroisse

Municipalité rurale constituée en vertu du *Code municipal*.

RÉI . . . réserve indienne

Il s'agit d'un territoire délimité en vertu d'une loi fédérale et dont l'usage et le profit sont réservés à une bande. Références légales: S.R.C. 1970, chap. 1-6.

SDS . . . sans désignation

Municipalité constituée en vertu du *Code municipal* dont la particularité est d'être *sans désignation*, c'est-à-dire qu'elle n'est ni une municipalité de village, de paroisse, de canton et de cantons unis.

T1A, T1K . . . Terre de catégorie 1-A ou 1A-N

Les terres de catégorie 1-A (T1A) sont des territoires attribués à la nation crie en 1975, en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Quant aux terres de catégorie 1A-N (T1K), elles consistent en un territoire attribué à la nation naskapie en 1978 en vertu de la Convention du Nord-Est québécois.

VLE . . . ville

Municipalité régie par le *Code municipal* qui est constituée, par lettres patentes, en municipalité de ville si sa population est d'au moins 2 000 personnes.

VLC . . . village cri VLK . . . village naskapi

Municipalité de village constituée par la *Loi sur les villages cris et le village naskapi*.

Le territoire attribué à l'usage exclusif des Cris de la Baie-James et des Naskapis de Schefferville (terres de catégorie 1B) est administré par des municipalités possédant, en plus de certains pouvoirs particuliers, la plupart des pouvoirs accordés aux villes. Huit municipalités de villages cris et une municipalité de village naskapi ont été constituées en vertu de cette loi. À noter que les terres de catégorie 1B sont présentement inoccupées, les territoires des municipalités étant situés sur les terres de catégorie 1A.

VLN . . . village nordique

Municipalité de village constituée par la *Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik* et dont le territoire est situé au nord du 55e parallèle.

VLG . . . municipalité de village

Municipalité de village constituée en vertu du *Code municipal*.

Les données de population et de superficie

Les données de population proviennent du *décret 1659-89* publié à la *Gazette officielle du Québec* du 22 novembre 1989. Ce dernier dénombrement réalisé pour l'ensemble du territoire du Québec est entré en vigueur le 1er janvier 1990. Ces données tiennent également compte des modifications du *décret 525-90* du 25 avril 1990.

Quant à la superficie des territoires des municipalités, elle a été calculée au planimètre sur les cartes cadastrales du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et sur les cartes topographiques du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada. Les nappes d'eau d'une certaine importance ne sont pas comprises dans le calcul des superficies des territoires. Les superficies sont données en kilomètres carrés.

Cartes des municipalités régionales de comté

N . . .

Ce symbole indique l'orientation des M.R.C. et non celle du Québec.

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à la Direction des communications et à la Direction générale des relations avec les municipalités du ministère des Affaires municipales qui ont collaboré à la réalisation du présent ouvrage.

Table des matières

Préface XI
Présentation XIII
Avant-propos XV
Introduction 1
Les régions administratives :
- Bas-Saint-Laurent **01** 5
- Saguenay – Lac-Saint-Jean **02** 19
- Québec **03** 29
- Mauricie – Bois-Francs **04** 43
- Estrie **05** 59
- Montréal **06** 73
- Outaouais **07** 81
- Abitibi-Témiscamingue **08** 91
- Côte-Nord **09** 103
- Nord-du-Québec **10** 115
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine **11** 125
- Chaudière-Appalaches **12** 137
- Laval **13** 155
- Lanaudière **14** 161
- Laurentides **15** 173
- Montérégie **16** 187

Annexe :
- Principales données, par ordre alphabétique, sur les municipalités, les réserves indiennes et les territoires non-organisés

Préface

Au cours des années soixante, le Québec, en même temps qu'il modernisait son économie, mettait un accent particulier sur le développement des régions. La mise en place, en 1966, de dix régions administratives, a été l'un des moyens adoptés pour concrétiser la volonté du gouvernement de se rapprocher de la population et d'intervenir efficacement auprès d'elle.

Cette volonté est toujours présente mais d'autres facteurs se sont ajoutés, qui viennent, en quelque sorte, confirmer le bien-fondé des régions administratives : présence de nouvelles structures municipales (municipalités régionales de comté), existence d'un sentiment d'appartenance dans la population, création d'organismes à vocation régionale, etc. Pour s'ajuster à cette nouvelle réalité, le gouvernement a procédé au remaniement de la carte des régions administratives en modifiant les limites de certaines d'entre elles ou en créant de nouvelles régions. Aujourd'hui, les régions administratives sont au nombre de seize.

Dans l'ensemble, ce redécoupage administratif devrait permettre aux citoyens et aux citoyennes que le développement régional préoccupe, de se sentir davantage concernés parce qu'ils oeuvrent dans un territoire où les limites administratives correspondent davantage à celles de leur région d'appartenance. Mais si chacune des régions a des particularités qui la différencient de ses voisines et qui alimentent ce sentiment d'appartenance, elle a aussi des ressemblances qui rendent évidente l'interdépendance régionale et justifient les efforts communs consentis pour le développement socio-économique de toutes les régions du Québec.

Lise Bacon,
Vice première ministre
Ministre de l'Énergie et des Ressources,
responsable du développement régional

Présentation

L'Office de planification et de développement du Québec est le principal interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional. Pour bien jouer ce rôle, il se doit de respecter et de valoriser les particularités régionales et de mieux faire connaître la réalité régionale au Québec.

Plusieurs des ouvrages publiés par l'OPDQ ont ajouté à la masse des connaissances sur les régions du Québec et sont devenus des outils de première importance. La présente publication, inscrite dans la foulée du récent redécoupage des régions administratives, devrait être utile aux personnes déjà engagées dans le développement régional et aussi, bien sûr, à cette vaste portion du public qui, sans être spécialisée, est soucieuse de mieux connaître le Québec à travers ses régions.

Chacun et chacune sera en mesure de se faire une image rapide, aussi précise que possible, de sa propre région et de la situer par rapport aux autres régions. Peut-être aussi cette publication suscitera-t-elle chez certains une curiosité jusque-là plus ou moins avouée à l'égard du développement régional. Sans doute aidera-t-elle à mieux évaluer le bien-fondé des interventions du milieu et du gouvernement en cette matière.

Jacques Gagnon,
président-directeur général
Office de planification et
de développement du Québec

Avant-propos

Les documents qui traitent des régions administratives le font souvent par le biais des statistiques touchant les divers aspects de la vie socio-économique. Cette méthode a l'avantage de montrer la nature changeante des choses. Il existe pourtant des éléments de la réalité régionale qui échappent à une description essentiellement statistique : grands traits du paysage, héritage historique, potentiel du milieu naturel, etc. Ces éléments expliquent souvent la situation actuelle de l'économie régionale et ce sont eux dont il est question ici.

Après un bref historique de la création des régions administratives et un rappel des changements qui ont conduit aux seize régions actuelles, ce document situe géographiquement chacune des régions et en décrit succinctement le cadre biophysique, les principales ressources naturelles et l'environnement socio-économique. Le texte est accompagné de cartes et de tableaux qui replacent les territoires municipaux à l'intérieur des limites des régions administratives.

Le contenu s'inspire en partie d'ouvrages antérieurs (Profils et Bilans socio-économiques régionaux) et s'appuie également sur les commentaires et les suggestions des directions régionales de l'OPDQ.

Louis-Marie Bouchard,
directeur Direction des études et politiques régionales

Introduction

Les régions administratives actuelles du Québec sont des créations relativement récentes, mais le nom de plusieurs d'entre elles remonte à un passé plus ou moins lointain. Il désignait alors des territoires aux contours beaucoup plus vagues. Souvent le nom donné à certains éléments hydrographiques s'appliquait à tout le bassin et en venait à représenter une région : Bas-Saint-Laurent, Saguenay, Lac-Saint-Jean, Saint-Maurice, Outaouais, Abitibi, Témiscamingue. D'autres éléments du paysage pouvaient aussi être l'origine de certains noms: Bois-Francs, Laurentides, Montérégie. Les noms de Cantons-de-l'Est (Estrie) et De Lanaudière rappellent respectivement un fait et un personnage historiques. Quelques régions, enfin, correspondaient grosso modo à la zone d'influence immédiate de villes importantes, comme Québec et Montréal. Au fil des années et avec une vigueur inégale, ces noms sont passés dans la toponymie québécoise et ont persisté. Ce partage du Québec en régions par la population ne correspondait toutefois à aucune réalité administrative.

Création des régions administratives en 1966

Avec les années soixante, le Québec s'engageait résolument dans la modernisation de son économie et dans le développement régional. Cette volonté de planifier l'effort économique était mal servie par un appareil d'État où ministères et organismes gouvernementaux utilisaient « quelque quarante différents systèmes de régions administratives »[1]. En créant dix régions identiques, dans la mesure du possible, pour tous ses ministères et organismes,

1. Province de Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, *Division du Québec en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives*, édition révisée, juillet 1966.

le gouvernement visait à mettre un terme à cette multiplication anarchique des régions administratives.

Le découpage du Québec en régions et sous-régions administratives et la désignation de métropoles dans chacune des régions visaient, en outre, à permettre au gouvernement d'« établir des relations plus étroites avec la population par une décentralisation de ses services administratifs »[2] et aux ministères et organismes gouvernementaux de coordonner plus efficacement leurs activités régionales. Le but à atteindre était une meilleure planification du développement, non seulement du Québec dans son ensemble, mais aussi de ses régions en « contribuant activement à la mise en place et au développement de l'armature socio-économique nécessaire »[3].

La méthode utilisée pour établir les limites de ces régions administratives consistait pour l'essentiel à « déterminer les pôles d'attraction de la province ainsi que leur zone d'influence »[4]. Le résultat a été la création de dix régions portant les appellations suivantes: Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Trois-Rivières, Canton-de-l'Est, Montréal, Outaouais, Nord-Ouest, Côte-Nord et Nouveau-Québec[5].

Les régions administratives en 1988

Déjà en 1966, il était dit que : « La nouvelle définition territoriale n'est pas immuable et devrait normalement évoluer en tenant compte des enseignements qui se dégageront de son usage »[6]. Les préoccupations gouvernementales qui ont conduit à la création des régions administratives sont encore valables, mais se sont ajoutés les besoins de concertation des intervenants régionaux en matière de développement régional. Depuis quelques années, la nécessité de refaire la carte des régions administratives pour la rendre plus conforme aux réalités actuelles a fait l'objet d'un large consensus. Il fallait, en effet, tenir compte de la présence des municipalités régionales de comté, d'organismes régionaux, du sentiment d'appartenance régionale, etc. et faire en sorte que la délimitation des régions administratives respecte les territoires des MRC.

En 1985, six régions étaient créées ou voyaient leurs limites modifiées : l'Outaouais, la Côte-Nord, la Gaspésie, les Laurentides, la région de Lanaudière et la Montérégie. Après un moratoire de quelques mois en 1986 et une consultation auprès des milieux régionaux et des ministères concernés, le ministre responsable du développement régional proposait au gouvernement, en décembre 1987, l'adoption d'un décret touchant la nouvelle carte des régions administratives. Celle-ci compte dorénavant seize régions : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Québec, Québec-Sud[7], Montréal, Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie – Bois-Francs, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

L'annexe I du décret précise les limites des seize régions. Les changements ont été substantiels pour six d'entre elles (Bas-Saint-Laurent, Québec, Montréal, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec) et mineurs pour les autres.

Enfin, en août 1989, le Conseil des ministres a adopté un décret concernant la nouvelle numérotation des régions administratives du Québec.

Codification	Régions administratives
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean
03	Québec
04	Mauricie – Bois-Francs
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montérégie

2. Ibidem page 4
3. Ibidem page 5
4. Ibidem page 6
5. Province de Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, *Description des régions et sous-régions administratives*, août 1966.
6. Idem at 1, page 34.
7. La région de Québec-Sud s'appelle officiellement Chaudière-Appalaches depuis septembre 1988.

L'adoption de cette nouvelle codification permet dorénavant aux différents ministères et organismes du gouvernement du Québec de produire leurs statistiques sur une base identique et de respecter une numérotation uniforme lorsqu'ils dispensent des services sur une base régionale.

Les pages suivantes présentent donc, dans un premier temps, une description générale de chacune des régions administratives et exposent, en second lieu, sous forme de cartes et de tableaux, les unités territoriales qui les composent (les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités). Le lecteur trouvera également en annexe les principales données sur les municipalités du Québec par ordre alphabétique.

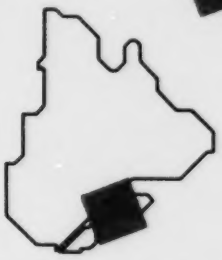

La région du Bas-Saint-Laurent

Limitée au sud par le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine et au nord par le Saint-Laurent, la région du Bas-Saint-Laurent est encastrée entre la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, à l'est, et la région Chaudière-Appalaches, à l'ouest. Sa superficie (22 377 km²) est légèrement plus grande que celle de la Gaspésie, avec qui elle formait jusqu'en 1987 la région de l'Est-du-Québec.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Bas-Saint-Laurent **01**

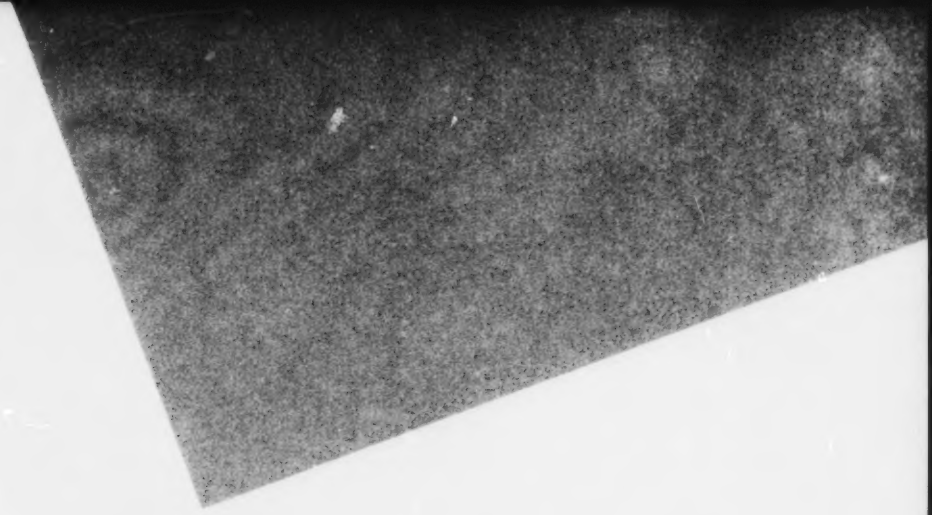

Le cadre biophysique et les ressources

Le cadre biophysique (géologie, relief, sols et climat) explique en grande partie la nature de l'économie d'une région. Cela est vrai pour le Bas-Saint-Laurent, qui est une région de ressources. Deux grands ensembles ont façonné à la fois ses paysages et son économie. Les Appalaches, qui s'étirent du sud-ouest vers le nord-est et qui atteignent leur altitude maximum en Gaspésie, correspondent au premier de ces ensembles. La plaine du Saint-Laurent, qui s'étend entre les Appalaches et le fleuve et va en se rétrécissant depuis le Kamouraska jusqu'à la côte nord de la Gaspésie, forme le second. Le sous-sol du secteur appalachien n'est pas exploité dans la région. Par contre, les sols d'origine morainique ou fluvio-glaciaire ont permis le développement de la forêt boréale, l'une des grandes ressources naturelles du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs cours d'eau, au débit généralement modeste, transversaux aux crêtes appalachiennes, drainent la région avant de se jeter dans le Saint-Laurent ou la baie des Chaleurs. Ces rivières ont eu un rôle à jouer dans l'établissement des usines de transformation du bois.

La plaine du Saint-Laurent a, de son côté, une vocation davantage agricole, encore que les contraintes climatiques, plus sévères que dans le centre du Québec, limitent certaines cultures, particulièrement les cultures céréalières. Les sols qui se sont développés sur des dépôts marins ont, par contre, un bon potentiel agricole.

L'environnement socio-économique

La population du Bas-Saint-Laurent (210 834 personnes en juin 1986) est répartie dans 138 municipalités, regroupées en huit municipalités régionales de comté : Kamouraska, La Matapédia, La Mitis, Les Basques, Matane, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Témiscouata[1]. La population est partagée à peu près également entre les agglomérations urbaines et la campagne. Les grandes agglomérations sont centrées surtout sur la rive du fleuve : La Pocatière, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Mont-Joli et Matane. La métropole régionale est Rimouski, où vivent 50 000 personnes, soit près de 25 % de toute la population.

L'économie

L'économie du Bas-Saint-Laurent s'est organisée autour de l'agriculture et l'exploitation de la forêt. Ces deux activités occupent une place très supérieure dans toutes les MRC de la région. Parmi ces dernières, certaines sont plus agricoles (La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Kamouraska); d'autres, plus forestières (Les Basques, Matane et Témiscouata). L'agriculture diminue en importance du littoral vers l'intérieur et de l'ouest vers l'est. L'exploitation de la forêt est particulièrement poussée sur les hauteurs appalachiennes qui jouxtent les frontières du Nouveau-Brunswick et du Maine.

La pêche est une activité secondaire, sauf à Mont-Joli, qui est un port de débarquement pour la crevette. Il en va de même pour le secteur des mines. Les seuls gisements exploités sont les gisements de tourbe dans les zones de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Quant à l'industrie manufacturière, elle repose en grande partie sur la transformation des ressources agricoles et forestières, même si tous les groupes industriels sont représentés. Le groupe des aliments et boissons est très développé et les coopératives agricoles ont une importance qui dépasse les limites de la région. Cabano, Matane et Rivière-du-Loup ont des usines de pâtes et papiers et plusieurs usines de sciage sont dispersées dans la région. Les autres industries oeuvrent dans le meuble, le textile et l'habillement, le matériel de transport et les produits métalliques.

Le secteur tertiaire est celui qui procure le plus d'emplois partout dans la région mais il s'agit essentiellement d'un tertiaire de support où dominent les services commerciaux et autres.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le Bas-Saint-Laurent, malgré certaines carences, est bien doté d'établissements de santé, de services sociaux et d'éducation. À cause de la dispersion de la population, les établissements de santé et les centres d'accueil sont nombreux dans la région, mais les plus importants sont à Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup.

La région possède trois cégeps : l'un à Matane, un second à Rimouski, et le troisième à Rivière-du-Loup. L'Université du Québec à Rimouski est une constituante à part entière du réseau de l'Université du Québec. À Sainte-Flavie, près de Matane, le gouvernement fédéral possède un centre national de recherches sur les pêches, l'Institut Maurice-Lamontagne, qui, avec le Département d'océanographie de l'UQAR, raffermit la spécialité régionale en océanographie que s'est donnée la région.

La métropole, Rimouski, abrite les directions régionales des ministères et organismes gouvernementaux qui s'occupent de développement régional ou qui ont des activités régionales importantes, comme le ministère des Transports ou ceux de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et de l'Énergie et des Ressources.

Les infrastructures de transport

Le Bas-Saint-Laurent a des liens variés avec les régions qui l'entourent. Des ports de Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles et Matane, partent des traversiers vers Saint-Siméon, les Escoumins, Baie-Comeau et Godbout. L'aéroport régional

1. Le territoire régional comprend aussi une minuscule réserve indienne (Whitworth, 1 mi km²) actuellement inhabitée.

de Mont-Joli fait partie du réseau desservi par les transporteurs aériens du Québec; la région bénéficie ainsi de liens réguliers avec Québec, Montréal et Baie-Comeau. Rivière-du-Loup est à la tête de la route qui ceinture la Gaspésie. La région est aussi rattachée au réseau autoroutier de la province grâce à l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), qui se termine actuellement à Gros-Cacouna.

Conclusion

Même si les principales villes du Bas-Saint-Laurent sont en face de l'estuaire, la situation socio-économique de la région n'est pas celle d'une région véritablement maritime. Les ressources qu'on y exploite viennent de la terre ferme. Région de passage vers la Gaspésie et les provinces de l'Atlantique, le Bas-Saint-Laurent occupe une situation de transition entre la Gaspésie, où l'exploitation des ressources est à la base de l'économie, et le Québec central, où l'industrie manufacturière joue un rôle de premier plan.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Bas-Saint-Laurent **01**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Kamouraska	24 535	2 255,90
La Matapédia	22 055	5 368,97
La Mitis	21 762	2 312,38
Les Basques	11 320	1 130,04
Matane	25 258	3 375,47
Rimouski-Neigette	50 108	2 762,44
Rivière-du-Loup	31 001	1 270,11
Témiscouata	24 795	3 908,30
Sous-total	210 834	22 383,61
Réserves indiennes	0	1,61

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Cacouna	0	0,00
RÉI	Whitworth	0	1,61
TOTAL		**0**	**1,61**

TOTAL	**210 834**	**22 385,22**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Kamouraska

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Kamouraska	756	40,81
VLE	La Pocatière	4 816	22,71
SDS	Mont-Carmel	1 380	435,29
TNO	Petit-Lac-Sainte-Anne	0	139,17
TNO	Picard	0	578,30
SDS	Rivière-Ouelle	1 349	54,72
PAR	Saint-Alexandre	1 916	115,95
SDS	Saint-André	723	68,94
SDS	Saint-Bruno-de-Kamouraska	619	186,79
PAR	Saint-Denis	496	34,18
PAR	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1 793	53,51
PAR	Sainte-Hélène	1 065	60,34
SDS	Saint-Gabriel-Lalemant	1 037	80,49
PAR	Saint-Germain	344	26,70
PAR	Saint-Joseph-de-Kamouraska	441	84,61
PAR	Saint-Onésime-d'Ixworth	666	103,59
SDS	Saint-Pacôme	1 950	29,31
VLE	Saint-Pascal	2 718	3,35
SDS	Saint-Pascal	1 410	54,40
PAR	Saint-Philippe-de-Néri	1 056	32,74
Total		**24 535**	**2 255,90**

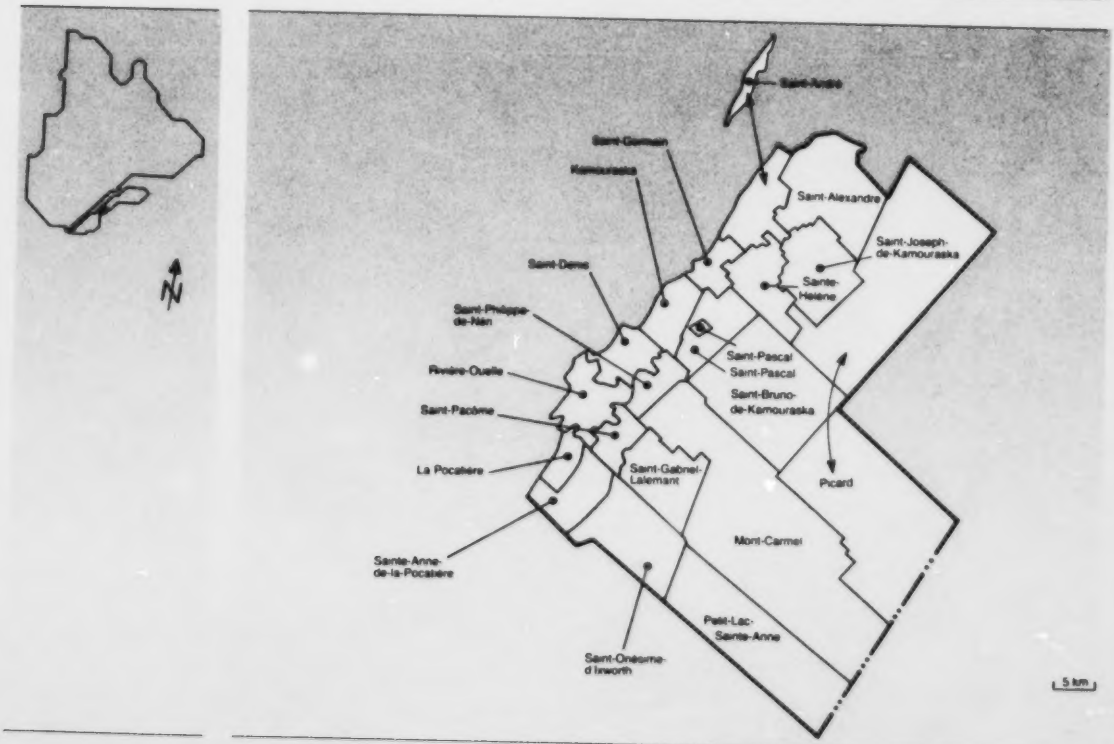

La Matapédia

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Amqui	4 338	6,00
VLE	Causapscal	2 339	12,84
TNO	Lac-Alfred	0	76,03
VLG	Lac-au-Saumon	1 330	26,78
TNO	Lac-Casault	1	1 472,54
TNO	Lac-Matapédia	0	127,69
TNO	Rivière-Patapédia-Est	0	15,51
TNO	Rivière-Vaseuse	0	273,49
TNO	Routhierville	64	643,36
TNO	Ruisseau-des-Mineurs	0	834,17
PAR	Saint-Alexandre-des Lacs	363	92,98
PAR	Saint-Benoit-Joseph-Labre	2 102	114,82
PAR	Saint-Cléophas	473	97,46
PAR	Saint-Damase	445	117,43

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Saint-Edmond	242	52,96
SDS	Sainte-Florence	607	103,00
PAR	Sainte-Irène	343	134,03
SDS	Sainte-Marguerite	307	83,94
PAR	Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal	807	151,04
PAR	Saint-Léon-le-Grand	1 277	127,73
PAR	Saint-Moïse	711	106,83
VLG	Saint-Noël	612	45,68
PAR	Saint-Raphaël-d'Albertville	430	104,55
PAR	Saint-Tharcisius	636	79,61
SDS	Saint-Vianney	663	145,24
PAR	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	556	112,97
SDS	Sayabec	2 308	130,29
SDS	Val-Brillant	1 101	80,00
Total		**22 055**	**5 368,97**

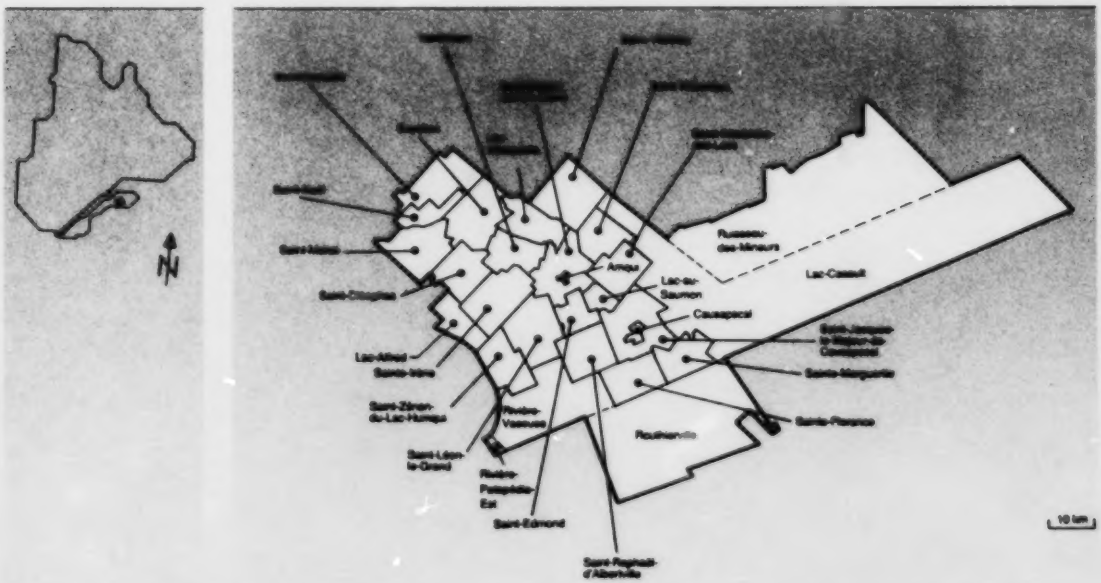

La Mitis

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Grand-Métis	327	25,85
TNO	Lac-à-la-Croix	3	242,55
TNO	Lac-des-Eaux-Mortes	0	936,02
PAR	La Rédemption	638	116,29
SDS	Les Boules	420	34,08
VLG	Luceville	1 490	4,55
VLG	Métis-sur-Mer	207	13,93
VLE	Mont-Joli	6 670	8,86
SDS	Padoue	393	67,57
VLG	Price	2 081	2,35
PAR	Saint-Charles-Garnier	446	83,73
PAR	Saint-Donat	833	93,23
SDS	Sainte-Angèle-de-Mérici	1 286	108,41
PAR	Sainte-Flavie	972	37,62
PAR	Sainte-Jeanne-d'Arc	451	110,82
PAR	Sainte-Luce	1 362	70,33
PAR	Saint-François-Xavier-des-Hauteurs	822	105,41
SDS	Saint-Gabriel	1 320	132,10
SDS	Saint-Jean-Baptiste	772	13,78
PAR	Saint-Joseph-de-Lepage	613	30,27
PAR	Saint-Octave-de-Métis	656	74,63
Total		**21 762**	**2 312,38**

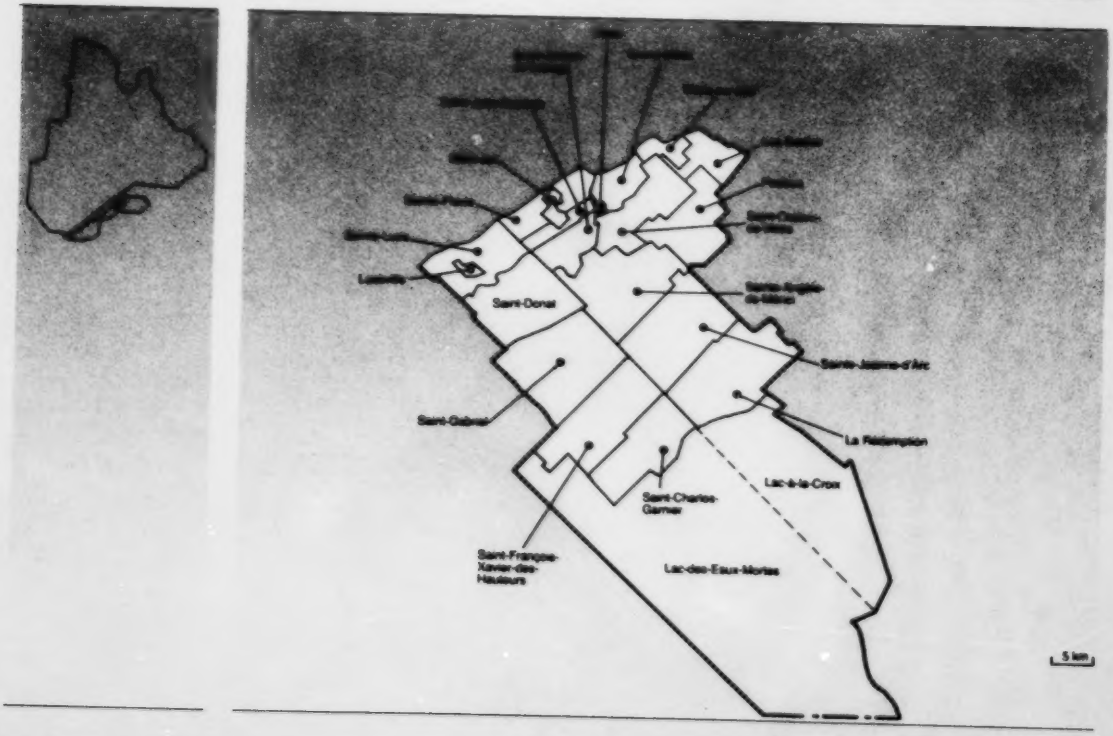

Les Basques

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Lac-Boisbouscache	0	115,57
PAR	Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles	1 233	92,87
PAR	Saint-Clément	623	80,44
PAR	Sainte-Françoise	570	88,54
PAR	Saint-Éloi	404	65,03
SDS	Sainte-Rita	462	142,88
SDS	Saint-Guy	178	140,09
SDS	Saint-Jean-de-Dieu	2 063	151,32
PAR	Saint-Mathieu-de-Rioux	621	102,35
SDS	Saint-Médard	374	67,59
PAR	Saint-Simon	502	75,62
VLE	Trois-Pistoles	4 290	7,74
Total		**11 320**	**1 130,04**

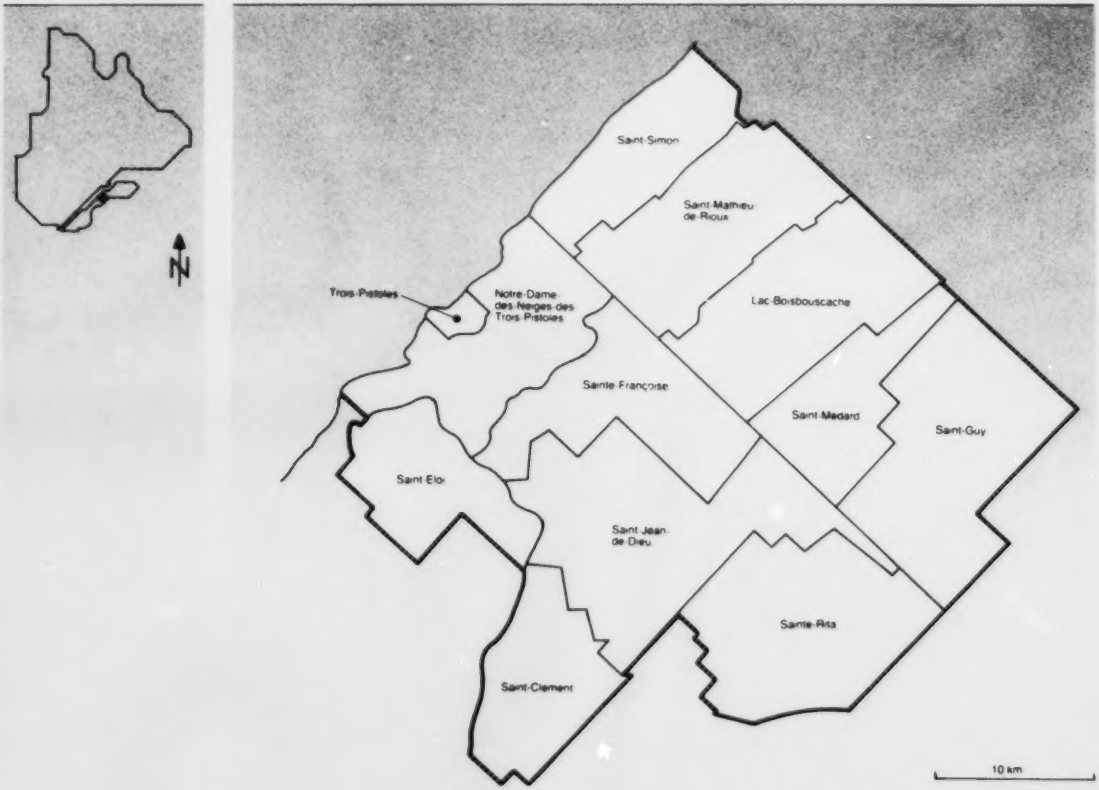

Matane

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Baie-des-Sables	763	64,54
SDS	Grosses-Roches	580	63,99
SDS	Les Méchins	1 491	452,00
VLE	Matane	13 243	24,34
SDS	Petit-Matane	1 262	38,84
TNO	Rivière-Bonjour	0	1 714,62
PAR	Saint-Adelme	622	100,20
VLG	Sainte-Félicité	715	2,09
PAR	Sainte-Félicité	725	87,67
SDS	Sainte-Paule	194	86,76
PAR	Saint-Jean-de-Cherbourg	219	113,23
PAR	Saint-Jérôme-de-Matane	1 187	71,21
PAR	Saint-Léandre	439	102,62
PAR	Saint-Luc	931	85,54
SDS	Saint-René-de-Matane	1 189	249,14
VLG	Saint-Ulric	748	2,46
PAR	Saint-Ulric-de-Matane	950	116,22
Total		**25 258**	**3 375,47**

Rimouski-Neigette

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Esprit-Saint	564	169,28
TNO	Grand-Lac-Touradi	0	163,30
TNO	Lac-Huron	0	981,79
PAR	La Trinité-des-Monts	438	233,09
SDS	Le Bic	3 086	81,17
SDS	Mont-Lebel	264	31,70
VLE	Pointe-au-Père	3 685	17,84
VLE	Rimouski	29 672	75,90
VLG	Rimouski-Est	2 354	6,26

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Saint-Anaclet-de-Lessard	2 483	126,26
PAR	Sainte-Blandine	1 825	74,59
PAR	Sainte-Odile-sur-Rimouski	1 040	47,87
PAR	Saint-Eugène-de-Ladrière	561	191,79
PAR	Saint-Fabien	2 024	128,07
PAR	Saint-Marcellin	311	117,01
PAR	Saint-Narcisse-de-Rimouski	1 011	166,83
PAR	Saint-Valérien	790	149,69
Total		**50 108**	**2 762,44**

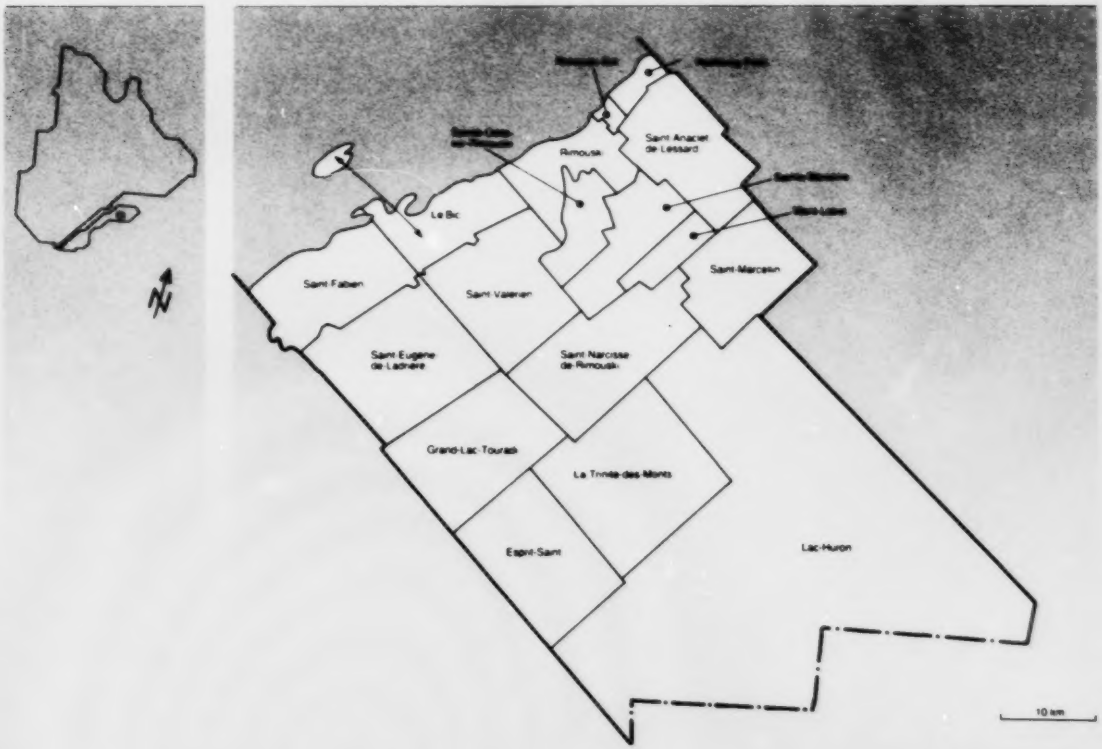

Rivière-du-Loup

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	L'Isle-Verte	1 073	7,53
PAR	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	64	11,18
PAR	Notre-Dame-du-Portage	1 074	39,55
VLE	Rivière-du-Loup	13 321	16,88
PAR	Saint-Antonin	3 203	182,66
PAR	Saint-Arsène	1 187	71,01
SDS	Saint-Cyprien	1 270	136,14
PAR	Saint-Épiphane	1 052	82,36
SDS	Saint-François-Xavier-de Viger	392	110,19
VLG	Saint-Georges-de-Cacouna	1 166	7,25
PAR	Saint-Georges-de-Cacouna	729	55,24
PAR	Saint-Hubert	1 441	183,99
SDS	Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte	668	107,46
PAR	Saint-Modeste	855	107,91
PAR	Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup	3 021	66,51
PAR	Saint-Paul-de-la-Croix	485	84,25
Total		**31 001**	**1 270,11**

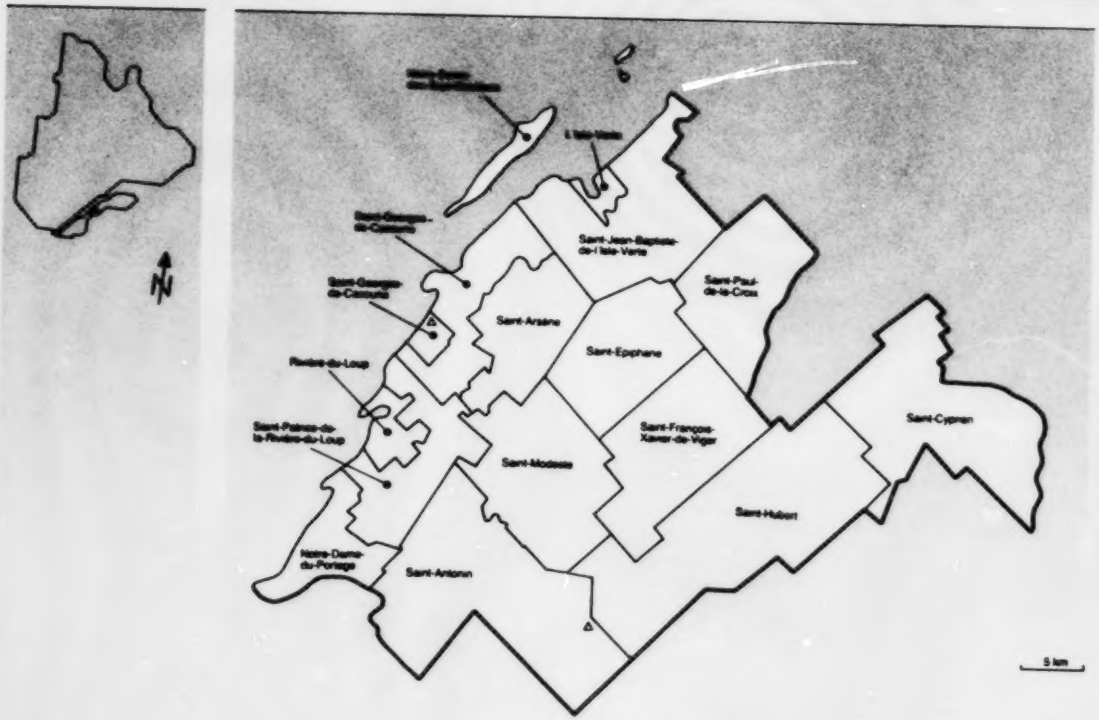

Témiscouata

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Auclair	549	106,66
SDS	Biencourt	830	187,80
VLE	Cabano	3 284	121,78
VLE	Dégelis	3 528	562,84
SDS	Lac-des-Aigles	746	85,10
VLE	Notre-Dame-du-Lac	2 239	106,13
PAR	Packington	626	117,89
VLE	Pohénégamook	3 526	351,97
SDS	Rivière-Bleue	1 727	179,93
SDS	Saint-Athanase	422	289,08
SDS	Saint-Elzéar	422	151,54
PAR	Saint-Eusèbe	658	120,12
SDS	Saint-Godard-de-Lejeune	459	269,40
SDS	Saint-Honoré	928	244,34
SDS	Saint-Jean-de-la-Lande	384	108,80
SDS	Saint-Juste-du-Lac	720	170,11
PAR	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 520	109,09
PAR	Saint-Marc-du-Lac-Long	554	147,16
PAR	Saint-Michel-du-Squatec	1 467	363,10
SDS	Saint-Pierre-de-Lamy	206	115,46
Total		**24 795**	**3 908,30**

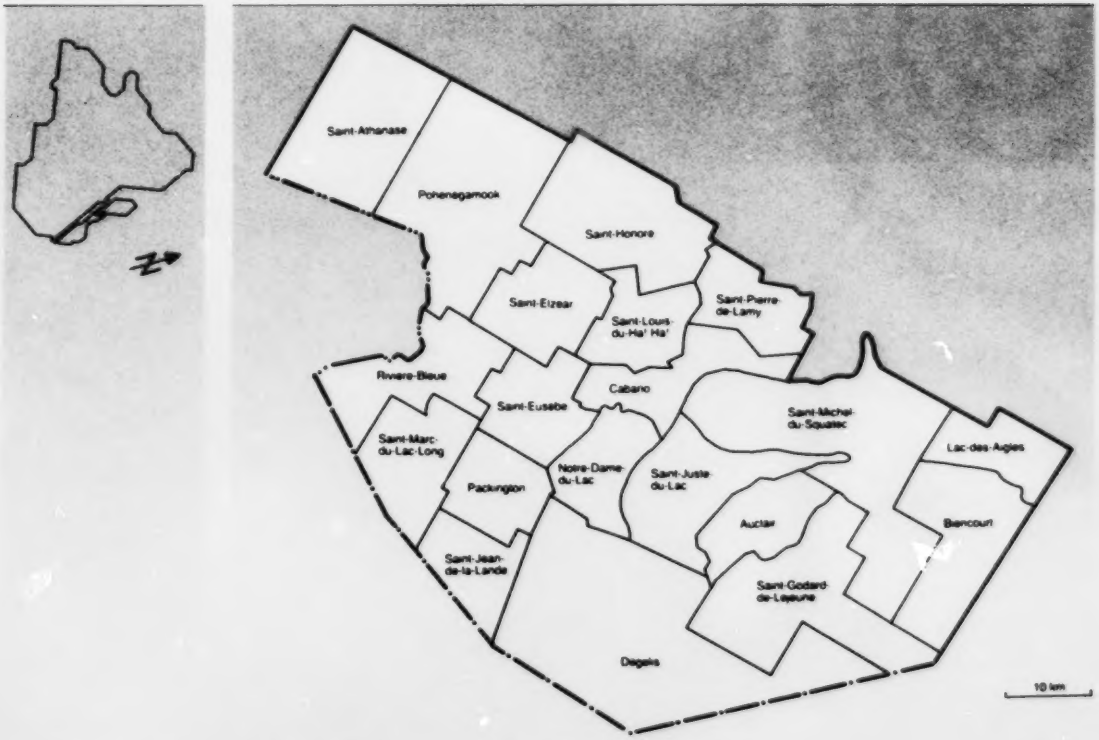

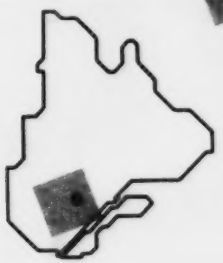

La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean est limitée au nord-ouest par la région Nord-du-Québec, par la région de Québec et la Mauricie – Bois-Francs au sud et par la région de la Côte-Nord à l'est. Son vaste territoire de 103 913 km² la place au troisième rang des régions du Québec, après le Nord-du-Québec et la Côte-Nord.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Saguenay – Lac-Saint-Jean **02**

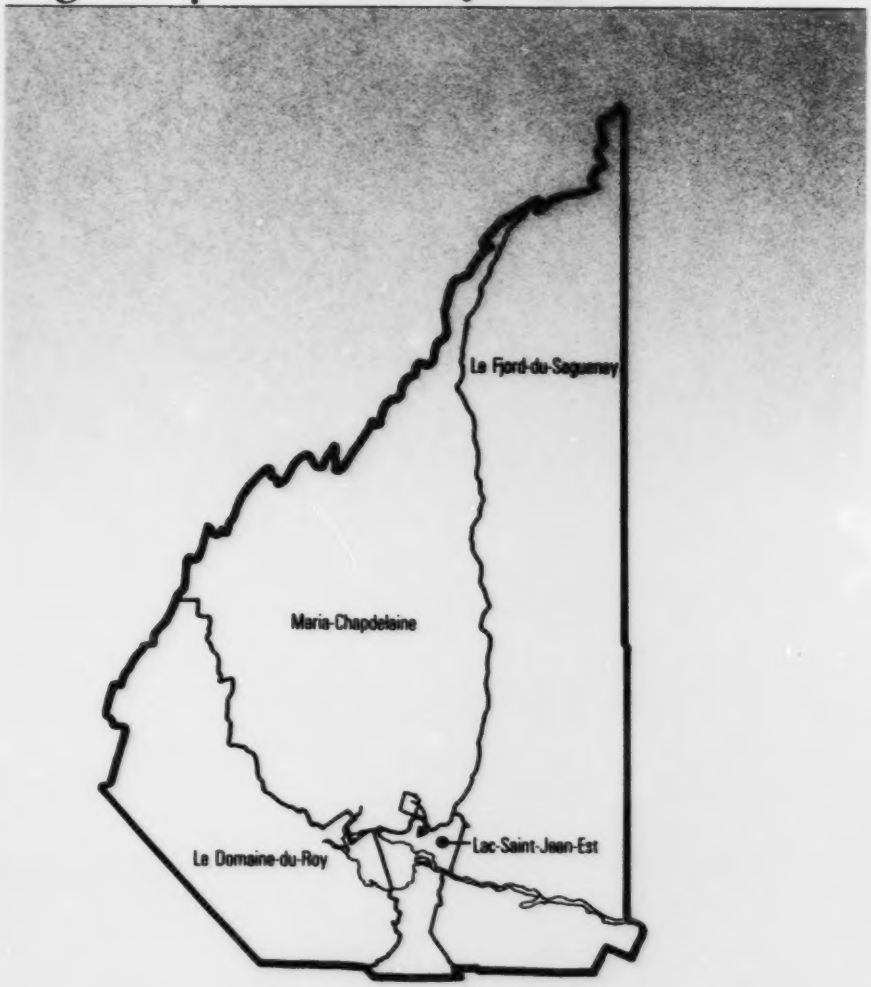

Le cadre biophysique et les ressources

Deux unités physiographiques structurent le relief de la région. L'une, appartenant au bouclier canadien, est un vaste plateau d'âge précambrien où dominent les formations granitiques et métamorphiques associées à la province géologique du Grenville. Les sols d'origine glaciaire ou fluvio-glaciaire qui recouvrent ce plateau supportent un couvert forestier essentiellement résineux. L'autre unité est constituée par les basses-terres du Saguenay et du lac Saint-Jean. Il s'agit en fait d'une vaste zone d'effondrement entourant le lac Saint-Jean et la partie supérieure du Saguenay. Le fond de cette cuvette est formé de roches d'âge ordovicien surmontées de dépôts morainiques, eux-mêmes recouverts par des argiles et des sables déposés après la dernière glaciation dans la mer Laflamme, pendant régional de la mer Champlain. Sur ces argiles et ces sables se sont développés des sols de bonne qualité, qui ont d'abord été recouverts par la forêt mixte (érablière à bouleau jaune) et, par la suite, ont été mis en culture.

L'eau est un élément marquant de la région. Les nombreux lacs, y compris le lac Saint-Jean lui-même, alimentent plusieurs rivières qui ont jadis servi au commerce des fourrures, puis à l'exploitation forestière (flottage du bois) et à la production d'électricité : La Mistassini, la Péribonka, l'Ashuapmuchuan et surtout la rivière Saguenay, dont le cours est navigable sur une longue section par les navires de haute mer et qui fut la porte d'entrée des premiers colons de la région.

Les températures moyennes, assez basses sur le bouclier, s'adoucissent dans la dépression du lac Saint-Jean et, alliées à des précipitations importantes, favorisent la croissance des plantes herbagères durant la saison sans gel, dont la longueur, selon les endroits, varie entre 100 et 137 jours.

L'environnement socio-économique

Compte tenu de sa superficie, le Saguenay – Lac-Saint-Jean est peu peuplé. Sa population, 285 457 habitants, vit dans 60 municipalités regroupées dans quatre municipalités régionales de comté : Lac-Saint-Jean-Est, Le Domaine-du-Roy, Le Fjord-du-Saguenay, Maria-Chapdelaine, et dans une réserve indienne, Mashteuiatsh.

En très grande partie, la population occupe la dépression du lac Saint-Jean-Saguenay, alors que les hauteurs du bouclier sont très peu peuplées.

La population est urbaine à 75 %, le taux le plus élevé après les régions de Montréal et de Laval; la conurbation Chicoutimi-Jonquière-La Baie regroupe à elle seule la moitié de la population régionale.

La population rurale habite surtout la sous-région du Lac-Saint-Jean, à proximité de grandes villes comme Alma, Roberval, Saint-Félicien, Dolbeau et Mistassini.

L'économie

L'économie du Saguenay – Lac-Saint-Jean a été construite autour de l'exploitation des ressources : forêt, agriculture, hydroélectricité et faune.

La forêt recouvre près des trois quarts du territoire régional et le quart de la matière ligneuse produite au Québec en provient. On exploite surtout les résineux pour les besoins des usines de sciage et des usines de pâtes et papiers de la région et des régions voisines de Québec et de la Mauricie – Bois-Francs. Malgré les contraintes climatiques et l'éloignement, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean ont une agriculture relativement prospère, où dominent l'élevage laitier et les cultures associées à ce type d'élevage, sans oublier les bleuetières aménagées — spécialité de la région — , l'élevage des bovins de boucherie et la production d'oeufs. Les superficies cultivées représentent environ 140 000 hectares et les bleuetières 11 000.

L'industrie minière est plutôt marginale, même si le secteur de Saint-Honoré, près de Chicoutimi, fournit 15 % du niobium mondial. Parmi les régions productrices du Québec, le Saguenay – Lac-Saint-Jean vient après l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la région Chaudière-Appalaches, le Nord-du-Québec et la région de Montréal.

L'industrie du Saguenay – Lac-Saint-Jean s'appuie sur deux des ressources de la région : la forêt et l'électricité. La première fournit la matière aux usines de pâtes et papiers et aux scieries; la seconde procure l'énergie essentielle à la production de l'aluminium. Certaines agglomérations possèdent de grandes entreprises liées à ces secteurs d'activité : La Baie, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval-Saint-Félicien, Dolbeau et Desbiens. Plusieurs petites et moyennes entreprises dispersées dans la région font de la sous-traitance pour l'industrie ou encore se spécialisent dans l'agro-alimentaire.

En résumé, l'industrie manufacturière du Saguenay – Lac-Saint-Jean, c'est 500 entreprises de toutes tailles, dont 7 usines de pâtes et papiers, 60 scieries commerciales et les alumineries de l'Alcan.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le réseau régional des établissements de santé et de services sociaux est relativement complet, avec dix centres hospitaliers, seize centres d'accueil et huit centres locaux de services communautaires. Parmi les centres hospitaliers, celui de Chicoutimi est le plus important et il a un rôle régional. Comme les autres régions de ressources du Québec, le Saguenay – Lac-Saint-Jean souffre d'une pénurie plus ou moins chronique de médecins, surtout de médecins spécialistes.

La région est également desservie par un réseau complet d'écoles primaires et secondaires. Par ailleurs, les collèges de Chicoutimi, Jonquière, Alma et Saint-Félicien permettent à ceux et à celles qui le souhaitent de poursuivre leurs études collégiales en région. Il est également possible de faire des études universitaires. En effet, une constituante de l'Université du Québec, l'Université du Québec à Chicoutimi, fournit des cours dans un large éventail de disciplines.

Les infrastructures de transport

Pour ce qui est des transports, la région est bien desservie par mer, par air et par voies terrestres (routes et chemins de fer). Elle compte deux ports, soit ceux de Grande-Anse et de Port-Alfred sur le Saguenay, ainsi que plusieurs aéroports locaux : Bagotville, Saint-Méthode, Saint-Honoré, Alma et Roberval. La région profite également de liens routiers directs avec la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie – Bois-Francs et la région de Québec. Le chemin de fer permet aussi aux voyageurs et aux marchandises de sortir de la région.

Conclusion

Le Saguenay – Lac-Saint-Jean, ou la Sagamie, comme certains se plaisent à nommer cette région, est un îlot laurentien dans un environnement nordique. Son éloignement relatif du reste du Québec et son insularité l'ont obligée à une certaine autarcie. Le résultat en est la présence de contrastes, mais aussi l'atteinte d'une cohérence démographique et économique très poussée qui donne au mot « région » tout son sens.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Saguenay – Lac-Saint-Jean **02**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Lac-Saint-Jean-Est	52 413	2 708,81
Le Domaine-du-Roy	31 967	18 853,96
Le Fjord-du-Saguenay	170 817	44 106,70
Maria-Chapdeleine	28 920	38 230,83
Sous-total	284 117	103 900,30
Réserve indienne	1 340	13,06

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Mashteuiatsh	1 340	13,06
TOTAL		**1 340**	**13,06**

TOTAL	**285 457**	**103 913,36**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Lac-Saint-Jean-Est

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Alma	25 923	114,46
TNO	Belle-Rivière	6	650,45
SDS	Delisle	4 054	87,64
VLE	Desbiens	1 417	10,35
SDS	Hébertville	2 452	264,84
VLG	Hébertville-Station	1 416	33,28
SDS	Labrecque	1 219	147,37
TNO	Lac-Achouakan	0	95,36
SDS	Lac-à-la-Croix	1 049	72,03
TNO	Lac-Moncouche	0	265,91
SDS	Lamarche	564	94,79
PAR	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	1 845	131,83
VLE	Métabetchouan	3 285	112,87
TNO	Mont-Apica	358	12,89
SDS	Saint-Bruno	2 590	77,88
SDS	Sainte-Monique	923	155,15
SDS	Saint-Gédéon	1 785	64,17
SDS	Saint-Henri-de-Taillon	752	62,95
SDS	Saint-Ludger-de-Milot	750	106,81
SDS	Saint-Nazaire	2 025	147,78
Total		**52 413**	**2 708,81**

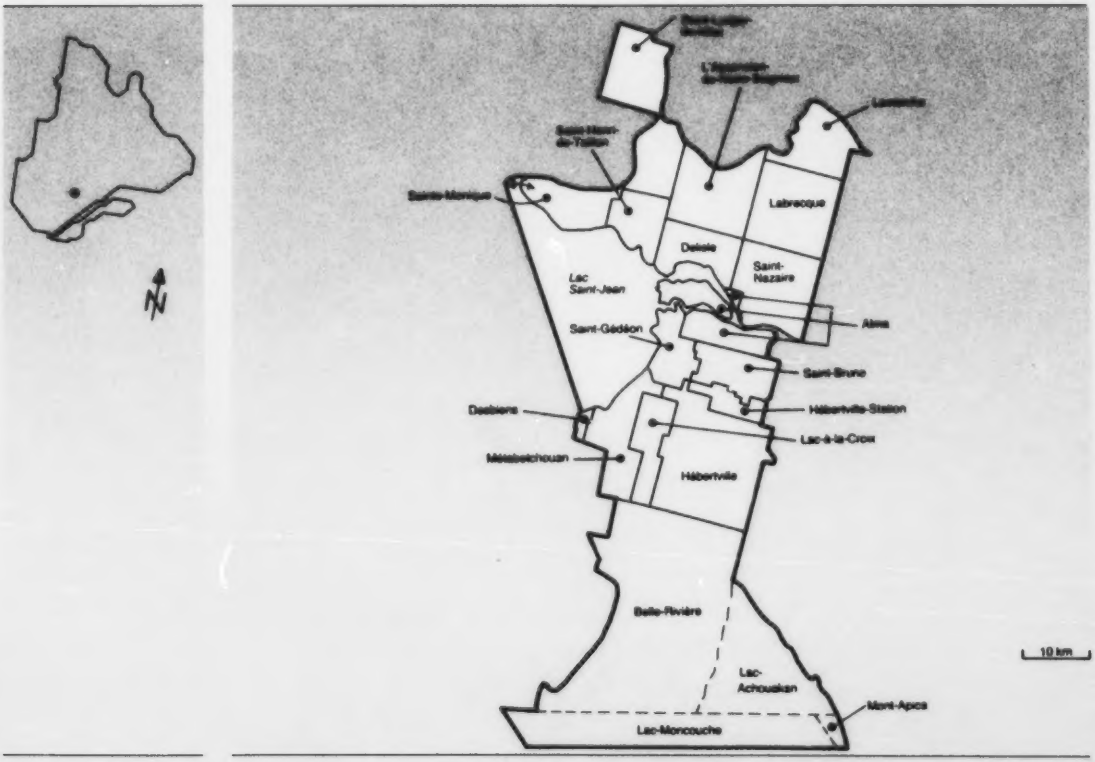

Le Domaine-du-Roy

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Chambord	1 705	157,03
TNO	Lac-Ashuapmushuan	5	16 101,94
VLG	Lac-Bouchette	1 654	919,99
PAR	La Doré	1 851	172,23
VLE	Roberval	11 448	168,27
VLG	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	623	157,75

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Sainte-Hedwidge	929	469,07
VLE	Saint-Félicien	9 324	167,83
SDS	Saint-François-de-Sales	827	200,56
SDS	Saint-Méthode	1 102	191,86
VLG	Saint-Prime	2 499	147,43
Total		**31 967**	**18 853,96**

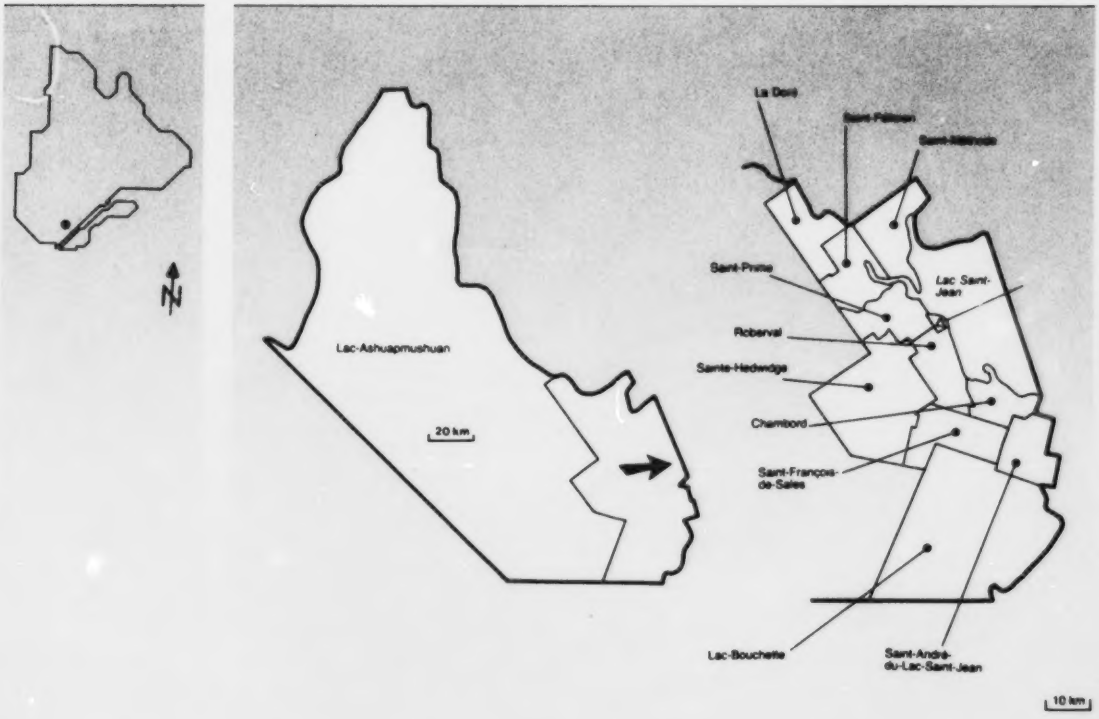

Le Fjord-du-Saguenay

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Bégin	1 045	191,81
VLE	Chicoutimi	61 083	156,90
SDS	Ferland-et-Boilleau	699	418,85
VLE	Jonquière	58 467	208,28
VLE	La Baie	20 753	261,58
SDS	Lac-Kénogami	1 044	148,82
TNO	Lac-Ministuk	0	1 690,04
TNO	Lalemant	0	201,50
SDS	L'Anse-Saint-Jean	1 371	527,06
PAR	Larouche	1 069	88,00
VLE	Laterrière	4 154	238,57
TNO	Mont-Valin	1	37 564,55

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Petit-Saguenay	1 074	328,72
SDS	Rivière-Éternité	642	496,88
SDS	Saint-Ambroise	3 655	148,61
SDS	Saint-Charles-de-Bourget	765	62,31
SDS	Saint-David-de-Falardeau	1 986	379,23
PAR	Sainte-Rose-du-Nord	431	119,03
SDS	Saint-Félix-d'Otis	680	235,94
SDS	Saint-Fulgence	2 160	329,08
SDS	Saint-Honoré	3 643	143,87
SDS	Shipshaw	2 803	78,45
CTN	Tremblay	3 292	88,62
Total		**170 817**	**44 106,70**

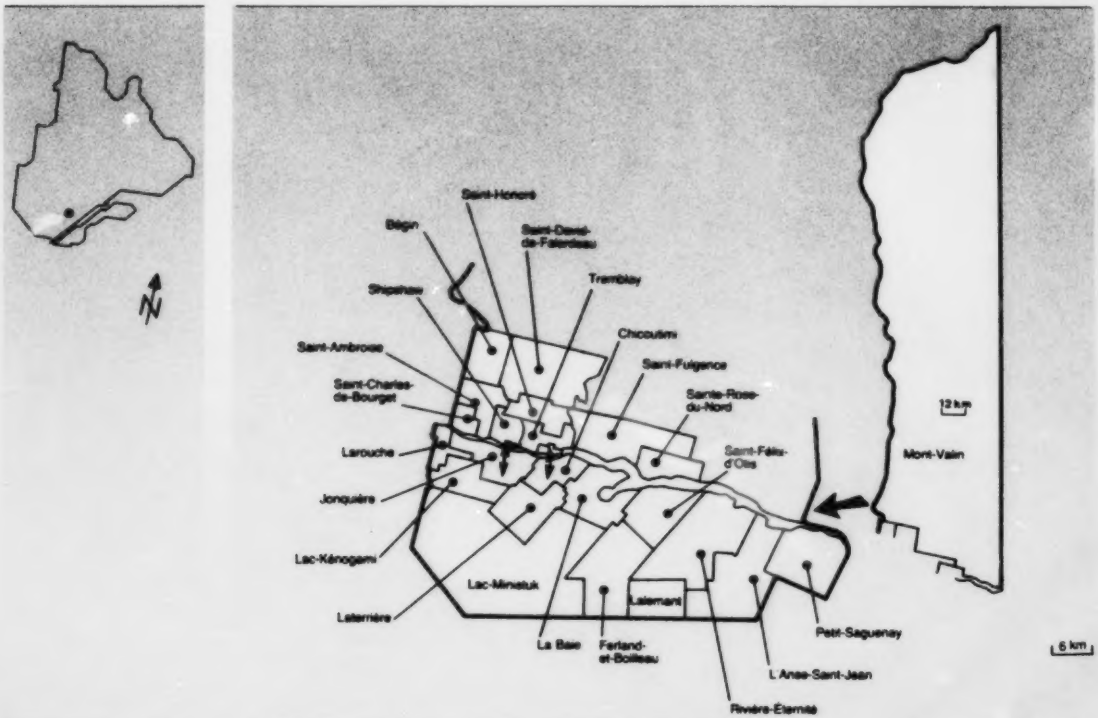

Maria-Chapdelaine

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Albanel	1 032	2,16
CTN	Albanel	1 463	193,53
TNO	Chute-des-Passes	218	17 970,38
VLE	Dolbeau	8 554	56,35
SDS	Girardville	1 584	58,77
VLE	Mistassini	6 734	240,22
VLE	Normandin	4 069	211,96
SDS	Notre-Dame-de-Lorette	274	225,32
SDS	Péribonka	650	113,46
TNO	Rivière-Mistassini	0	18 152,94
PAR	Saint-Augustin	592	103,96
SDS	Saint-Edmond	603	87,15
VLG	Sainte-Jeanne-d'Arc	1 072	270,88
SDS	Saint-Eugène	715	58,94
SDS	Saint-Stanislas	376	159,45
SDS	Saint-Thomas-Didyme	984	325,36
Total		**28 920**	**38 230,83**

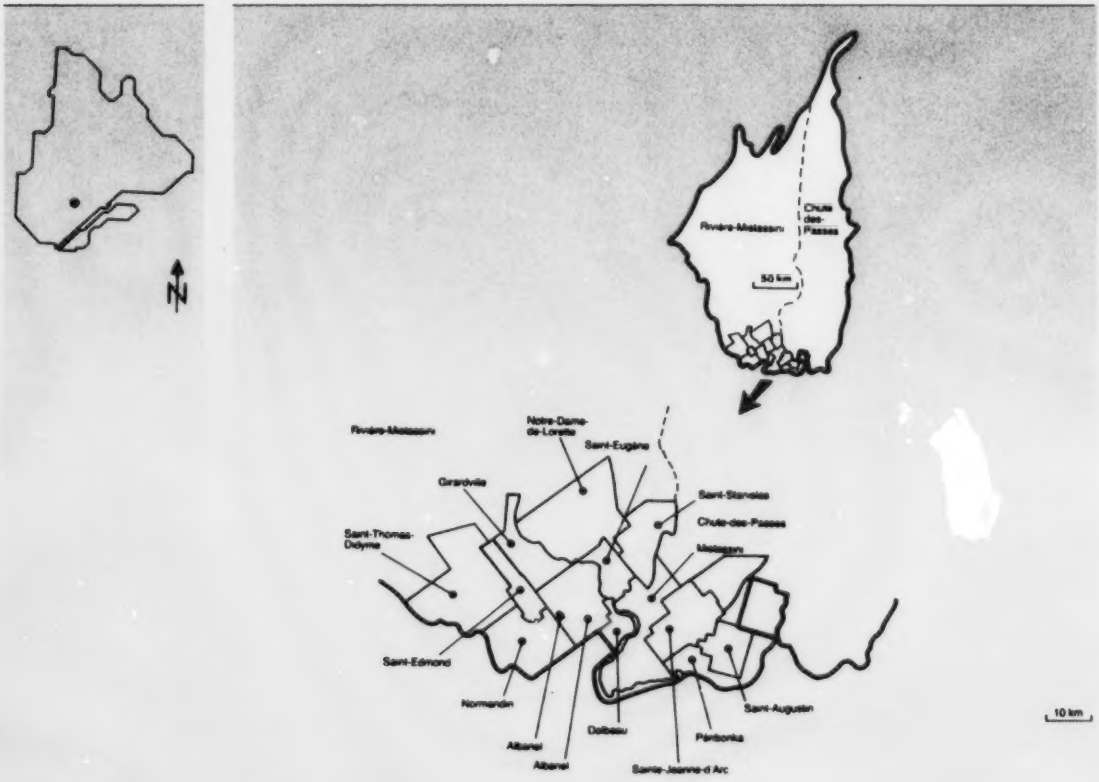

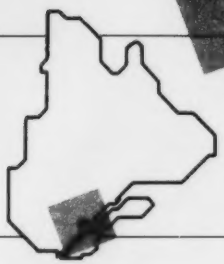

La région de Québec

L'actuelle région de Québec, tout entière située sur la rive nord du Saint-Laurent, a conservé le nom de l'ancienne région administrative qui englobait aussi une partie de la rive sud, devenue la région Chaudière-Appalaches. Ses limites sont la région Mauricie – Bois-Francs à l'ouest, le Saguenay – Lac-Saint-Jean au nord et la Côte-Nord à l'est. Sa superficie atteint 19 285 km².

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Québec **03**

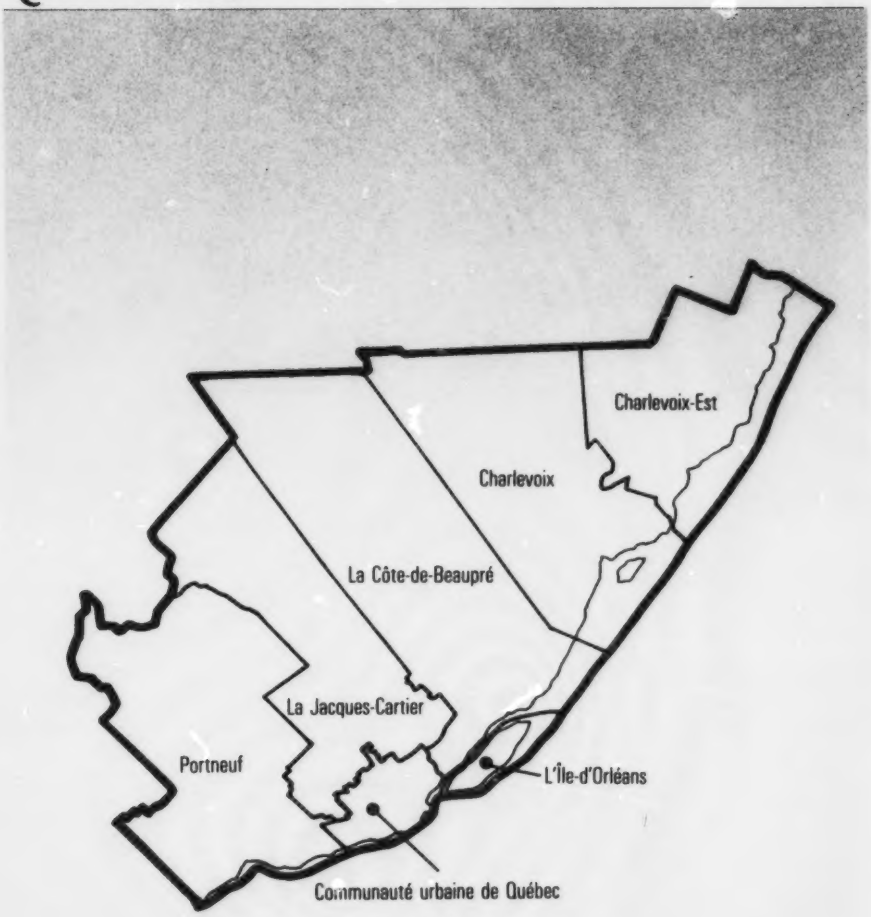

Le cadre biophysique et les ressources

La région est partagée en deux unités géologiques et physiographiques fort différentes : au nord, le bouclier canadien et au sud, les basses-terres du Saint-Laurent[1]. Le bouclier canadien, dont le socle est constitué de roches d'âge précambrien, forme la rive du fleuve de Tadoussac à Beaupré ; de là, sa bordure s'éloigne progressivement vers le nord et cède la place à la plaine. Dans l'arrière-pays, son rebord déchiqueté et entaillé par des vallées souvent profondes prend le nom de Laurentides. Ce relief en plateau atteint son altitude maximum dans le massif de Charlevoix, où le mont Raoul-Blanchard culmine à 1160 mètres. Plusieurs rivières y prennent leur source et viennent se jeter dans le fleuve : la Malbaie, la Montmorency, la Jacques-Cartier et la Sainte-Anne. Les basses-terres, dont le sous-sol est formé de roches sédimentaires d'âge ordovicien, correspondent aux limites de l'ancienne mer Champlain, où se sont déposés les argiles et les sables formant maintenant la plaine du Saint-Laurent. Les calcaires de cette formation ordovicienne

1. Géologiquement et structuralement toutefois, la Haute-Ville de Québec, le secteur Beauport-Montmorency et l'île d'Orléans appartiennent aux basses-terres appalachiennes.

sont exploités pour la fabrication du ciment. Par ailleurs, c'est du bouclier canadien que proviennent la silice extraite à Saint-Urbain et les granits de Portneuf.

Au substratum géologique se superposent deux grands types forestiers : la forêt mixte Grands-Lacs – Saint-Laurent, qu'on retrouve dans la plaine du fleuve et au débouché des rivières venant du plateau laurentien, et la forêt boréale, ou conifférienne, qui recouvre les sols morainiques de ce plateau.

Sur les basses-terres, les sols plus propices ont favorisé un déboisement progressif de la forêt et son remplacement par les cultures. Chacune des unités physiographiques forme la base de l'économie de la région : le bouclier canadien, par l'exploitation de la forêt ; la plaine du Saint-Laurent, par l'agriculture.

L'environnement socio-économique

La ville de Québec est la plus ancienne de la province et c'est autour d'elle que s'est développée la région qui porte aussi ce nom. Des 87 municipalités de la région, 13 sont regroupées dans la communauté urbaine de Québec (CUQ) et 74 dans les 6 municipalités régionales de comté[2]. Ces grands ensembles municipaux, plus la réserve indienne de Wendake, avaient une population de 586 306 habitants en juin 1986. Près de 80 % de cette population se trouve dans la CUQ; le reste habite les MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans et Portneuf. L'importance de la population urbaine par rapport à la population rurale apparaît immédiatement. Outre la ville de Québec, toutes les villes qui composent la CUQ, à l'exception de Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Saint-Augustin-de-Desmaures, comptent plus de 10 000 habitants. On retrouve aussi quelques villes moins considérables ailleurs dans la région : Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Clermont, Sainte-Anne-de-Beaupré, Château-Richer, Donnacona et Saint-Raymond. En somme, 85 % des habitants de la région de Québec vivent dans des municipalités avant un statut de ville. Le noyau de cette population urbaine est la ville de Québec, capitale et plus ancienne ville de la province ainsi que métropole régionale. Elle compte 166 000 habitants.

L'économie

La région de Québec présente une économie qui la distingue de ses voisines et même de toutes les régions du Québec.

Du fait que la métropole de Québec est la capitale provinciale, le secteur tertiaire joue un rôle très important. Cette économie fortement « tertiarisée » classe la région au second rang, entre la région de l'Outaouais et celle de Montréal, pour l'importance du secteur des services. L'administration publique, par exemple, occupe près de 50 000 personnes. Cette présence gouvernementale exerce un fort attrait sur d'autres activités tertiaires et on trouve à Québec plusieurs sièges sociaux de compagnies d'assurances et des succursales de nombreuses institutions financières. Les activités liées au tourisme, à la recherche et à l'enseignement universitaire viennent confirmer la situation économique particulière de la région de Québec.

Malgré une diversification apparente, l'exploitation et la transformation des ressources sont plutôt spécialisées dans la région. L'agriculture est tournée surtout vers l'élevage laitier et les superficies cultivées (céréales et fourrages) répondent d'abord aux besoins de ce type d'élevage. Par ailleurs, la présence de l'agglomération québécoise et d'une population supérieure à un demi-million a permis le développement de l'horticulture dans les environs (MRC L'Île-d'Orléans et La Côte-de-Beaupré). À l'échelle régionale, l'horticulture reste néanmoins marginale.

L'autre ressource importante de la région est la forêt, même si une bonne partie de l'approvisionnement de ses usines de sciage et de pâtes et papiers provient de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les principales usines de sciage sont situées dans Portneuf. Les usines de pâtes et papiers se retrouvent à Saint-Raymond, Donnacona, Portneuf, Pont-Rouge, Québec, Beaupré et Clermont.

Du sous-sol de la région sont extraits surtout des minéraux non métalliques : calcaire pour la production de ciment dans Portneuf et sur la Côte-de-Beaupré, granit dans Portneuf et silice dans Charlevoix. Ces produits ne représentent qu'une faible partie de la valeur des exportations minérales du Québec.

Si l'on excepte les industries de transformation dont il a été question plus haut, le secteur manufacturier est relativement

2. À ces municipalités, il faut ajouter Notre-Dame-des-Anges, qui est un cas particulier (Hôpital général de Québec).

peu développé à Québec et dans sa région. Parmi les groupes qui ont une certaine importance, il faut noter le tabac, les textiles, l'habillement, le cuir et les produits électriques. Les autres groupes sont aussi présents, mais dans une moindre mesure. La production de matériel informatique est une activité économique en croissance.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

La région et la ville de Québec sont dotées d'importants établissements de santé, de services sociaux et d'éducation. En fait, en plus de satisfaire les besoins de la population régionale, Québec joue pour l'est de la province le rôle que joue Montréal pour le centre et l'ouest en matière de soins ou de services spécialisés. Certains centres hospitaliers de la région ont parfois même un rayonnement aux dimensions du Québec, en particulier le Centre hospitalier de l'Université Laval. D'autres villes ont aussi des centres hospitaliers, mais moins importants : La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Raymond. Plusieurs centres d'accueil sont dispersés à travers la région, en plus de ceux qu'on retrouve dans l'agglomération québécoise. Il en existe à Saint-Siméon, Clermont, La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Saint-Tite-des-Caps et Beaupré, à l'est de Québec ; à Saint-Augustin-de-Desmaures, Cap-Santé, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Basile et Saint-Raymond, dans Portneuf. Ce réseau est complété par les centres locaux de services communautaires de Donnacona et Saint-Marc-des-Carrières.

Québec et sa région sont également favorisés en matière d'établissements d'éducation. Outre l'Université Laval, dont le rayonnement dépasse largement le périmètre de la région et même du Québec, l'Université du Québec y a son siège social, ainsi qu'une de ses constituantes, l'École nationale d'administration publique. Plusieurs centres de recherche se sont établis dans la région : Centre de recherche industrielle du Québec, Institut national de la recherche scientifique et Centre de recherche du ministère canadien de la Défense, auxquels s'ajoutent les nombreux laboratoires gouvernementaux québécois.

Collège publics ou privés viennent compléter le réseau d'enseignement préuniversitaire. Tous sont à Québec ou dans sa banlieue : les cégeps de Limoilou, François-Xavier-Garneau, de Sainte-Foy, le cégep régional Champlain, le Collège Mérici et le Séminaire de Québec. Un grand nombre d'établissements spécialisés viennent compléter ce réseau institutionnel.

L'appareil gouvernemental est omniprésent dans la région. Outre leur rôle provincial, plusieurs ministères et organismes gouvernementaux ont des activités régionales : Affaires culturelles, Communications, Industrie et Commerce, Loisir, Chasse et Pêche, Transports, Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu, Office de planification et de développement du Québec. Ces bureaux régionaux sont situés dans l'agglomération de Québec.

Les infrastructures de transport

Québec, la capitale de la région, est un noeud de communications important aux niveaux national, provincial et régional. Le port de Québec, accessible à longueur d'année aux navires de haute mer, est l'un des principaux ports de la voie maritime du Saint-Laurent. Il est spécialisé principalement dans le transbordement des matières premières et du vrac.

Les équipements aéroportuaires de la région sont les plus importants au Québec, après ceux de Montréal. L'aéroport de Québec fait partie du réseau canadien d'aéroports et il est relié régulièrement avec ceux de Montréal, Ottawa et Toronto. Il est aussi un des maillons obligatoires du réseau provincial qui relie les régions de ressources au Québec central. Il offre un service de vols réguliers vers l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Nord-du-Québec. Son rôle dans la desserte aérienne de l'est de la province est primordial.

La ville de Québec est également desservie par le chemin de fer et elle est le point de départ ou d'arrivée de nombreuses autoroutes et routes de principales catégories traversant la plupart des régions du Québec et même le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.

Conclusion

À maints égards, la région de Québec est unique. Siège du gouvernement, elle a une fonction politique et administrative de premier plan. Haut lieu historique, culturel et touristique, elle possède plusieurs institutions qui font partie du patrimoine du Québec : Parlement, Musée du Québec, Musée de la Civilisation, Place Royale, l'Université Laval et tant d'autres. Quel Québécois ne connaît pas l'Île d'Orléans, les Chutes Montmorency ou la vieille ville et ses remparts? Dans la région de Québec, l'exploitation de la forêt et l'agriculture sont des activités très anciennes, mais il s'y est développé aussi une industrie manufacturière relativement importante et variée. La région a été et reste encore un noeud important de communications pour le Québec et l'est du Canada.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Québec 03

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
Communauté urbaine de Québec	463 358	544.75
M.R.C.		
Charlevoix	13 843	3 798.72
Charlevoix-Est	18 177	2 369.88
La Côte-de-Beaupré	20 563	4 974.01
La Jacques-Cartier	20 467	3 310.10
L'Île-d'Orléans	6 769	191.78
Portneuf	41 622	4 095.71
Sous-total	584 799	19 284.95
Notre-Dame-des-Anges	472	0.06
	585 271	19 285.01
Réserve indienne	1 035	0.70

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Wendake	1 035	0,70
TOTAL		**1 035**	**0,70**

TOTAL	**586 306**	**19 285,71**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Communauté urbaine de Québec

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Beauport	62 869	71,32
VLE	Cap-Rouge	12 101	6,26
VLE	Charlesbourg	68 996	67,31
SDS	Lac-Saint-Charles	6 484	35,84
VLE	L'Ancienne-Lorette	13 747	8,02
VLE	Loretteville	14 335	7,27
VLE	Québec	164 580	89,42

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Saint-Augustin-de Desmaures	9 013	85,31
VLE	Sainte-Foy	69 615	83,32
VLG	Saint-Émile	5 521	8,70
VLE	Sillery	12 784	6,70
VLE	Val-Bélair	13 105	70,60
VLE	Vanier	10 208	4,68
Total		**463 358**	**544,75**

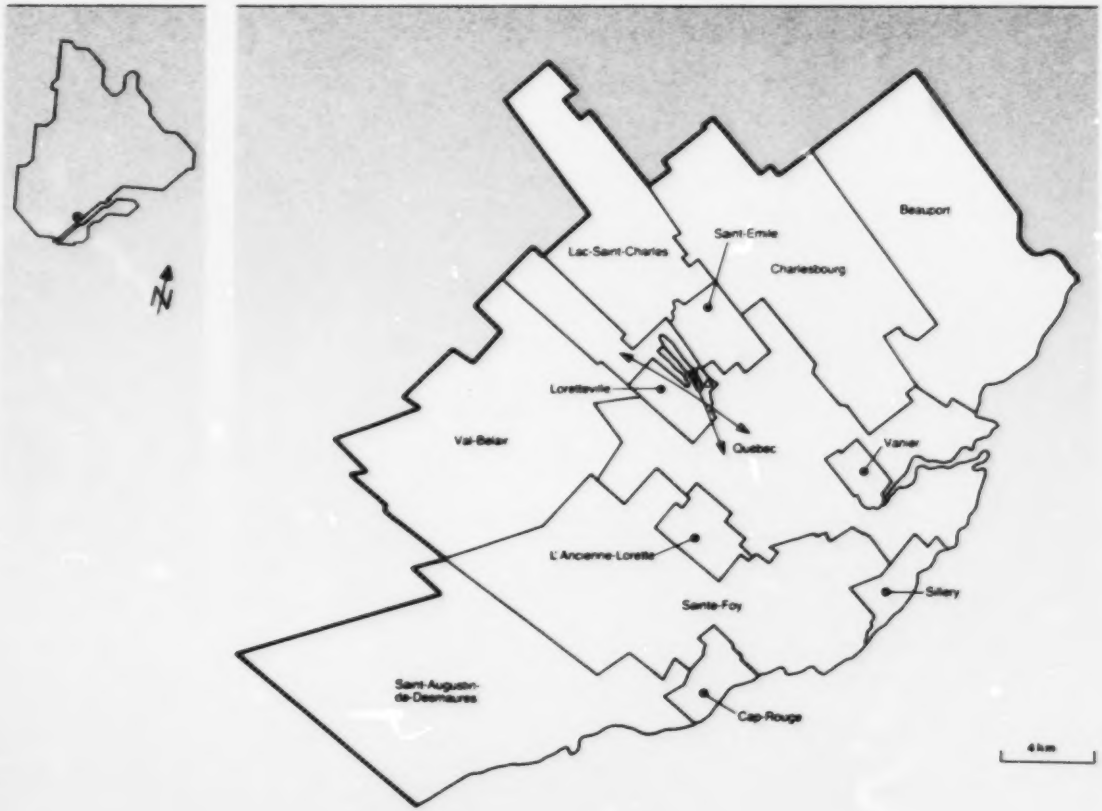

Charlevoix

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Baie-Saint-Paul	3 925	3,96
PAR	Baie-Saint-Paul	2 139	488,67
SDS	La Baleine	285	14,14
TNO	Lac-Pikauba	14	2 507,35
SDS	Les Éboulements	1 086	149,75
SDS	Petite-Rivière-Saint-François	863	135,66
SDS	Rivière-du-Gouffre	1 230	54,10
SDS	Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres	678	6,96
PAR	Saint-Hilarion	1 245	97,77
VLG	Saint-Joseph-de-la-Rive	242	4,24
PAR	Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	480	8,44
PAR	Saint-Urbain	1 656	327,68
Total		**13 843**	**3 798,72**

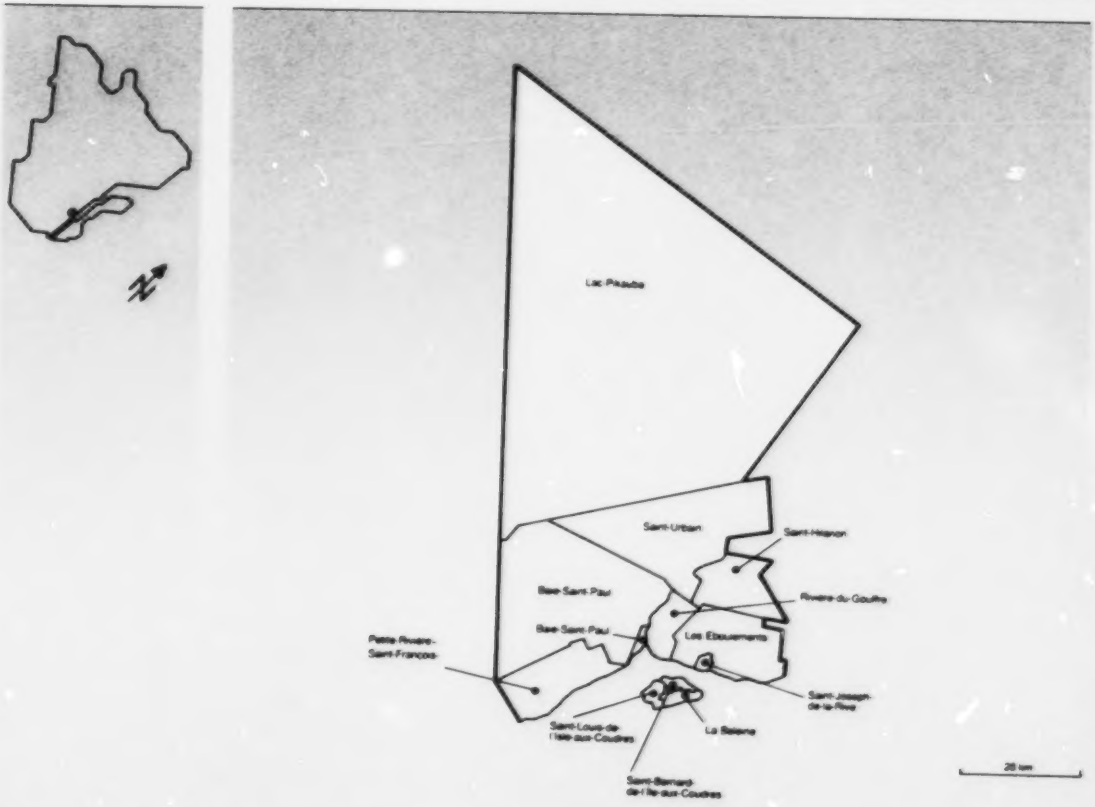

Charlevoix-Est

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Baie-Sainte-Catherine	378	232,16
VLG	Cap-à-l'Aigle	792	11,37
VLE	Clermont	3 426	52,99
VLE	La Malbaie	3 948	41,12
TNO	Mont-Élie	43	898,03
SDS	Notre-Dame-des-Monts	976	56,15
VLG	Pointe-au-Pic	988	5,51
SDS	Rivière-Malbaie	2 127	171,66
TNO	Sagard	226	208,39
SDS	Saint-Aimé-des-Lacs	952	101,57
PAR	Sainte-Agnès	672	68,22
PAR	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	1 180	172,69
PAR	Saint-Irénée	785	60,29
VLG	Saint-Siméon	1 074	5,56
PAR	Saint-Siméon	610	284,17
Total		**18 177**	**2 369,88**

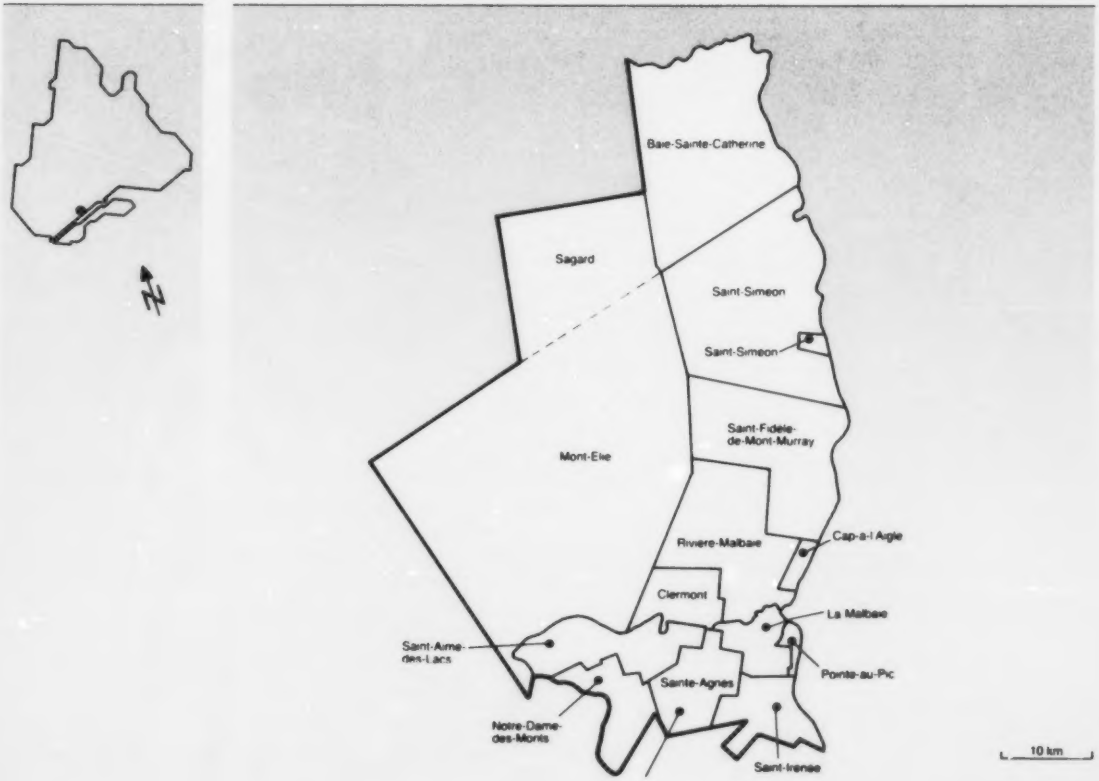

La Côte-de-Beaupré

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Beaupré	2 725	22,53
VLE	Château-Richer	3 802	228,99
TNO	Lac-Jacques-Cartier	10	4 266,84
PAR	L'Ange-Gardien	2 412	52,00
VLE	Sainte-Anne-de-Beaupré	3 162	64,38
SDS	Saint-Ferréol-les-Neiges	1 717	82,28
VLG	Saint-Jean-de-Boischatel	3 662	18,31
PAR	Saint-Joachim	1 489	40,68
SDS	Saint-Tite-des-Caps	1 584	130,01
TNO	Sault-au-Cochon	0	67,99
Total		**20 563**	**4 974,01**

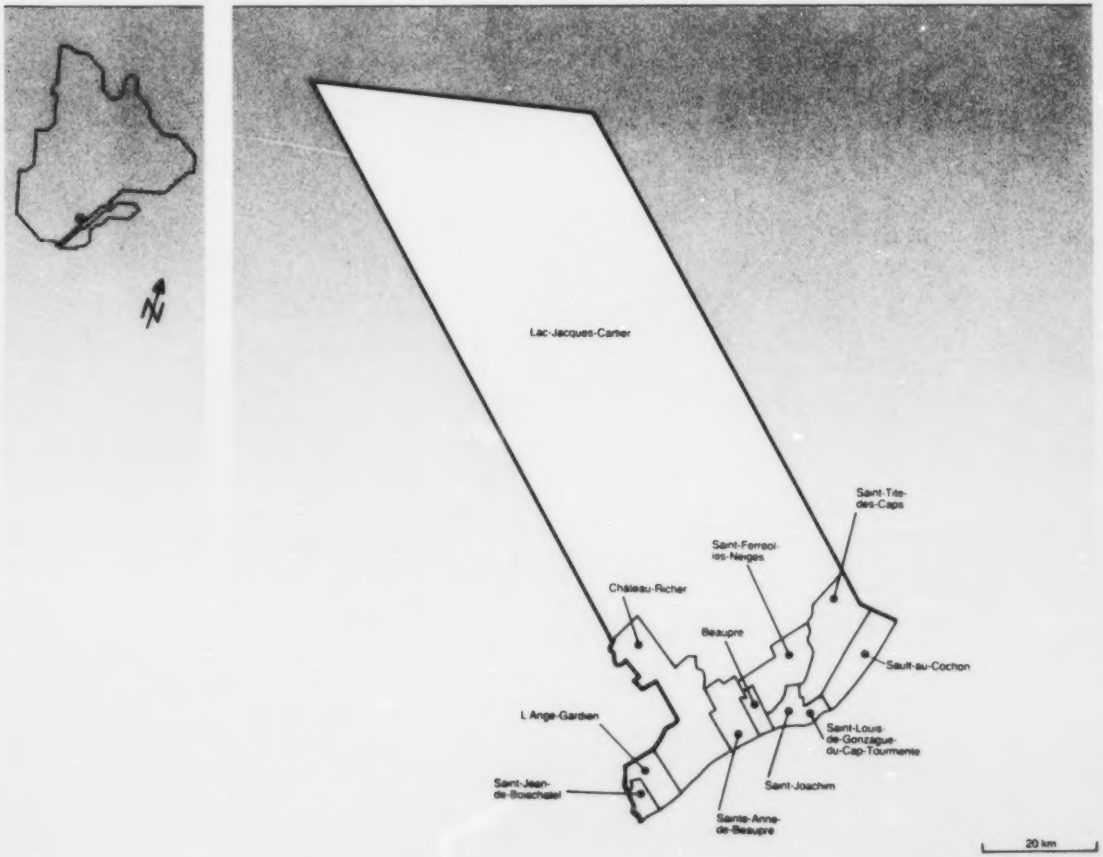

La Jacques-Cartier

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Fossambault-sur-le-Lac	651	10,96
SDS	Lac-Beauport	3 713	62,72
TNO	Lac-Croche	0	1 782,34
VLE	Lac-Delage	290	1,34
VLE	Lac-Saint-Joseph	68	32,81

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Sainte-Brigitte-de-Laval	2 388	111,49
SDS	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	3 586	120,61
SDS	Saint-Gabriel-de-Valcartier	2 717	441,17
SDS	Shannon	3 311	61,79
CTU	Stoneham-et-Tewkesbury	3 743	684,87
Total		**20 467**	**3 310,10**

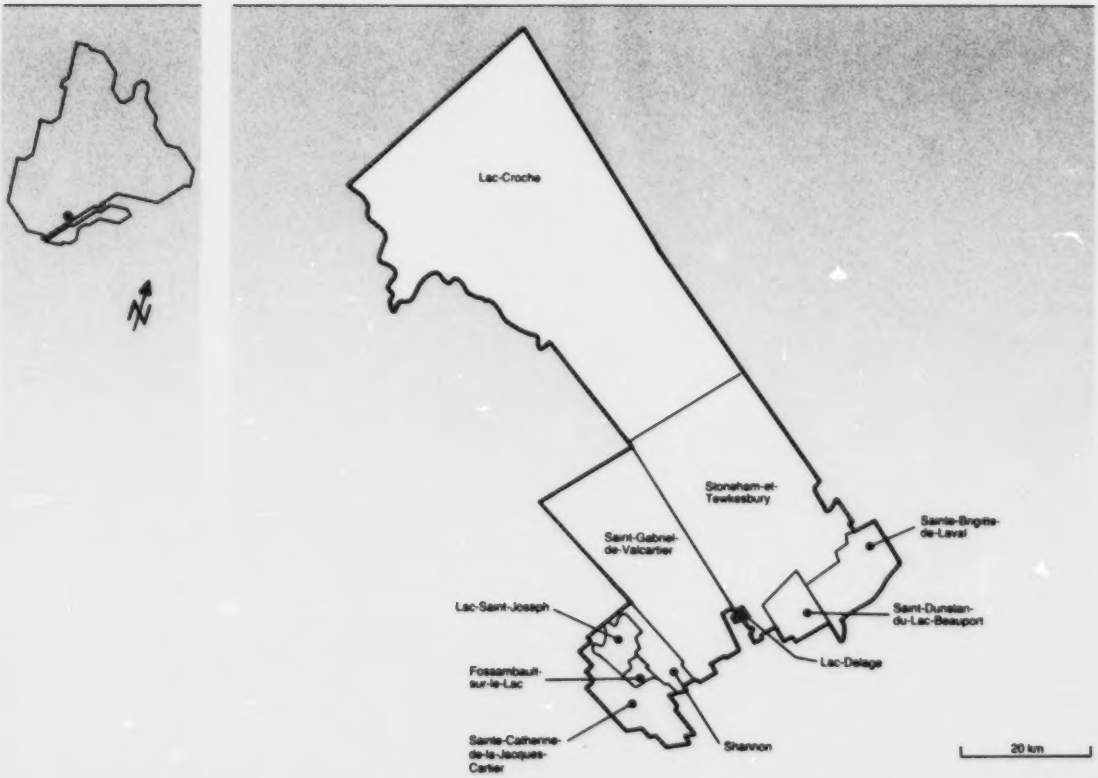

L'Île-d'Orléans

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Sainte-Famille	1 026	46,43
VLG	Sainte-Pétronille	1 068	4,50
PAR	Saint-François	483	30,76
PAR	Saint-Jean	894	43,64
PAR	Saint-Laurent	1 406	35,32
PAR	Saint-Pierre	1 892	31,13
Total		**6 769**	**191,78**

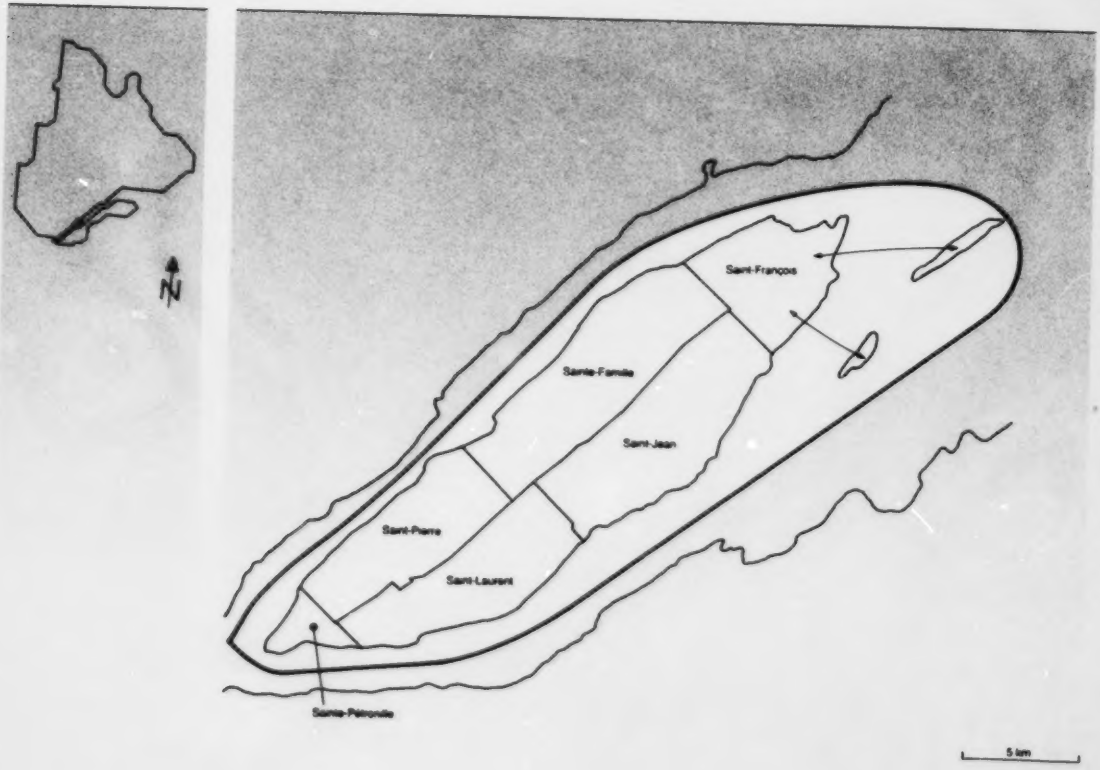

Portneuf

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Cap-Santé	2 438	54,38
SDS	Deschambault	1 237	55,67
VLE	Donnacona	5 435	20,12
SDS	Grondines	669	67,93
TNO	Lac-Blanc	0	663,48
TNO	Lac-Lapeyrère	0	411,84
VLE	Lac-Sergent	188	3,52
TNO	Linton	2	465,09
VLG	Neuville	929	7,17
PAR	Notre-Dame-de-Portneuf	1 782	101,55
PAR	Pointe-aux-Trembles	1 613	64,87
VLG	Pont-Rouge	3 694	12,89
VLE	Portneuf	1 336	8,88
SDS	Rivière-à-Pierre	682	521,31
VLG	Saint-Alban	655	1,83

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Saint-Alban	540	148,72
PAR	Saint-Basile	846	75,52
VLG	Saint-Basile-Sud	1 661	22,17
SDS	Saint-Casimir	1 389	23,33
PAR	Saint-Casimir	473	42,60
PAR	Sainte-Christine	340	145,58
SDS	Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge	1 697	108,13
PAR	Saint-Gilbert	316	36,95
SDS	Saint-Léonard-de-Portneuf	994	138,71
VLG	Saint-Marc-des-Carrières	2 804	16,73
VLE	Saint-Raymond	3 422	5,26
PAR	Saint-Raymond	4 416	679,39
PAR	Saint-Thuribe	404	50,81
SDS	Saint-Ubalde	1 660	141,28
Total		**41 622**	**4 095,71**

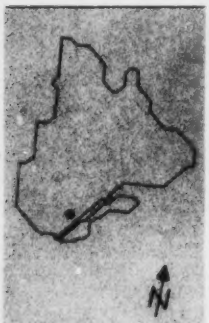

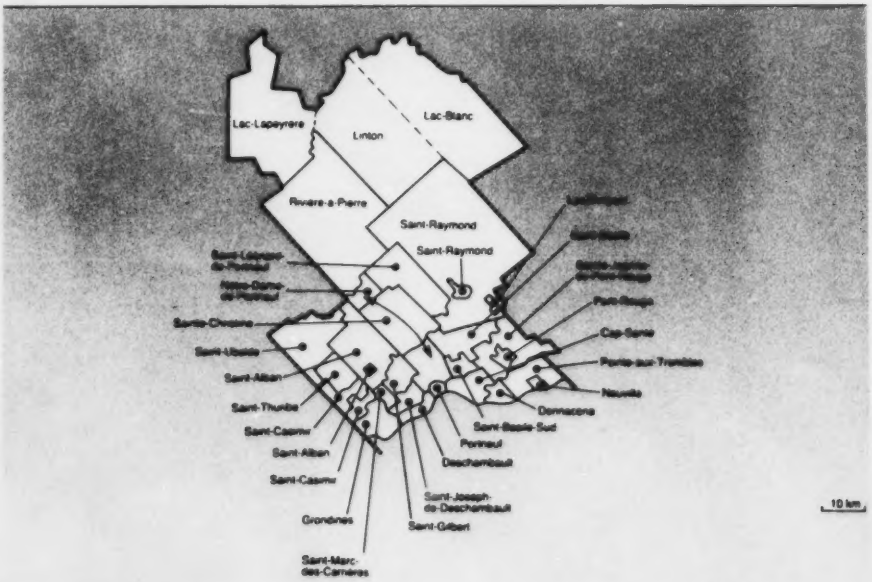

La région Mauricie – Bois-Francs

Située de part et d'autre du Saint-Laurent, la région Mauricie – Bois-Francs couvre une superficie d'un peu plus de 46 750 km², soit environ 3,0 % du territoire québécois. Elle est contiguë à neuf autres régions administratives : Saguenay – Lac-Saint-Jean, Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue. Ses limites actuelles sont celles qui avaient été fixées en 1966, à l'exception de quelques ajouts mineurs.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Mauricie – Bois-Francs **04**

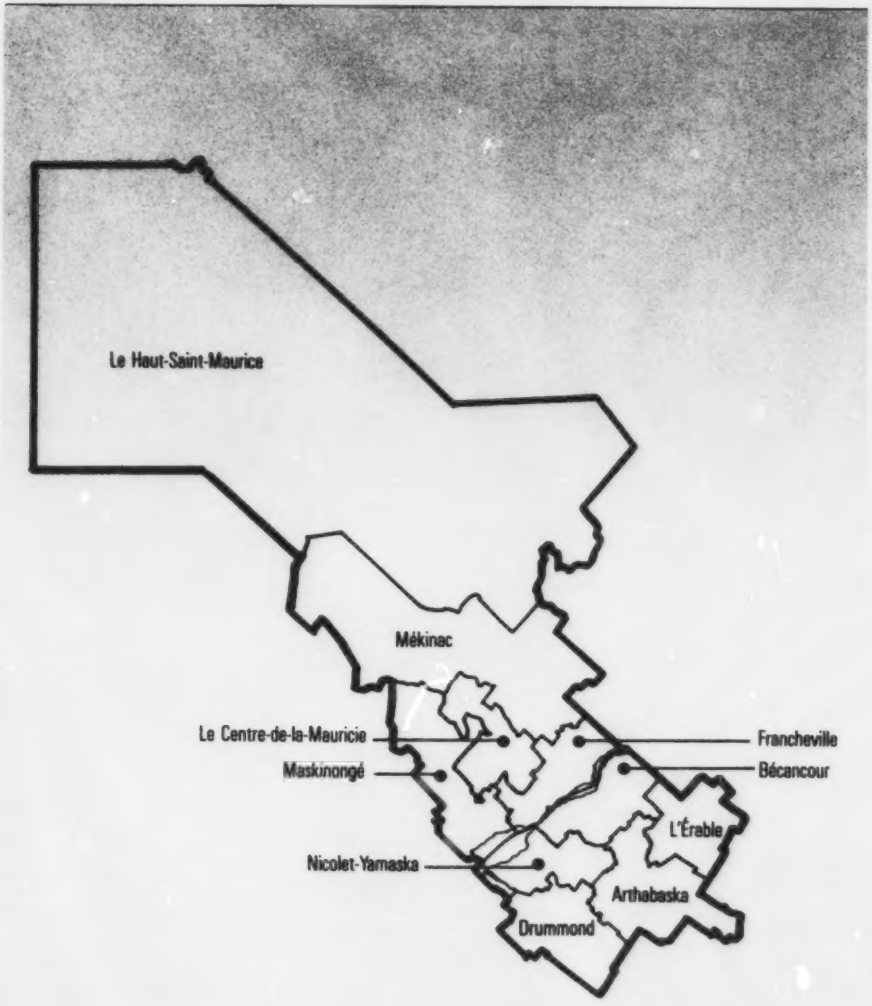

Le cadre biophysique et les ressources

Le territoire de la Mauricie – Bois-Francs forme un vaste rectangle qui s'étend depuis les Appalaches jusqu'à l'Abitibi. Il chevauche trois régions physiographiques : le bouclier canadien, les basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches.

Le bouclier canadien s'étend de Shawinigan, au sud, jusqu'aux limites septentrionales de la région. Il s'agit d'un vaste plateau subhorizontal parsemé de nombreux lacs où plusieurs rivières ont tracé leur cours : la Saint-Maurice et ses affluents, de même que la Maskinongé, la rivière du Loup, la Batiscan et la Sainte-Anne. Le relief d'ensemble est faible et quelques sommets seulement atteignent 600 mètres. Le climat peu clément et des sols relativement pauvres expliquent à la fois la présence d'un couvert forestier dense où dominent l'épinette et le sapin et une agriculture marginale. Par ailleurs, le bassin de la Saint-Maurice et de ses affluents est à la base du développement industriel de la région.

La plaine du Saint-Laurent correspond au territoire anciennement occupé par la mer Champlain. À part quelques

îlots morainiques, elle est formée de sédiments argileux ou sableux sur lesquels se sont développés certains des meilleurs sols agricoles de la Mauricie – Bois-Francs et qui en ont fait une des bonnes régions agricoles du Québec.

La bonne qualité des sols et un climat favorable à l'agriculture ont amené le déboisement plus complet de ce secteur, les boisés qui ont survécu appartiennent à la forêt mixte, où le peuplement dominant est l'érablière.

Immédiatement au sud de Drummondville et de Victoriaville apparaissent les premiers plissements appalachiens, plus ou moins masqués par les dépôts de la mer Champlain. Le relief est peu accidenté et les dénivellations sont faibles. Plusieurs rivières traversent cette zone. Mentionnons la Yamaska, la Saint-François, la Nicolet, la Bécancour et la Gentilly.

Malgré un climat favorable, l'agriculture y est moins développée que dans la plaine du Saint-Laurent à cause des nombreux dépôts morainiques qui rendent moins propice la formation de bons sols agricoles. Par contre, l'érablière laurentienne y trouve des conditions privilégiées, même si le couvert forestier n'atteint pas la densité de la forêt coniférienne du nord de la région.

L'environnement socio-économique

En juin 1986, la région comptait 446 728 habitants. Ce chiffre la classe au troisième rang au Québec, après les régions de Montréal et Québec. La population est regroupée dans 178 municipalités, 5 réserves indiennes et des territoires non organisés. Le territoire municipalisé, où vit 99 % de la population, représente 29 % de la superficie de la région.

Les territoires non organisés sont tous situés à l'intérieur du bouclier. À cause des contraintes qu'ils présentent pour le peuplement, la population est surtout concentrée pour l'essentiel dans la plaine du Saint-Laurent et la partie appalachienne de la région. Soixante-dix pour cent des gens vivent dans les zones urbanisées et 77 % d'entre eux, dans les agglomérations de Trois-Rivières (métropole et capitale régionale), Drummondville, Shawinigan et Victoriaville.

Par ailleurs, tout le territoire, à l'exception des réserves indiennes de Coucoucache, Obedjiwan, Odanak, Weymontachie et Wôlinak, est subdivisé en dix municipalités régionales de comté : Arthabaska, Bécancour, Drummond, Francheville, Centre-de-la-Mauricie, Le Haut-Saint-Maurice, L'Érable, Maskinongé, Mékinac et Nicolet-Yamaska. Certaines sont surtout urbanisées et industrielles : Centre-de-la-Mauricie (Shawinigan) et Francheville (Trois-Rivières). D'autres sont à la fois industrielles et agricoles : Drummond (Drummondville), Arthabaska (Victoriaville) et Bécancour (Bécancour). Les MRC L'Érable et Nicolet-Yamaska sont fortement agricoles, alors que celles de Maskinongé et de Mékinac pourraient être qualifiées d'agro-forestières. Le Haut-Saint-Maurice a une population surtout urbaine (La Tuque), mais son économie s'appuie sur l'exploitation forestière.

L'économie

L'économie de la Mauricie – Bois-Francs repose sur l'exploitation des ressources forêt, agriculture et hydroélectricité et sur un secteur industriel relativement diversifié.

La forêt est exploitée surtout dans la sous-région de la Mauricie. Cette activité a entraîné la création de nombreuses usines de pâtes et papiers, à La Tuque, de même que dans les agglomérations de Shawinigan – Grand-Mère et Trois-Rivières – Cap-de-la-Madeleine. L'hydroélectricité tirée du bassin de la Saint-Maurice est pour sa part à l'origine de l'industrie chimique et métallurgique à Shawinigan.

L'agriculture est également très développée, particulièrement dans la sous-région des Bois-Francs. Elle est dominée par l'élevage laitier et par les grandes cultures associées à cet élevage. Depuis quelques années, les productions horticoles sont aussi en croissance.

Le secteur industriel est aussi très important et le développement des principales agglomérations de la région s'est fait autour de lui. Outre la grande industrie que l'on retrouve dans la vallée de la Saint-Maurice et à Bécancour, les industries du meuble, des textiles et du vêtement ont contribué à l'expansion des villes de Drummondville et Victoriaville. Depuis quelques années, les petites et moyennes entreprises industrielles se multiplient dans la région et modifient peu à peu ce canevas traditionnel, tant en matière de répartition des entreprises que sur le plan de leur diversification.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Les agglomérations principales, particulièrement Trois-Rivières, sont relativement bien dotées d'institutions de santé et d'éducation. On retrouve un cégep dans les villes de Drummondville, Shawinigan et Victoriaville et deux à Trois-Rivières, qui est aussi le siège d'une constituante de l'Université du Québec. Le réseau des établissements de santé et de services sociaux est bien établi et les villes principales possèdent au moins un centre hospitalier. Ainsi, plusieurs hôpitaux sont installés dans la métropole régionale Trois-Rivières, mais aussi à Cap-de-la-Madeleine, La Tuque, Arthabaska, Drummondville, etc. En tout, on trouve dans la région 16 centres hospitaliers, 38 centres d'accueil, 6 centres locaux de services communautaires et un centre de services sociaux.

Les infrastructures de transport

La région de la Mauricie – Bois-Francs, par sa situation au centre du Québec, bénéficie d'un réseau routier et autoroutier bien développé, tant dans l'axe est-ouest (autoroutes 20 et 40) que nord-sud (autoroute 55), sans compter un tronçon de l'autoroute 30 entre Bécancour et Nicolet. Sauf dans la partie nordique de la sous-région Mauricie, le réseau régional est dense et les communications sont faciles. Le Canadien Pacifique et le Canadien National desservent toute la région. Via Rail offre le service voyageur à Trois-Rivières et à Drummondville et plusieurs compagnies d'autocars effectuent des liaisons régulières entre les villes de la région, de même qu'entre celles-ci et les villes de Montréal et Québec.

Deux ports sur le Saint-Laurent, à Trois-Rivières et à Bécancour, ont des activités de transport national et international. C'est de là que partent les produits de la région, en particulier le papier et l'aluminium.

La région a aussi quelques petits aéroports à vocation régionale (Trois-Rivières, Drummondville, La Tuque), mais aucun service régulier n'est disponible pour le transport des voyageurs.

Conclusion

La Mauricie – Bois-Francs se présente un peu comme un microcosme du Québec méridional. On y retrouve des paysages du bouclier canadien, de la plaine du Saint-Laurent et des Appalaches. Le nord de la région a des caractéristiques des régions de ressources, alors que le sud est une importante zone industrielle, où voisinent grandes, moyennes et petites industries. L'agriculture, basée sur l'élevage laitier, est représentatif de l'agriculture québécoise.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Mauricie – Bois-Francs **04**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Arthabaska	58 231	1 902,54
Bécancour	19 212	1 135,09
Drummond	75 185	1 625,63
Francheville	130 460	1 232,55
Le Centre-de-la-Mauricie	67 089	1 282,29
L'Érable	25 389	1 291,07
Le Haut-Saint-Maurice	14 812	29 696,83
Maskinongé	23 659	1 979,87
Mékinac	13 899	5 606,70
Nicolet-Yamaska	23 981	1 002,80
Sous-total	451 917	46 755,37
Réserves indiennes	1 896	48,88

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Couccouache	0	0,05
RÉI	Obedjiwan	1 007	9,27
RÉI	Odanak	262	6,07
RÉI	Weymontachie	570	32,79
RÉI	Wôlinak	57	0,70
TOTAL		**1 896**	**48,88**

TOTAL	**453 813**	**46 804,25**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Arthabaska

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Arthabaska	7 244	8,92
CTN	Chester-Est	303	82,87
SDS	Chester-Nord	245	56,09
SDS	Chesterville	741	114,89
VLG	Daveluyville	1 183	2,25
CTN	Ham-Nord	938	101,60
VLG	Kingsey Falls	1 083	3,52
SDS	Kingsey Falls	524	66,62
CTN	Maddington	400	23,38
VLG	Norbertville	271	2,84
SDS	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham	324	32,34
PAR	Saint-Albert-de-Warwick	1 240	70,36
PAR	Saint-Christophe-d'Arthabaska	1 894	74,87
PAR	Sainte-Anne-du-Sault	1 311	56,09
VLG	Sainte-Clothilde-de-Horton	400	1,25
PAR	Sainte-Clothilde-de-Horton	785	82,68
PAR	Sainte-Élisabeth-de-Warwick	394	50,51
PAR	Sainte-Séraphine	406	75,73
PAR	Sainte-Victoire-d'Arthabaska	6 038	54,59
SDS	Saint-Jacques-de-Horton	233	34,51
PAR	Saint-Louis-de-Blandford	728	106,70
PAR	Saint-Norbert-d'Arthabaska	550	57,57
PAR	Saint-Rémi-de-Tingwick	435	72,18
PAR	Saint-Rosaire	747	109,84
PAR	Saint-Samuel	699	42,89
PAR	Saints-Martyrs-Canadiens	192	109,37
SDS	Saint-Valère	1 220	108,13
PAR	Tingwick	1 307	168,93
VLE	Victoriaville	21 587	17,01
VLE	Warwick	2 807	3,41
CTN	Warwick	2 002	110,60
Total		**58 231**	**1 902,54**

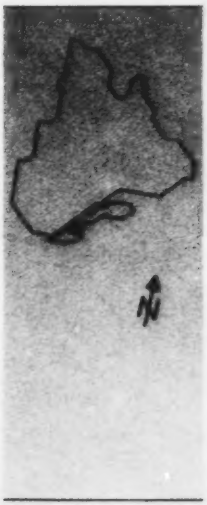

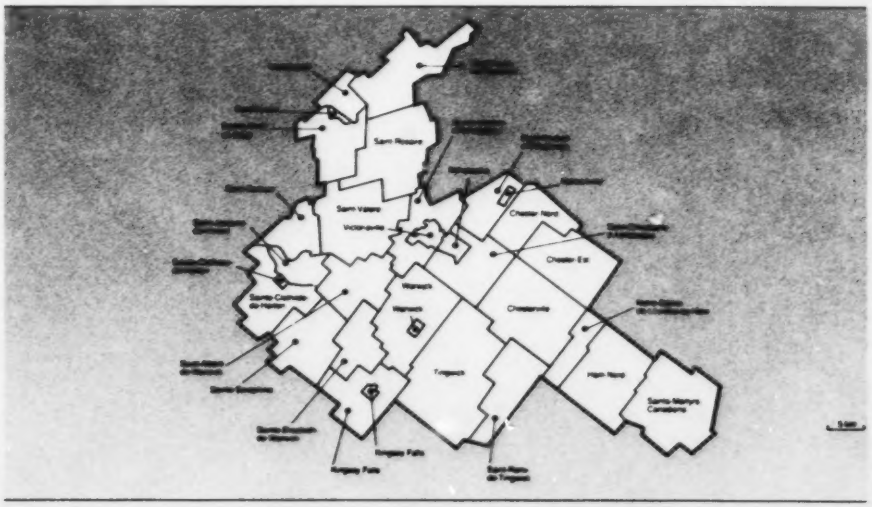

Bécancour

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Bécancour	10 472	434,28
VLG	Deschaillons	304	29,83
VLG	Deschaillons-sur-Saint-Laurent	868	6,42
VLG	Fortierville	433	1,24
SDS	Lemieux	352	74,79
VLG	Manseau	607	2,35
PAR	Parisville	623	36,85
PAR	Sainte-Cécile-de-Lévrard	467	33,35
SDS	Sainte-Françoise	531	89,12
SDS	Sainte-Marie-de-Blandford	515	68,29
PAR	Sainte-Philomène-de-Fortierville	319	44,29
PAR	Sainte-Sophie-de-Lévrard	832	86,03
PAR	Saint-Joseph-de-Blandford	543	100,23
SDS	Saint-Pierre-les-Becquets	1 421	43,00
SDS	Saint-Sylvère	925	85,02
Total		**19 212**	**1 135,09**

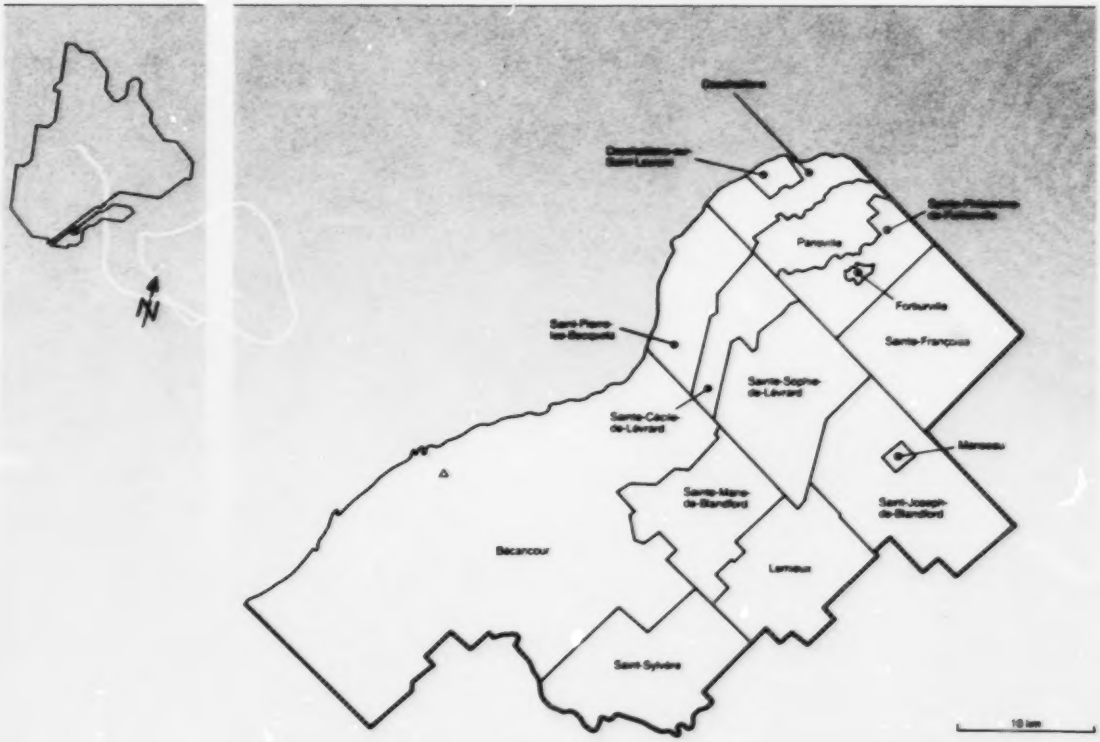

Drummond

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Drummondville	36 020	31,15
SDS	Durham-Sud	1 005	92,02
SDS	Grantham-Ouest	5 432	39,07
CTN	Kingsey	1 425	125,38
SDS	L'Avenir	1 090	96,47
SDS	Lefebvre	648	65,75
VLG	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 166	4,22
PAR	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	956	86,42
PAR	Saint-Bonaventure	1 111	78,83
SDS	Saint-Charles-de-Drummond	3 868	16,27
SDS	Saint-Cyrille-de-Wendover	3 561	112,24
PAR	Sainte-Brigitte-des-Saults	771	69,23
PAR	Saint-Edmond-de-Grantham	516	48,79

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Saint-Eugène	955	76,37
VLG	Saint-Germain-de-Grantham	1 434	2,64
PAR	Saint-Germain-de-Grantham	1 542	83,65
VLG	Saint-Guillaume	792	2,69
PAR	Saint-Guillaume	954	84,14
PAR	Saint-Joachim-de-Courval	550	60,32
PAR	Saint-Lucien	974	94,78
PAR	Saint-Majorique-de-Grantham	865	57,26
SDS	Saint-Nicéphore	6 537	96,60
DSD	Saint-Pie-de-Guire	548	52,34
DS	Ulverton	309	51,28
SDS	Wickham	2 156	97,72
Total		**75 185**	**1 625,63**

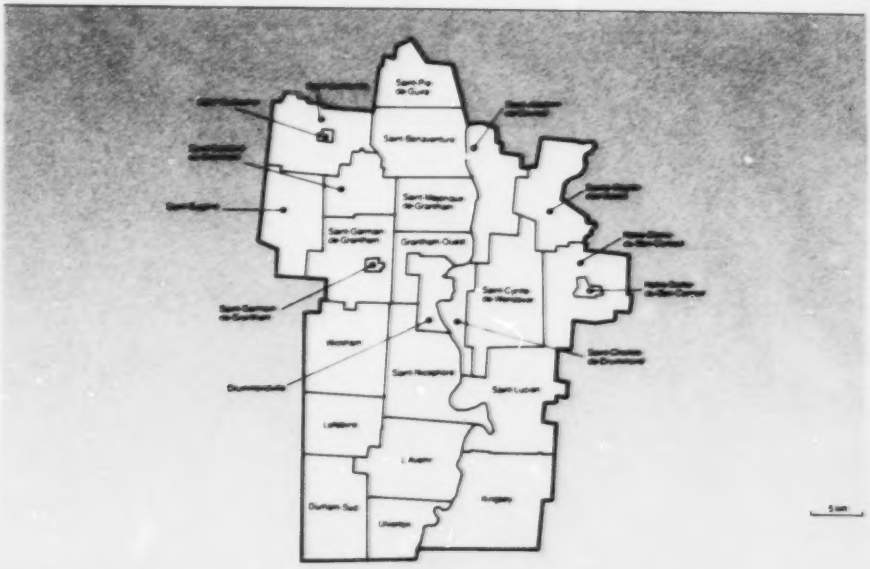

Francheville

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Batiscan	876	44,02
VLE	Cap-de-la-Madeleine	32 800	17,30
SDS	Champlain	1 527	58,59
SDS	Pointe-du-Lac	5 527	62,29
SDS	Sainte-Anne-de-la-Pérade	2 321	215,88
PAR	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	1 088	97,09
SDS	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	5 109	40,84
PAR	Saint-Étienne-des-Grès	3 303	103,52
PAR	Saint-Louis-de-France	5 579	61,53
PAR	Saint-Luc	623	52,73
PAR	Saint-Maurice	2 157	90,33
PAR	Saint-Narcisse	1 935	103,49
PAR	Saint-Prosper	628	92,03
SDS	Saint-Stanislas	1 327	86,37
VLE	Trois-Rivières	50 122	77,85
VLE	Trois-Rivières-Ouest	15 538	28,69
Total		**130 460**	**1 232,55**

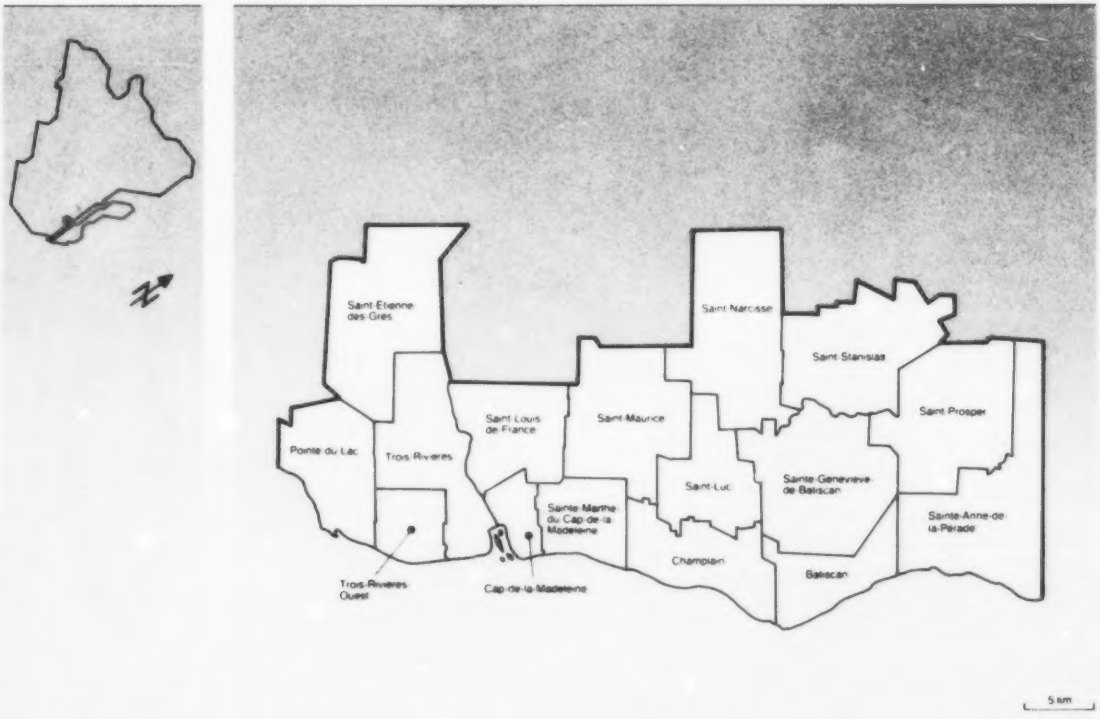

Centre-de-la-Mauricie

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Baie-de-Shawinigan	448	0,80
SDS	Charette	966	42,55
VLE	Grand-Mère	14 582	63,24
SDS	Lac-à-la-Tortue	2 644	52,16
TNO	Lac-des-Cinq	5	317,56
TNO	Lac-Wapizagonke	4	130,32
PAR	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	4 054	126,59
VLG	Saint-Boniface-de-Shawinigan	3 294	112,12
PAR	Saint-Élie	1 233	118,75
VLG	Saint-Georges	3 653	16,91
PAR	Saint-Gérard-des-Laurentides	1 816	37,41
SDS	Saint-Jean-des-Piles	564	84,17
PAR	Saint-Mathieu	944	102,09
VLE	Shawinigan	21 470	26,24
VLE	Shawinigan-Sud	11 412	51,38
Total		**67 089**	**1 282,29**

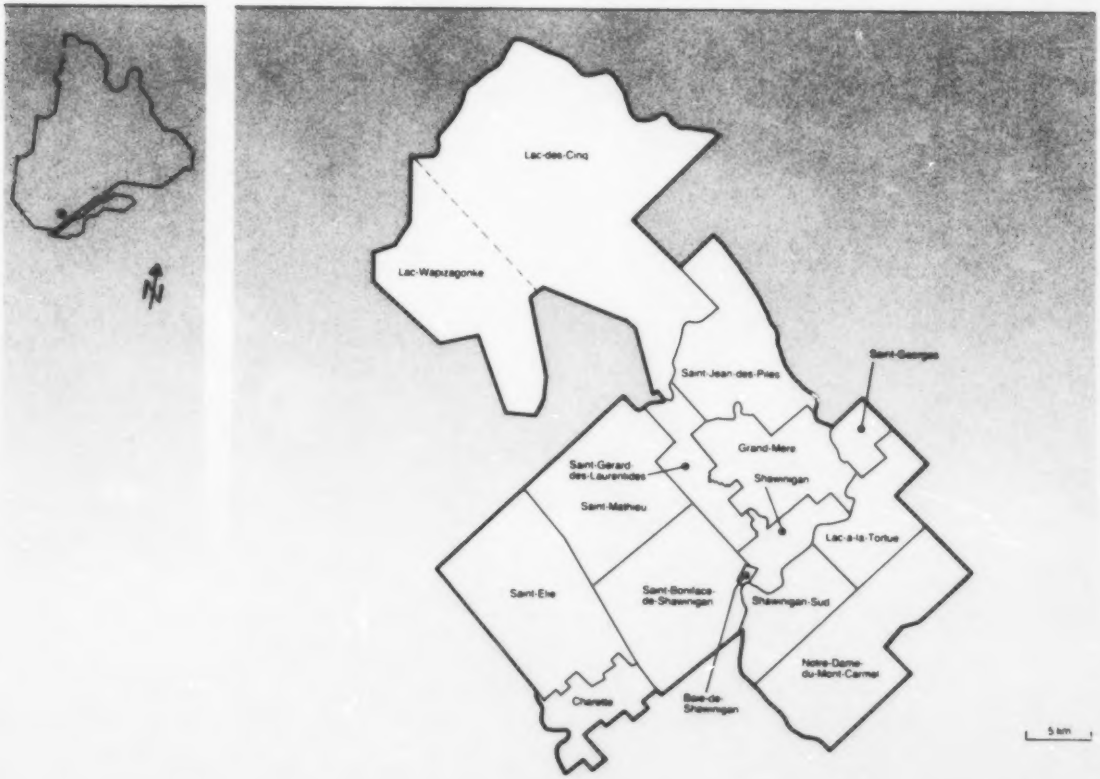

L'Érable

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Bernierville	2 032	2,02
CTN	Halifax-Nord	405	53,30
CTN	Halifax-Sud	783	79,94
VLG	Inverness	298	3,47
CTN	Inverness	642	172,88
VLG	Laurierville	954	3,76
SDS	Lyster	1 872	172,05
PAR	Notre-Dame-de-Lourdes	744	83,39
VLE	Plessisville	7 042	4,44
PAR	Plessisville	2 723	136,29
VLE	Princeville	3 905	3,41
PAR	Princeville	1 706	195,21
SDS	Sainte-Julie	726	106,86
SDS	Sainte-Sophie	294	37,81
PAR	Saint-Pierre-Baptiste	510	80,72
SDS	Vianney	209	55,11
SDS	Villeroy	544	100,41
Total		**25 389**	**1 291,07**

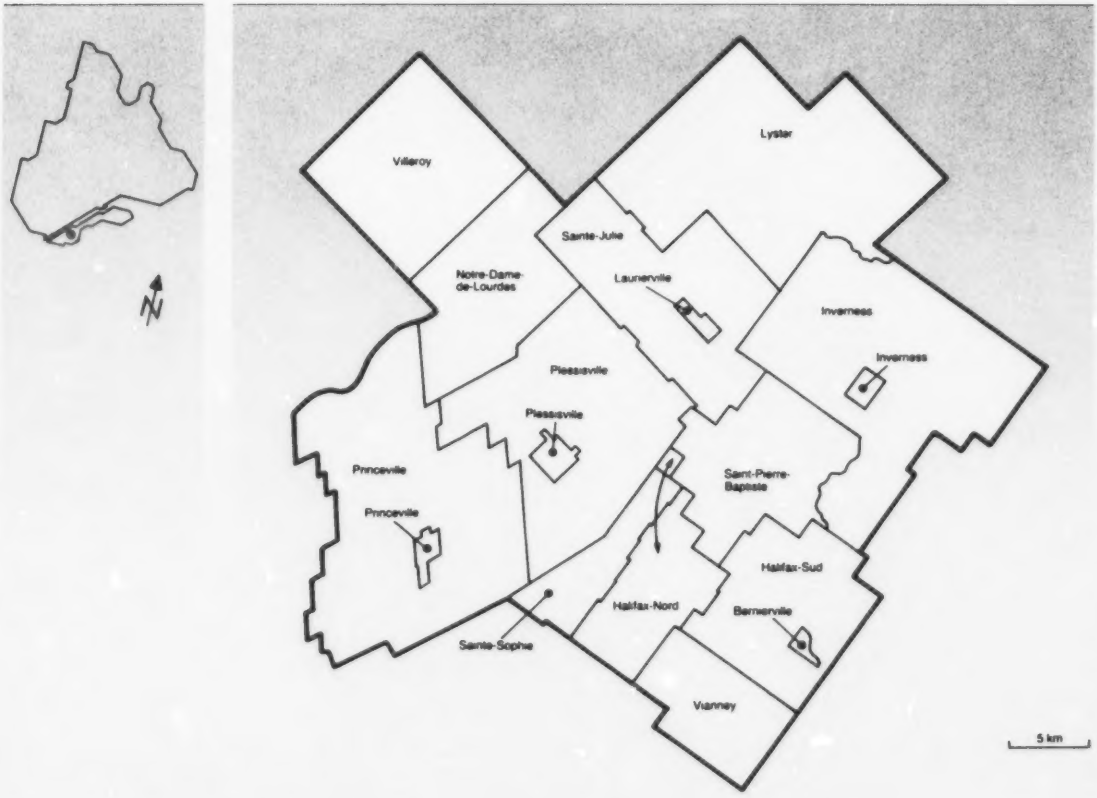

Le Haut-Saint-Maurice

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Haute-Mauricie	2 311	620,53
TNO	Kiskissink	9	1 985,34
SDS	La Bostonnais	434	295,60
TNO	Lac-Berlinguet	0	1 002,00
TNO	Lac-des-Moires	0	109,36
SDS	Lac-Édouard	159	979,75
TNO	Lac-Pellerin	0	60,56

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Lac-Tourlay	0	37,28
CTN	Langelier	504	442,78
VLE	La Tuque	10 723	18,54
TNO	Obedjiwan	75	9 019,42
VLG	Parent	427	41,43
TNO	Petit-Lac-Wayagamac	0	679,70
TNO	Rivière-Windigo	170	14 404,54
Total		**14 812**	**29 696,83**

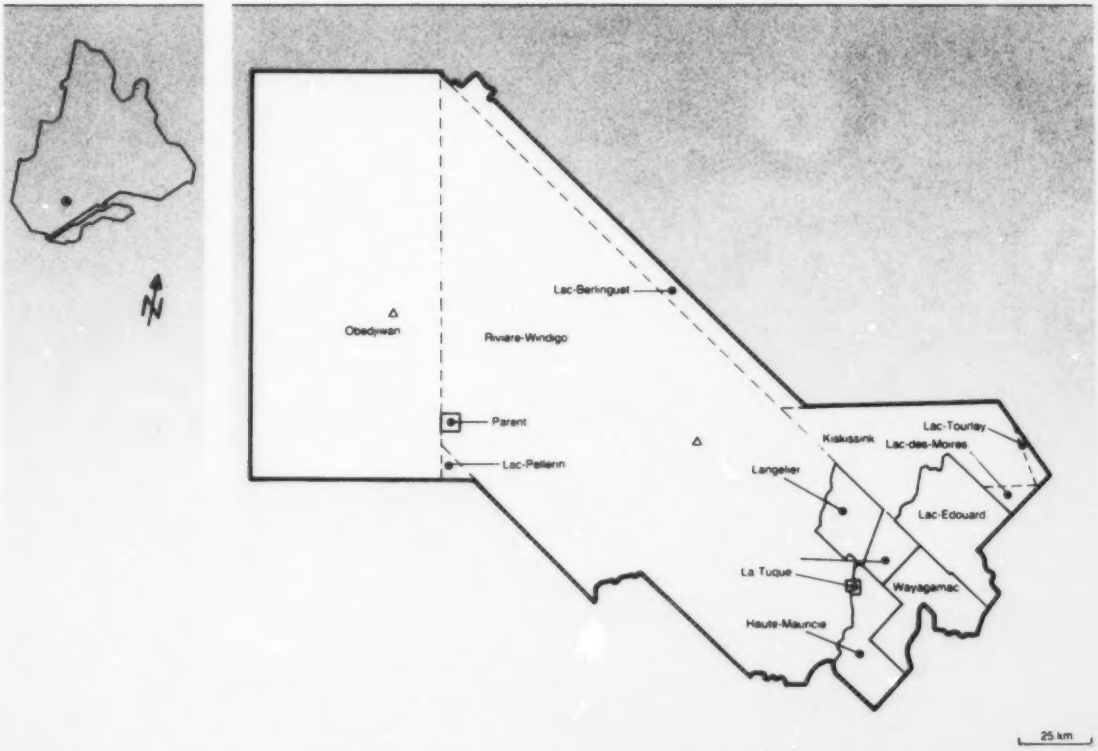

Maskinongé

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Lac-au-Sorcier	4	236,27
TNO	Lac-Marcotte	0	513,26
VLE	Louiseville	8 062	62,56
VLG	Maskinongé	1 014	1,96
PAR	Saint-Alexis-des-Monts	2 604	500,32
PAR	Saint-Barnabé	1 261	58,81
SDS	Sainte-Angèle-de-Prémont	579	21,85
SDS	Saint-Édouard-de-Maskinongé	700	55,06
PAR	Sainte-Ursule	1 332	65,37
PAR	Saint-Joseph-de-Maskinongé	1 240	74,02
PAR	Saint-Justin	1 209	82,46
PAR	Saint-Léon-le-Grand	961	73,40
SDS	Saint-Paulin	1 628	96,40
PAR	Saint-Sévère	367	31,83
SDS	Yamachiche	2 740	106,30
Total		**23 659**	**1 979,87**

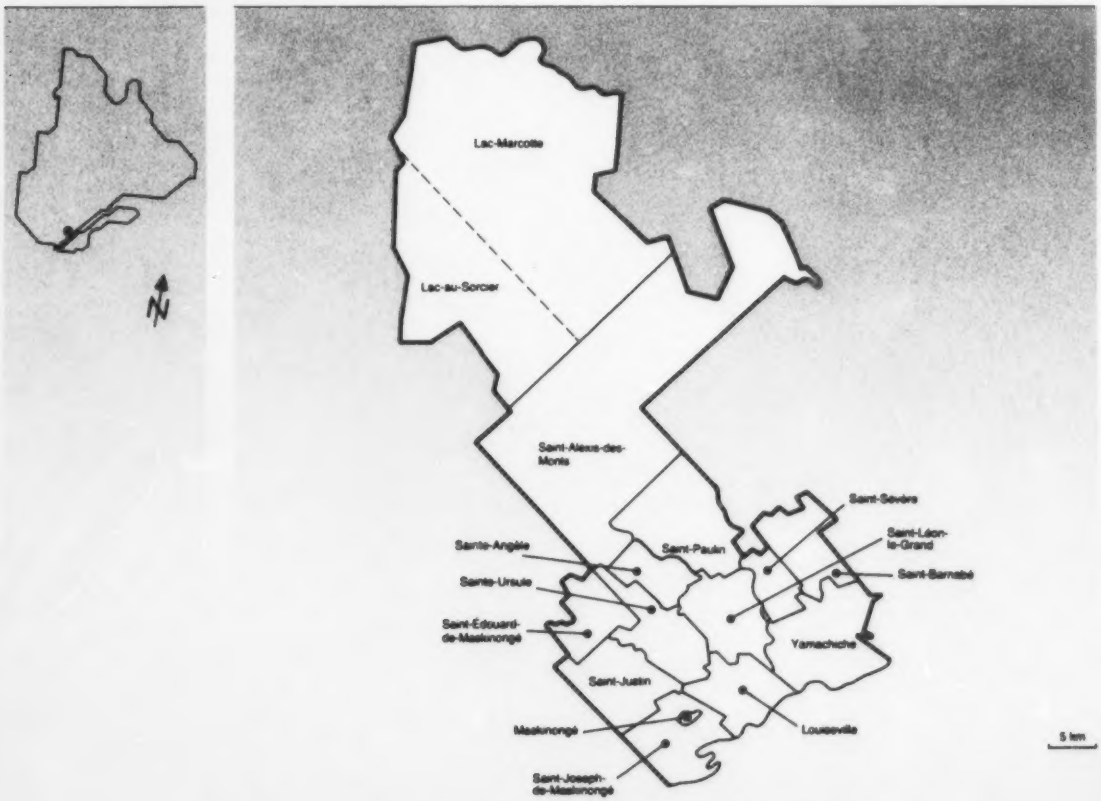

Mékinac

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Boucher	496	589,09
VLG	Grandes-Piles	415	115,38
PAR	Hérouxville	1 138	54,51
PAR	Lac-aux-Sables	1 411	268,45
TNO	Lac-Boulé	0	22,99
TNO	Lac-Masketsi	0	360,00
TNO	Lac-Normand	0	2 164,70
SDS	Notre-Dame-de-Montauban	948	163,53
TNO	Rivière-de-la-Savane	0	1 207,69
PAR	Saint-Adelphe	1 098	135,35
SDS	Sainte-Thècle	2 887	216,64
PAR	Saint-Roch-de-Mékinac	219	155,39
PAR	Saint-Séverin	1 028	61,97
VLE	Saint-Tite	2 831	2,77
PAR	Saint-Tite	1 428	88,24
Total		**13 899**	**5 606,70**

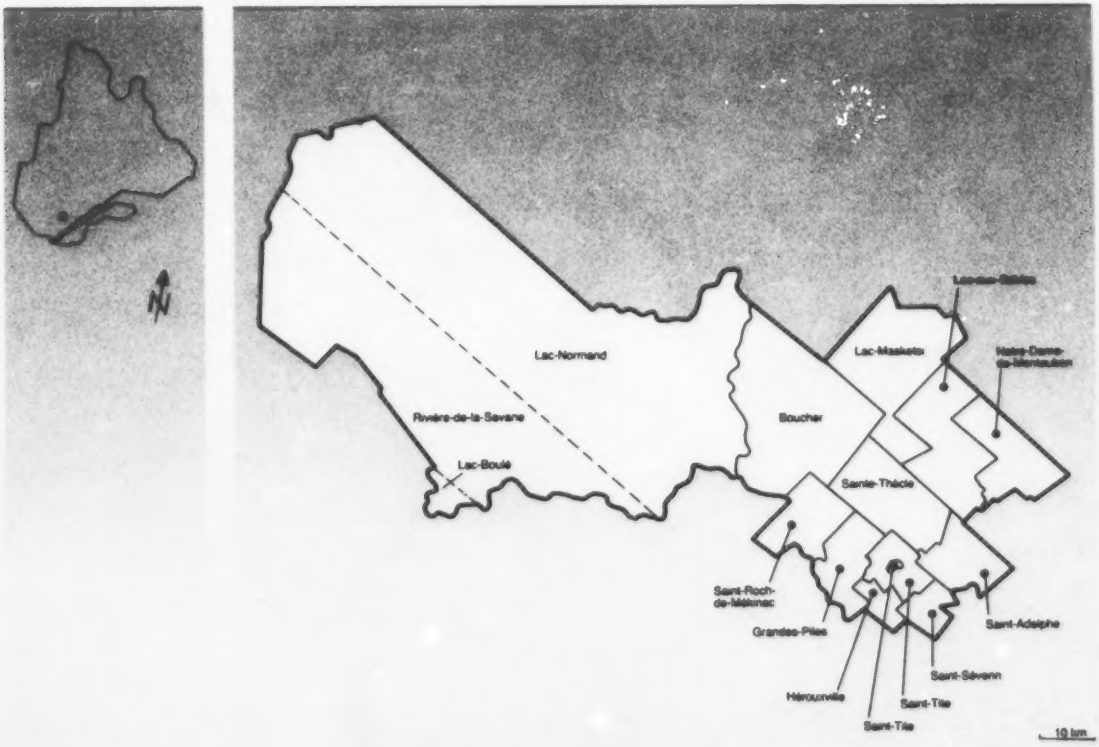

Nicolet-Yamaska

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Annaville	742	1,47
VLG	Aston-Jonction	237	1,26
SDS	Baie-du-Febvre	1 359	96,04
SDS	Grand-Saint-Esprit	560	28,41
SDS	La Visitation-de-Yamaska	399	41,86
VLE	Nicolet	5 065	5,25
SDS	Nicolet-Sud	393	41,75
PAR	Notre-Dame-de-Pierreville	806	23,30
VLG	Pierreville	1 146	0,95
SDS	Saint-Célestin	744	78,86
SDS	Sainte-Eulalie	835	90,79
PAR	Saint-Elphège	329	40,32
VLG	Sainte-Monique	215	0,88
PAR	Sainte-Monique	518	57,91
PAR	Sainte-Perpétue	1 030	71,14
VLG	Saint-François-du-Lac	914	1,29
PAR	Saint-François-du-Lac	996	62,10
PAR	Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	2 443	47,50
SDS	Saint-Léonard	1 186	80,44
VLG	Saint-Léonard-d'Aston	1 027	1,39
PAR	Saint-Raphaël-Partie-Sud	245	25,17
PAR	Saint-Thomas-de-Pierreville	708	55,29
VLG	Saint-Wenceslas	402	0,56
SDS	Saint-Wenceslas	859	77,86
PAR	Saint-Zéphirin-de-Courval	823	71,01
Total		**23 981**	**1 002,80**

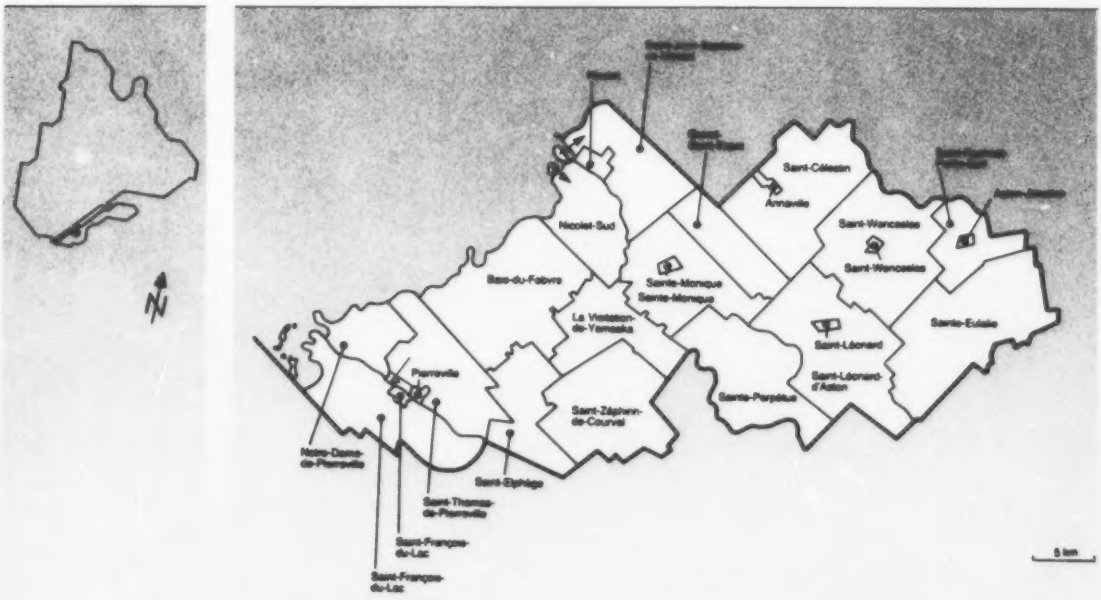

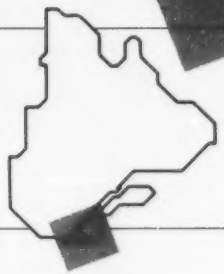

La région de l'Estrie

Adossée à la frontière des États-Unis, l'Estrie est, avec la Montérégie, la plus méridionale des régions du Québec. Avec ses 10 113 kilomètres carrés, elle est aussi la moins étendue, après les régions de Montréal et Laval. Elle est limitée, à l'ouest, par la Montérégie, au nord, par la Mauricie – Bois-Francs et à l'est, par la région Chaudière-Appalaches. Colonisée par les Loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, elle était connue jusqu'à récemment sous le nom de Cantons-de-l'Est.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Estrie **05**

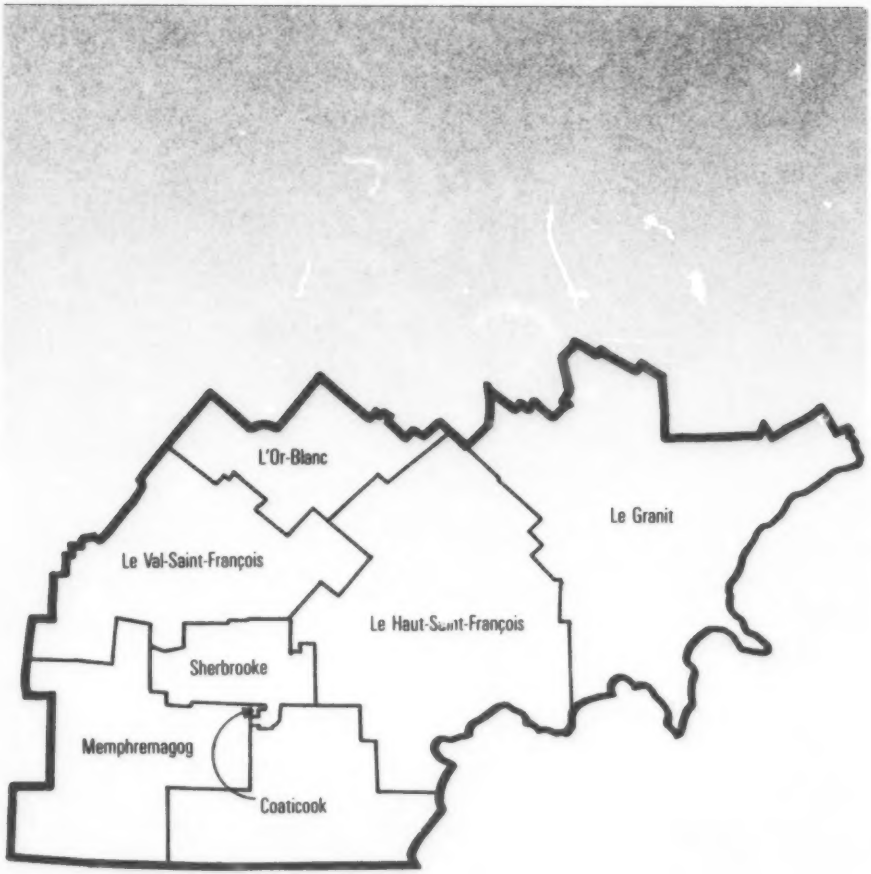

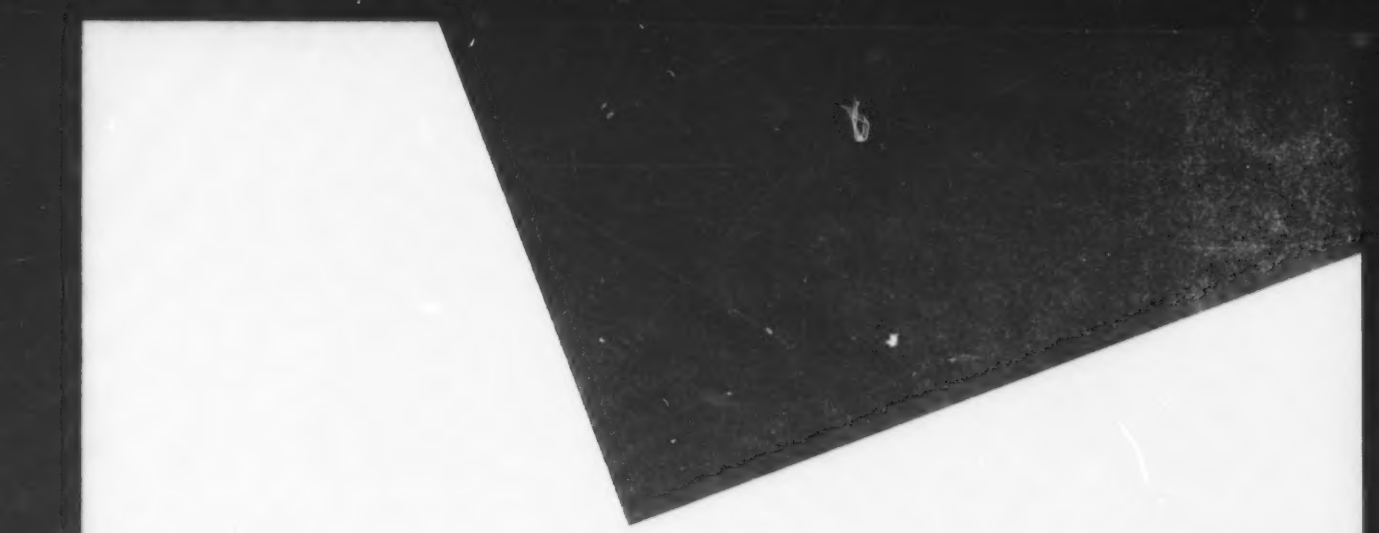

Le cadre biophysique et les ressources

L'Estrie appartient tout entière à la province géologique des Appalaches. À l'échelle régionale, il faut parler de deux secteurs : le plateau appalachien lui-même et son piémont, qui fait le lien avec la plaine du Saint-Laurent. Le secteur le plus au sud, le plateau, s'étend à des altitudes relativement modestes d'à peine 900 mètres, où sont mis en évidence les reliefs plus généreux des monts Gosford et Mégantic. Le piémont, second secteur géologique, se présente comme une lisière étroite de quelques kilomètres à la bordure du plateau. Sous les couches sédimentaires de l'ancienne mer Champlain, les faibles ondulations laissent deviner les premiers plis appalachiens correspondant au piémont. Le sous-sol renferme des ressources, dont la plus connue est l'amiante, de même que des gisements de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent.

Les sols fertiles du piémont se sont développés sur les sédiments Champlain et correspondent aux meilleures zones agricoles. Les sols à faible potentiel, souvent d'origine morainique ou alluviale, sont répandus surtout sur le plateau appalachien, où l'économie rurale est davantage axée sur

l'activité agro-forestière. En effet, là où ils ne sont pas cultivés, les sols supportent un couvert forestier composé surtout de peuplements mixtes, dont le plus répandu, l'érablière, est caractéristique de la forêt Grands-Lacs – Saint-Laurent.

Quelques rivières, dont certaines ont été aménagées pour produire de l'électricité, traversent la région et la partagent en cinq bassins. Ces rivières sont la Saint-François, qui draine 70 % de la région, la Magog et la Coaticook. En somme, les reliefs peu accentués et les vallées nombreuses ont aidé plutôt que nui au peuplement de l'Estrie. Les plus hauts sommets sont exploités pour les sports d'hiver et le tiers des 130 lacs ont un potentiel récréatif.

L'environnement socio-économique

Regroupées dans sept municipalités régionales (Coaticook, Le Granit, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, L'Or-Blanc, Memphrémagog et Sherbrooke), les 125 municipalités de l'Estrie comptaient 257 755 habitants au recensement fédéral de juin 1986. Un peu plus de la moitié de la population est urbaine et Sherbrooke, la métropole régionale, avec près de 75 000 habitants, compte près de 30 % de la population de l'Estrie. Les autres villes importantes sont Coaticook, Lac-Mégantic, Richmond, Magog, Fleurimont et Rock Forest. Les secteurs les plus ruraux correspondent aux municipalités régionales de comté Le Granit, Le Haut-Saint-François et Coaticook, alors que le secteur le plus urbanisé correspond à la MRC de Sherbrooke.

L'économie

Le territoire agricole de l'Estrie rétrécit régulièrement depuis 1961. Aujourd'hui, 9 % du territoire est cultivé et 200 producteurs pratiquent l'élevage laitier, qui est à la base de l'économie agricole de l'Estrie. Une grande partie des terres est en céréales ou en pâturages pour les besoins de cet élevage, mais la région est importatrice nette à ce chapitre.

La forêt, surtout privée, recouvre 70 % du territoire. Elle est composée à peu près également de conifères et de feuillus. On y pratique l'acériculture et la coupe du bois. La production de matière ligneuse est toutefois insuffisante pour approvisionner les usines de transformation de la région. Celles-ci sont fortement dépendantes des autres régions du Québec et des États de la Nouvelle-Angleterre pour leurs approvisionnements.

Le sous-sol de la région, pour sa part, fournit de l'amiante, la principale production minérale de l'Estrie. Depuis quelques années toutefois, l'amiante n'est pas de bonne qualité et les mines de la région en exportent de moins en moins.

Le secteur manufacturier est très important en Estrie : le quart de la main-d'oeuvre y travaille. Dix-huit des vingt groupes d'activité y sont représentés, mais les industries du textile, du vêtement et du cuir occupent une large place. En nombre d'établissements, ce sont surtout les petites et les moyennes entreprises qui dominent, mais les grandes fournissent plus d'emplois. Quelques-unes de ces grandes entreprises sont les seules à procurer des emplois manufacturiers dans certaines localités : par exemple, la Domtar à Windsor ou Cascades à East Angus. La ville de Sherbrooke est la plus industrialisée, à la fois par la diversité des entreprises qu'elle regroupe et par le nombre d'emplois engendré. Il y a aussi d'importantes concentrations d'entreprises manufacturières à Magog, Windsor, East Angus, Bromptonville et Richmond, où le secteur secondaire fournit entre 40 % et 60 % des emplois.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le réseau des établissements de santé et de services sociaux est bien développé en Estrie. Il compte 40 institutions, dont 10 centres hospitaliers. L'Université de Sherbrooke contribue à la qualité de ce réseau par la formation et la recherche qu'elle fait en médecine et en service social.

La région est également bien pourvue en matière d'infrastructures éducationnelles avec 137 institutions primaires et secondaires, 3 cégeps et 2 universités, l'une de langue française à Sherbrooke et l'autre de langue anglaise, Bishop's University, à Lennoxville. Une partie importante des effectifs étudiants universitaires provient de l'extérieur de la région.

Sherbrooke, métropole de la région, est aussi le siège de la direction régionale de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que d'organismes à vocation régionale qui gravitent autour de l'appareil gouvernemental.

Les ministères coordonnent leurs activités en région par l'entremise de la Conférence administrative régionale, alors que l'ACDE, le Conseil régional de la culture, le Conseil régional des loisirs et le Conseil consultatif régional sur l'environnement se font les porte-parole des gens de la région auprès des ministères concernés.

Les infrastructures de transport

L'Estrie est l'une des rares régions du Québec à ne pas avoir de face sur le fleuve. Aussi ne dispose-t-elle pas d'équipements portuaires. Par ailleurs, elle possède un aéroport à vocation régionale à Sherbrooke. L'essentiel de ses communications avec l'extérieur se fait néanmoins par voies terrestres. Son réseau routier intérieur est dense et elle est raccordée au reste du Québec par plusieurs routes et autoroutes, dont l'autoroute 10, qui la relie directement à Montréal et l'autoroute 55, qui rejoint l'autoroute 20 et l'est de la province. L'Estrie a une frontière commune avec l'État du Vermont et avec celui du New Hampshire. Elle est une région de transit vers les États-Unis pour le trafic venant des régions plus au nord via l'autoroute 55 et les routes 143 et 147. Elle est aussi accessible par chemin de fer depuis Montréal, Québec et les États-Unis.

Conclusion

Comme sa voisine, la Mauricie – Bois-Francs, l'Estrie est dotée d'une économie variée et elle est assez représentative du Québec central. Ce qui la distingue, c'est sa proximité de la frontière américaine et son peuplement précoce par les Loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, qui ont profondément influencé son caractère. Les francophones sont maintenant largement majoritaires dans l'Estrie, mais les anglophones y forment un groupe homogène qui n'est pas sans laisser sa marque dans la vie socio-économique régionale.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Estrie **05**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Coaticook	15 276	1 164,10
Le Granit	20 782	2 710,21
Le Haut-Saint-François	20 801	2 358,75
Le Val-Saint-François	32 181	1 397,09
L'Or-Blanc	16 223	772,35
Memphrémagog	33 701	1 281,03
Sherbrooke	118 791	429,06
TOTAL	**257 755**	**10 112,59**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Coaticook

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Barford	613	45,53
CTN	Barnston	1 408	160,86
SDS	Barnston-Ouest	555	97,90
VLE	Coaticook	6 440	12,50
VLG	Compton	716	13,62
CTN	Compton	1 140	100,54
SDS	Compton Station	775	97,66
VLG	Dixville	455	20,02

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	East Hereford	390	71,56
SDS	Martinville	469	48,64
CTN	Sainte-Edwidge-de-Clifton	600	99,35
SDS	Saint-Herménégilde	571	169,90
SDS	Saint-Mathieu-de-Dixville	348	56,15
PAR	Saint-Venant-de-Hereford	118	58,17
SDS	Stanstead-Est	678	111,70
Total		**15 276**	**1 164,10**

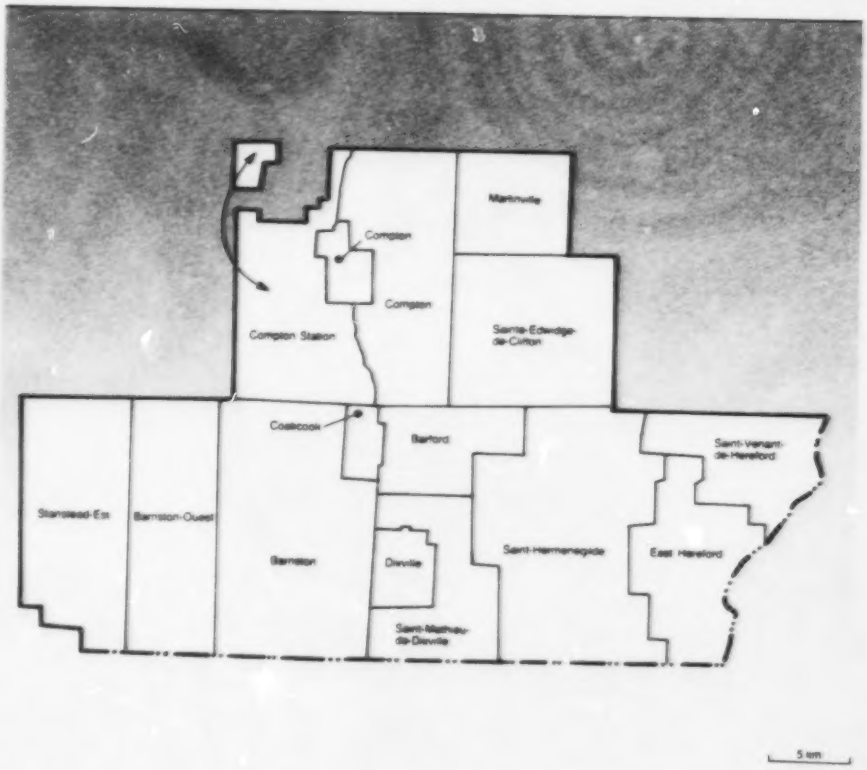

Le Granit

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Audet	774	132,86
PAR	Courcelles	989	92,25
SDS	Frontenac	1 362	225,71
CTN	Gayhurst-Partie-Sud-Est	200	34,96
SDS	Lac-Drolet	1 164	124,94
VLE	Lac-Mégantic	5 732	20,33
SDS	Lambton	1 455	106,86
CTN	Marston	469	71,77
SDS	Milan	240	130,06
SDS	Nantes	1 182	98,88
SDS	Notre-Dame-des-Bois	557	190,90

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Piopolis	302	104,14
CTU	Risborough-et-Partie-de Marlow	944	89,27
PAR	Saint-Augustin-de-Woburn	750	280,80
SDS	Sainte-Cécile-de-Whitton	844	146,59
VLG	Saint-Ludger	215	0,23
SDS	Saint-Robert-Bellarmin	723	234,82
SDS	Saint-Romain	657	112,92
SDS	Saint-Sébastien	805	91,19
SDS	Stornoway	543	178,32
CTN	Stratford	751	125,61
PAR	Val-Racine	124	116,80
Total		**20 782**	**2 710,21**

Le Haut-Saint-François

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Ascot Corner	2 179	83,38
VLG	Bishopton	346	9,55
SDS	Bury	1 092	232,52
SDS	Chartierville	327	139,13
CTN	Clifton-Partie-Est	354	118,36
VLE	Cookshire	1 476	10,15
CTN	Ditton	468	206,05
CTN	Dudswell	672	194,03
VLE	East Angus	3 701	8,10
CTN	Eaton	1 814	223,30
SDS	Fontainebleau	164	40,11
CTN	Hampden	120	110,10
VLG	La Patrie	357	0,90
CTN	Lingwick	451	242,83
VLG	Marbleton	493	16,18
CTN	Newport	805	269,95
VLG	Saint-Gérard	538	26,72
SDS	Saint-Isidore-d'Auckland	672	113,07
SDS	Saint-Malo	409	76,30
VLG	Sawyerville	897	11,65
VLE	Scotstown	688	12,40
CTN	Weedon	653	142,91
VLG	Weedon Centre	1 204	5,28
CTN	Westbury	921	65,78
Total		**20 801**	**2 358,75**

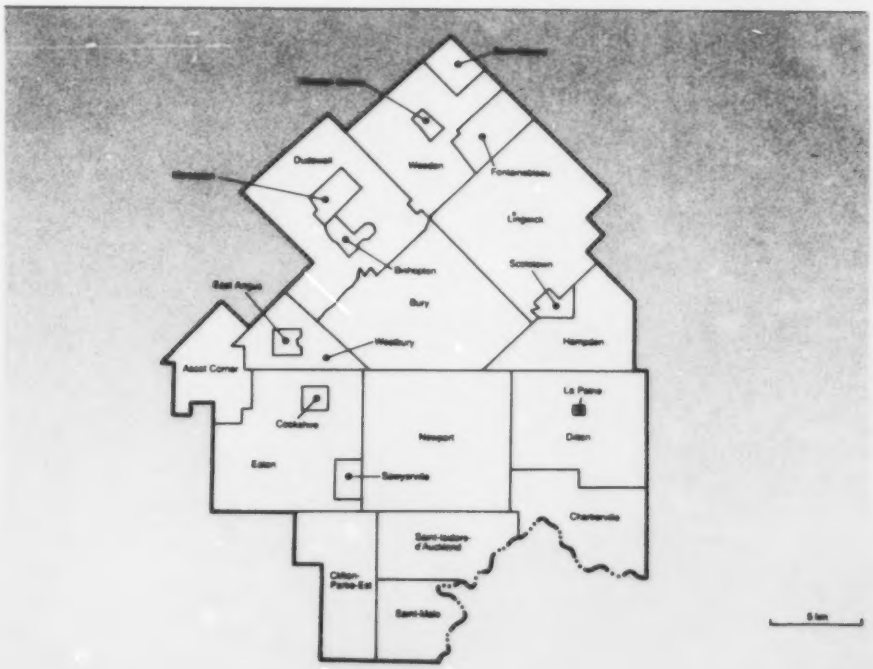

Le Val-Saint-François

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Bonsecours	536	59.92
CTN	Brompton	1 862	69.48
SDS	Brompton Gore	426	72.05
VLE	Bromptonville	2 979	6.68
CTN	Cleveland	1 711	120.82
VLG	Kingsbury	173	6.26
VLG	Lawrenceville	586	17.40
SDS	Maricourt	452	62.03
VLG	Melbourne	520	2.12
CTN	Melbourne	947	170.29
SDS	Racine	545	31.26

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Richmond	3 260	5.64
SDS	Saint-Claude	963	120.38
PAR	Saint-Denis-de-Brompton	1 892	65.47
SDS	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	594	60.96
PAR	Saint-François-Xavier-de-Brompton	1 817	96.11
VLG	Saint-Grégoire-de-Greenlay	625	3.00
CTN	Stoke	2 142	241.02
VLE	Valcourt	2 501	5.17
CTN	Valcourt	1 199	79.64
VLE	Windsor	4 850	10.78
CTN	Windsor	1 601	90.61
Total		**32 181**	**1 397,09**

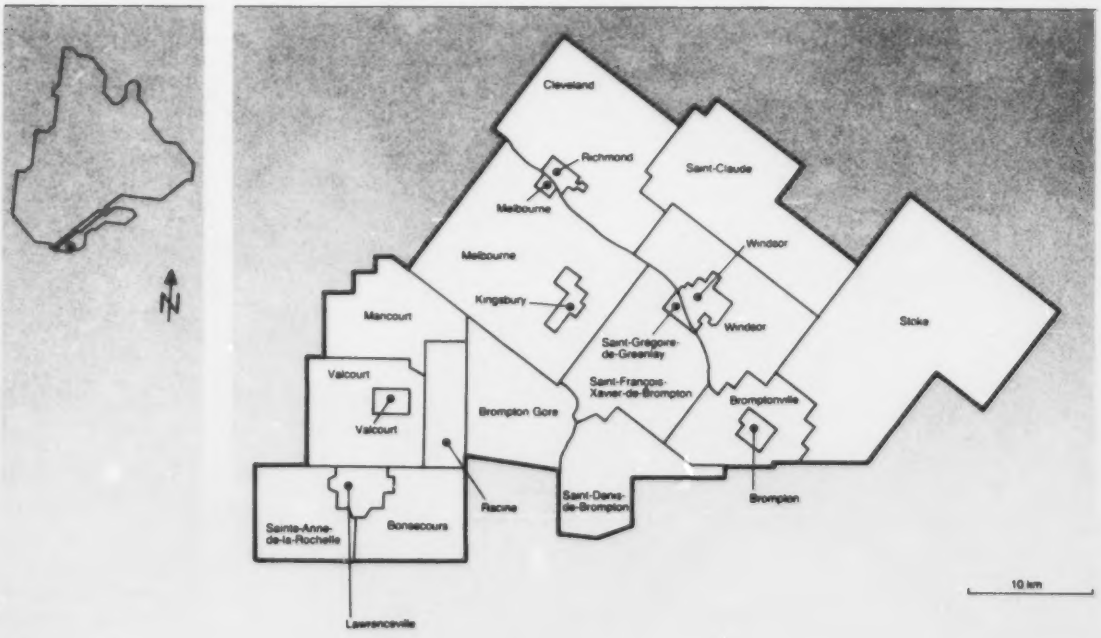

L'Or-Blanc

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Asbestos	6 961	13,51
VLE	Danville	1 931	2,07
SDS	Saint-Adrien	519	97,59
CTN	Saint-Camille	468	76,27
VLG	Saint-Georges-de-Windsor	273	11,73
CTN	Saint-Georges-de-Windsor	631	114,84
PAR	Saint-Joseph-de-Ham-Sud	246	150,45
CTN	Shipton	3 089	159,88
SDS	Trois-Lacs	500	3,60
CTN	Wotton	901	134,49
VLG	Wottonville	704	7,92
Total		**16 223**	**772,35**

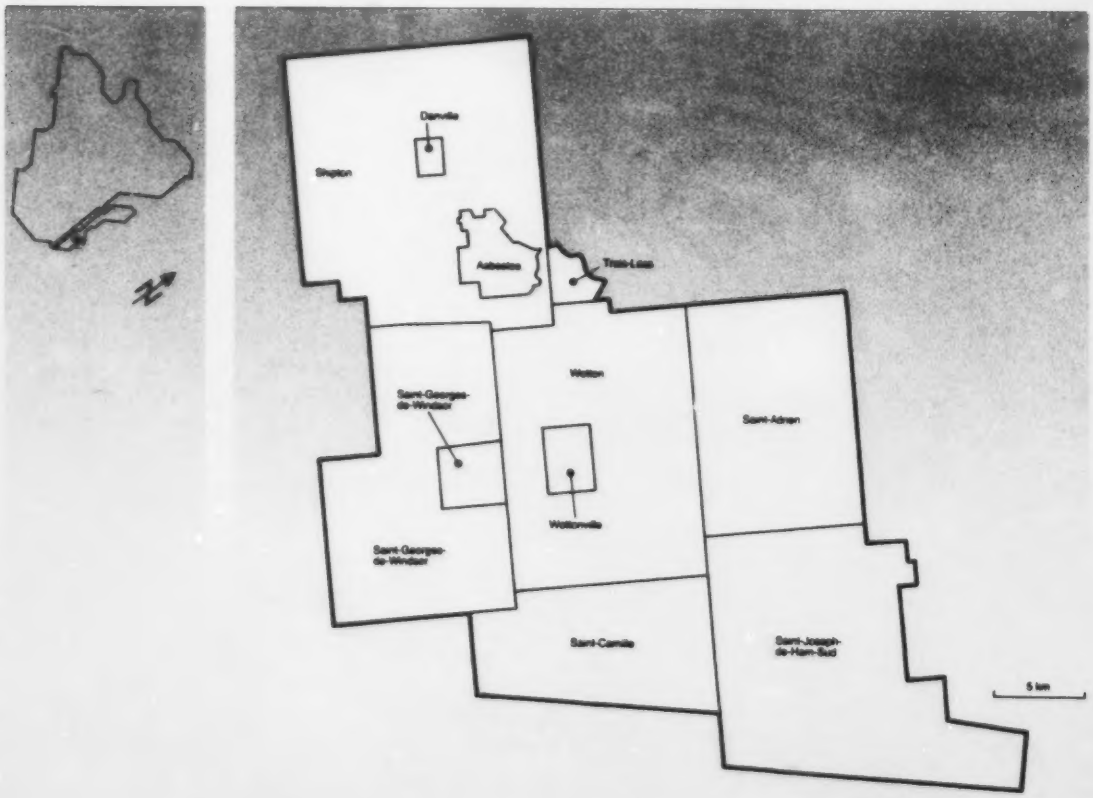

Memphrémagog

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Austin	895	72,62
VLG	Ayer's Cliff	799	5,20
VLG	Beebe Plain	1 015	8,13
SDS	Bolton-Est	554	80,78
VLG	Eastman	630	13,28
VLG	Hatley	206	13,20
CTN	Hatley	750	42,34
CTN	Hatley-Partie-Ouest	434	47,47
VLE	Magog	13 530	15,25
CTN	Magog	3 631	124,24
VLG	North Hatley	715	3,23
SDS	Ogden	706	75,49
VLG	Omerville	1 577	6,19
CTN	Orford	931	122,24
CTN	Potton	1 592	264,10
VLE	Rock Island	1 053	6,94
SDS	Saint-Benoît-du-Lac	66	2,27
SDS	Sainte-Catherine-de-Hatley	1 390	87,38
SDS	Saint-Étienne-de-Bolton	295	47,99
CTN	Stanstead	812	113,93
VLG	Stanstead Plain	1 060	6,86
VLG	Stukely-Sud	742	66,31
SDS	Stukely-Sud	318	55,59
Total		**33 701**	**1 281,03**

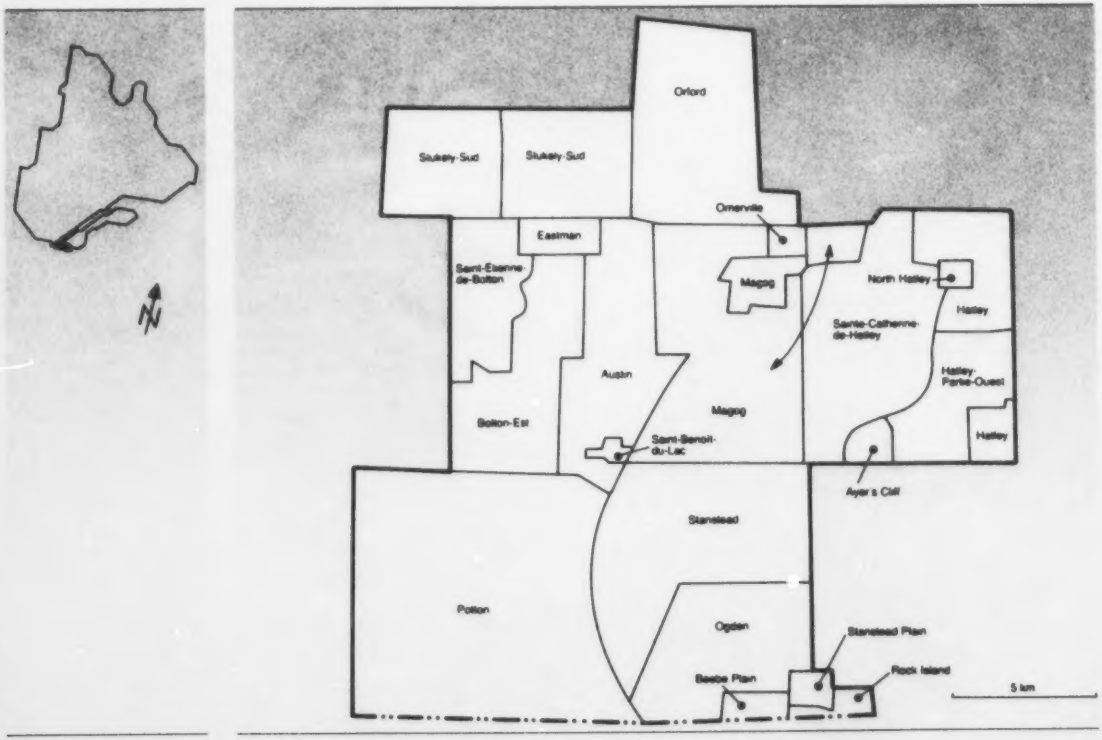

Sherbrooke

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Ascot	8 854	122,11
VLG	Deauville	1 822	29,05
SDS	Fleurimont	12 519	34,92
VLE	Lennoxville	3 898	11,69
VLE	Rock Forest	12 210	54,17
PAR	Saint-Élie-d'Orford	3 682	100,75
VLE	Sherbrooke	74 456	57,05
VLE	Waterville	1 350	19,32
Total		**118 791**	**429,06**

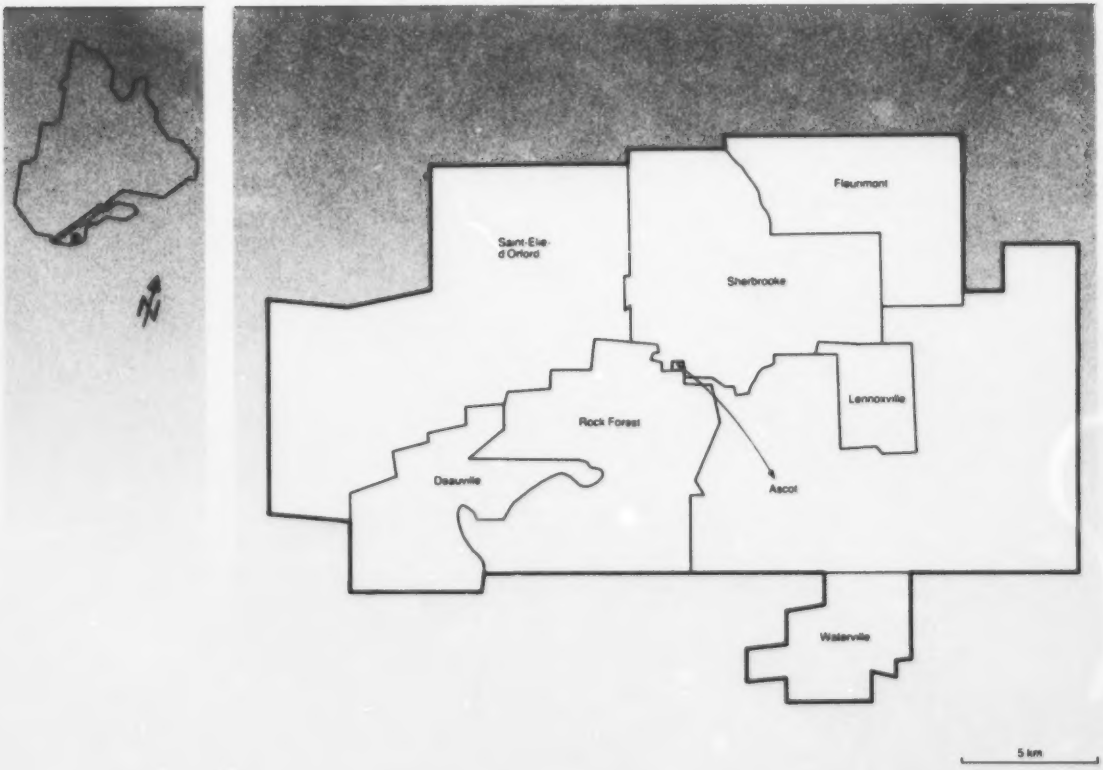

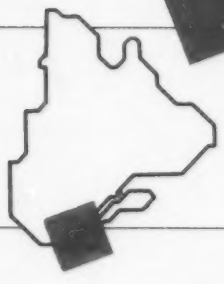

La région de Montréal

La région administrative de Montréal, formée principalement par l'île de Montréal, est, avec la région de Laval, l'une des moins étendues du Québec. Cerné par la rivière des Prairies et le Saint-Laurent, son territoire s'étend sur 500 km². Les régions limitrophes sont celles de Laval, des Laurentides et de la Montérégie.

C'est aussi et de loin la région la plus peuplée du Québec : 1 752 582 personnes vivent dans les 29 municipalités qui forment la Communauté urbaine de Montréal. La plus populeuse de ces municipalités est Montréal, avec ses 1 015 420 habitants, et la moins peuplée est l'Île-Dorval, où habitent 5 personnes. Dans l'ensemble de l'île, la densité démographique atteint 3 508 personnes au km². Toute la région est urbanisée, mais les secteurs à forte densité sont situés dans le centre et l'est de l'île et les moins peuplés, dans ce qu'il est convenu d'appeler le West Island.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Montréal **06**

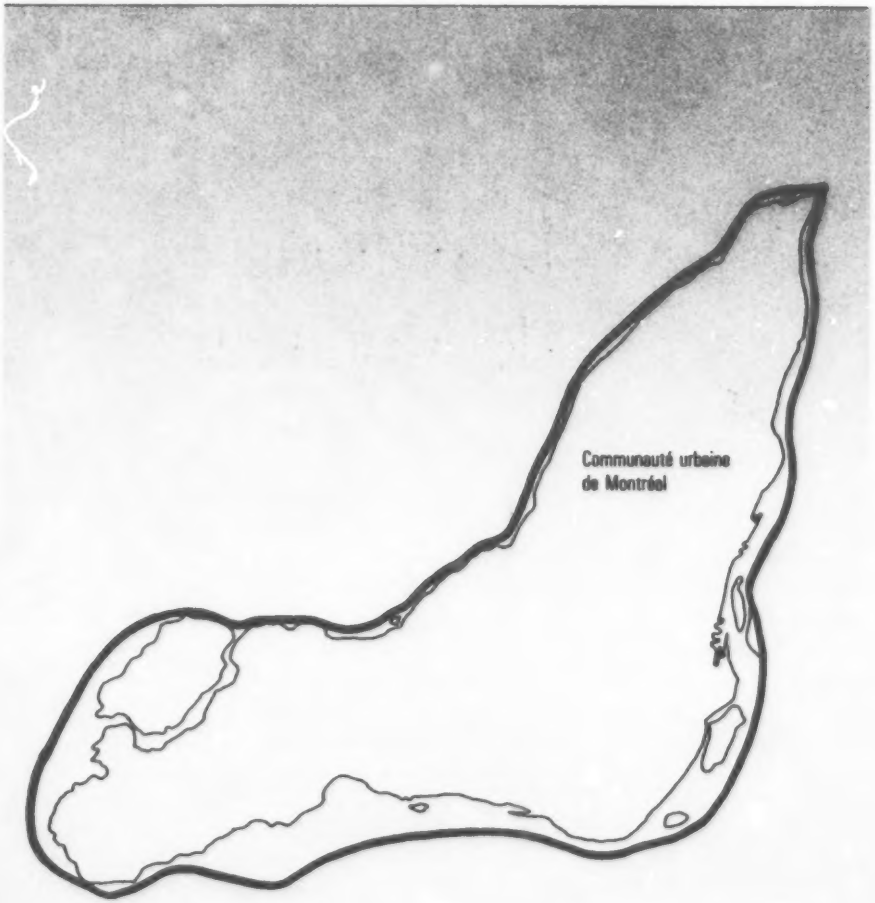

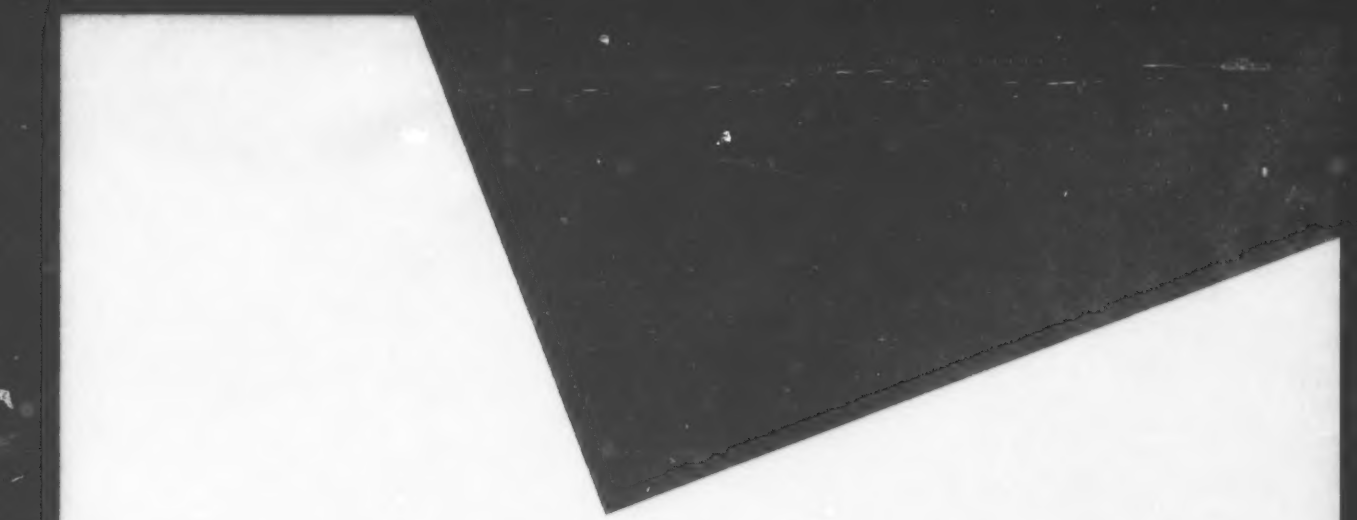

L'environnement socio-économique

Si la ville de Québec est la capitale administrative du Québec, Montréal en est la métropole, avec le tiers de la population québécoise, le tiers de la main-d'oeuvre et près de 45 % de l'activité manufacturière. C'est aussi à Montréal que le secteur tertiaire moteur est le plus développé et que se font la plupart des échanges du Québec avec le reste du Canada et l'étranger.

L'économie

Le secteur primaire est tout à fait marginal à Montréal, tandis que le tertiaire fournit près des trois quarts des emplois. Le secteur manufacturier, pour sa part, malgré une tendance à la baisse, occupe plus de 20 % des salariés.

Quatre-vingt-dix pour cent des entreprises ont moins de 50 employés, mais elles engendrent à peu près le tiers des emplois.

Les établissements manufacturiers, localisés surtout dans les villes de Montréal, Montréal-Est, Saint-Laurent, Anjou, Lachine, Lasalle, Pointe-Claire et Dorval, comptent 225 000 emplois. Tous les groupes d'industries sont représentés; on peut donc parler de structure industrielle diversifiée. Cependant, plus des trois quarts des emplois se retrouvent

dans huit groupes, soit le vêtement, les produits électriques et électroniques, l'imprimerie et l'édition, les aliments et boissons, les produits métalliques, les équipements de transport, les produits chimiques et les textiles. Vêtement et textiles représentent ensemble 25 % des emplois.

Depuis quelques années, des modifications structurelles sont en cours dans le secteur manufacturier. Par exemple, le groupe du vêtement est en déclin et les groupes davantage tournés vers l'exportation et à plus forte productivité, comme les équipements de transport, les produits électriques et électroniques ou la machinerie sont en croissance. Les industries de haute technologie sont de plus en plus présentes. Il y aurait 300 de ces entreprises à Montréal dans les secteurs suivants : ordinateurs et composantes électroniques, bureautique, communications et télécommunications, aéronautique et aérospatiale, biotechnologie et produits pharmaceutiques, instruments scientifiques, optique et laser, robotique, logiciels, laboratoires de recherches et bureaux de consultants en génie civil. Parmi les entreprises les plus importantes du secteur de la haute technologie, il faut mentionner, pour l'aérospatiale et les télécommunications, Canadair, Pratt & Whitney, Bell Helicopter Textron, CAE Electronique, Spar Aérospatiale, Marconi, Northern Telecom ; en biotechnologie, l'Institut de recherches en biotechnologie, l'Institut Armand-Frappier, Bio-Méga, l'Institut Rosell, Domtar ; en micro-électronique, Silonex, Farinom, Circuits Hélix.

Pour sa part, le secteur tertiaire procure plus de 800 000 emplois, mais c'est surtout le tertiaire moteur qui caractérise la région de Montréal. En effet, plusieurs grandes entreprises y ont leur siège social, comme La Banque Royale du Canada, La Banque de Montréal, Air Canada, Canadien Pacifique, Canadien National, Entreprises Bell Canada inc. et Compagnie Marconi du Canada. La région compte aussi des bureaux d'ingénieurs-conseils de calibre international, comme Lavalin inc. et Le Groupe S.N.C., des services spécialisés aux entreprises, ainsi que des centres de recherche et de développement.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal comprend 206 établissements, dont 2 centres de services sociaux, 16 centres locaux de services communautaires, 72 hôpitaux et 116 centres d'hébergement ou de réadaptation. Plusieurs de ces établissements, en particulier certains centres hospitaliers, ont une zone d'influence qui dépasse largement la région. Ils desservent tout l'ouest du Québec pour certains soins spécialisés ou ultraspécialisés et, dans certains cas, la province entière. Beaucoup de ces hôpitaux sont affiliés à une université, participent à la formation des futurs médecins et ont des équipes de recherche.

Les 466 écoles primaires et secondaires sont gérées par 11 commissions scolaires francophones et anglophones, dont la plus importante du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La formation collégiale est assurée dans sept cégeps francophones et trois cégeps anglophones. Il faut ajouter à ces établissements publics une douzaine de collèges techniques privés. Au niveau universitaire, on retrouve neuf établissements : les Universités de Montréal, Mc Gill, du Québec à Montréal, Concordia, l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure, l'École des Hautes études commerciales, l'École Polytechnique et la Télé-Université (UQAM). Montréal joue un rôle très important dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche universitaire.

Les infrastructures et transport

La région de Montréal est dotée d'infrastructures de transport considérables. Cela s'explique par le nombre de personnes qui y vivent et qui y travaillent, par son rôle de métropole du Québec et son importance dans l'armature urbaine du Canada.

Le métro de 61 kilomètres ainsi que 143 circuits d'autobus et 2 lignes de trains de banlieue répondent aux besoins locaux de transport. Par ailleurs, 135 kilomètres d'autoroutes sont utilisés par le million de véhicules qui entrent et sortent chaque jour de l'île de Montréal.

Le réseau québécois d'autoroutes et de routes de première catégorie est largement orienté vers Montréal, la métropole. Montréal est également reliée par autoroutes à la région de Toronto, à celle d'Ottawa ainsi qu'à l'État de New York.

Montréal est un noeud important du transport ferroviaire des personnes et des marchandises, tant en provenance qu'à destination du reste du Canada et des États-Unis. Le transport des passagers est assuré par Via Rail pour les destinations canadiennes et par Amtrak pour les destinations américaines. Le Québec vient derrière l'Alberta, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique pour l'origine du trafic ferroviaire des marchandises au Canada, mais au Québec, Montréal occupe la place la plus importante. Le Canadien Pacifique et le Canadien National assurent l'essentiel du transport ferroviaire des marchandises.

La situation géographique de Montréal sur le Saint-Laurent en a fait, depuis sa fondation, un important port maritime pour le cabotage et surtout pour le transport maritime international. Montréal est non seulement le principal port du Québec, mais aussi l'un des plus anciens du Canada. Bon an mal an, entre 20 000 000 et 25 000 000 tonnes métriques de marchandises sont chargées ou déchargées à Montréal, dont 31 % sont des marchandises générales, en grande partie conteneurisées. Les autres marchandises transbordées sont les céréales (19 %), les produits pétroliers (26 %) et différents produits en vrac (23 %). Plus de la moitié du tonnage provient du trafic international. Les marchandises expédiées à l'étranger sont acheminées, par ordre d'importance, vers la Belgique et le Luxembourg, le Royaume-Uni, Cuba, l'URSS, l'Italie, les États-Unis et l'Algérie. Les principaux chargements proviennent de la Belgique et du Luxembourg, des États-Unis et du Venezuela. Le cabotage se fait surtout avec les ports des Grands Lacs, en particulier avec ceux de l'Ontario.

Montréal est la plaque tournante du trafic aérien au Québec, tant sur le plan provincial que national et international. Dans ses deux aéroports, Dorval et Mirabel, il transite environ 7 500 000 passagers et 110 000 tonnes métriques de marchandises. Soixante-quinze pour cent des passagers transitent par Dorval, alors que 73 % des marchandises sont transbordées à Mirabel.

La région de Montréal est reliée par air avec la plupart des régions du Québec qui ne sont pas dans son voisinage immédiat. Elle est reliée aussi aux principales villes canadiennes à l'extérieur du Québec. Sur le plan international, Montréal est une destination pour plusieurs compagnies aériennes étrangères, ou du moins un point d'escale. Plusieurs vols partent de Montréal pour les États-Unis ou l'Europe.

Conclusion

Les rivales de la ville de Montréal ne se trouvent pas au Québec, mais en Ontario ou en Colombie-Britannique. Au Québec, son statut de ville et de métropole en fait une région unique, comme la région de Québec est unique parce qu'elle est le siège du gouvernement de la province. Son importance dépasse les aspects démographique ou économique. Certaines de ses institutions et certains des événements qui s'y déroulent ont une renommée qui va au-delà des frontières du Québec et même du Canada : Orchestre symphonique, Musée des Beaux-Arts, Institut Armand-Frappier, Festival du film de Montréal, etc. Montréal, c'est le moteur économique du Québec, mais également sa fenêtre sur le monde.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Montréal **06**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
Communauté urbaine de Montréal	1 752 582	499,53
TOTAL	**1 752 582**	**499,53**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Communauté urbaine de Montréal

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Anjou	36 916	13,64
VLE	Baie-d'Urfé	3 571	6,70
VLE	Beaconsfield	19 301	10,64
CIT	Côte-Saint-Luc	28 582	7,18
VLE	Dollard-des-Ormeaux	43 089	15,20
CIT	Dorval	17 354	20,64
VLE	Hampstead	7 451	1,76
VLE	Kirkland	13 376	10,28
VLE	Lachine	34 906	17,31
VLE	LaSalle	75 621	16,42
VLE	L'Île-Dorval	5	0,18
VLE	Montréal	1 015 420	176,78
VLE	Montréal-Est	3 592	12,38
VLE	Montréal-Nord	90 303	11,03
VLE	Montréal-Ouest	5 382	1,63
VLE	Mont-Royal	18 350	7,43
VLE	Outremont	23 080	3,67
VLE	Pierrefonds	39 605	24,47
VLE	Pointe-Claire	26 026	19,16
VLE	Roxboro	6 138	2,07
VLE	Sainte-Anne-de-Bellevue	4 140	15,11
VLE	Sainte-Geneviève	2 588	1,24
VLE	Saint-Laurent	67 002	46,28
VLE	Saint-Léonard	75 947	13,63
VLE	Saint-Pierre	4 944	2,15
PAR	Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	8 535	22,68
VLG	Senneville	1 101	7,84
VLE	Verdun	60 246	8,07
VLE	Westmount	20 011	3,96
Total		**1 752 582**	**499,53**

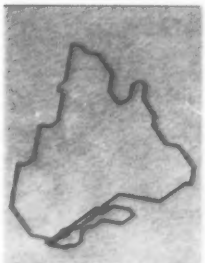

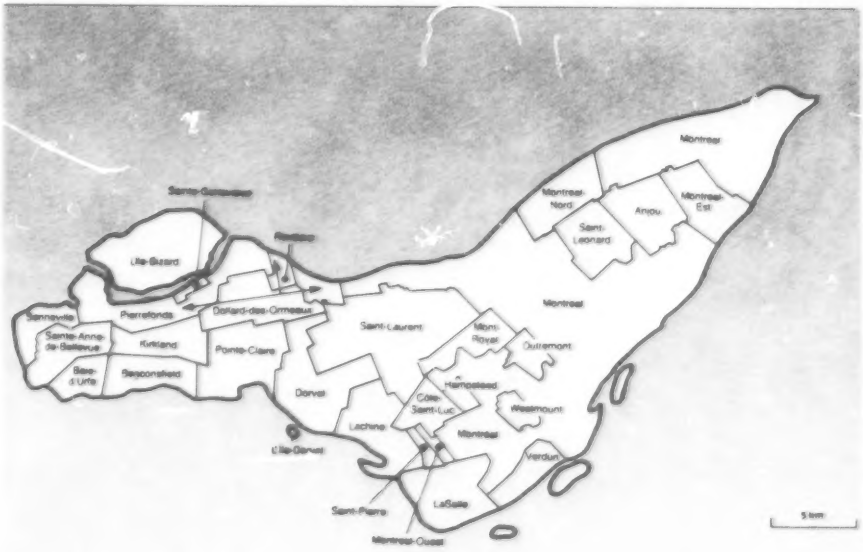

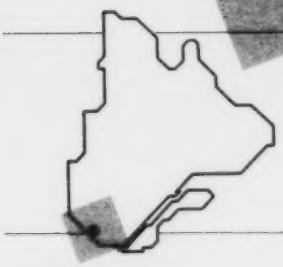

La région de l'Outaouais

La région de l'Outaouais est la plus occidentale des régions du Québec central. D'une superficie de 32 870 km², elle est bornée à l'ouest et au sud par la rivière Outaouais, qui marque la frontière entre le Québec et l'Ontario ; elle est par ailleurs limitée, à l'est, par la région des Laurentides et, au nord, par l'Abitibi-Témiscamingue.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Outaouais **07**

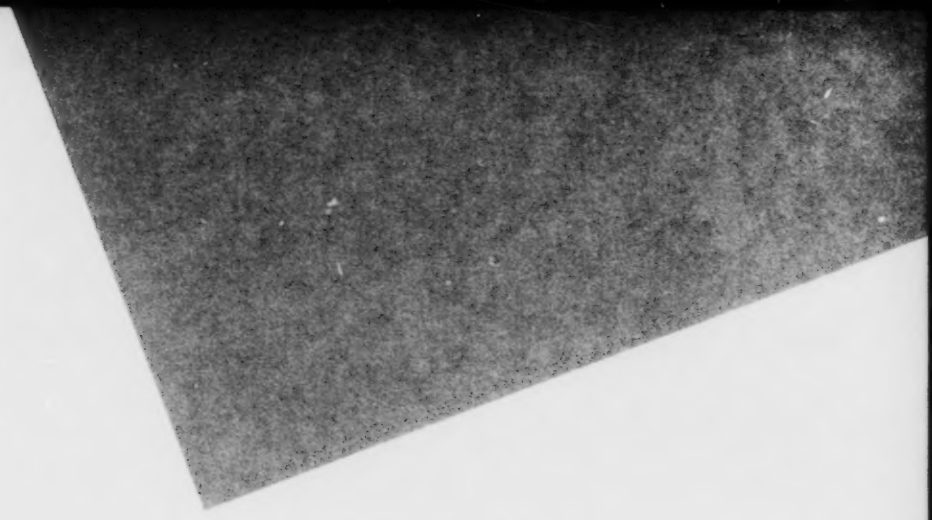

Le cadre biophysique et les ressources

Deux unités physiographiques façonnent le paysage régional : les basses-terres du Saint-Laurent et le bouclier canadien. La région est drainée par l'Outaouais et ses principaux affluents, la Lièvre, la Gatineau et la Petite-Nation.

Les basses-terres de l'Outaouais prolongent vers l'ouest et le nord-ouest celles du Saint-Laurent. Loin d'avoir les dimensions de la plaine de Montréal, elles se résument à une mince bande de 8 à 12 kilomètres de largeur et de 280 kilomètres de longueur le long de la rivière Outaouais. Leur superficie, environ 2 400 km^2, correspond à un peu plus de 7 % du territoire régional. Son sous-sol rocheux est d'âge ordovicien. Il est recouvert de sédiments de diverses époques, dont les plus récents datent de l'épisode de la mer Champlain, laquelle, en se retirant il y a quelques milliers d'années, a mis au jour argiles et sables marins. Les sols qui se sont développés sur ces sédiments et le climat relativement chaud ont permis l'établissement d'un couvert forestier mixte à prédominance de feuillus et plus tard, les pratiques agricoles.

Le reste de la région appartient au bouclier canadien, vaste plateau précambrien couvert de forêts et dont les très nombreux lacs et réservoirs alimentent les rivières de la région : la Gatineau, la Lièvre, l'Outaouais, la Coulonge, la Noire, la Petite-Nation et la Dumoine.

Le climat plus rude que celui des basses-terres, les sols plus pauvres et le relief accidenté ne permettent qu'une agriculture marginale. Par contre, les abondantes forêts de résineux alimentent les scieries et les usines de pâtes et papiers et favorisent le tourisme et la récréation en pleine nature. Pour sa part, le sous-sol du bouclier n'a révélé jusqu'à maintenant que de petits gisements, même si certains minéraux ont été exploités de façon sporadique : plomb, zinc, nickel, cuivre, feldspath, fer et quartz.

L'environnement socio-économique

En juin 1986, l'Outaouais comptait tout près de 257 000 habitants, soit environ 4 % de la population du Québec. Cette population est distribuée dans 79 municipalités appartenant soit à la Communauté régionale de l'Outaouais, soit aux municipalités régionales La Vallée-de-la-Gatineau, Papineau et Pontiac. On trouve également dans la région deux réserves groupant 1 125 Amérindiens, à Lac-Rapide et à Maniwaki.

La population est surtout urbaine et, en grande partie, habite la région métropolitaine de Gatineau-Hull-Aylmer, et la rive de l'Outaouais de façon plus générale. Les autres 20 % de la population se retrouvent dans les trois MRC de la région, dont les limites renferment 93 % du territoire régional et dont plusieurs secteurs sont inhabités. Maniwaki, avec ses 5 175 habitants, est la seule agglomération un peu importante en dehors de la CRO.

L'économie

Comme plusieurs autres régions du Québec, l'Outaouais a bâti son économie sur l'exploitation forestière. Ses érables, bouleaux jaunes, hêtres, frênes, chênes et ormes peuplent la plus importante forêt de feuillus au Québec, mais la forêt résineuse fournit 75 % du volume de matière ligneuse exploitée par les usines de pâtes et papiers situées le long de l'Outaouais. Les usines de sciage et de déroulage distribuées sur l'ensemble du territoire n'ont pas une grande capacité, mais elles utilisent souvent des feuillus de très bonne qualité comme matière première, qu'elles se procurent à proximité.

Les sols de la région, à tout le moins ceux de la vallée de l'Outaouais, ont un bon potentiel agricole. Les agriculteurs pratiquent surtout l'élevage laitier, mais aussi l'élevage des bovins de boucherie. Le premier type est pratiqué dans tout le territoire agricole, alors que le second est surtout concentré dans les secteurs de Papineau, de Labelle, de l'est de Pontiac et dans la partie rurale de la Communauté régionale de l'Outaouais. La transformation du lait se fait surtout dans la région. Par contre, les bovins destinés à l'abattage sont expédiés vers les abattoirs de l'Ontario et de Montréal.

Les secteurs du bois, des pâtes et papiers et des aliments et boissons fournissent plus de la moitié des emplois de la région. L'imprimerie et l'édition et les produits électriques ont aussi une certaine importance. Les deux tiers des entreprises sont sur le territoire de la CRO. Ailleurs, l'activité manufacturière est limitée presque exclusivement au sciage et au déroulage du bois.

Si le secteur manufacturier est peu diversifié et en régression, le tourisme, au contraire, offre un excellent potentiel : la clientèle provient surtout des régions d'Ottawa et de Montréal pour la villégiature et la récréation de plein air. Les chasseurs et les pêcheurs sont bien servis par plus de 90 pourvoiries, 4 zones d'exploitation contrôlée et 3 réserves fauniques.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Dans les secteurs de la santé et des services sociaux, la région compte 36 établissements, dont 9 centres locaux de services communautaires (qui couvrent l'ensemble du territoire), un centre de services sociaux, 10 centres hospitaliers et 16 centres d'accueil. Le principal centre hospitalier, le Centre hospitalier régional de l'Outaouais, se trouve à Hull. Comme dans le secteur de l'enseignement supérieur, le voisinage de l'Ontario, surtout d'Ottawa, exerce une forte attirance sur la population de l'Outaouais en matière de soins médicaux.

La région de l'Outaouais, comme les autres régions du Québec, bénéficie d'infrastructures et de services à peu près complets dans le domaine de l'éducation au primaire et au secondaire. Elle ne compte cependant qu'un établissement collégial, le Collège de l'Outaouais à Hull, avec un campus à Gatineau. La région est dotée depuis 1980 d'une constituante de l'Université du Québec, mais l'éventail des cours offerts est limité. Dans les faits, Ottawa et ses établissements d'enseignement collégial et universitaire concurrencent fortement la région de Hull dans le secteur de l'éducation.

Les infrastructures de transport

Toute la région est desservie par un réseau routier qui emprunte souvent les vallées des rivières principales. Par exemple, la principale route de la région, la 138, relie Hull à Montréal en longeant l'Outaouais. Les autres routes provenant de l'arrière-pays ont servi d'accès aux ressources forestières et conduisent touristes et villégiateurs vers les zones de récréation. Ces routes, la 105, la 107, la 307 et la 309, se dirigent toutes vers Hull en suivant le tracé de la Gatineau et de la Lièvre.

Il est à noter que la route qui mène au Témiscamingue (route 17) et la route la plus rapide pour atteindre Montréal (autoroute 417) font partie du réseau routier ontarien. Le réseau ferroviaire a été aussi établi en fonction de l'agglomération Hull-Ottawa. L'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa, dessert toute la région, laissant la deuxième place à celui de Gatineau, qui assure tout de même plusieurs liaisons journalières avec Québec.

Conclusion

L'Outaouais est une région de ressources avec ses forêts et son agriculture. C'est aussi une région urbaine ; la Communauté régionale de l'Outaouais forme avec Ottawa la quatrième agglomération urbaine d'importance au Canada. Mais ce qui caractérise surtout l'Outaouais, c'est sa situation frontalière et la présence, à proximité, de la capitale fédérale. Les liens avec l'Ontario sont quotidiens pour la population outaouaise. Par ailleurs, la CRO fait partie du territoire d'intervention de la Commission de la capitale nationale. Concrètement, la présence de la capitale fédérale se traduit par des emplois, mais aussi par des édifices administratifs fédéraux, de grands équipements culturels ou touristiques nationaux et des espaces de verdure et de villégiature.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Outaouais **07**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
Communauté régionale de l'Outaouais	202 959	2 432,39
M.R.C.		
La Vallée-de-la-Gatineau	18 691	13 423,91
Papineau	18 790	3 009,93
Pontiac	15 230	13 848,26
Sous-total	255 670	32 714,49
Réserves indiennes	1 125	175,49

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Lac-Rapide	331	0,28
RÉI	Maniwaki	794	175,21
TOTAL		**1 125**	**175,49**

TOTAL	**256 795**	**32 889,98**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Communauté régionale de l'Outaouais

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Aylmer	28 976	87,95
VLE	Buckingham	8 820	16,09
SDS	Cantley	3 550	134,00
VLE	Gatineau	77 694	136,55
VLE	Hull	58 722	37,32
CTN	Hull-Partie-Ouest	3 908	111,37
SDS	L'Ange-Gardien	2 121	224,30
SDS	La Pêche	5 394	597,74
VLE	Masson	4 842	65,95
SDS	Notre-Dame-de-la-Salette	624	117,54
SDS	Pontiac	3 955	446,87
SDS	Val-des-Monts	4 353	456,71
Total		**202 959**	**2 432,39**

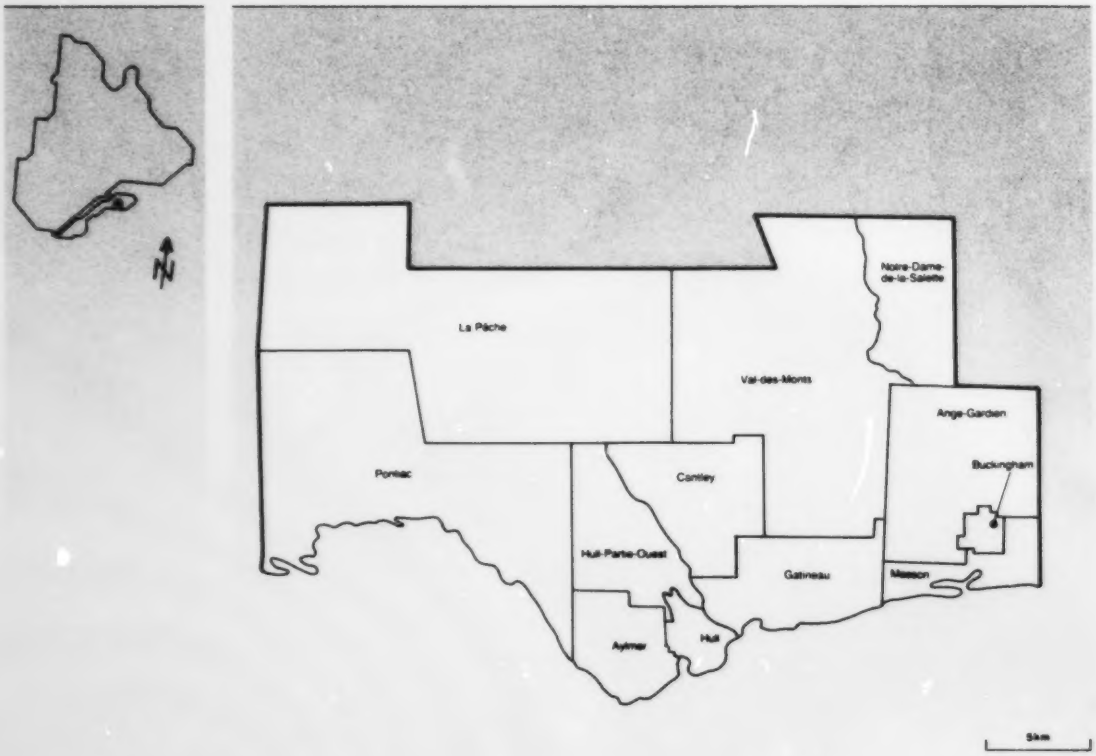

La Vallée-de-la-Gatineau

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Aumond	575	215,12
SDS	Blue Sea	508	76,89
SDS	Bois Franc	471	73,24
SDS	Bouchette	699	131,95
TNO	Cascades-Malignes	0	545,40
SDS	Cayamant	545	411,13
SDS	Déléage	1 908	249,44
CTN	Denholm	368	191,65
TNO	Dépôt-Échouani	0	333,70
SDS	Egan-Sud	499	50,68
VLG	Gracefield	795	3,02
CTN	Grand-Remous	1 161	386,55
SDS	Kazabazua	656	175,49

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Lac-Lenôtre	0	2 157,00
TNO	Lac-Moselle	0	1 240,00
TNO	Lac-Pythonga	5	5 787,40
SDS	Lac-Sainte-Marie	521	211,13
CTN	Low	875	259,95
CTN	Lytton	235	187,90
VLE	Maniwaki	5 168	5,59
SDS	Messines	1 177	108,46
SDS	Montcerf	512	170,44
SDS	Northfield	500	224,86
SDS	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	409	67,85
CTN	Wright	1 104	159,07
Total		**18 691**	**13 423,91**

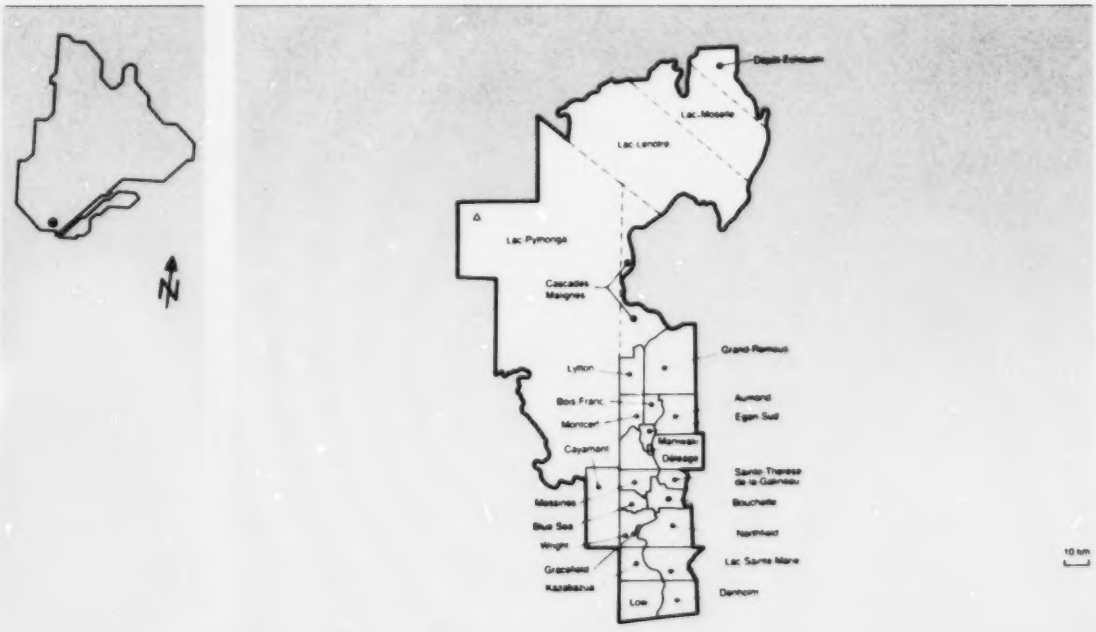

Papineau

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Bowman	405	166,99
VLG	Chénéville	628	11,28
SDS	Duhamel	337	243,45
SDS	Fassett	471	13,98
TNO	Lac-des-Écorces	0	355,62
SDS	Lac-des-Plages	355	121,72
SDS	Lac-Simon	471	96,83
CTN	Lochaber	505	64,90
CTN	Lochaber-Partie-Ouest	504	61,22
SDS	Mayo	338	72,67
VLG	Montebello	1 069	7,95
SDS	Montpellier	647	107,46
CTU	Mulgrave-et-Derry	225	297,74
SDS	Namur	479	61,07
PAR	Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord	300	265,75
PAR	Notre-Dame-de-la-Paix	693	105,90
VLG	Papineauville	1 488	6,75
SDS	Plaisance	948	34,29
CTN	Ponsonby	212	142,42
VLG	Ripon	595	4,09
CTN	Ripon	654	128,62
VLG	Saint-André-Avellin	1 361	2,77
PAR	Saint-André-Avellin	1 327	135,84
PAR	Sainte-Angélique	678	50,09
SDS	Saint-Sixte	388	83,44
CTU	Suffolk-et-Addington	481	84,77
VLE	Thurso	2 578	4,04
SDS	Val-des-Bois	544	224,34
SDS	Vinoy	109	53,94
Total		**18 790**	**3 009,93**

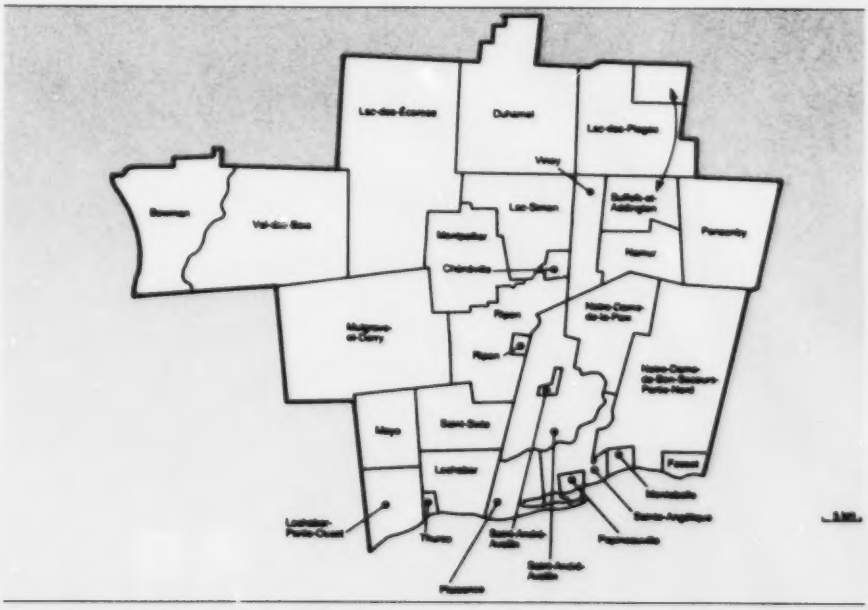

Pontiac

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTU	Alleyn-et-Cawood	167	346,64
CTN	Bristol	1 095	224,08
VLG	Bryson	787	3,10
VLG	Campbell's Bay	874	3,08
VLG	Chapeau	410	6,42
CTN	Chichester	488	225,71
CTN	Clarendon	1 468	327,27
VLG	Fort-Coulonge	1 579	3,44
CTN	Grand-Calumet	833	130,61
TNO	Lac-Nilgaut	9	9 840,00
CTU	Leslie-Clapham-et-Huddersfield	947	496,21

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	L'Isle-aux-Allumettes	561	87,04
CTN	L'Isle-aux-Allumettes-Partie-Est	459	96,73
CTN	Litchfield	560	178,96
CTU	Mansfield-et-Pontefract	1 958	420,79
VLG	Portage-du-Fort	337	4,24
SDS	Rapides-des-Joachims	176	248,92
VLG	Shawville	1 575	5,25
CTU	Sheen-Esher-Aberdeen-et-Malakoff	118	571,01
CTN	Thorne	350	177,33
CTU	Waltham-et-Bryson	479	451,43
Total		**15 230**	**13 848,26**

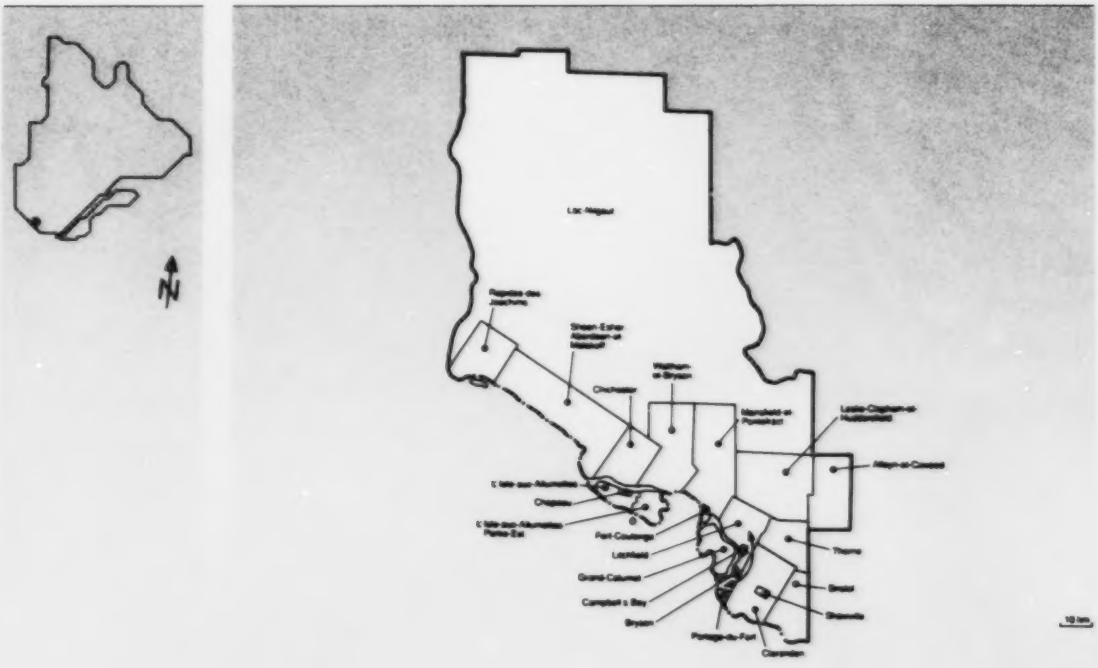

La région de l'Abitibi-Témiscamingue

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est située au sud-ouest du Québec. Son territoire, qui occupe une superficie de 65 400 km², est limité au nord par la région du Nord-du-Québec, à l'ouest par l'Ontario, au sud et à l'est par les secteurs septentrionaux des régions de l'Outaouais, des Laurentides et de la Mauricie – Bois-Francs.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Abitibi – Témiscamingue **08**

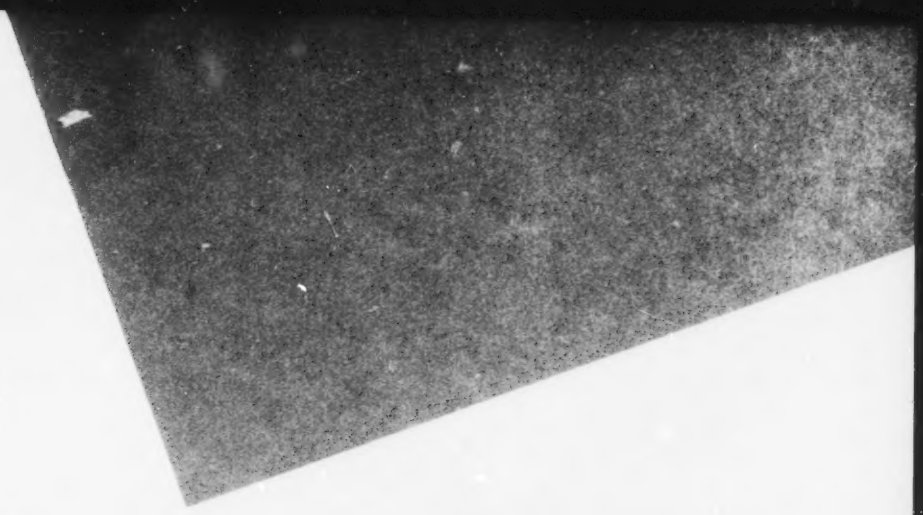

Le cadre biophysique et les ressources

L'ensemble de la région appartient au bouclier canadien. Malgré quelques sommets qui atteignent à peine 600 mètres, le relief d'ensemble est peu accentué. La région est à cheval sur la ligne de partage des eaux entre le bassin du Saint-Laurent et celui de la baie James. Alors que les eaux du sud sont évacuées par l'Outaouais, celles de la partie nord sont dirigées vers la baie James par de nombreux cours d'eau, en particulier les rivières Harricana et Bell. De nombreux lacs et réservoirs régularisent le débit de ces rivières, notamment celui de l'Outaouais, où les contraintes orographiques sont importantes. Les principaux lacs et réservoirs sont les lacs Abitibi, Témiscamingue et Simard et les réservoirs Dozois et Decelles.

Alors que le bouclier est riche de nombreux gisements métallifères et en particulier de gisements d'or, les formations rocheuses sont recouvertes d'argiles lacustres autour des lacs Abitibi et Témiscamingue. À partir de ces sédiments ont évolué des sols qui sont favorables à l'agriculture. Le climat est chaud en été, alors que les hivers sont froids et secs. Bien que les sols soient fertiles, la saison de crois-

sance est relativement courte, ce qui limite les possibilités agricoles.

Par contre, ce même climat favorise la présence d'un couvert forestier à peu près continu appartenant soit à la forêt boréale, soit à la forêt mixte Grands-Lacs – Saint-Laurent. Les résineux, les bouleaux et les trembles dominent dans la première : le hêtre, le bouleau, le sapin et surtout l'érable caractérisent la seconde.

L'environnement socio-économique

Selon le recensement fédéral de juin 1986, la population de l'Abitibi-Témiscamingue était de 153 621 personnes, y compris les 1 991 Amérindiens vivant dans les réserves de Kebaowek, Lac-Simon, Pikogan, Témiscamingue et Waswanipi. La population blanche vit dans 90 municipalités regroupées dans 5 municipalités régionales de comté : Abitibi-Ouest, Abitibi, La Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.

La population urbaine, qui représente 61 % de l'ensemble de la population régionale (93 665 personnes), se retrouve dans 14 villes, dont les plus importantes sont Rouyn-Noranda, la métropole régionale, Val-d'Or, Amos et La Sarre. La ville la plus populause du Témiscamingue est Ville-Marie.

L'économie

L'agriculture mais surtout l'exploitation du sous-sol et de la forêt sont à la base de l'économie régionale.

Région de colonisation, l'Abitibi-Témiscamingue a été ouverte à l'origine pour des fins agricoles. Aujourd'hui, le nombre des producteurs et les superficies cultivées sont beaucoup moindres, mais l'agriculture reste importante. L'élevage laitier est l'activité agricole la plus poussée, suivie de l'élevage des bovins de boucherie. La culture des céréales reliée à l'élevage est en pleine expansion.

Les autres types d'élevage et les autres productions, entre autres les productions horticoles, sont moins développées. Les principales zones agricoles sont celles de Ville-Marie et de La Sarre.

L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions minières importantes du Québec. Elle a même dépassé la Côte-Nord, au cours des années récentes, pour la valeur des expéditions. Le secteur minier évolue toutefois en dents de scie et la prospérité régionale s'appuie surtout sur l'exploitation de l'or. Il existe bien des gisements exploités de cuivre et de zinc, mais leur rentabilité tient à la présence de l'or et de l'argent. Les principales zones d'extraction sont celles de Rouyn-Noranda, La Sarre et Val-d'Or.

La forêt joue aussi un rôle très important dans l'économie régionale. Elle est utilisée à des fins touristiques et de récréation, mais surtout pour le bois de sciage et les pâtes et papiers. Les activités liées à l'exploitation forestière sont visibles à peu près partout dans la région : Ville-Marie, La Sarre, Amos, Senneterre, Lebel-sur-Quévillon et Val-d'Or. Le tourisme de plein air, essentiellement la chasse et la pêche, est pratiqué surtout dans le Témiscamingue.

Le secteur manufacturier est peu développé et peu diversifié. Il s'appuie sur la transformation des ressources forestières et minérales. Ainsi, on retrouve d'importantes scieries, de même que des usines de pâtes et papiers. Le smeltage du cuivre joue un rôle déterminant dans l'économie de la ville de Noranda et de la région, mais cette entreprise est très sensible aux aléas de la conjoncture mondiale.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le réseau des établissements de santé et de services sociaux est également bien développé, sauf pour les soins très spécialisés qui exigent le déplacement des patients vers les grands centres. La région souffre d'une pénurie de personnel spécialisé dans le secteur de la santé. Elle partage d'ailleurs ce problème avec d'autres régions de ressources du Québec. Services de santé et services sociaux sont dispensés par quatre centres locaux de services communautaires, un centre de services sociaux, onze centres hospitaliers et onze centres d'accueil. Toutes les villes importantes de la région possèdent un hôpital : Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or, Ville-Marie, etc.

Avec la mise en place récente d'une constituante de l'Université du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue a un réseau d'établissements d'éducation relativement complet. Les niveaux primaire et secondaire sont administrés par dix commissions scolaires locales, dont une protestante. L'unique cégep est situé à Rouyn-Noranda. Sa fréquentation occasionne d'importants déplacements pour les étudiants qui viennent des localités éloignées de la région.

Les infrastructures de transport

Si le chemin de fer a autrefois facilité l'accès à l'Abitibi-Témiscamingue, aujourd'hui, il est surtout utilisé pour le transport des marchandises. Longtemps isolée, la région est depuis quelques décennies reliée par la route au sud du Québec et au Saguenay – Lac-Saint-Jean, par Chibougamau.

Les échanges sont très nombreux avec l'Ontario. En fait, le trajet le plus court pour se rendre dans l'Outaouais et le sud de la province passe par l'Ontario, le long de l'Outaouais. Quatre aéroports desservent la région, à La Sarre, Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Matagami. L'Abitibi-Témiscamingue est aussi à la frontière nord de l'écoumène québécois : ses aéroports et, depuis peu, la route qui va de Matagami à Radisson lui ouvrent le territoire de la région du Nord-du-Québec et plus précisément de la baie James.

Conclusion

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a été la dernière ouverte à l'agriculture. Les premiers habitants ont été des défricheurs. Aujourd'hui, on pense davantage au nord-ouest québécois comme au pays des mines et surtout au pays de l'or. L'Abitibi-Témiscamingue, longtemps région frontière, reste relativement isolée du Québec méridional et l'esprit pionnier y est toujours présent, mais cette fois, c'est vers le Nord-du-Québec que se porte ce dynamisme.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Abitibi-Témiscamingue **08**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Abitibi	24 864	7 947,66
Abitibi-Ouest	24 293	3 688,97
Rouyn-Noranda	39 579	6 281,54
Témiscamingue	16 901	19 221,82
Vallée-de-l'Or	39 790	27 605,63
Sous-total	145 427	67 745,62
Réserves indiennes	1 343	25,81

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Kebaowek	125	0,21
RÉI	Lac-Simon	554	3,20
RÉI	Pikogan	358	0,91
RÉI	Témiscamingue	306	21,49
TOTAL		**1 343**	**25,81**

TOTAL	**146 770**	**64 771,43**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Abitibi

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Amos	13 502	430,84
VLG	Barraute	1 195	1,29
SDS	Berry	575	578,50
SDS	Champneuf	231	241,38
SDS	Fiedmont-et-Barraute	1 087	494,22
TNO	Lac-Chicobi	236	745,07
TNO	Lac-Despinassy	242	1 915,00
SDS	La Corne	642	331,54
SDS	La Morandière	357	430,00
SDS	La Motte	429	224,03

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Landrienne	991	276,22
CTN	Launay	335	252,44
SDS	Preissac	455	489,50
SDS	Rochebaucourt	303	185,00
SDS	Saint-Dominique-du-Rosaire	465	514,70
SDS	Sainte-Gertrude-Manneville	770	329,84
SDS	Saint-Félix-de-Dalquier	949	114,52
PAR	Saint-Marc-de-Figuery	506	91,10
PAR	Saint-Mathieu	611	104,09
CTN	Trécesson	983	198,38
Total		**24 864**	**7 947,66**

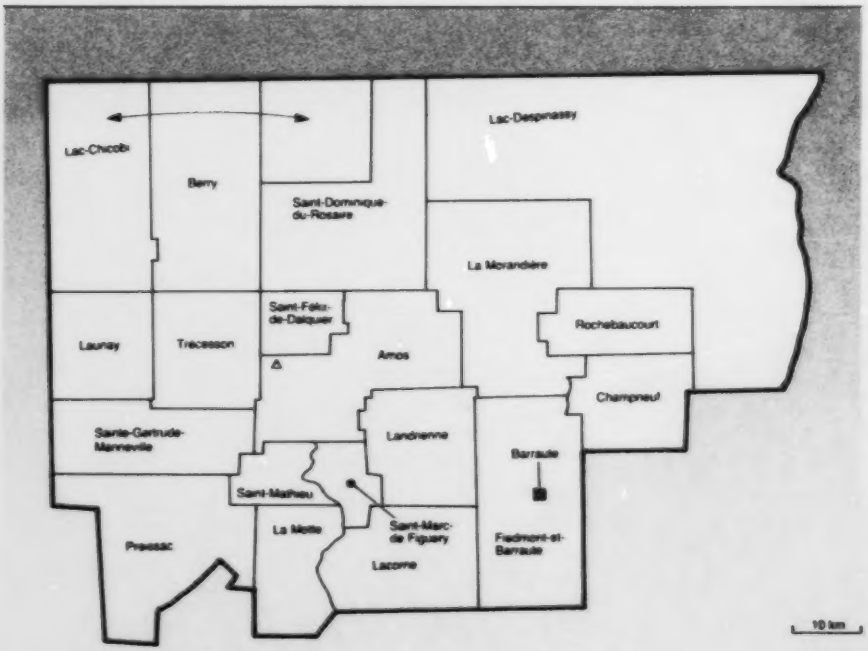

Abitibi-Ouest

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Authier	381	139,72
SDS	Authier-Nord	390	289,79
CTN	Clermont	483	155,89
SDS	Clerval	365	101,60
SDS	Colombourg	816	77,90
VLE	Duparquet	581	157,40
SDS	Gallichan	487	73,32
TNO	Lac-Duparquet	0	132,93
SDS	La Reine	520	100,01
VLE	La Sarre	8 622	418,21
VLE	Macamic	1 821	3,00
PAR	Macamic	588	111,05
SDS	Normétal	1 239	55,89
SDS	Palmarolle	1 457	118,36
SDS	Poularies	849	192,95
SDS	Rapide-Danseur	208	185,18
TNO	Rivière-Ojima	183	365,80
SDS	Roquemaure	508	121,67
SDS	Sainte-Germaine-Boulé	1 087	108,46
PAR	Sainte-Hélène-de-Mancebourg	436	68,29
SDS	Saint-Jacques-de-Dupuy	1 137	123,48
PAR	Saint-Janvier	407	134,57
PAR	Saint-Lambert	296	101,76
VLG	Taschereau	713	8,08
SDS	Taschereau	511	233,12
SDS	Val-Saint-Gilles	208	110,54
Total		**24 293**	**3 688,97**

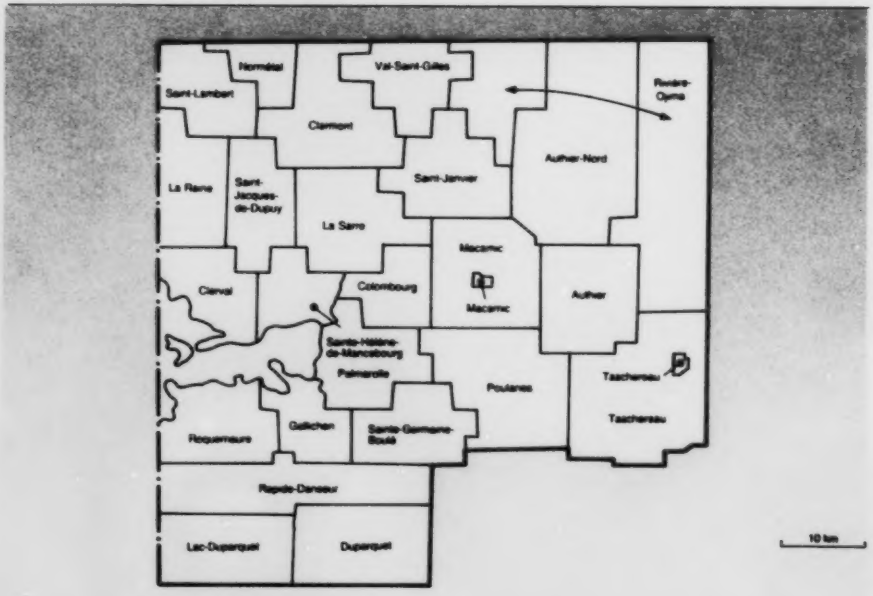

Rouyn-Noranda

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Arntfield	408	464,98
SDS	Beaudry	858	121,21
SDS	Bellecombe	707	738,14
VLE	Cadillac	866	407,44
SDS	Cloutier	337	104,89
SDS	D'Alembert	675	408,59
SDS	Destor	437	271,30
SDS	Évain	3 019	204,82
SDS	Lac-Dufault	570	45,38
TNO	Lac-Montanier	19	463,85
TNO	Lac-Surimau	0	160,00
SDS	McWatters	1 534	499,86
SDS	Montbeillard	459	3,60
TNO	Rapide-des-Cèdres	11	1 060,56
SDS	Rollet	379	415,20
VLE	Rouyn-Noranda	26 189	73,90
SDS	Saint-Guillaume-de-Granada	1 952	127,89
SDS	Saint-Joseph-de-Cléricy	555	193,54
SDS	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	604	516,39
Total		**39 579**	**6 281,54**

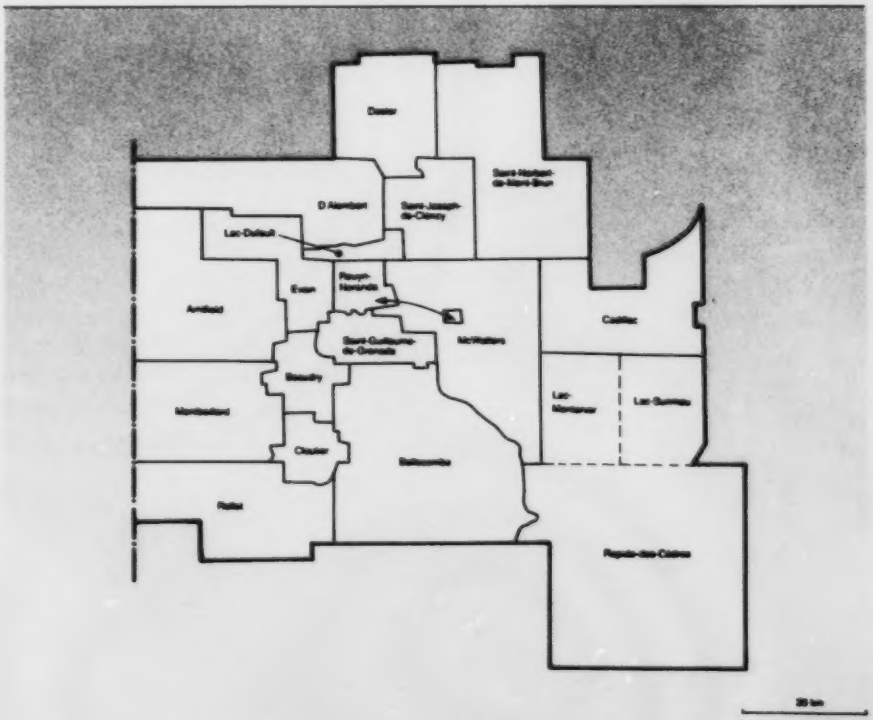

Témiscamingue

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Angliers	345	378,20
SDS	Béarn	1 050	566,48
VLE	Belleterre	446	606,33
SDS	Duhamel-Ouest	592	127,61
SDS	Fugèreville	420	163,79
CTN	Guérin	283	203,10
SDS	Kipawa	404	47,20
SDS	Laforce	492	612,65
CTU	Latulipe-et-Gaboury	448	298,38
PAR	Laverlochère	843	107,01
VLG	Lorrainville	1 153	7,70
SDS	Moffet	254	431,46

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Nédélec	490	114,04
PAR	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville	355	79,38
SDS	Notre-Dame-du-Nord	1 284	77,69
SDS	Rémigny	410	985,03
TNO	Rivière-Kipawa	103	12 766,36
TNO	Roulier	58	255,86
PAR	Saint-Bruno-de-Guigues	1 081	188,99
PAR	Saint-Édouard-de-Fabre	750	216,18
SDS	Saint-Eugène-de-Guigues	473	113,02
VLE	Témiscaming	2 546	861,77
VLE	Ville-Marie	2 621	13,59
Total		**16 901**	**19 221,82**

Vallée-de-l'Or

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Belcourt	345	441,23
SDS	Dubuisson	1 197	228,72
TNO	Lac-Bricault	0	1 082,00
TNO	Lac-Fouillac	88	263,00
TNO	Lac-Granet	53	1 426,00
TNO	Lac-Mingo	0	17,90
TNO	Lac-Quentin	0	346,80
VLE	Malartic	4 474	159,31
TNO	Matchi-Manitou	251	16 180,42
TNO	Réservoir-Dozois	204	4 999,52
SDS	Rivière-Héva	861	193,00
VLE	Senneterre	4 017	115,24
PAR	Senneterre	1 122	432,98
SDS	Sullivan	2 276	54,93
VLE	Val-d'Or	22 252	1 217,16
SDS	Val-Senneville	1 596	283,20
SDS	Vassan	1 054	194,22
Total		**39 790**	**27 605,63**

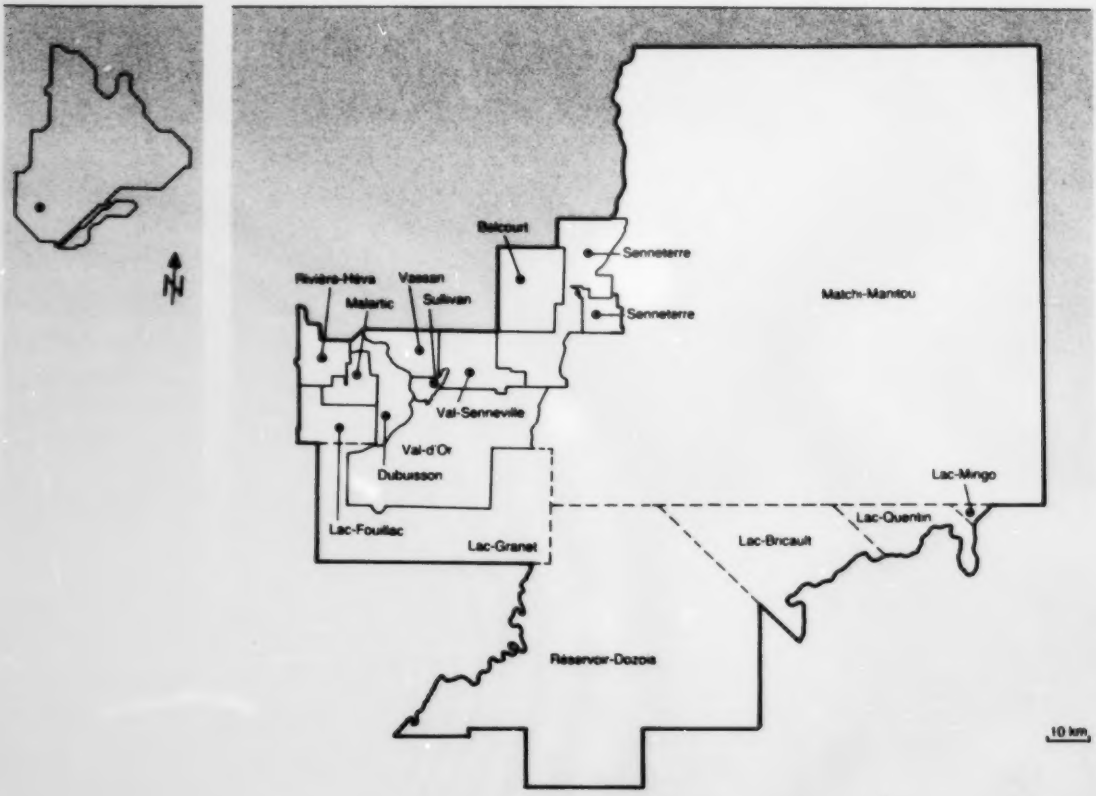

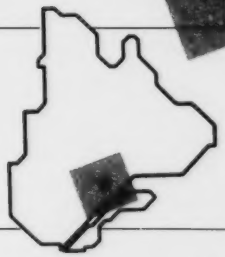

La région de la Côte-Nord

La Côte-Nord est la plus vaste région du Québec après celle du Nord-du-Québec. Elle couvre une superficie de 328 693 km², soit 23,5 % de la superficie du Québec. Elle est contiguë aux régions du Nord-du-Québec, du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de Québec, de même qu'au Labrador terre-neuvien. Elle est limitée par le Saguenay au sud-ouest, par l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent au sud-est, par la région Nord-du-Québec et le Labrador au nord.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Côte-Nord **09**

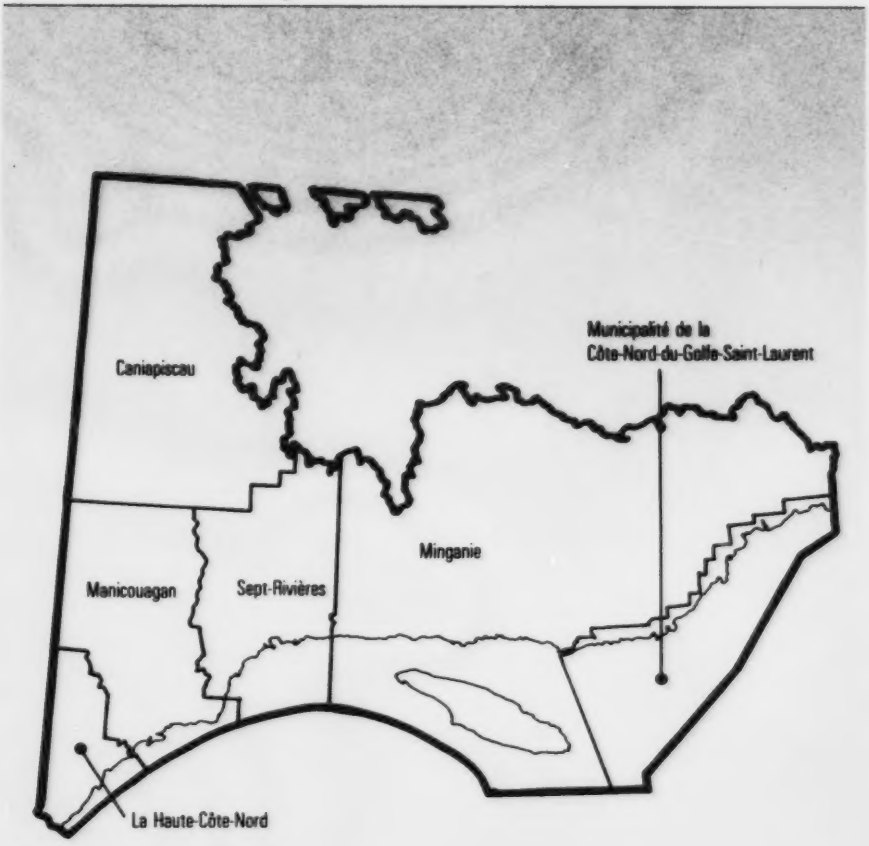

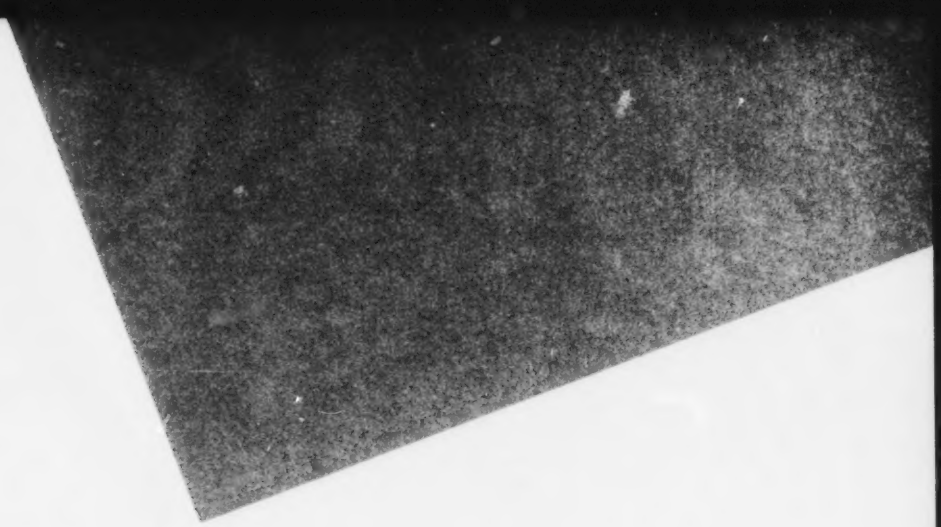

Le cadre biophysique et les ressources

Géographiquement, il faut distinguer la Côte-Nord maritime de la Côte-Nord de l'intérieur même si, à l'exception de quelques lambeaux de sédiments ordoviciens qui s'accrochent à la côte dans la zone du Havre-Saint-Pierre, la région appartient au bouclier canadien.

Le secteur côtier présente une façade maritime de plus de 1 300 kilomètres entre le Saguenay et la frontière du Labrador. Cette côte, escarpée en Haute-Côte-Nord, est plutôt basse et parsemée d'archipels en moyenne et basse Côte-Nord : archipels de Sept-Îles, de Mingan, etc. L'île d'Anticosti, qui géologiquement appartient à la même formation ordovicienne que l'archipel de Mingan ou les calcaires dolomitiques du voisinage du Havre-Saint-Pierre, est aussi une partie importante de la Côte-Nord maritime. Toute la côte est généralement bien pourvue en poissons et crustacés et cette ressource explique la présence d'une grande partie de la population qui s'y trouve.

De nombreux et souvent puissants cours d'eau se jettent le long de la côte : Bersimis, rivière aux Outardes,

Manicouagan, Sainte-Marguerite, Moisie et Natashquan. Plusieurs de ces rivières ont été ou seront éventuellement aménagées pour produire de l'électricité.

Ces rivières proviennent toutes du vaste plateau lacustre intérieur rattaché géologiquement au bouclier canadien, où l'on retrouve les immenses gisements de minerai de fer qui ont fondé l'économie moderne de la Côte-Nord.

L'absence de sols propices, mais surtout le rude climat écarte la possibilité de pratiquer une agriculture viable, sauf dans quelques endroits de la Haute-Côte-Nord, où cette activité reste marginale. La forêt boréale recouvre la plus grande partie de la région. Cette forêt, interrompue par de nombreux lacs et tourbières, se dégrade vers la Basse-Côte-Nord et vers le nord, où elle est remplacée graduellement par une forêt clairsemée déjà colonisée par des éléments propres à la toundra arctique. La forêt boréale coniférienne est exploitée depuis plusieurs décennies pour le bois d'oeuvre et les pâtes et papiers.

L'environnement socio-économique

Les limites de la région de la Côte-Nord n'ont à peu près pas changé depuis 1966. La région compte 36 municipalités réunies dans 5 MRC, à l'exception de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, qui ne fait partie d'aucune MRC. La partie municipalisée représente 13,5 % de la superficie de la région et 95,5 % de sa population, laquelle a été estimée à 103 527 habitants en juin 1986. Environ 6 300 Amérindiens vivent dans neuf réserves, y compris celle de Matimekosh près de Schefferville. La population est à la baisse depuis quelques années. Quatre-vingt-dix pour cent des gens habitent une soixantaine de localités le long de la côte ; les autres 10 % se retrouvent à Schefferville et surtout à Fermont, dans l'hinterland.

La population urbaine (69 952 personnes), qui représente 68 % de la population totale, se retrouve dans sept villes; elle est concentrée surtout à Baie-Comeau et à Sept-Îles, qui en comptent ensemble les trois quarts.

Les limites des cinq MRC de la région, Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Minganie et Caniapiscau, recouvrent trois sous-régions de référence socio-économique, à savoir la haute, la moyenne et la basse Côte-Nord. À la Haute-Côte-Nord se rattachent les MRC de la Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et des Sept-Rivières ; les limites de la Moyenne-Côte-Nord sont à peu près celles de la MRC de la Minganie, alors que la Basse-Côte-Nord correspond à la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.

L'économie

La Côte-Nord est une région de ressources. L'exploitation de la forêt, du sous-sol, des rivières (hydroélectricité) et de la mer (pêche) est à la base de son économie. L'agriculture, pour sa part, est marginale. En schématisant un peu, on peut dire que l'exploitation forestière et la production d'hydroélectricité caractérisent la Haute-Côte-Nord ; l'exploitation minière, la Moyenne-Côte-Nord et la pêche, la Basse-Côte-Nord.

La forêt nord-côtière représente 30 % du domaine forestier québécois et la forêt productive recouvre 68,5 % du territoire régional. Les coupes sont effectuées surtout en Haute-Côte-Nord et on retrouve une importante scierie et une importante usine de pâtes et papiers à Baie-Comeau. En Moyenne-Côte-Nord, l'exploitation forestière est limitée à l'arrière-pays de Port-Cartier. La forêt de la Basse-Côte-Nord, pour sa part, a une valeur commerciale à peu près nulle. La forêt est aussi exploitée par de nombreuses petites scieries. Malgré tout, son potentiel est sous-exploité.

Le sous-sol de la région, malgré une exploration limitée, a révélé d'importantes ressources minérales, particulièrement dans la Fosse du Labrador. Les seuls gisements exploités sont des gisements de fer (Fermont) ou de fer titanifère (Lac Tio, près de Havre-Saint-Pierre). Plusieurs villes doivent ou ont dû leur existence ou leur développement à la présence d'importants gisements de fer : Schefferville, Gagnon et Fermont (exploitation) ; Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre (activités de gérance et de soutien, expédition du minerai). Depuis, l'exploitation a cessé à Schefferville et Gagnon n'existe plus. Actuellement, l'exploitation minière s'oriente vers d'autres substances que le fer et qui ont un avenir plus prometteur : terres rares, graphite, platine, dolomie, etc. La Côte-Nord est le deuxième producteur du Québec, avec 31 % de la valeur des expéditions minérales.

Plus du tiers des pêcheurs commerciaux du Québec se retrouvent sur la Côte-Nord et particulièrement sur la Basse-Côte-Nord, où la pêche est l'activité économique de base. Les principales espèces pêchées sont la morue, le

crabe, le hareng et la crevette. Parmi les espèces les plus recherchées, la crevette est pêchée surtout en haute et moyenne Côte-Nord, alors que crabes, pétoncles et homards sont capturés principalement en Basse-Côte-Nord.

Le secteur secondaire est surtout représenté par la grande entreprise manufacturière qui exploite deux ressources naturelles de la région : le bois et l'hydroélectricité. Les grandes entreprises sont concentrées dans la zone de Baie-Comeau, où l'on retrouve une usine de pâtes et papiers, une importante usine de sciage et une aluminerie. Par ailleurs, après quelques années d'inactivité, une usine de pâtes de Port-Cartier a été remise en marche.

Les petites entreprises, à cause du manque d'ampleur du marché local, oeuvrent surtout dans la sous-traitance pour les grandes entreprises de la région. D'autres s'occupent de transformation des ressources forestières ou des produits de la pêche.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Comme les autres régions du Québec, la région de la Côte-Nord bénéficie de services éducationnels, sociaux et de santé relativements complets, malgré certaines faiblesses.

Les soins de santé et les services sociaux sont distribués par 23 établissements, soit 2 centres hospitaliers, 4 centres de santé communautaires, 4 centres d'accueil et d'hébergement, 4 centres locaux de services communautaires et un centre de services sociaux. Les localités isolées sont dotées au minimum d'un dispensaire. Les grands établissements se retrouvent surtout à Baie-Comeau et à Sept-Îles. Ils doivent souvent faire face à des pénuries de personnel spécialisé.

L'enseignement primaire et secondaire est sous la responsabilité de onze commissions scolaires. Les cégeps de Baie-Comeau et de Sept-Îles assurent l'enseignement collégial. La Côte-Nord n'a aucun établissement universitaire. Quelques cours sont cependant offerts par des universités de l'extérieur de la région.

Les infrastructures de transport

À cause de l'étendue de son territoire, de sa longue façade maritime et de son caractère de région de ressources, les transports jouent un rôle prédominant sur la Côte-Nord. L'essentiel du réseau routier s'articule autour de la 138, où se greffent quelques voies d'accès récentes, comme la 389, qui va de Baie-Comeau à Fermont.

Les chemins de fer servent à peu près exclusivement à l'expédition des ressources minérales vers les ports de Sept-Îles et de Port-Cartier. Les transports maritime et aérien jouent un rôle fondamental dans cette région exportatrice de ressources, d'autant plus que certaines localités, particulièrement en Basse-Côte-Nord, ne sont pas reliées au réseau routier.

Conclusion

Région où cohabitaient depuis des décennies autochtones et pêcheurs côtiers, la Côte-Nord a fait une entrée subite dans l'économie moderne au début des années cinquante, après la découverte de gisements de fer. Des milliers de Québécois sont alors venus y travailler. Depuis quelques années, la région est à la recherche d'un nouvel équilibre socio-économique, devenu nécessaire avec la fin des années fastes provoquée par la nouvelle conjoncture mondiale sur le marché des ressources minérales.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Côte-Nord **09**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Caniapiscau	3 918	81 184,64
La Haute-Côte-Nord	14 116	12 508,69
Manicouagan	34 617	39 462,09
Minganie	6 274	128 492,36
Sept-Rivières	35 015	32 153,95
Sous-Total	93 940	293 801,73
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent	3 279	3 145,91

DÉMEMBREMENT	POP.	SUP.	
Blanc-Sablon	1 133	878,50	Aucune
Bonne-Espérance	903	1 219,00	M.R.C.

Sous-total	99 255	299 045,14
Réserves indiennes	5 343	323,46

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Betsiamites	1 752	255,37
RÉI	Kawawachikamach	354	41,44
RÉI	La Romaine	644	0,41
RÉI	Les Escoumins	147	0,39
RÉI	Maliotenam	683	5,02
RÉI	Matimekosh	395	0,39
RÉI	Mingan	351	19,15
RÉI	Natashquan	491	0,21
RÉI	Sept-Îles	526	1,08
TOTAL		**5 343**	**323,46**

TOTAL	**104 598**	**299 368,60**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Caniapiscau

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Caniapiscau	0	39 186,70
VLE	Fermont	3 592	497,45
VLE	Gagnon	4	6 472,50
TNO	Lac-Juillet	0	5 321,07
TNO	Lac-Vacher	0	584,74
TNO	Rivière-Mouchalagane	0	29 082,68
VLE	Schefferville	322	39,50
Total		**3 918**	**81 184,64**

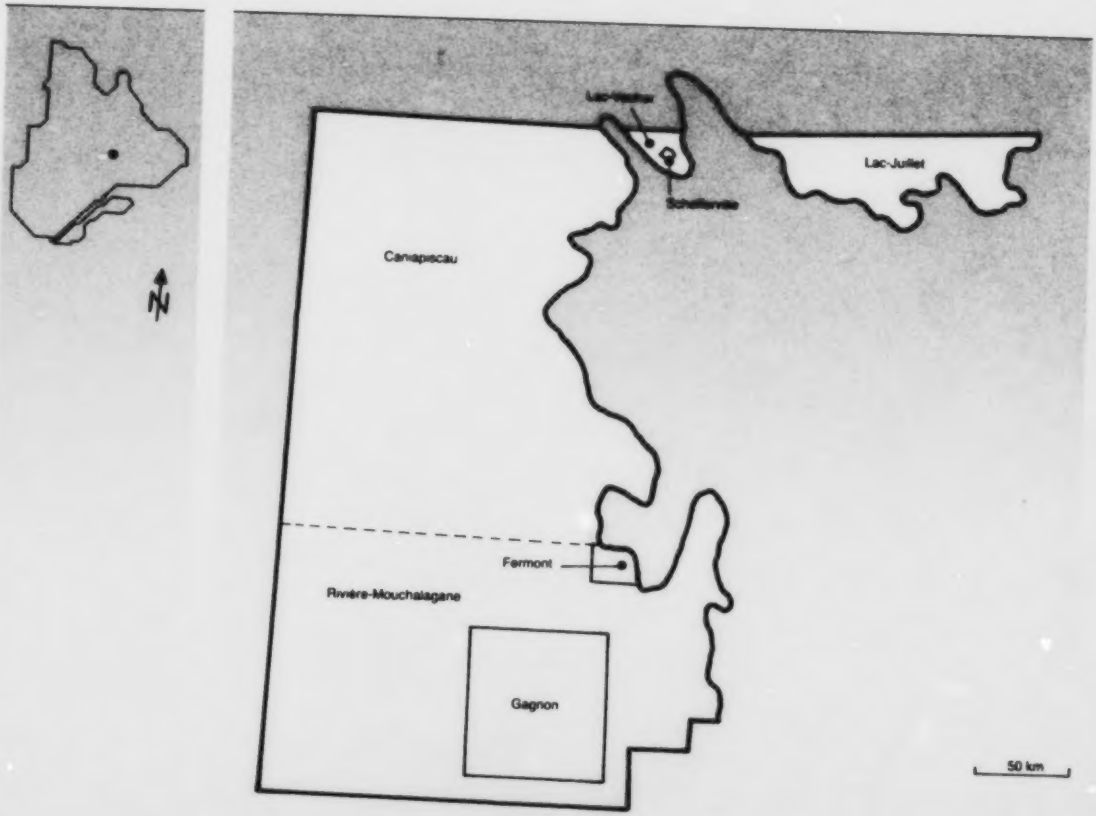

La Haute-Côte-Nord

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Bergeronnes	249	287,10
SDS	Colombier	1 113	313,20
VLE	Forestville	3 955	241,73
VLG	Grandes-Bergeronnes	696	4,79
TNO	Lac-au-Brochet	1	10 334,19
SDS	Les Escoumins	2 340	267,33
CTU	Les Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay	0	107,44
SDS	Sacré-Coeur	2 121	341,74
SDS	Sainte-Anne-de-Portneuf	1 115	241,23
SDS	Saint-Paul-du-Nord	896	289,40
VLG	Sault-au-Mouton	792	5,95
VLG	Tadoussac	838	74,59
Total		**14 116**	**12 508,69**

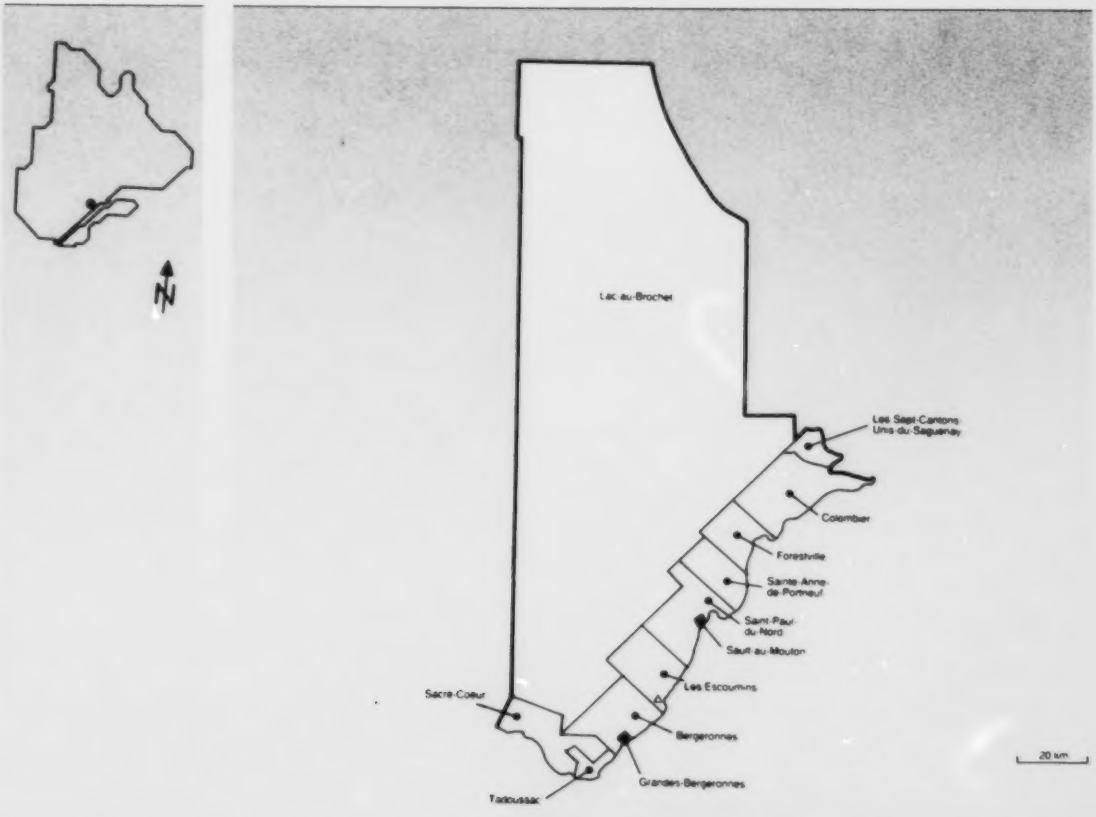

Manicouagan

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Baie-Comeau	26 244	371,69
VLG	Baie-Trinité	756	536,33
VLG	Chute-aux-Outardes	2 219	8,31
SDS	Franquelin	339	529,84
VLG	Godbout	455	204,34
VLG	Pointe-aux-Outardes	1 032	71,56
VLG	Pointe-Lebel	1 709	91,16
PAR	Ragueneau	1 843	215,92
TNO	Rivière-aux-Outardes	20	37 432,94
Total		**34 617**	**39 462,09**

Minganie

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Aguanish	408	377,40
SDS	Baie-Johan-Beetz	112	425,31
SDS	Havre-Saint-Pierre	3 344	3 779,89
TNO	Lac-Jérôme	0	56 531,57
SDS	L'Île-d'Anticosti	335	7 923,16
SDS	Longue-Pointe	612	417,60
CTN	Natashquan	401	193,20
TNO	Petit-Mécatina	0	56 860,52
SDS	Rivière-au-Tonnerre	606	1 331,17
SDS	Rivière-Saint-Jean	456	652,54
Total		**6 274**	**128 492,36**

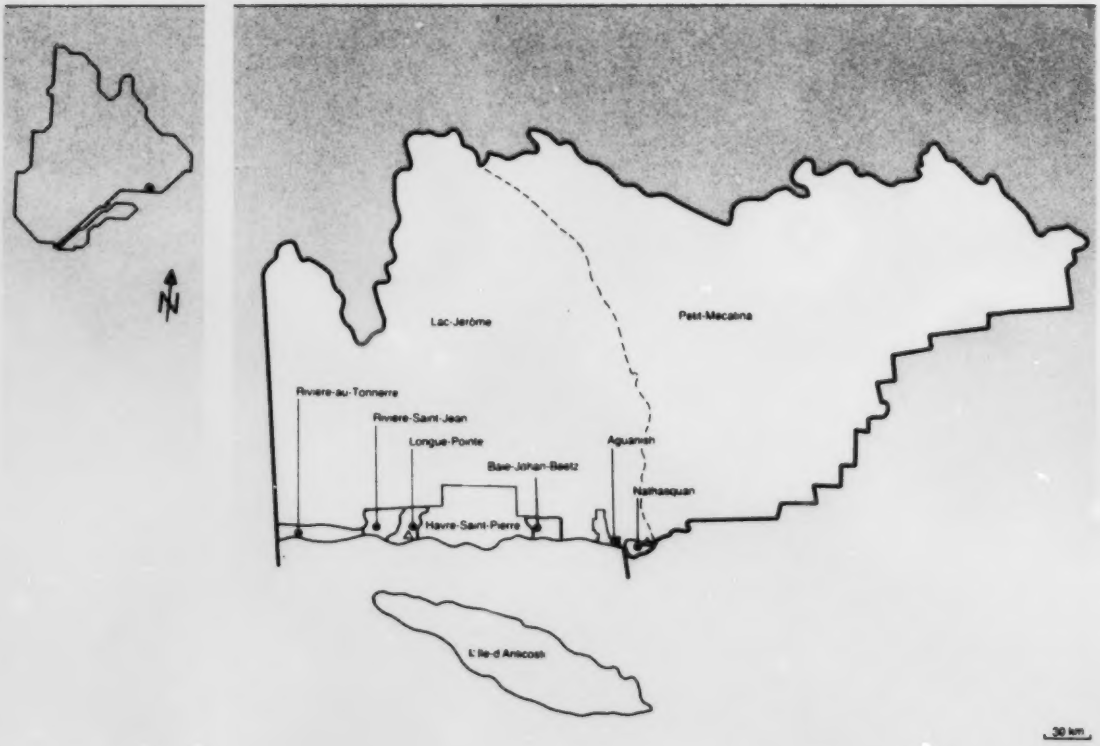

Sept-Rivière

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Gallix	530	96,65
TNO	Lac-Walker	0	17 842,18
CTN	Letellier	86	232,62
VLE	Moisie	1 118	1 554,55
VLE	Port-Cartier	6 858	300,59
TNO	Rivière-Nipissis	0	11 036,03
SDS	Rivière-Pentecôte	786	773,11
VLE	Sept-Îles	25 637	318,22
Total		**35 015**	**32 153,95**

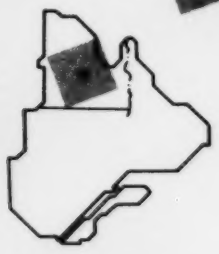

La région du Nord-du-Québec

Le Nord-du-Québec est la première des régions du Québec quant à la superficie. Entre les limites nordiques des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, de la baie James et de la baie d'Hudson à l'ouest, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava au nord et de la frontière labradorienne à l'est, le territoire du Nord-du-Québec s'étend sur 840 178 km², soit 55 % de l'ensemble du Québec.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Nord-du-Québec **10**

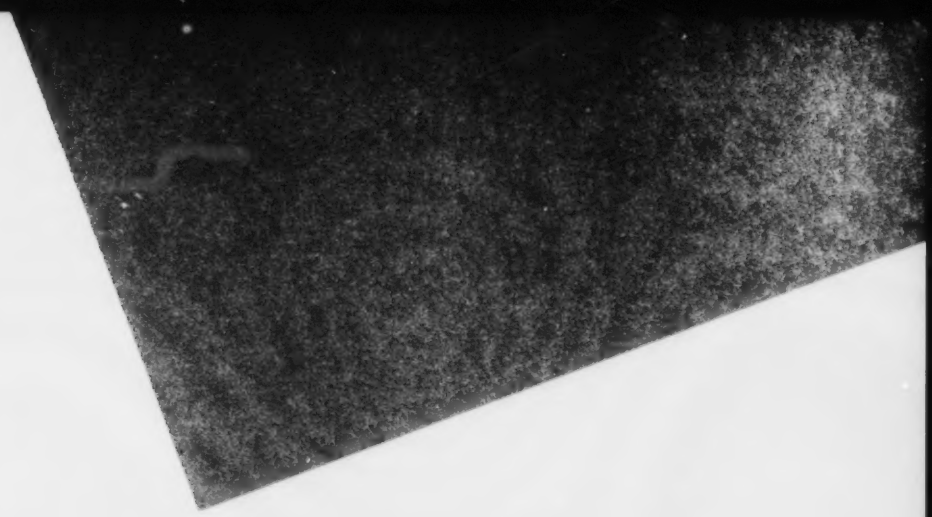

Le cadre biophysique et les ressources

L'immense territoire nord-québécois offre une grande diversité de paysages présentant des différences topographiques, végétales et climatiques.

Déjà important dans les régions plus au sud, le bouclier canadien y atteint son étendue maximum. D'une altitude ne dépassant guère 900 mètres, sauf dans les Torngat, où le mont d'Iberville — le plus haut sommet de la région et du Québec — atteint 1 596 mètres, la région se présente comme un ensemble de reliefs variés, plateaux ondulés dans l'intérieur, montagnes au sud et au sud-est (monts Otish), collines de type appalachien dans la Fosse du Labrador et dans la Fosse de l'Ungava et cuestas sur la côte de la baie d'Hudson (lac Guillaume-Delisle, îles Nastapoka et Manitounuk). Vers l'est, le bouclier s'élève graduellement vers les monts Torngat qui déterminent la frontière Québec-Labrador. Tout le territoire est parsemé d'innombrables lacs et marqué par les effets de la glaciation Wisconsin et du retrait glaciaire.

De puissants fleuves entaillent le soubassement rocheux en direction des baie James, d'Hudson et d'Ungava : Harricana,

Broadback, Eastmain, La Grande, Grande-Baleine, Arnaud, Caniapiscau et plusieurs autres.

Le sous-sol rocheux, d'âge précambrien, appartient à deux provinces géologiques : le Supérieur et le Churchill. Dans la première se retrouvent surtout des roches granitiques, gneissiques et volcaniques. Dans la province de Churchill, dont font partie la Fosse du Labrador et celle de l'Ungava, les formations les plus répandues sont constituées de roches d'origine volcanique, de roches sédimentaires plus ou moins métamorphisées et de gneiss. Le potentiel métallifère des diverses formations de la région n'est qu'incomplètement connu, mais plusieurs métaux et autres substances utiles y ont été découverts : fer, cuivre, zinc, or, plomb, nickel et amiante.

La végétation est aussi un élément important du paysage nord-québécois. Le relief de la région étant peu prononcé, la stratification latitudinale de la végétation se fait de façon graduelle du nord au sud. À la toundra succède, à partir de la rivière aux Feuilles, une forêt clairsemée de résineux à croissance lente alternant avec des parcelles de toundra (hémiarctique), puis la forêt boréale continue vers le 52e parallèle. Cette dernière est la seule à avoir un potentiel économique.

Les réserves énergétiques des puissants fleuves et rivières de la région représentent une autre des ressources régionales. Déjà, plusieurs de ces cours d'eau ont été mis en exploitation pour la production d'électricité. La puissance des rivières techniquement aménageables se situe autour de 27 000 mégawatts. Une bonne partie de cette puissance, les 12 156 MW du complexe La Grande, est actuellement exploitée et elle est exportée vers le sud de la province et les États-Unis.

Les autres ressources de la région, sa faune et son potentiel touristique, sont particulièrement importantes pour la population autochtone. Plusieurs espèces (caribou, orignal, perdrix, lièvre, sauvagine, saumon, omble de fontaine, brochet, doré, etc.) peuvent être exploitées, tant pour la subsistance des Amérindiens et des Inuit que pour des fins sportives. À ces espèces, il faut ajouter les nombreux mammifères marins chassés par les Inuit. Le tourisme est principalement centré sur la chasse et la pêche, mais de plus en plus, d'autres formes de tourisme sont pratiquées dans la région (d'aventure, culturel et industriel).

L'environnement socio-économique

La plus vaste des régions administratives du Québec est aussi la moins peuplée. En effet, seulement 36 112 personnes l'habitaient en juin 1986, c'est-à-dire une personne par vingt-cinq kilomètres carrés. En fait, la majeure partie du territoire est inhabitée. La population est concentrée dans dix-sept agglomérations le long des côtes de la baie James, de la baie et du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava et dans huit localités à l'intérieur des terres. Trois groupes ethniques composent cette population : les Inuit dans les villages nordiques au nord du 55e parallèle ; les Cris dans les villages conventionnés du littoral et du bassin de la baie James ; les Naskapis à Kawawachikamach[1] près de Schefferville et les Blancs dans cinq municipalités du sud du territoire (Baie-James, Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami). La population blanche est la plus nombreuse, avec 21 869 personnes. Les Cris et les Naskapis sont 8 544 et les Inuit, 6 053. Chez les Inuit, l'agglomération la plus importante est Kuujjuaq ; chez les Cris, Mistassini et chez les Blancs, Chibougamau.

L'économie

L'économie régionale comporte deux facettes : d'une part, les activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage qui occupent une partie non négligeable de la population autochtone et, d'autre part, l'exploitation des ressources hydrauliques, forestières et minières dans les municipalités blanches.

Plus qu'un mode de vie, les activités traditionnelles sont une importante source de revenus directs et indirects pour les Inuit et les Cris. Des programmes gouvernementaux permettent d'ailleurs de subventionner ces activités. Quelques expériences de pêche commerciale ont aussi été tentées par les Inuit dans la région de la baie d'Ungava. L'exploitation de pourvoiries et le tourisme sont des avenues qui sont explorées tant par les autochtones que par les allochtones. Des 36 pourvoiries de la région en 1984, 20 étaient exploitées par les autochtones.

L'utilisation commerciale de la forêt commence à peine à être envisagée par les Cris de la baie James et d'ailleurs, la véritable exploitation commerciale est possible seulement

1. Certains considèrent la réserve indienne de Kawawachikamach comme faisant partie de la région administrative de la Côte-Nord.

dans le sud du territoire, entre le 49e et le 51e parallèle. La ressource a été partagée entre une vingtaine de concessionnaires. La matière ligneuse, essentiellement des bois résineux, alimente sept scieries et l'unique usine de pâtes et papiers de la région, à Lebel-sur-Quévillon. Des aires de coupe sont par ailleurs réservées aux Cris de Wemindji et aux Inuit de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq.

On sait que le sous-sol nord-québécois renferme de vastes réserves de minerais divers, mais quelques gisements seulement font ou ont fait l'objet d'exploitation. À part l'amiante qui a été extrait du sous-sol à Purtuniq, dans l'extrême nord de la région, les autres substances exploitées sont des métaux non ferreux dans le territoire de la baie James, plus particulièrement près de Matagami, Joutel, Chapais et Chibougamau. Dans certains cas, le cuivre et le zinc sont extraits comme produits principaux, avec l'or et l'argent comme sous-produits. Dans au moins un cas, l'or est le principal produit exploité, avec l'argent comme sous-produit. Aucune de ces substances n'est transformée dans la région.

L'hydroélectricité, comme la matière ligneuse et les métaux, constitue une importante ressource régionale, mais sa production est également strictement destinée à l'exportation vers les régions du sud de la province et même vers l'étranger. Les développements prévus dans ce secteur ne devraient pas modifier sensiblement la situation.

Le secteur de la transformation est pour sa part négligeable dans l'économie autochtone. Il se limite à quelques scieries et à l'usine de pâtes de Lebel-sur-Quévillon dans les municipalités à population blanche. Cependant, la construction d'habitations a pris un essor considérable chez les Cris et les Inuit. Quant à la construction des barrages et centrales hydroélectriques, c'est un secteur dominé par les grandes entreprises du Québec méridional.

Les principales sources d'emplois pour les Inuit sont les administrations fédérale et provinciale, mais surtout les organismes régionaux et locaux (un peu plus de 60 % des emplois). Chez les Cris, cette proportion n'est que de 12 %, les activités traditionnelles fournissant 43 % des emplois.

Les services de santé et l'éducation

Les services de santé de première ligne sont fournis par des dispensaires dans chacune des communautés cries et inuit. La responsabilité de ces dispensaires incombe aux centres hospitaliers régionaux de Chisasibi, Kuujjuaq et Povungnituk, qui reçoivent aussi les patients requérant des soins plus spécialisés. Ces centres hospitaliers sont encadrés par l'Hôpital général de Montréal. Matagami et Chibougamau ont aussi leur centre hospitalier, mais ils desservent surtout la population allochtone. Les cas qui requièrent des soins très spécialisés sont dirigés vers les hôpitaux de Montréal ou de Québec par le service ambulancier aérien du gouvernement du Québec. Le personnel médical des dispensaires et des centres hospitaliers chez les Cris et les Inuit est généralement allochtone. De plus en plus, toutefois, les autochtones devront prendre en charge les services de santé et les services sociaux, tant sur le plan clinique que sur le plan administratif.

Les communautés inuit, crie et blanche possèdent leur propre commission scolaire, et celle-ci est responsable de l'enseignement primaire et secondaire. Chacune peut ainsi adapter l'enseignement qu'elle dispense à ses besoins, tout en conservant le tronc commun des connaissances à acquérir tel que défini par le ministère de l'Éducation.

La région n'a aucun établissement collégial ou universitaire. Les étudiants et les étudiantes qui désirent poursuivre ce genre d'études doivent le faire dans les régions du sud. Récemment, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont mis en place certains programmes particulièrement destinés aux populations autochtones.

Les infrastructures de transport

À cause des distances, de la dispersion des communautés et du climat souvent instable et difficile, les transports dans le Nord-du-Québec ont dû s'adapter à des conditions particulières. Le transport routier s'articule autour de la route Matagami-LG2 et ses embranchements avec Chisasibi, Radisson et Caniapiscau. Ces routes ont été construites surtout pour les besoins de la Société d'énergie de la baie James. Les voies ferrées ne dépassent pas le 50e parallèle vers le nord[2] et servent exclusivement à transporter les ressources minérales et forestières vers les régions industrialisées du sud.

2. La voie ferrée qui va de Sept-Îles à Schefferville est située dans la région de la Côte-Nord.

Les communautés isolées doivent absolument faire appel au transport aérien pour communiquer entre elles ou avec les centres majeurs du Québec. Chacune des localités du Nord-du-Québec est dotée au minimum d'une piste en terre battue ou en gravier. Seules Kuujjuaq, LG-2, Matagami, Chibougamau et Lebel-sur-Quévillon ont des pistes asphaltées. En tout, le Nord-du-Québec possède une trentaine d'aéroports et une douzaine d'hydrobases.

Le transport maritime est disponible de quatre à cinq mois par année. À partir des ports du Saint-Laurent ou de Moosonee en Ontario, il est possible de ravitailler en marchandises générales ou en produits pétroliers les différentes localités cries et inuit de la côte.

Conclusion

Dernière frontière du Québec, la région du Nord-du-Québec n'a pas connu la colonisation systématique par les populations blanches, comme le Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue ou même la Côte-Nord. Ses ressources sont exploitées, à toutes fins utiles, pour les besoins des populations du sud de la province. Toutefois, il devient de plus en plus évident que les populations autochtones devront aussi profiter des richesses de ce territoire qu'elles habitent depuis des millénaires. Il s'agit de voir également si l'exploitation des ressources se fera aux dépens de la région, une des dernières régions « naturelles » du Québec.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Nord-du-Québec **10**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
MUNICIPALITÉ		
Baie-James	2 869	333 255,55
Chapais	2 875	62,78
Chibougamau	9 922	1 041,97
Lebel-sur-Quévillon	3 465	44,74
Matagami	2 738	64,75
Sous-total	21 869	334 469,79
Administration régionale Kativik	6 053	500 164,21
Réserves indiennes (terres 1 A) territoires municipalisés	8 190	3 299,34
Territoires inoccupés (terres 1 B villages cris	0	2 244,75
Total	**36 112**	**840 178,09**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Administration régionale Kativik

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLN	Akulivik	337	79,37
VLN	Aupaluk	110	32,93
TNO	Baie-d'Hudson	0	158 335,45
VLN	Inukjuak	778	64,45
VLN	Ivujivik	208	36,59
VLN	Kangiqsualujjuaq	383	36,23
VLN	Kangiqsujuaq	337	12,47
VLN	Kangirsuk	308	58,73
VLN	Kuujjuaq	1 066	390,33
VLN	Kuujjuarapik	416	7,46
VLN	Povungnituk	927	111,00
VLN	Quaqtaq	185	26,49
TNO	Rivière-Koksoak	0	340 580,10
VLN	Salluit	663	14,33
VLK	Schefferville	0	284,70
VLN	Tasiujaq	135	68,08
VLN	Umiujaq	200	25,50
Total		**6 053**	**500 164,21**

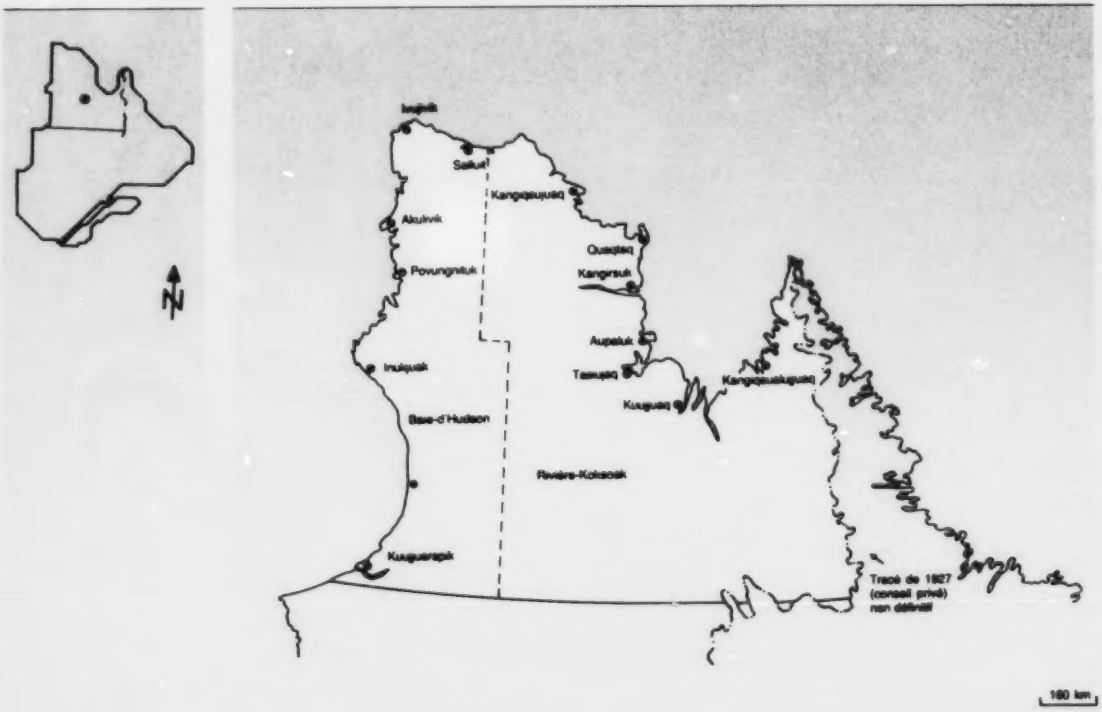

Réserves indiennes (terres 1 A) : territoires municipalisés

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE km²
RÉI	Chisasibi	2 3[illegible]3	809,06
RÉI	Eastmain	356	154,[illegible]8
RÉI	Mistassini	1 968	854,33
RÉI	Nemiscau	3[illegible]5	9[illegible],38
RÉI	Waskaganish	1 1[illegible]9	489,[illegible]
RÉI	Waswanipi	648	364,93
RÉI	Wemindji	862	326,60
RÉI	Whapmagoostui	429	202,49
Total		**8 190**	**3 299,34**

Territoires inoccupés (terres 1 B) : Villages cris

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLC	Chisasibi	0	500,20
VLC	Eastmain	0	334,70
VLC	Fort Rupert	0	295,00
VLC	Mistassini	0	526,13
VLC	Nemiscau	0	55,40
VLC	Poste-de-la-Baleine	0	113,70
VLC	Waswanipi	0	233,40
VLC	Wemindji	0	186,22
Total		**0**	**2 244,75**

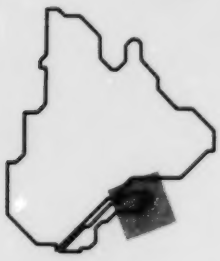

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Comme l'indique son nom, la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comprend, d'une part, la péninsule gaspésienne, et, d'autre part, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, situé à 200 km au sud-est dans le golfe Saint-Laurent. La partie continentale du territoire a une superficie de 20 244 km² et les îles, 202 km², pour une superficie totale de 20 446 km². C'est la moins étendue des régions de ressources du Québec. La péninsule gaspésienne, orientée sud-ouest nord-est, est limitée par le fleuve et le golfe Saint-Laurent, la baie des Chaleurs et la région du Bas-Saint-Laurent.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine **11**

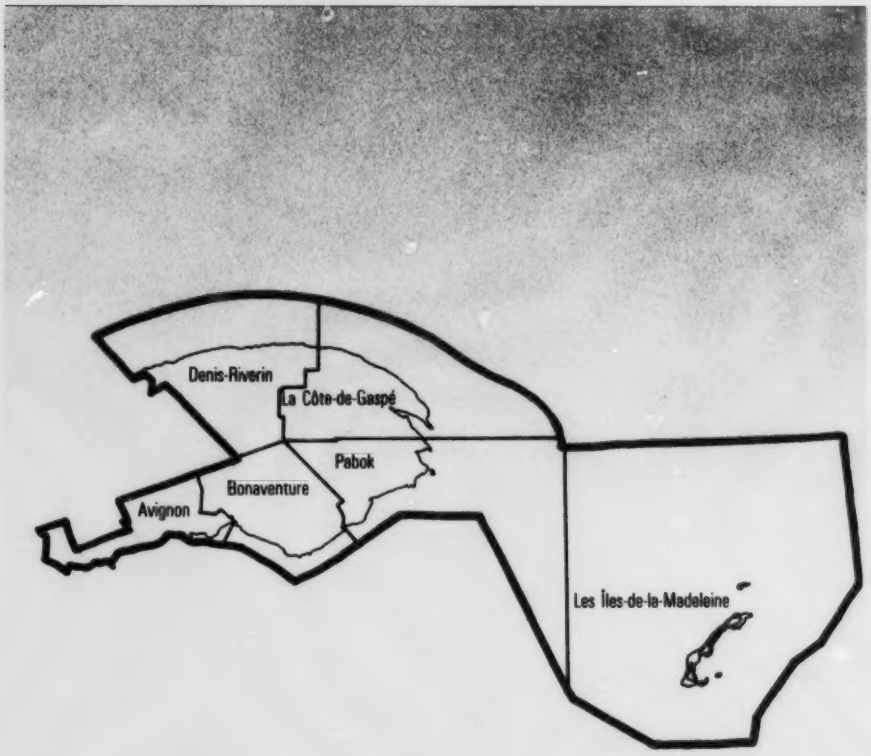

Le cadre biophysique et les ressources

La Gaspésie se rattache géologiquement à la région des Appalaches. Le socle rocheux est constitué de sédiments ordoviciens plus ou moins plissés (grès, schistes, calcaires ou conglomérats) et aussi de quelques roches intrusives auxquelles sont associés des gisements de cuivre, de plomb et de zinc.

C'est en Gaspésie que les Appalaches québécoises prennent toute leur ampleur. On y trouve quelques-uns des plus hauts sommets du Québec, dont le mont Jacques-Cartier, qui culmine à 1260 mètres. Les crêtes appalachiennes occupent tout le versant nord de la péninsule, et la plaine littorale du Saint-Laurent disparaît à Sainte-Anne-des-Monts. Sur le versant sud-est, les crêtes s'adoucissent graduellement et font place à la plaine littorale de la baie des Chaleurs. Plusieurs rivières entaillent transversalement les crêtes rocheuses des Chics-Chocs. Certaines, comme la Cascapédia, coulent vers la baie des Chaleurs ; d'autres, vers le fleuve ou le golfe Saint-Laurent (Cap-Chat, Sainte-Anne, Madeleine, York et Saint-Jean). Si ces rivières à faible débit ont été utilisées pour le flottage du bois, aucune n'a permis l'éta-

blissement d'usines hydroélectriques d'importance. Pour sa part, l'archipel madelinois constitue une unité physiographique différente faite d'îles rocheuses reliées entre elles par de hauts fonds sablonneux.

Sauf dans quelques îlots de toundra alpine au sommet des Chics-Chocs, la forêt est omniprésente dans la région. La forêt mixte (érablière à bouleau jaune) de la plaine littorale de la baie des Chaleurs et de quelques vallées abritées est remplacée progressivement en altitude par la sapinière à bouleau jaune, la sapinière à bouleau blanc et la pessière boréale. Si le climat favorise le couvert forestier, il n'en va pas de même pour l'agriculture. Seule la zone de la baie des Chaleurs, où les sols sont convenables pour l'agriculture, a un climat favorable à cette activité. Ailleurs, les contraintes climatiques sont trop importantes.

L'environnement socio-économique

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est de création récente. Les six municipalités régionales de comté qui la composent ont été détachées de l'ancienne région de l'Est-du-Québec. Les MRC, qui regroupent 61 municipalités, sont Avignon, Bonaventure, Denis-Riverin, La Côte-de-Gaspé, Les Îles-de-la-Madeleine et Pabok. Avec les réserves indiennes de Maria et de Restigouche, elles comptent une population de 112 455 habitants. Cette population, rurale à 70 %, est dispersée dans les localités de la côte, et la seule agglomération importante de l'arrière-pays est Murdochville.

L'économie

L'économie gaspésienne et madelinoise s'appuie sur l'exploitation des ressources et leur transformation : pêche, forêt, agriculture et mines. Le tourisme joue aussi dans la région un important rôle économique. La pêche y est pratiquée à peu près partout, mais surtout aux Îles-de-la-Madeleine, dans la zone de Gaspé et la MRC de Pabok. On retrouve des usines de transformation des produits marins à Gaspé, Grande-Rivière, Newport et aux Îles-de-la-Madeleine. La forêt de la péninsule est exploitée pour le bois de sciage et les pâtes et papiers. Il y a des scieries relativement importantes à Nouvelle et à Saint-Alphonse et des usines de pâtes et papiers à Chandler et New Richmond. La zone de la baie des Chaleurs, avec son climat relativement doux et sa plaine littorale, est la seule de la région à avoir un secteur agricole bien développé. Ailleurs, l'agriculture, peu favorisée par le climat et la nature des sols, reste une activité marginale. Le sous-sol est bien pourvu de gisements métalliques et autres, mais seuls le cuivre (Murdochville) et le sel (Îles-de-la-Madeleine) sont actuellement exploités. Le pétrole et le gaz ont fait l'objet de quelques explorations et de quelques forages, mais nulle part, ils n'avaient de valeur commerciale. L'exploitation du cuivre à Murdochville a fourni et fournit encore du travail à de nombreuses personnes de la zone de Gaspé et de celle de Sainte-Anne-des-Monts. Somme toute, à part l'industrie de transformation des produits de la pêche et de la forêt, le secteur manufacturier est peu important dans la région et peu diversifié. Quant au secteur primaire, il fournit surtout des emplois saisonniers.

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont des destinations touristiques reconnues. Le tourisme entraîne des retombées économiques non négligeables dans la région, mais là encore, il s'agit d'une activité saisonnière.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Les services publics de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se comparent à ceux des autres régions de ressources du Québec. Les besoins minimum sont généralement satisfaits dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Les centres hospitaliers et les centres de services sociaux sont de taille modeste mais facilement accessibles. Par contre, les spécialistes de la santé sont en nombre insuffisant. Dans le domaine de l'éducation, les étudiants et les étudiantes peuvent fréquenter le cégep de Gaspé pour les études collégiales. Ceux et celles qui veulent poursuivre des études universitaires doivent s'exiler ailleurs au Québec (l'université la plus proche au Québec est l'Université du Québec à Rimouski) et même au Nouveau-Brunswick. Gaspé est la ville la plus populeuse de la région.

Les infrastructures de transport

La Gaspésie est reliée au reste de la province par la route, le chemin de fer et les voies aérienne et maritime. La route la plus importante, la 132, ceinture toute la péninsule. Gaspé est dotée d'un aéroport sous-régional et constitue le terminus du chemin de fer. Elle est également pourvue d'installations portuaires et d'un quai protégé en eau profonde. Pour leur part, les Îles-de-la-Madeleine sont reliées au continent par la voie des airs et par le traversier, à l'Île-du-Prince-Édouard. Il existe également une desserte maritime hebdomadaire d'avril à décembre entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine.

Conclusion

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine n'est pas la seule région maritime du Québec, mais elle est la plus connue. Avec la Basse-Côte-Nord, c'est toutefois la seule où les activités de la pêche occupent une place essentielle dans l'économie. C'est aussi une destination touristique recherchée pour les voyageurs en mal de dépaysement et d'air marin.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine **11**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Avignon	14 230	3 459,82
Bonaventure	21 712	4 617,09
Denis-Riverin	15 241	5 126,81
La Côte-de-Gaspé	22 833	3 904,66
Les Îles-de-la-Madeleine	14 532	202,12
Pabok	22 662	3 094,35
Sous-total	111 210	20 404,85
Réserves indiennes	1 245	40,89

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Maria	349	1,82
RÉI	Restigouche	896	39,07
TOTAL		**1 245**	**40,89**

TOTAL	**112 455**	**20 445,74**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Avignon

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Carleton	2 663	152,34
SDS	Escuminac	659	109,55
SDS	L'Ascension-de-Patapédia	345	95,38
SDS	Maria	2 461	96,34
PAR	Matapédia	818	70,75
SDS	Nouvelle	2 137	230,63
SDS	Pointe-à-la-Croix	1 655	394,03
SDS	Saint-André-de-Restigouche	213	146,07
CTN	Ristigouche-Partie-Sud-Est	145	48,95
TNO	Rivière-Nouvelle	0	1 117,35
TNO	Ruisseau-Ferguson	0	680,65
PAR	Saint-Alexis-de-Matapédia	851	83,37
PAR	Saint-François-d'Assise	942	171,97
PAR	Saint-Omer	1 341	62,44
Total		**14 230**	**3 459,82**

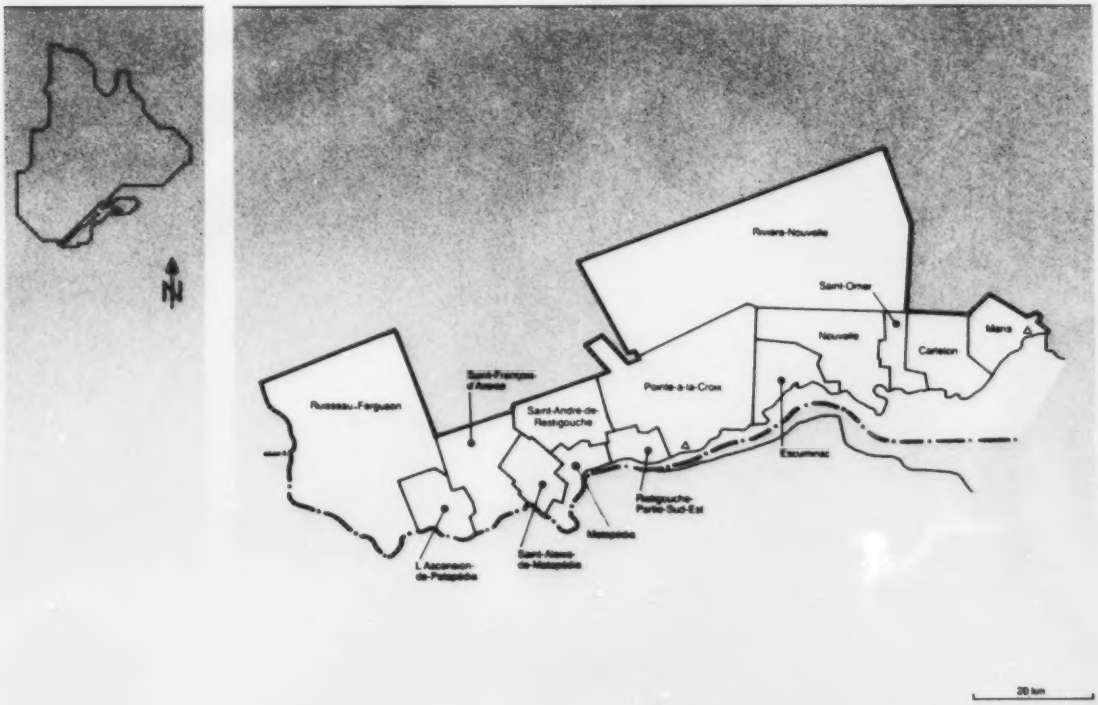

Bonaventure

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Bonaventure	2 995	109,20
SDS	Caplan	2 076	85,05
SDS	Grande-Cascapédia	286	61,56
CTN	Hope	934	71,45
SDS	Hope Town	373	49,80
SDS	New Carlisle	1 674	66,12
VLE	New Richmond	4 100	168,63
SDS	Paspébiac	3 070	52,05
SDS	Paspébiac-Ouest	749	42,54

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Port-Daniel-Partie-Ouest	1 096	160,52
TNO	Rivière-Bonaventure	37	3 138,05
SDS	Saint-Alphonse	918	113,39
SDS	Saint-Elzéar	599	198,75
CTN	Saint-Godefroi	582	60,32
SDS	Saint-Jules	427	106,44
PAR	Saint-Siméon	1 304	56,12
SDS	Shigawake	492	77,36
Total		**21 712**	**4 617,09**

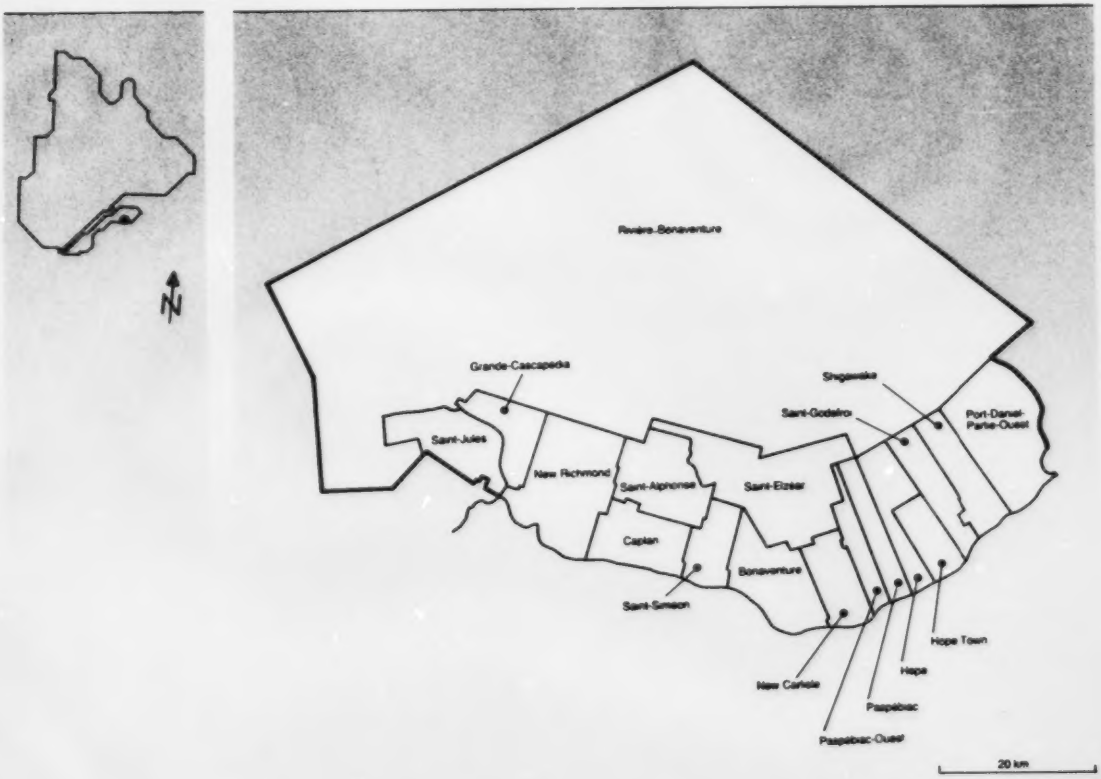

Denis-Riverin

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Cap-Chat	3 217	128,28
SDS	Capucins	309	54,85
TNO	Coulée-des-Adolphe	0	94,27
SDS	La Martre	383	185,69
VLG	Marsoui	523	182,95
TNO	Mont-Albert	240	3 511,58
VLG	Mont-Saint-Pierre	346	60,45
SDS	Rivière-à-Claude	251	155,39
VLE	Sainte-Anne-des-Monts	5 993	106,05
SDS	Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	622	269,35
SDS	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	1 694	220,38
SDS	Tourelle	1 663	157,57
Total		**15 241**	**5 126,81**

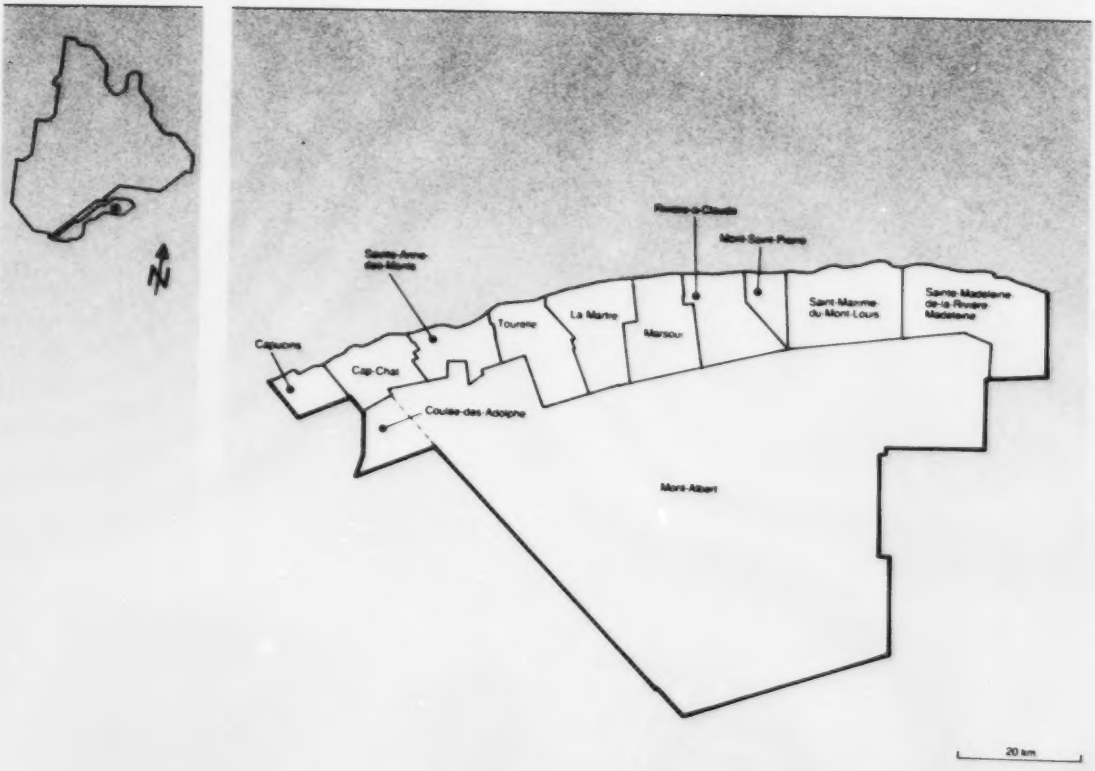

La Côte-de-Gaspé

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Cloridorme	1 318	162,10
TNO	Collines-du-Basque	6	754,79
VLE	Gaspé	17 350	949,28
SDS	Grande-Vallée	1 561	154,67
VLE	Murdochville	2 302	64,68
SDS	Petite-Vallée	296	37,83
TNO	Rivière-Saint-Jean	0	1 781,31
Total		**22 833**	**3 934,66**

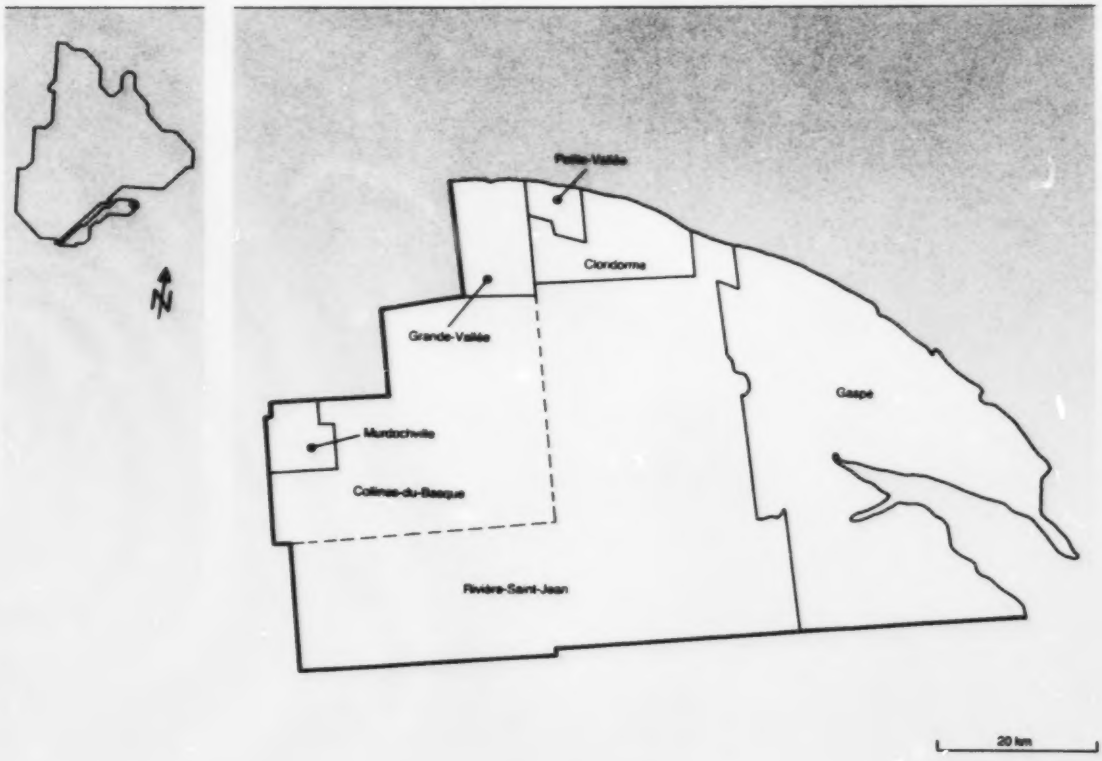

Les Îles-de-la-Madeleine

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Cap-aux-Meules	1 571	3,13
SDS	Fatima	3 216	26,15
SDS	Grande-Entrée	787	7,45
SDS	Grosse-Île	560	38,92
SDS	Havre-aux-Maisons	2 348	38,25
SDS	L'Étang-du-Nord	3 062	25,97
VLG	L'Île-d'Entrée	196	4,19
SDS	L'Île-du-Havre-Aubert	2 792	58,06
Total		**14 532**	**202,12**

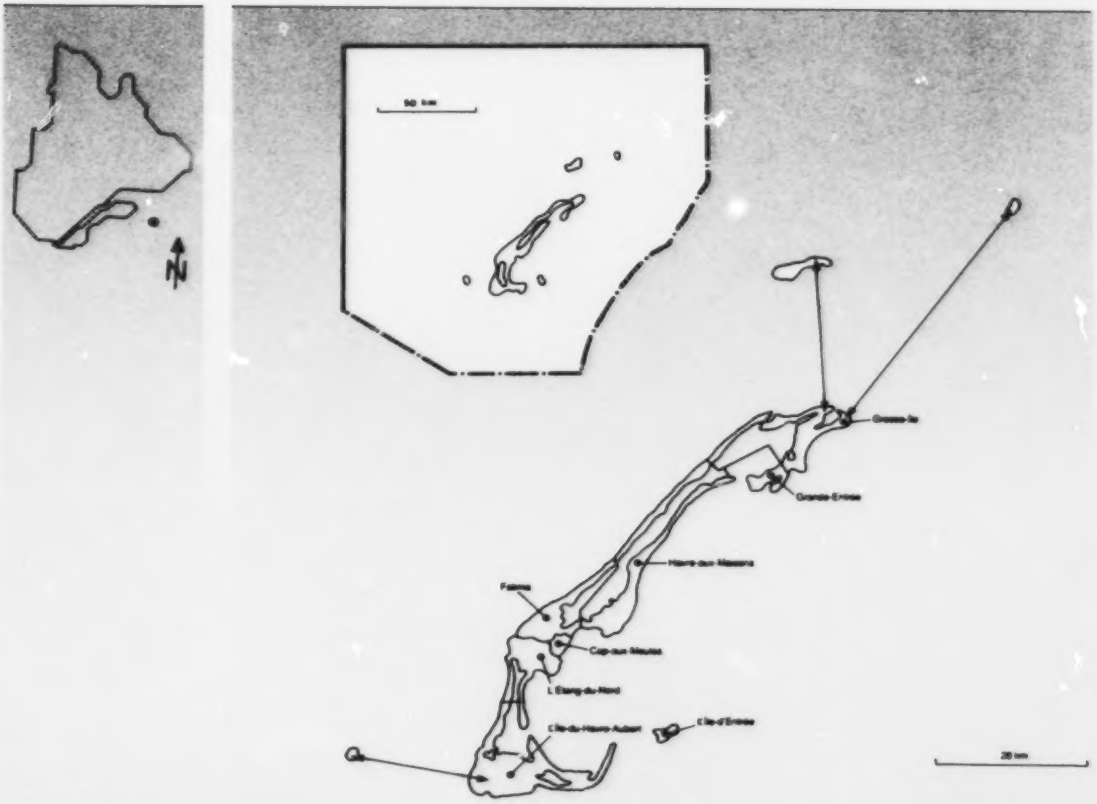

Pabok

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Chandler	3 715	16,44
VLE	Grande-Rivière	4 413	87,15
TNO	Mont-Alexandre	0	1 976,78
SDS	Newport	2 419	206,86
SDS	Pabos	1 440	139,16
SDS	Pabos Mills	1 587	17,79

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Percé	4 686	427,94
CTN	Port-Daniel-Partie-Est	900	25,56
PAR	Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons	1 425	117,66
SDS	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	1 273	34,36
SDS	Saint-François-de-Pabos	804	44,65
Total		**22 662**	**3 094,35**

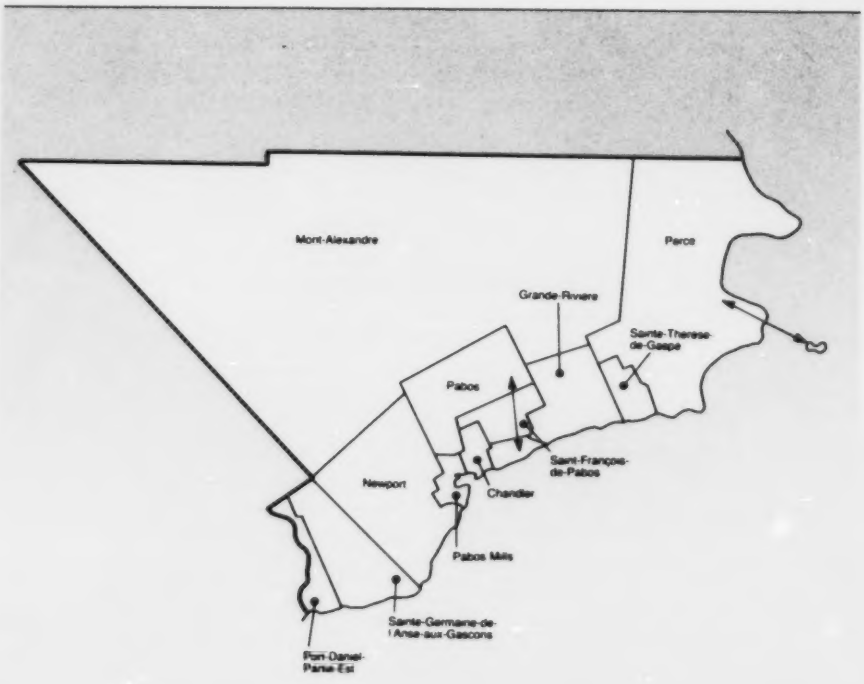

La région de Chaudière-Appalaches

La région de Chaudière-Appalaches correspond à la partie de l'ancienne région administrative de Québec située au sud du Saint-Laurent. Sa superficie (15 032 km²) la classe au onzième rang parmi les régions du Québec. Ses limites sont, au nord, le Saint-Laurent ; au sud, la frontière canado-américaine ; à l'est, la région du Bas-Saint-Laurent et, à l'ouest, l'Estrie et la partie sud de la Mauricie – Bois-Francs.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Chaudière-Appalaches **12**

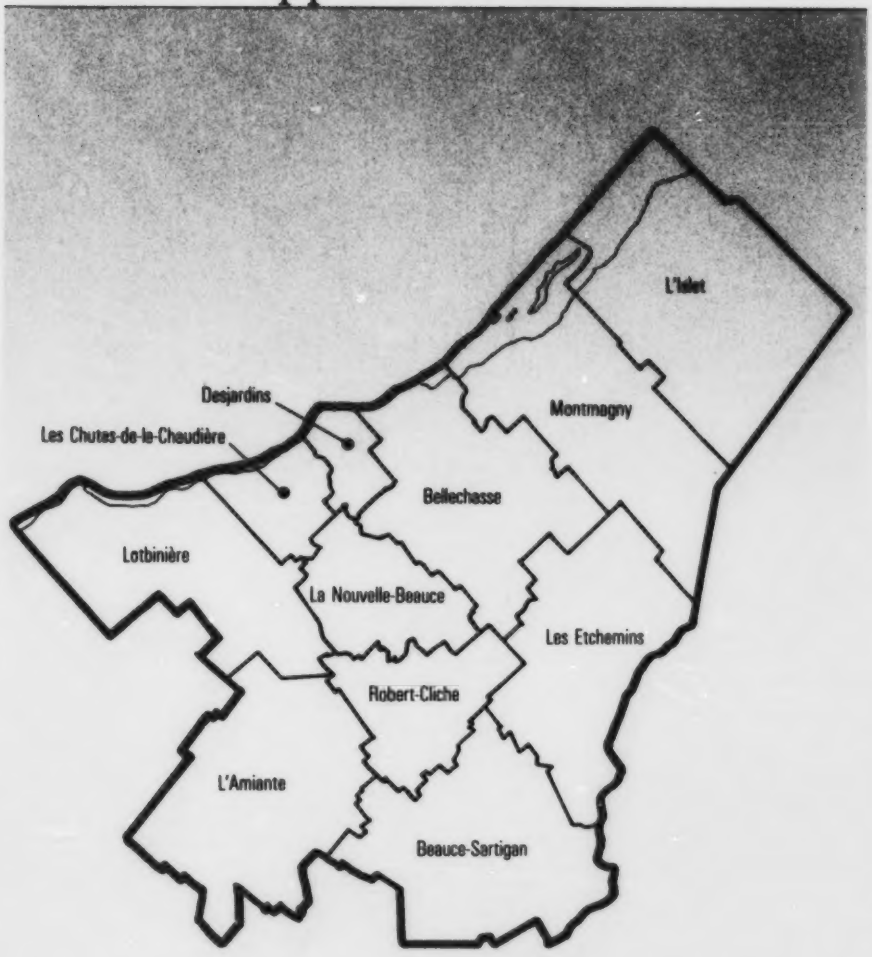

Le cadre biophysique et les ressources

La région se rattache à deux unités physiographiques : les Appalaches au sud et les basses-terres du Saint-Laurent dans la partie nord.

Le plateau appalachien s'étire d'ouest en est le long de la frontière américaine et occupe à peu près la moitié du territoire régional. Son altitude moyenne se situe autour de 400 mètres et elle augmente graduellement depuis la plaine du Saint-Laurent vers les États-Unis. Le point culminant, 915 mètres d'altitude, se retrouve dans le Massif du sud. Le plateau est entaillé par deux cours d'eau importants : la Chaudière et l'Etchemin.

Les basses-terres du Saint-Laurent, formées par les sédiments argileux ou sableux qui se sont déposés sur le vieux socle ordovicien et que le retrait de la mer Champlain a mis au jour, constituent la seconde unité physiographique de la région. Cette plaine, qui va en s'élargissant de l'est vers l'ouest, s'étend entre le Saint-Laurent et les premières crêtes appalachiennes. Aux sédiments marins qui forment la roche mère des sols de ce secteur, s'opposent les sols

du secteur appalachien qui se sont développés sur des dépôts d'origine morainique, fluvio-glaciaire ou alluviale.

Dans la plaine du Saint-Laurent, là où les sols ne sont pas cultivés, le couvert forestier est représenté par la forêt mixte, caractérisée par l'érablière laurentienne. Cette forêt s'infiltre aussi dans les vallées de la Chaudière et de l'Etchemin, mais elle est remplacée peu à peu, avec l'altitude, par une forêt où dominent les résineux.

À ce jour, le sous-sol n'a pas révélé un grand potentiel, du moins en ce qui concerne les substances métalliques, encore que de l'or ait déjà été trouvé et exploité dans des alluvions en Beauce. Parmi les substances non métalliques, l'amiante a joué et joue encore un rôle important dans l'économie régionale. À noter aussi que Lotbinière possède quelques petits gisements de gaz naturel.

L'environnement socio-économique

Par sa population (356 768 habitants en 1986), la région Chaudière-Appalaches vient au cinquième rang des régions du Québec. Cette population est distribuée dans 188 municipalités, elles-mêmes regroupées en 11 municipalités régionales de comté : Beauce-Sartigan, Bellechasse, Desjardins, L'Amiante, La Nouvelle-Beauce, Les Chutes-de-la-Chaudière, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny et Robert-Cliche. La région Chaudière-Appalaches n'a ni réserve ni population amérindienne. Cinquante-trois pour cent de la population vit dans les villes. Les MRC Desjardins et Les Chutes-de-la-Chaudière sont les plus densément peuplées ; plus de 100 000 personnes vivent dans les villes de Lévis-Lauzon, Saint-Romuald, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, etc. D'autres noyaux urbains se trouvent à Thetford-Mines, Saint-Georges, Montmagny et Sainte-Marie. Les MRC les plus rurales sont celles de Bellechasse, Les Etchemins, Lotbinière et L'Islet.

L'économie

Le secteur primaire occupe une place de première importance dans l'économie régionale, surtout l'agriculture et les mines, mais aussi la forêt. L'agriculture présente un double visage, en grande partie modelé par les contraintes biophysiques. Elle est prospère dans la plaine du Saint-Laurent et certains secteurs des vallées de la Chaudière et de l'Etchemin ; par contre, dans le secteur du plateau appalachien, elle est beaucoup moins lucrative. La forêt y joue un rôle indispensable. Comme ailleurs au Québec, la principale activité agricole est l'élevage laitier, suivi, par ordre d'importance, de l'élevage du porc, du boeuf et de la volaille, ainsi que de l'acériculture.

Dans le secteur minier, l'amiante est, de très loin, la ressource la plus exploitée. En fait, la production d'amiante représente approximativement 90 % de la valeur de l'ensemble de la production minière de la région. Les autres substances extraites sont celles utilisées dans la construction, de même que la tourbe et le gaz naturel.

La forêt est aussi l'une des ressources de la région et dans certaines zones, la transformation du bois et l'acériculture constituent la base de l'économie. C'est le cas dans plusieurs municipalités du secteur appalachien de la région. Les résineux fournissent l'essentiel des approvisionnements. Malgré cela, la forêt régionale n'arrive pas à satisfaire les besoins des usines de la région et une grande partie du bois provient de l'État du Maine.

L'industrie manufacturière régionale est diversifiée. Tous les secteurs d'activité y sont représentés, à l'exception de l'industrie du tabac, mais les établissements et les emplois sont concentrés dans les secteurs du bois, des aliments, du vêtement, du meuble, du matériel de transport, des produits métalliques et des produits minéraux non métalliques.

C'est la MRC Beauce-Sartigan qui possède le plus d'entreprises et d'emplois manufacturiers. Sous ce rapport, la MRC Les Etchemins est la moins bien pourvue. La moitié des entreprises appartiennent à la catégorie des petites et moyennes entreprises. La partie ouest de la région est la plus industrialisée. Il s'agit, principalement, des MRC situées en bordure de la Chaudière, soit Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et Les Chutes-de-la-Chaudière, auxquelles s'ajoute la MRC Desjardins. La région se caractérise par le nombre de grandes entreprises autochtones : Culinar, Prévost Car, IPL, Canam Manac, etc.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Neuf centres hospitaliers, 46 centres d'accueil et d'hébergement, 3 centres de réadaptation et 11 centres locaux de services communautaires forment le réseau d'établisse-

ments de soins de santé et de services sociaux de la région. Les principales concentrations d'établissements se trouvent dans les MRC Desjardins, Beauce-Sartigan, Les Etchemins et Montmagny. Plusieurs petites agglomérations disposent d'un centre d'accueil pour personnes âgées.

Dans le secteur de l'éducation, les réseaux primaire et secondaire sont complets. Pour sa part, l'enseignement collégial est dispensé dans l'agglomération de Lévis-Lauzon, à Saint-Georges et à Thetford-Mines. Le cégep de Lévis-Lauzon est doté d'un centre spécialisé en robotique ; celui du secteur de l'Amiante en possède un en technologie minérale. La région ne dispose pas d'établissements universitaires, mais l'Université Laval et l'Université du Québec y offrent un certain nombre de cours et de programmes hors campus. L'Université du Québec est représentée par le Centre des études universitaires Beauce-Appalaches (CEUBA) et l'Université Laval a des comptoirs d'information à Sainte-Marie-de-Beauce et à Lévis.

Les infrastructures de transport

Les transports s'appuient sur les réseaux ferroviaire et routier. Si le premier perd de l'importance, le second est bien développé et relié directement au noeud routier que constitue la zone métropolitaine de Québec. Ses deux axes majeurs sont l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), qui traverse la région d'est en ouest, et l'autoroute Robert-Cliche, qui va du nord au sud. Ces autoroutes suivent le même tracé que les routes 132 et 173. La plupart des agglomérations importantes sont situées le long de ces routes et autoroutes. La région a des liens terrestres faciles et rapides avec toutes les régions voisines et avec l'est des États-Unis via l'État du Maine.

Dans la MRC Desjardins sont installées certaines infrastructures portuaires qui appartiennent au port de Québec. On y trouve en plus des services de traversier vers Québec. Dans celle des Chutes-de-la-Chaudière se trouvent le quai de la pétrolière Ultramar et un chantier naval.

En matière de transport aérien, la région profite de la proximité de l'aéroport de Québec, point de départ vers de nombreuses destinations québécoises et canadiennes. Elle dispose aussi d'une douzaine de petits aéroports qui répondent à des besoins locaux et dont les services ne sont pas réguliers.

Conclusion

Région de peuplement ancien, la région de Chaudière-Appalaches a toujours présenté une certaine autonomie et manifesté une certaine originalité par rapport aux autres régions du Québec. Son économie a aussi été construite sur l'exploitation des ressources, mais très tôt, l'entrepreneurship de sa population a été l'une de ses caractéristiques. Aujourd'hui, on pense davantage à la région en fonction des grandes entreprises qui y sont nées que des activités plus traditionnelles, qui y sont pourtant bien enracinées.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Chaudière-Appalaches **12**

TERRITOIRE

M.R.C.		
Beauce-Sartigan	41 655	1 941,75
Bellechasse	29 932	1 637,15
Desjardins	46 398	252,35
L'Amiante	48 327	1 905,66
La Nouvelle-Beauce	23 164	792,82
Les Chutes-de-la-Chaudière	56 920	418,70
Les Etchemins	19 485	1 810,77
L'Islet	21 189	2 092,09
Lotbinière	26 187	1 650,61
Montmagny	24 794	1 711,53
Robert-Cliche	18 717	818,49
TOTAL	**356 768**	**15 031,92**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Beauce-Sartigan

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Aubert-Gallion	1 721	49,65
VLG	Lac-Poulin	24	1,08
VLG	La Guadeloupe	1 716	31,67
VLG	Linière	1 393	0,90
PAR	Notre-Dame-des-Pins	904	24,60
PAR	Saint-Benoît-Labre	1 462	79,46
PAR	Saint-Côme-de-Kennebec	1 583	150,34
PAR	Saint-Éphrem-de-Beauce	1 205	113,35
VLG	Saint-Éphrem-de-Tring	1 037	2,00
SDS	Saint-Évariste-de-Forsyth	626	111,36
VLG	Saint-Gédéon	1 627	2,92
PAR	Saint-Gédéon	593	190,53
VLE	Saint-Georges	11 723	19,01
PAR	Saint-Georges-Est	2 418	69,38
VLE	Saint-Georges-Ouest	6 352	5,02
PAR	Saint-Hilaire-de-Dorset	131	252,52
PAR	Saint-Honoré	830	127,50
PAR	Saint-Jean-de-la-Lande	658	54,38
PAR	Saint-Martin	2 445	53,95
SDS	Saint-Philibert	384	57,26
PAR	Saint-René	529	61,53
SDS	Saint-Simon-les-Mines	395	44,80
SDS	Saint-Théophile	872	429,58
CTN	Shenley	1 027	8,96
Total		**41 655**	**1 941,75**

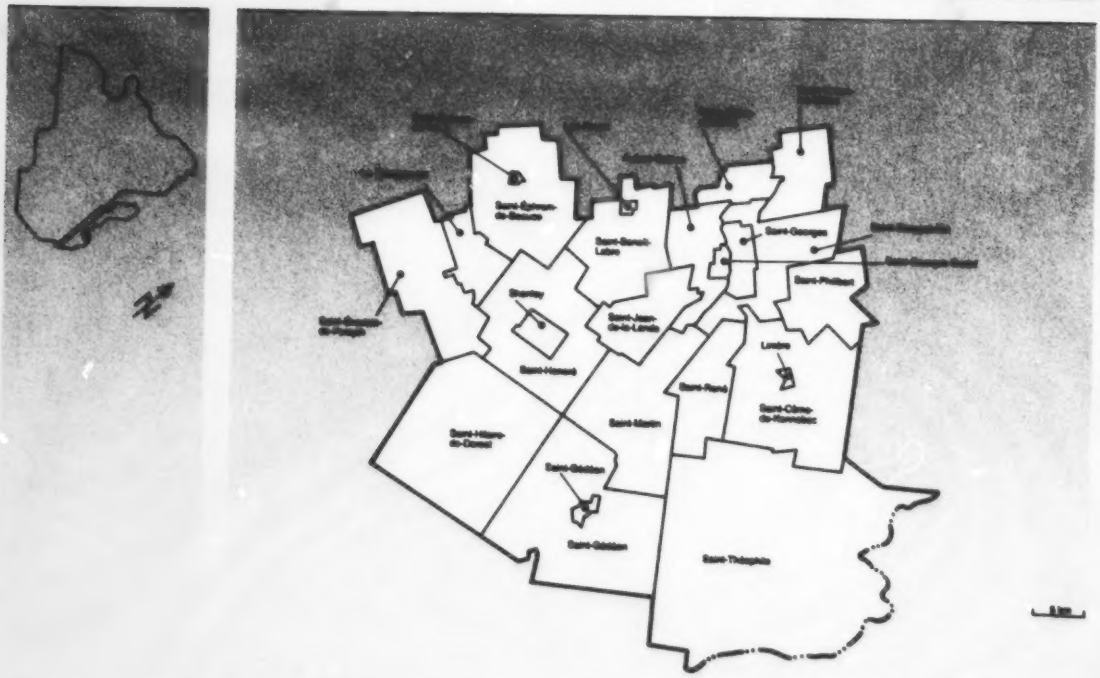

Bellechasse

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Armagh	869	0,95
SDS	Honfleur	887	50,99
PAR	La Durantaye	726	33,78
PAR	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	832	96,32
VLG	Saint-Anselme	1 821	3,44
PAR	Saint-Anselme	1 395	71,01
PAR	Saint-Cajetan-d'Armagh	897	167,20
VLG	Saint-Charles	986	1,08
PAR	Saint-Charles-Borromée	1 147	93,65
PAR	Saint-Damien-de-Buckland	2 260	85,17
SDS	Sainte-Claire	3 009	83,21
PAR	Saint-Étienne-de-Beaumont	1 922	45,29
PAR	Saint-Lazare	1 289	90,94
PAR	Saint-Léon-de-Standon	1 362	136,90
PAR	Saint-Malachie	1 270	100,59
PAR	Saint-Michel	1 689	53,43
PAR	Saint-Nazaire-de-Dorchester	392	51,43
PAR	Saint-Nérée	915	75,73
PAR	Saint-Philémon	942	146,51
VLG	Saint-Raphaël	1 279	2,79
PAR	Saint-Raphaël	986	117,27
PAR	Saints-Gervais-et-Protais	1 896	87,23
VLG	Saint-Vallier	471	1,34
PAR	Saint-Vallier	690	40,90
Total		**29 932**	**1 637,15**

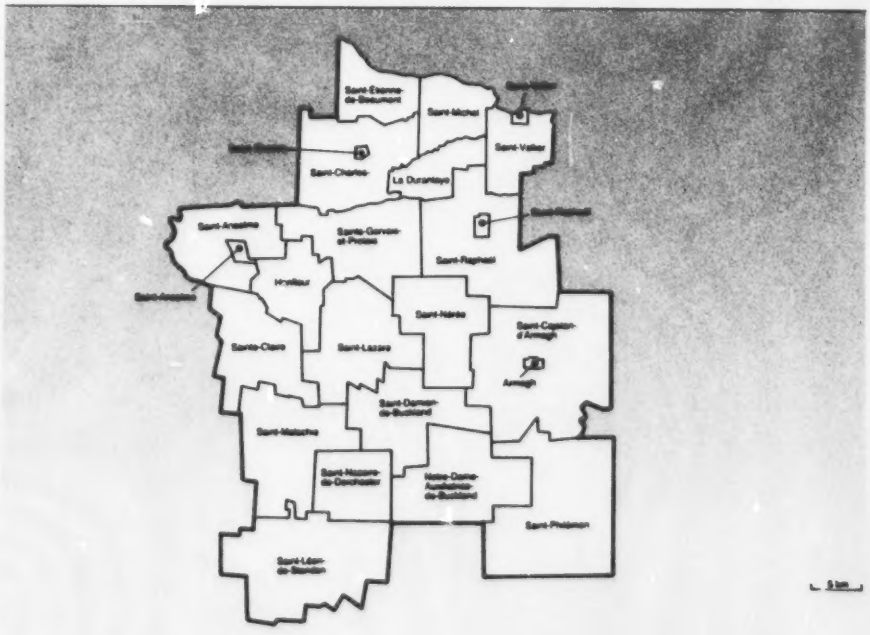

Desjardins

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Lévis-Lauzon	31 930	33,28
SDS	Pintendre	4 001	52,96

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Saint-David-de-l'Auberivière	5 769	10,90
SDS	Saint-Henri	3 950	121,78
PAR	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	748	33,43
Total		**46 398**	**252,35**

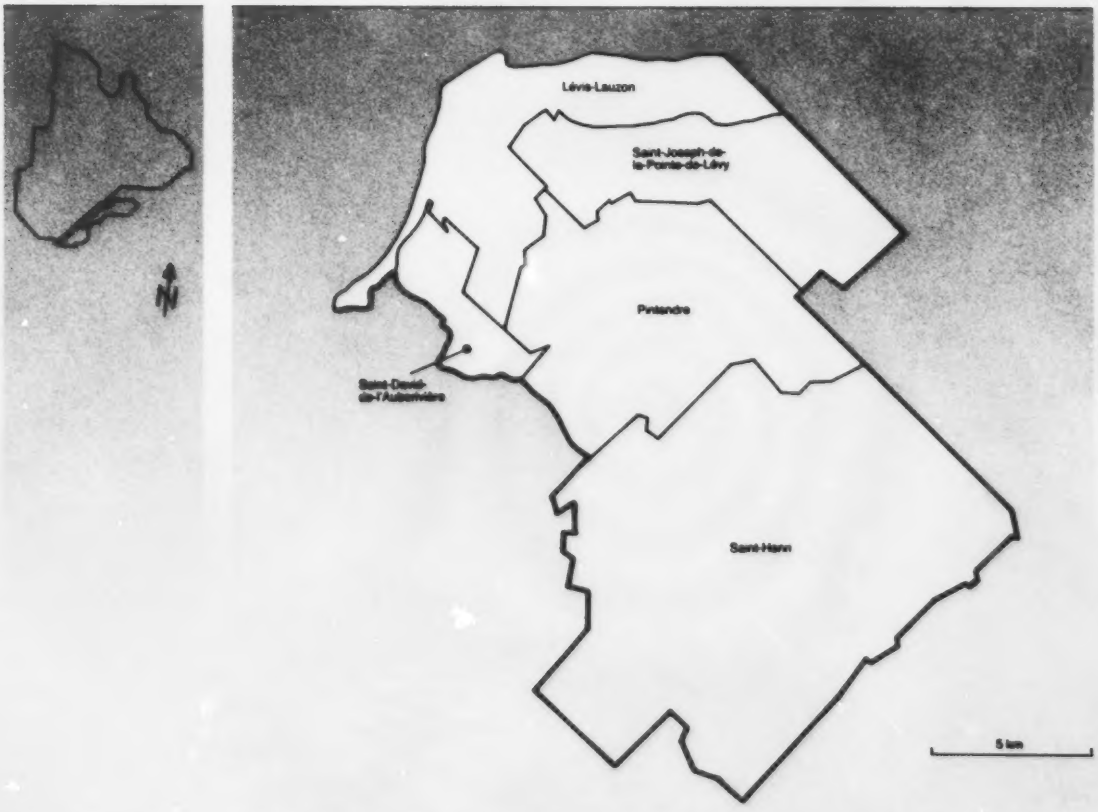

L'Amiante

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Beaulac	401	8,62
VLE	Black Lake	4 824	41,36
VLE	Disraeli	3 004	6,47
PAR	Disraeli	1 044	93,88
SDS	East Broughton	1 354	3,31
VLG	East Broughton Station	1 251	6,00
CTN	Garthby	416	68,19
SDS	Irlande	1 059	110,20
SDS	Kinnear's Mills	376	93,18
SDS	Pontbriand	933	51,15
SDS	Rivière-Blanche	840	10,98
VLG	Robertsonville	1 844	29,18
PAR	Sacré-Coeur-de-Jésus	638	103,85
PAR	Sacré-Coeur-de-Marie-Partie-Sud	702	84,68
SDS	Saint-Adrien-d'Irlande	435	52,78
VLG	Sainte-Anne-du-Lac	59	4,44
PAR	Sainte-Clotilde-de-Beauce	559	58,68
PAR	Sainte-Praxède	377	135,68
SDS	Saint-Fortunat	290	75,52
SDS	Saint-Jacques-de-Leeds	779	81,83
PAR	Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	171	59,33
SDS	Saint-Jean-de-Brébeuf	444	79,95
SDS	Saint-Joseph-de-Coleraine	1 749	125,11
PAR	Saint-Julien	407	82,30
SDS	Saint-Méthode-de-Frontenac	1 666	200,10
SDS	Saint-Pierre-de-Broughton	955	147,46
VLE	Thetford Mines	18 561	23,12
CTN	Thetford-Partie-Sud	3 189	68,31
Total		**48 327**	**1 905,66**

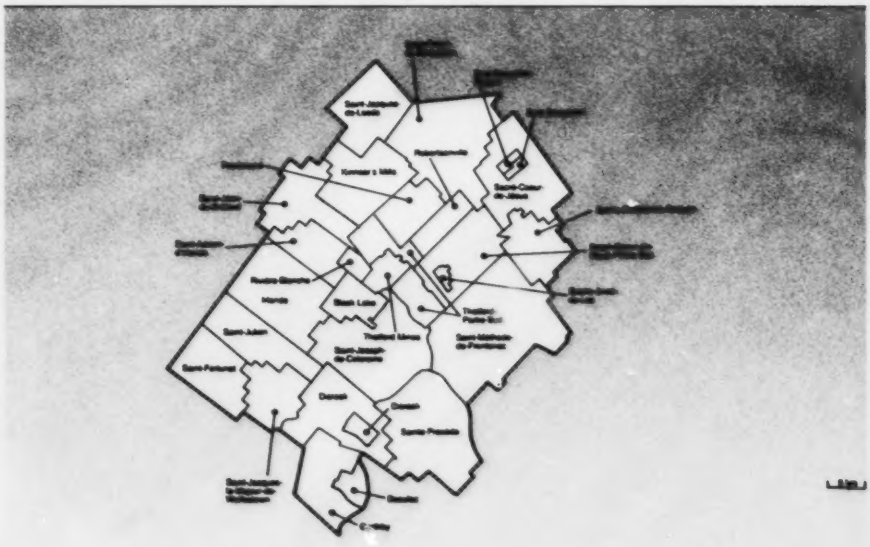

La Nouvelle-Beauce

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Saint-Bernard	1 977	87,56
PAR	Saint-Édouard-de-Frampton	1 316	150,76
PAR	Sainte-Hénédine	1 226	53,06
VLG	Saint-Elzéar	869	5,28
SDS	Saint-Elzéar-de-Beauce	575	79,84
PAR	Sainte-Marguerite	993	82,56

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Sainte-Marie	9 536	106,65
VLG	Saint-Isidore	801	7,25
PAR	Saint-Isidore	1 650	93,93
PAR	Saints-Anges	806	68,61
VLG	Scott	554	2,64
SDS	Taschereau-Fortier	877	30,27
SDS	Vallée-Jonction	1 984	24,41
Total		**23 164**	**792,82**

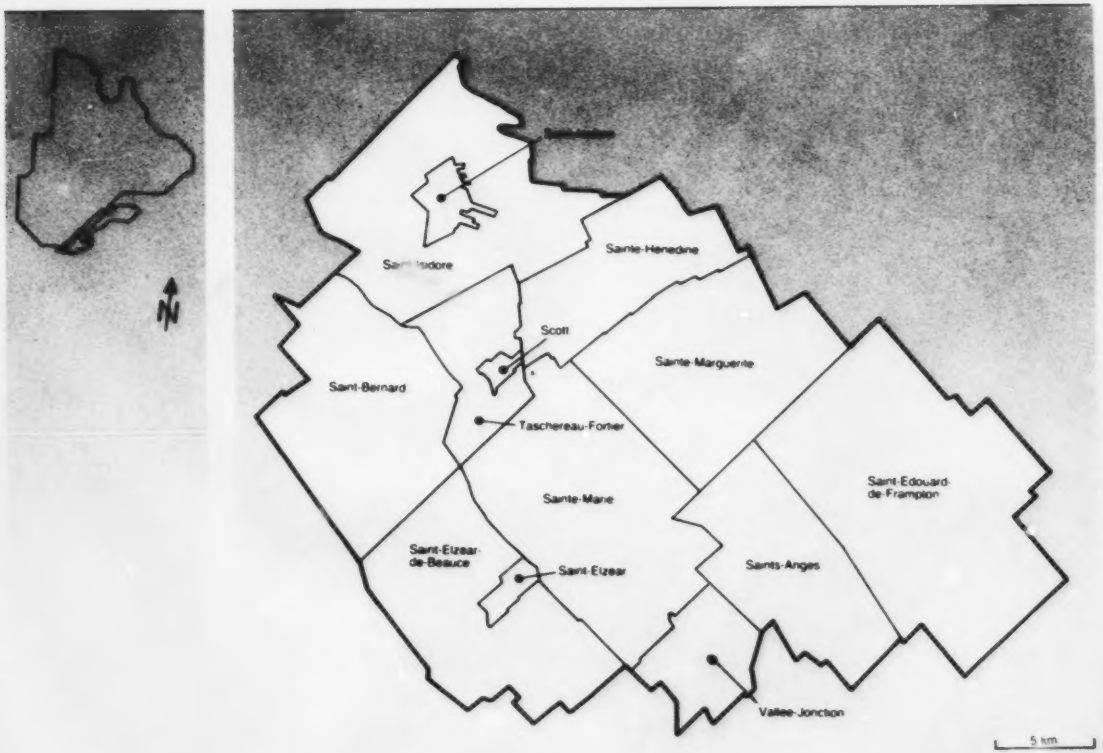

Les Chutes-de-la-Chaudière

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Bernières	6 110	57,22
VLE	Charny	9 123	8,70
PAR	Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2 385	9,58
SDS	Saint-Étienne-de-Lauzon	5 785	94,12
VLE	Saint-Jean-Chrysostome	8 797	83,06
PAR	Saint-Lambert-de-Lauzon	3 611	107,32
VLE	Saint-Nicolas	6 123	36,93
VLE	Saint-Rédempteur	5 033	3,46
VLE	Saint-Romuald	9 953	18,31
Total		**56 920**	**418,70**

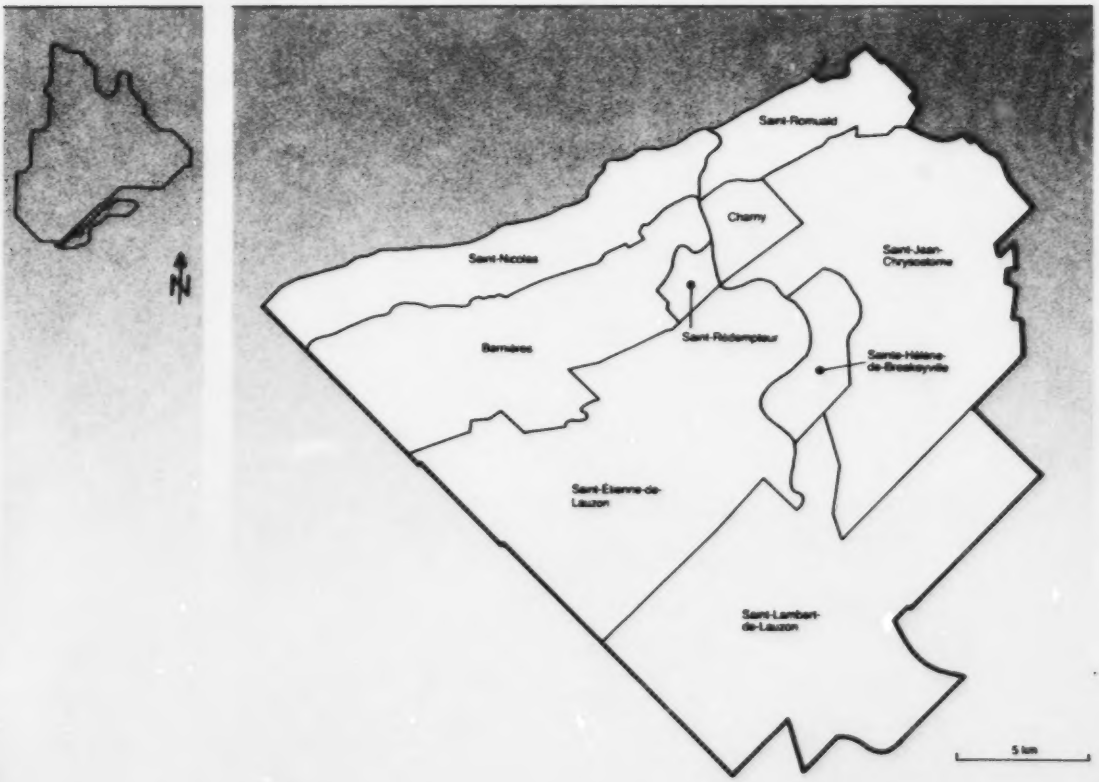

Les Etchemins

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Lac-Etchemin	2 666	5,43
SDS	Saint-Benjamin	957	110,53
PAR	Saint-Camille-de-Lellis	1 108	252,08
PAR	Saint-Cyprien	769	92,82
SDS	Sainte-Aurélie	999	78,52
PAR	Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin	1 593	155,14
PAR	Sainte-Justine	2 035	124,55
SDS	Sainte-Rose-de-Watford	889	112,74
PAR	Sainte-Sabine	504	67,28
SDS	Saint-Louis-de-Gonzague	490	116,36
PAR	Saint-Luc	581	160,03
SDS	Saint-Magloire-de-Bellechasse	942	208,64
SDS	Saint-Prosper	3 646	136,95
VLG	Saint-Zacharie	1 211	6,70
SDS	Saint-Zacharie	1 095	183,00
Total		**19 485**	**1 810,77**

L'Islet

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	L'Islet	987	1,76
SDS	L'Islet-sur-Mer	1 883	56,82
SDS	Saint-Adalbert	794	213,95
SDS	Saint-Aubert	1 380	97,15
PAR	Saint-Cyrille-de-Lessard	882	228,95
SDS	Saint-Damase-de-L'Islet	684	259,72
SDS	Sainte-Félicité	567	95,82
PAR	Sainte-Louise	882	73,03
SDS	Sainte-Perpétue	2 226	284,51
PAR	Saint-Eugène	1 230	60,86
SDS	Saint-Jean-Port-Joli	3 395	68,55
SDS	Saint-Marcel	605	178,86
SDS	Saint-Omer	462	125,35
VLE	Saint-Pamphile	3 224	136,80
PAR	Saint-Roch-des-Aulnaies	1 067	48,45
SDS	Tourville	921	161,51
Total		**21 189**	**2 092,09**

Lotbinière

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Laurier-Station	1 912	12,43
VLG	Leclercville	331	3,26
SDS	Lotbinière	1 080	78,47
PAR	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	734	60,81
SDS	Saint-Agapit	2 943	65,91
PAR	Saint-Antoine-de-Tilly	1 290	60,29
SDS	Saint-Apollinaire	3 090	95,72
VLG	Sainte-Agathe	689	4,66
PAR	Sainte-Agathe	590	158,30
VLG	Sainte-Croix	1 792	3,88
PAR	Sainte-Croix	828	65,76
PAR	Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 367	98,57
PAR	Sainte-Emmélie	360	132,14
VLG	Saint-Flavien	729	6,39
PAR	Saint-Flavien	695	61,17
PAR	Saint-Gilles	1 750	174,74
SDS	Saint-Janvier-de-Joly	1 010	109,86
PAR	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 048	60,83
PAR	Saint-Octave-de-Dosquet	968	64,10
SDS	Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 119	86,18
VLG	Saint-Sylvestre	342	0,87
PAR	Saint-Sylvestre	586	142,47
SDS	Val-Alain	934	103,80
Total		**26 187**	**1 650,61**

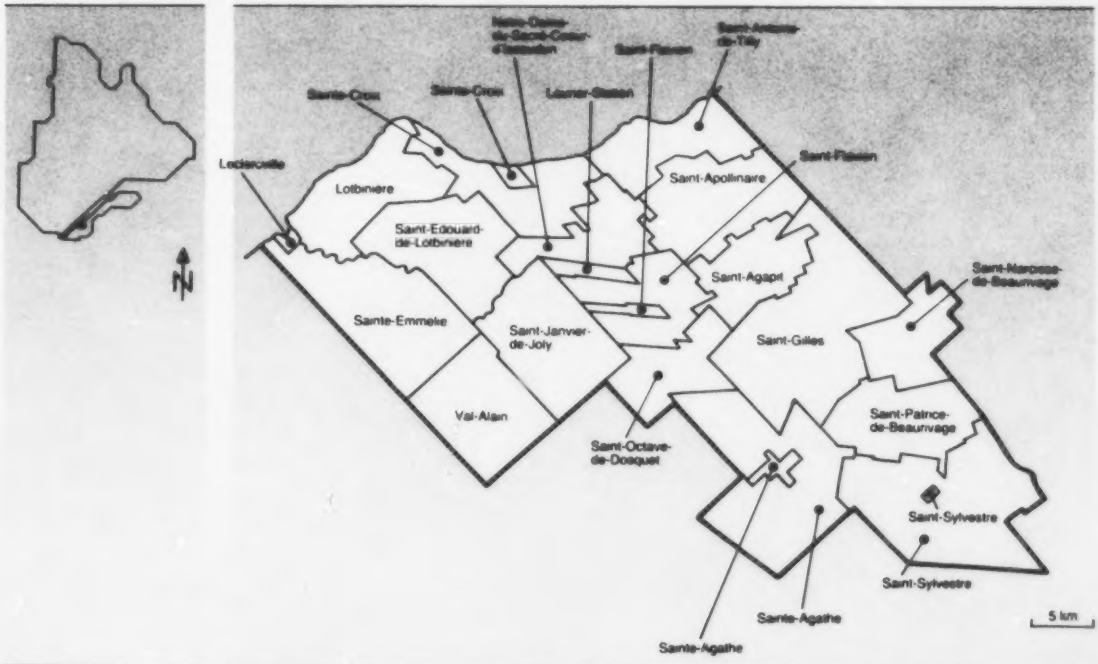

Montmagny

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Berthier-sur-Mer	1 216	26,05
SDS	Cap-Saint-Ignace	3 207	227,76
SDS	Lac-Frontière	199	51,33
VLE	Montmagny	11 958	125,76
SDS	Notre-Dame-du-Rosaire	463	158,53
PAR	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	238	24,78
PAR	Sainte-Apolline-de-Patton	811	255,70
SDS	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	442	93,21
SDS	Sainte-Lucie-de-Beauregard	423	80,18
PAR	Saint-Fabien-de-Panet	1 078	185,31
SDS	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 702	95,49
SDS	Saint-Just-de-Bretenières	1 009	132,35
SDS	Saint-Paul-de-Montminy	1 050	162,80
PAR	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du Sud	998	92,28
Total		**24 794**	**1 711,53**

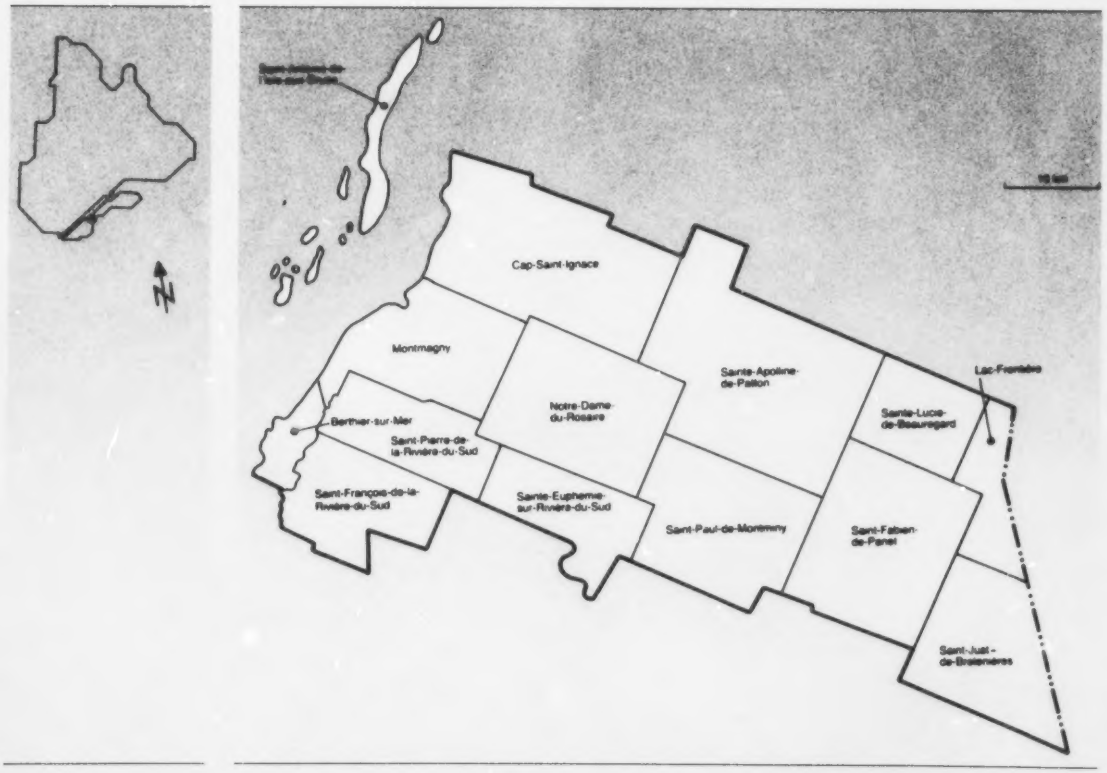

Robert-Cliche

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Beauceville	4 129	6,19
SDS	Saint-Alfred	455	42,42
SDS	Saint-François-de-Beauce	1 099	101,39
SDS	Saint-François-Ouest	1 083	60,18
PAR	Saint-Frédéric	1 044	71,58
VLE	Saint-Joseph-de-Beauce	3 183	3,31
PAR	Saint-Joseph-de-Beauce	1 165	105,23
SDS	Saint-Joseph-des-Érables	500	50,01
PAR	Saint-Jules	572	57,08
PAR	Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 529	128,77
PAR	Saint-Séverin	288	56,22
VLG	Saint-Victor	1 105	7,27
SDS	Saint-Victor-de-Tring	1 232	103,13
VLG	Tring-Jonction	1 333	25,71
Total		**18 717**	**818,49**

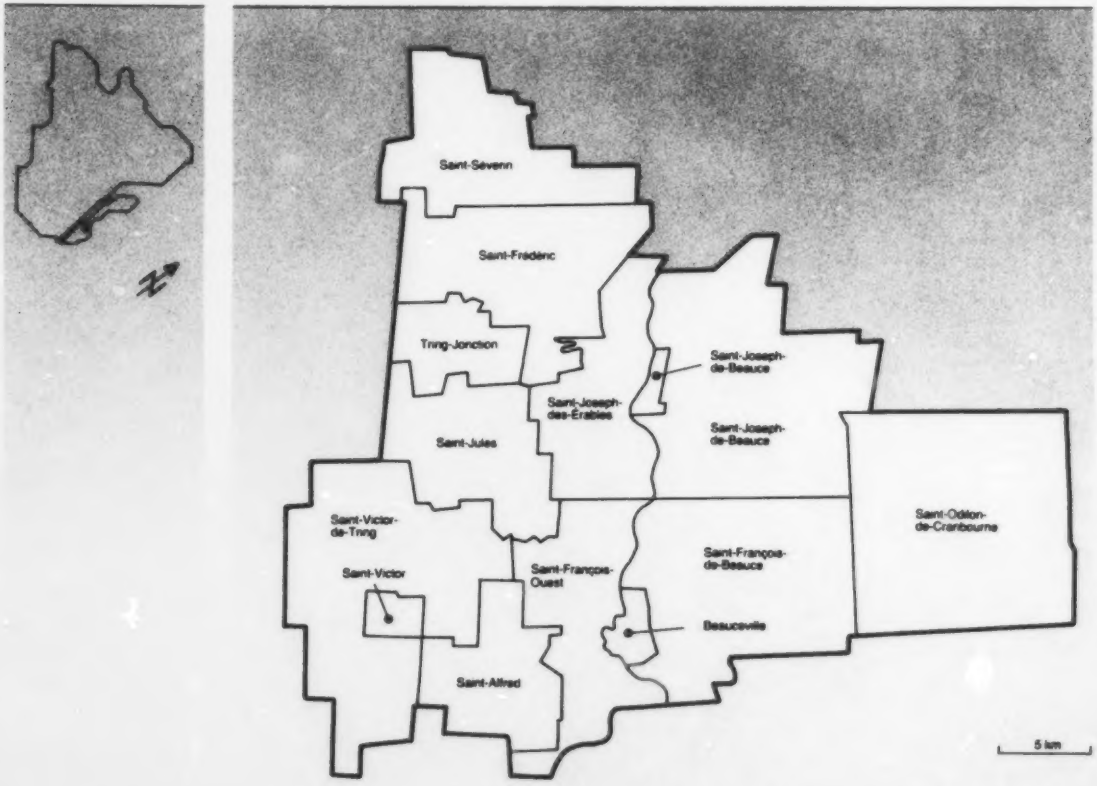

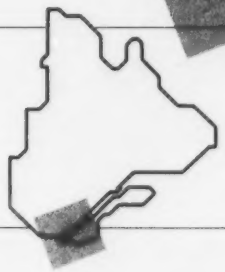

La région de Laval

La région de Laval est la moins étendue des régions administratives du Québec (245,40 km²). Cette superficie équivaut à la moitié de celle de la région administrative de Montréal. Entourée par les rivières des Prairies et des Milles-Îles, elle est la seconde en importance des îles de l'archipel montréalais. Sa population (284 164 habitants) est comparable à celle des régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean ou de Lanaudière. La densité démographique atteint 1 160 personnes au kilomètre carré, contre 3 500 à Montréal. Ses limites sont celles de la municipalité régionale de comté de Laval, elle-même constituée d'une seule municipalité, la ville de Laval. Elle a été créée en décembre 1987.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Laval **13**

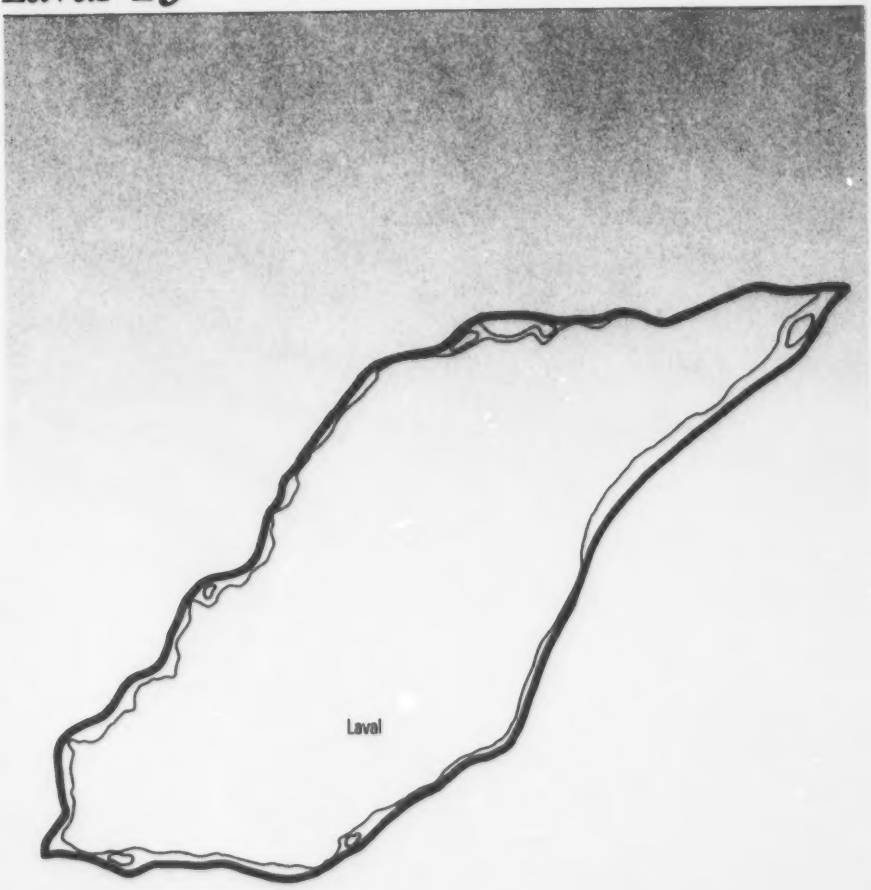

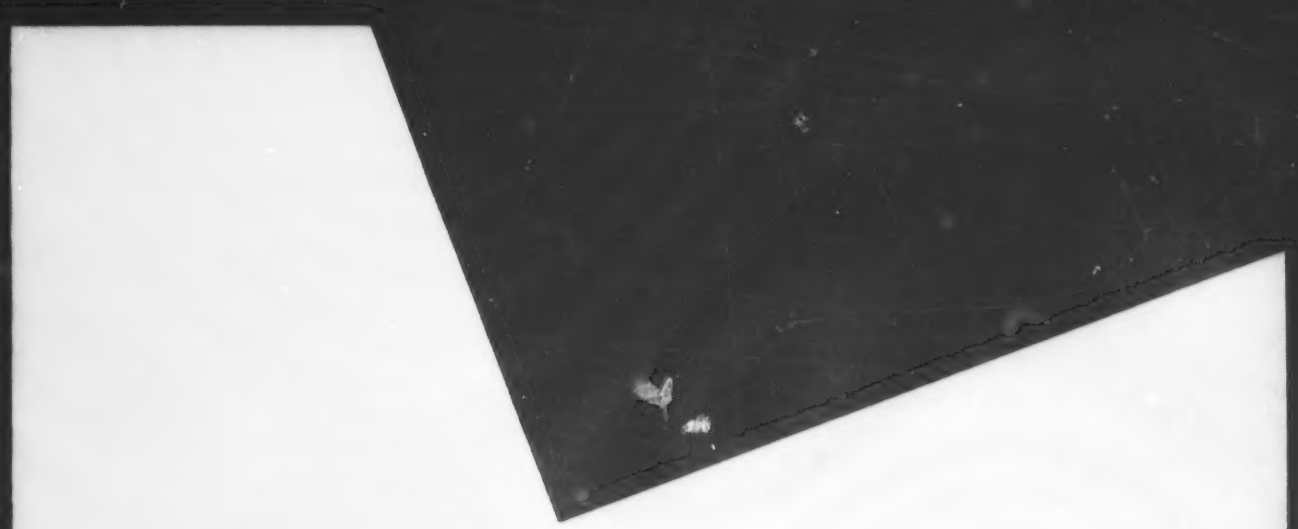

L'environnement socio-économique

Malgré la présence de quelques parcelles où est encore pratiquée l'agriculture, la région de Laval a indéniablement un caractère urbain qui la rapproche de sa voisine, la région de Montréal, avec laquelle elle entretient de nombreux échanges. Elle est la deuxième ville en importance au Québec quant à la population.

L'économie

Le secteur primaire est représenté par l'industrie minière et l'agriculture. L'industrie minière se résume à l'exploitation de quelques carrières. Par contre, l'agriculture profite à la fois d'excellents sols et de la plus longue saison de végétation au Québec. Le territoire agricole couvre une superficie de 7 148 hectares, dont plus des quatre cinquièmes sont des terres améliorées.

Les fermes qui se partagent ce territoire sont vouées surtout à l'élevage laitier, mais aussi à la culture des légumes et des fruits destinés au marché métropolitain voisin. Les cultures en serre de fleurs et de légumes sont aussi une spécialité de la région.

Le secteur manufacturier représente 14 % de l'emploi total et procure du travail à près de 12 000 personnes. Tous les groupes sont représentés, mais les industries qui fournissent le plus d'emplois sont celles qui appartiennent aux groupes des produits métalliques, des aliments et boissons, de l'imprimerie et de l'édition, du meuble et des articles d'ameublement.

Le secteur tertiaire fournit près des trois quarts des emplois. Le plus souvent, il s'agit de tertiaire courant. Néanmoins, malgré la proximité de Montréal, Laval attire de plus en plus d'entreprises de services spécialisés.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Les services de santé et les services sociaux sont dispensés dans 43 établissements : 4 centres hospitaliers, 39 centres d'accueil (hébergement ou réadaptation), 4 centres locaux de services communautaires et un centre de services sociaux. Le voisinage de Montréal permet à la population lavalloise de bénéficier de soins spécialisés ou ultraspécialisés.

Depuis quelques années, le nombre d'élèves au préscolaire, au primaire et au secondaire est relativement stable en comparaison de celui de la région de Montréal, où il est en baisse. Les élèves sont répartis dans 109 établissements.

Un seul établissement, le cégep Montmorency, accueille les étudiants et les étudiantes du collégial. Ceux et celles qui poursuivent des études universitaires le font pour la plupart à Montréal.

Les infrastructures de transport

Le transport urbain des passagers est assuré par la Société de transport de Ville de Laval (STL), qui administre son propre parc d'autobus. Laval n'est pas encore raccordée au métro de la STCUM. De nombreux ponts sur la rivière des Prairies et la rivière des Milles-Îles relient Laval à Montréal et aux régions des Laurentides et de Lanaudière. Les autoroutes et autres routes qui la traversent font partie du réseau routier de la grande région métropolitaine, dont Laval est l'une des composantes. L'axe principal est l'autoroute 25 et son prolongement, la 440, qui joignent les deux extrémités de l'île. Perpendiculairement à cet axe, d'autres autoroutes et voies importantes viennent compléter la trame routière régionale : autoroutes 13, 15 et 19, routes 117 et 148, boulevards Pie-IX, des Laurentides et Laurentien. La région est reliée directement aux autoroutes 20 et 40 et, via ces autoroutes, au reste du Québec méridional. Les voies ferrées du Canadien Pacifique et du Canadien National qui desservent Montréal traversent la région. La navigation est très restreinte : les rivières des Prairies et des Milles-Îles ne sont navigables que par les petites embarcations.

Conclusion

De création récente, la région de Laval montre, outre son insularité, plusieurs traits qui la distinguent des autres régions de la couronne montréalaise, surtout son caractère de ville où se pratiquent encore des activités agricoles et dont les limites se confondent avec celles de la municipalité régionale de comté. Comme les régions des Laurentides, de Lanaudière ou de la Montégégie, la région de Laval subit fortement l'influence de Montréal. Sensiblement moins étendue toutefois, cette influence y est ressentie de façon beaucoup plus immédiate. Dans certains secteurs, par exemple le tertiaire spécialisé, Laval s'affiche de plus en plus comme une concurrente de Montréal.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Laval **13**

TERRITOIRE

M.R.C.

Laval	284 164	245,40
TOTAL	**284 164**	**245,40**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Laval

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Laval	284 164	245,40

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
Total		**284 164**	**245,40**

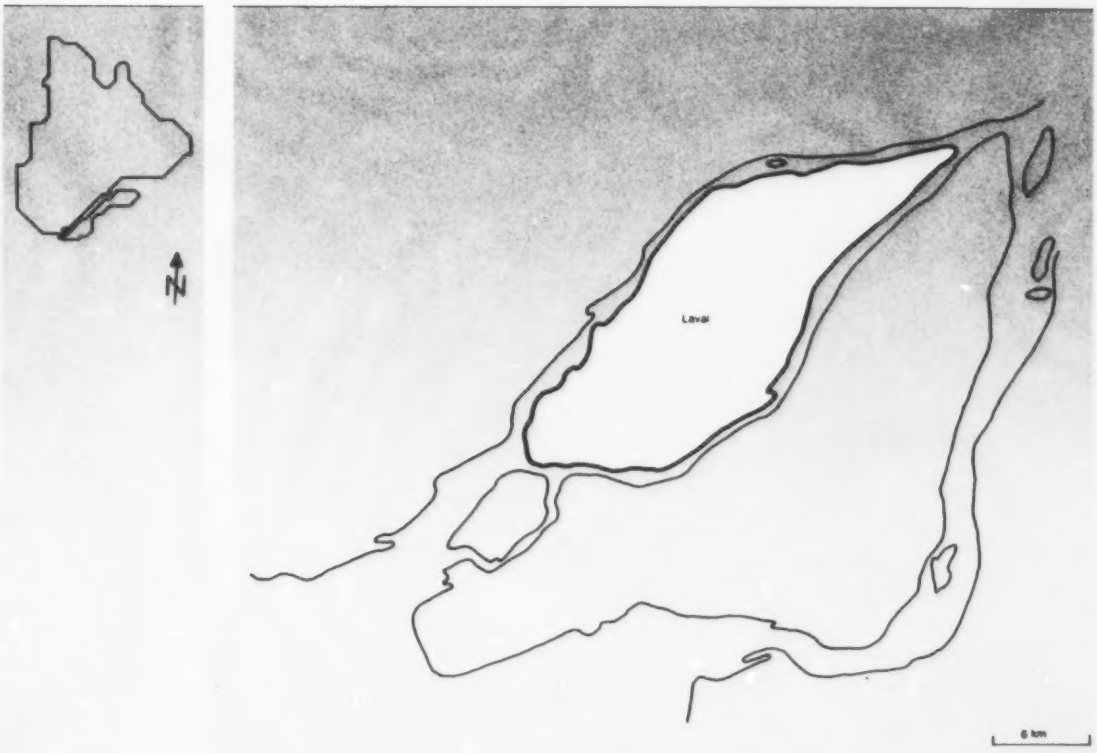

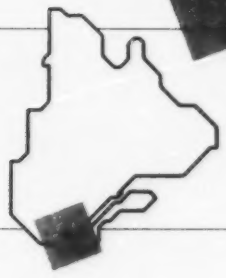

La région de Lanaudière

La région de Lanaudière est limitée, au sud, par le Saint-Laurent et une partie de la région de Laval, à l'ouest, par la région des Laurentides, au nord et à l'est, par la sous-région Mauricie. Son territoire, qui s'étire dans un axe sud-est nord-ouest, couvre une superficie de 13 451 km².

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Lanaudière **14**

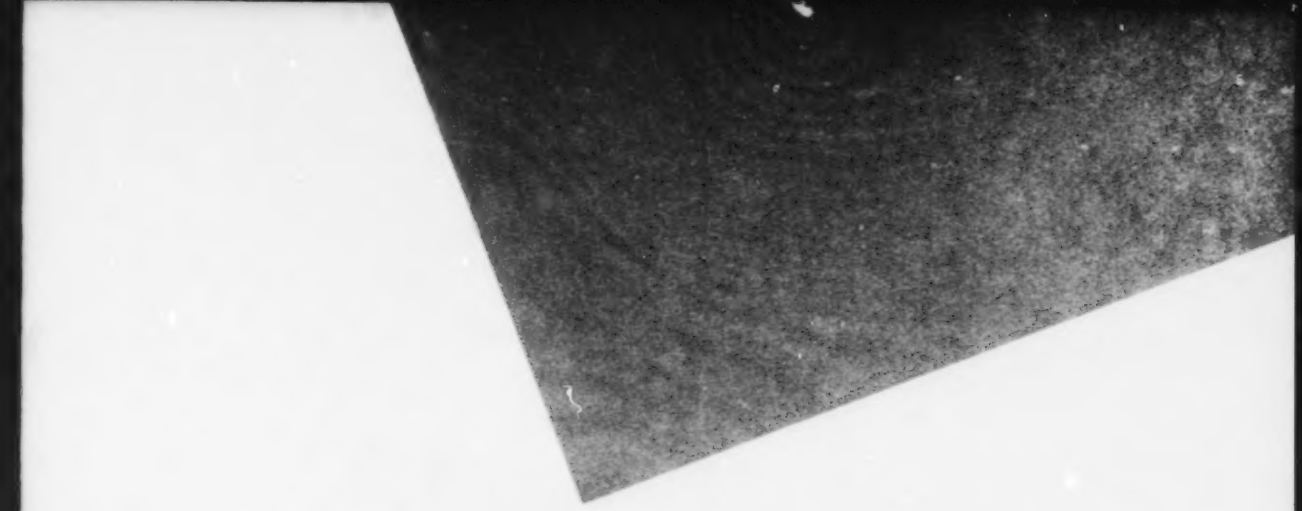

Le cadre biophysique et les ressources

Les paysages de Lanaudière, comme ceux des régions voisines riveraines du Saint-Laurent, sont influencés, d'une part, par les terres basses, qui s'étendent sur une profondeur de quelques dizaines de kilomètres le long du Saint-Laurent, jusqu'à l'altitude de 150 mètres et, d'autre part, par les basses et les hautes Laurentides, qui forment la bordure du bouclier canadien auquel appartient la plus grande partie de la région.

Ni les sédiments ordoviciens du sous-sol rocheux des basses-terres, ni les roches plus anciennes encore du bouclier canadien n'ont révélé la présence de minerais ayant une valeur commerciale. La région n'est toutefois pas dépourvue de ressources : l'agriculture et la forêt jouent un rôle essentiel dans son économie. En simplifiant beaucoup, on pourrait dire que l'agriculture est la principale ressource des basses-terres et la forêt, celle du plateau laurentien.

La zone des basses-terres, grâce aux sédiments argileux et sableux dégagés par le retrait de la mer Champlain et sur lesquels se sont développés les bons sols agricoles,

grâce aussi à son climat relativement clément, est favorable à l'agriculture.

La zone nordique, plus accidentée et où les sols et le climat sont médiocres pour l'agriculture, est couverte par une forêt de résineux. Celle-ci alimente depuis longtemps les usines de transformation du bois de la région. À ce potentiel forestier s'ajoute celui qu'offrent les lacs, les rivières et la nature en général pour la villégiature et la récréation de plein air.

L'environnement socio-économique

La population lanaudoise, 279 014 habitants en juin 1986, vit dans 72 municipalités regroupées en 6 municipalités régionales de comté et une réserve, Manouane, où habitent 1 300 Amérindiens (1987). Les MRC les plus peuplées, L'Assomption et Les Moulins, font partie, pour ainsi dire, de la banlieue montréalaise. Ce sont aussi les plus urbanisées, avec des villes comme Repentigny, Terrebonne, Mascouche et d'autres moins considérables. Vient ensuite la MRC de Joliette, avec la métropole régionale du même nom, où la population urbaine compte encore pour 40 %. Les MRC D'Autray, Montcalm et Matawinie ont une population surtout rurale. La Matawinie, en particulier, représente 80 % du territoire régional et 10 % de la population.

L'économie

Les principales ressources de la région sont l'agriculture et la forêt. Sous cet aspect, elle ressemble beaucoup aux autres régions de la rive nord du fleuve en amont de Québec, mais l'agriculture y est plus importante. Pour sa part, la forêt recouvre 75 % du territoire.

Lanaudière est surtout une région d'élevage. Malgré une tendance à la baisse du nombre de fermes qui s'y consacrent, l'élevage laitier reste prédominant et la plus grande partie des surfaces cultivées en fourrages et en céréales sont liées à cette activité. Dans une moindre mesure, d'autres types d'élevage sont pratiqués : bovins de boucherie, porcs et volaille.

D'autres cultures plus spécialisées caractérisent aussi les fermes de Lanaudière : tabac, pomme de terre, tournesol, pois, lentilles et fruits. Par ailleurs, 8 % des fermes pratiquant la culture en serre au Québec et quelques champignonnières sont installées dans la région. Donc, malgré la prédominance de l'élevage laitier, l'agriculture de Lanaudière peut être considérée comme très diversifiée. Par zone, et en schématisant beaucoup, on peut dire que c'est dans les MRC de L'Assomption et Les Moulins que la proportion de terres en culture est la plus élevée et que se retrouvent la culture en serre et les élevages spécialisés. Pour leur part, les MRC D'Autray, Joliette et Montcalm se caractérisent à la fois par l'importance et la variété de leurs productions.

La Matawinie est la moins agricole des MRC : cependant, l'élevage avicole y est important. Dans l'ensemble, à peine 40 % des terres y sont cultivées et 30 % sont des terres à bois. Il faudrait donc parler d'agro-foresterie plutôt que d'agriculture.

Autre ressource importante de la région : la forêt. Elle peut être partagée en deux types: la forêt publique, où dominent les résineux, concentrée dans la partie nordique de la région ; la forêt privée, plus morcelée, située plus au sud et composée surtout de feuillus. La matière ligneuse qui approvisionne les industries de la région provient à 75 % de la forêt publique ; l'autre quart provient de la forêt privée régionale et des États-Unis. Deux cent soixante-deux entreprises exploitent ce couvert forestier, la plupart situées au centre ou dans le sud de la région.

Soixante-cinq pour cent d'entre elles se limitent à une première transformation du bois : scieries, usines de copeaux et de bardeaux, ainsi que deux usines de pâtes et papiers, l'une à Joliette et l'autre à Crabtree. Les autres entreprises appartiennent au groupe du meuble.

L'économie de la région repose sur un secteur manufacturier diversifié où, à l'exception du pétrole et du charbon, tous les groupes sont représentés. Les plus importants fournisseurs d'emplois sont, dans l'ordre, les groupes suivants : aliments et boissons, habillement, bois, produits électriques et électroniques, caoutchouc, papier, produits chimiques et produits minéraux non métalliques. La plupart des entreprises sont de taille petite ou moyenne ; à peine 1 % des emplois sont engendrés par les grosses et très grosses entreprises.

Joliette et les municipalités environnantes, qui se situent dans la partie centrale de la région, forment l'agglomération la plus industrialisée. On y retrouve le tiers des travailleurs

du secteur manufacturier et la moitié des plus grosses entreprises (Firestone Canada, Papiers Scott, Amsco et Ciment Saint-Laurent). Depuis quelques années, la partie méridionale de la région, qui touche à la région métropolitaine de Montréal, commence à éroder le monopole industriel de Joliette.

Sans atteindre la popularité qu'il a dans la région voisine des Laurentides, le tourisme est aussi une activité importante dans Lanaudière. Les lacs Ouareau, Archambault, Maskinongé et Taureau et les rivières l'Assomption, Ouareau, Achigan, Noire, Rouge et Saint-Esprit attirent les villégiateurs, mais aussi une clientèle qui apprécie la récréation et les sports de plein air. Le produit que la région offre est toutefois moins connu que celui d'autres régions, comme les Laurentides, l'Estrie ou Québec. La clientèle vient surtout de la région de Montréal.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux Laurentides-Lanaudière (CRSSS) est responsable de la santé et des services sociaux dans la région. Ces services sont dispensés par 32 établissements : 4 centres hospitaliers, dont deux de soins de courte durée à Joliette (de loin le plus important) et à Le Gardeur, 6 centres locaux de services communautaires et 7 centres d'accueil et de réadaptation. Le Centre de services sociaux (CSS) dessert pour sa part les régions des Laurentides et de Lanaudière à partir de Repentigny et de Joliette. Joliette compte sur son territoire 60 % de tous les établissements de santé et de services sociaux. Les MRC « métropolitaines » en renferment 30 %, et le reste est en périphérie.

Les services éducationnels sont donnés par sept commissions scolaires, dont une protestante, et deux cégeps, l'un public, à Joliette et le second, privé, à L'Assomption[1]. Il est question d'établir un campus du cégep de Joliette dans le sud-ouest de la région. Sauf pour quelques programmes de certificat dispensés par l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières, les étudiants et les étudiantes de la région qui désirent suivre un enseignement universitaire complet doivent le faire dans les universités de Montréal ou encore à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les infrastructures de transport

Comme ailleurs au Québec, le transport routier joue un rôle de premier plan dans le développement économique de la région. Le réseau routier est particulièrement dense dans le sud de la région, surtout à proximité de la Métropole : autoroutes 40, 25, 640 et 31. L'autoroute 40 relie également la région aux régions plus à l'est.

À l'intérieur même de la région, les routes allant vers le nord sont essentiellement des voies d'accès pour l'exploitation des ressources forestières et la récréation. Dans la partie septentrionale de la région, les liens est-ouest sont peu développés. Malgré sa façade sur le Saint-Laurent, la région n'a pas d'installations portuaires importantes. Quant aux équipements aéroportuaires, ils sont limités aux aéroports régionaux de Mascouche et Joliette.

Conclusion

Malgré l'ancienneté de son peuplement, la région de Lanaudière ne présente pas une image homogène. Il faut distinguer la partie nord, centrée sur Joliette, où le sentiment d'appartenance est le plus développé, de la partie sud, située à la périphérie de la zone métropolitaine de Montréal et qui, de ce fait, subit une certaine dépendance vis-à-vis celle-ci. L'économie s'appuie largement sur l'industrie manufacturière, mais, en même temps, le territoire régional conserve assez de ses attraits naturels pour attirer les citadins en mal de plein air. Quoique dans l'orbite de Montréal, la région de Lanaudière n'a pas encore perdu ses caractéristiques « provinciales ».

1. Le siège de la commission scolaire protestante, de même que le siège d'une des commissions scolaires catholiques (dont une petite partie seulement du territoire est dans Lanaudière) sont situés dans la région des Laurentides.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Lanaudière **14**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
D'Autray	32 824	1 183,54
Joliette	44 488	321,57
L'Assomption	73 717	253,17
Les Moulins	68,768	263,58
Matawinie	29 542	10,706,84
Montcalm	28 610	721,85
Sous-total	277 949	13 450,55
Réserve indienne	1 065	7,71

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Manouane	1 065	7,71
TOTAL		**1 065**	**7,71**

TOTAL	**279 014**	**13 458,26**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

D'Autray

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Berthierville	3 805	7,20
SDS	Lanoraie-d'Autray	1 713	98,08
VLG	Lavaltrie	2 690	2,47
SDS	La Visitation-de-l'Île-Dupas	519	24,86
PAR	Saint-Antoine-de-Lavaltrie	2 630	65,76
PAR	Saint-Barthélemy	1 906	98,80
SDS	Saint-Charles-de-Mandeville	1 541	173,85
PAR	Saint-Cléophas	259	14,76
PAR	Saint-Cuthbert	1 687	116,93
PAR	Saint-Didace	521	99,66
PAR	Sainte-Élisabeth	1 543	81,66
PAR	Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 079	74,67
VLE	Saint-Gabriel	2 929	2,82
PAR	Saint-Gabriel-de-Brandon	2 042	95,95
PAR	Saint-Ignace-de-Loyola	1 795	30,76
PAR	Saint-Joseph-de-Lanoraie	1 294	3,96
PAR	Saint-Norbert	947	77,31
PAR	Saint-Thomas	2 689	97,26
PAR	Saint-Viateur	235	16,78
Total		**32 824**	**1 183,54**

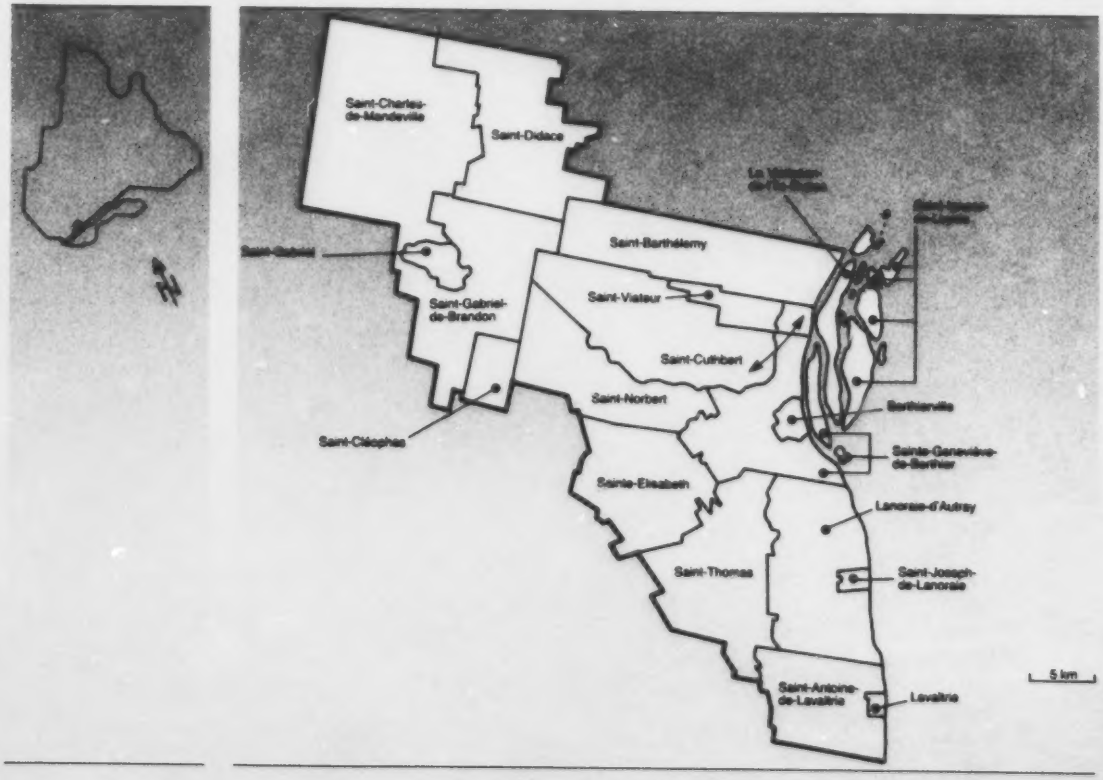

Joliette

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Crabtree	1 979	1,76
VLE	Joliette	16 845	21,76
PAR	Notre-Dame-de-Lourdes	1 906	35,48
PAR	Notre-Dame-des-Prairies	5 809	17,74
PAR	Sacré-Coeur-de-Jésus	1 086	22,92

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Saint-Ambroise-de-Kildare	2 731	66,89
SDS	Saint-Charles-Borromée	8 469	18,54
PAR	Sainte-Mélanie	1 889	77,05
SDS	Saint-Paul	3 388	48,17
VLG	Saint-Pierre	386	11,26
Total		**44 488**	**321,57**

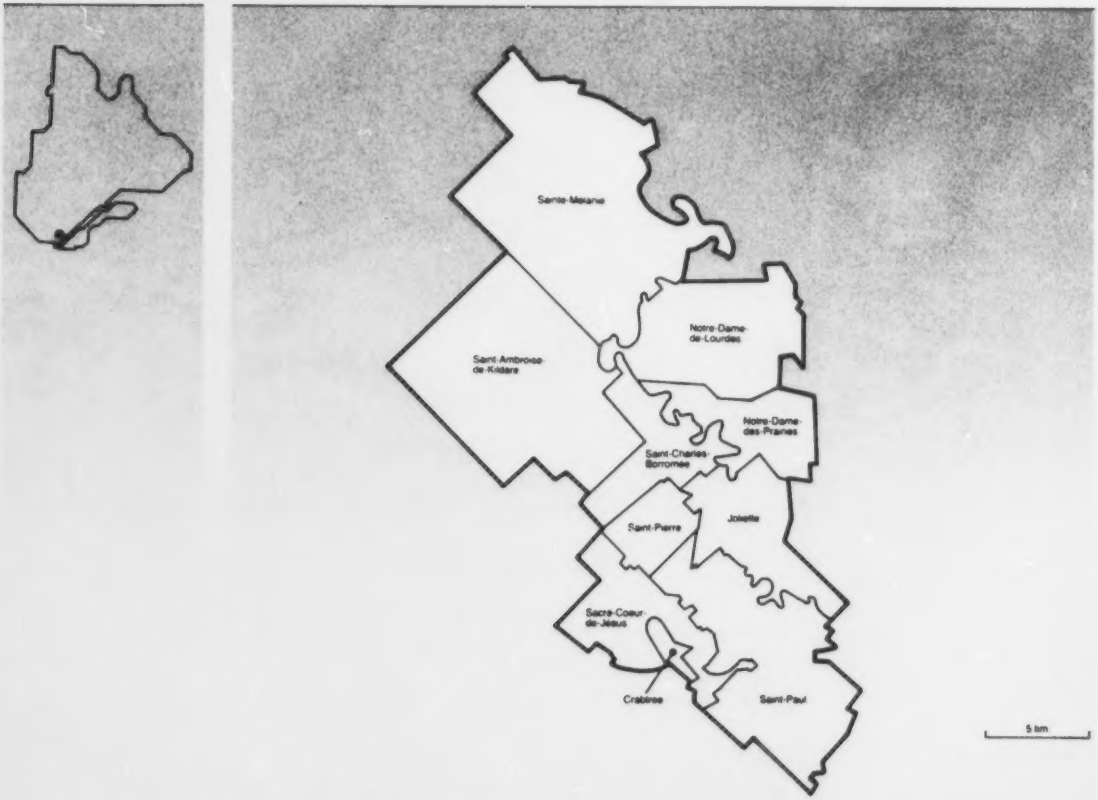

L'Assomption

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Charlemagne	5 331	1,76
VLE	L'Assomption	5 280	2,07
PAR	L'Assomption	3 617	65,83
VLE	Le Gardeur	9 230	44,00
VLE	L'Épiphanie	2 846	2,46
PAR	L'Épiphanie	2 152	55,32
VLE	Repentigny	40 778	24,42
PAR	Saint-Gérard-Majella	2 514	32,19
PAR	Saint-Sulpice	1 969	25,12
Total		**73 717**	**253,17**

Les Moulins

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Lachenaie	10 177	42,78
PAR	La Plaine	5 996	39,70
VLE	Mascouche	21 285	107,95
VLE	Terrebonne	31 310	73,15
Total		**68 768**	**263,58**

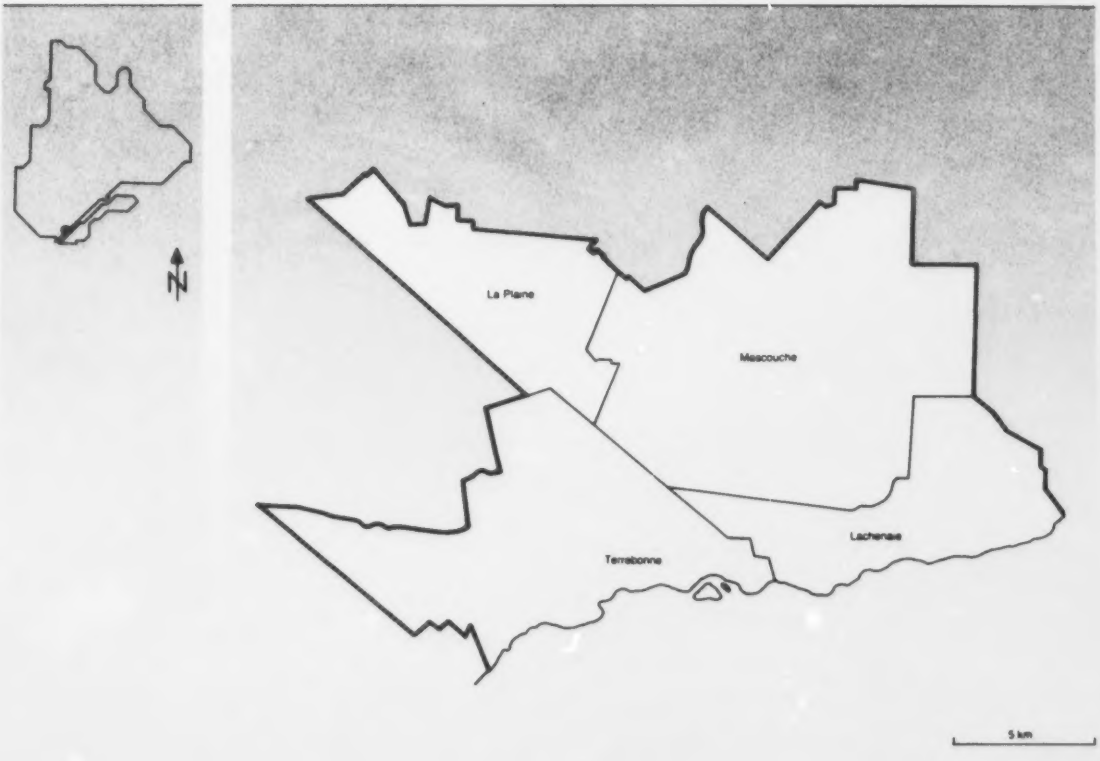

Matawinie

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Baie-Atibenne	0	647,60
TNO	Baie-de-la-Bouteille	0	2 151,15
TNO	Baie-Obaoca	0	1 488,89
CTN	Chertsey	1 966	294,37
TNO	Lac-des-Dix-Milles	0	240,85
TNO	Lac-Devenyns	0	130,83
TNO	Lac-du-Taureau	0	5,62
TNO	Lac-Legendre	2	848,64
TNO	Lac-Matawin	1	809,12
TNO	Lac-Minaki	0	83,91
PAR	Lac-Paré	193	11,65
TNO	Lac-Santé	0	15,00
SDS	Notre-Dame-de-la-Merci	487	251,22
VLG	Rawdon	3 032	8,80

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Rawdon	2 641	170,93
PAR	Saint-Alphonse-de-Rodriguez	1 705	101,37
PAR	Saint-Côme	1 618	162,15
PAR	Saint-Damien	1 328	270,08
SDS	Saint-Donat	2 627	361,52
PAR	Sainte-Béatrix	1 258	83,52
PAR	Sainte-Émilie-de-l'Énergie	1 167	170,68
SDS	Sainte-Marcelline-de-Kildare	914	33,66
VLG	Saint-Félix-de-Valois	1 650	1,65
PAR	Saint-Félix-de-Valois	3 054	84,14
TNO	Saint-Guillaume-Nord	70	1 110,07
PAR	Saint-Jean-de-Matha	2 926	117,01
SDS	Saint-Michel-des-Saints	2 021	563,72
PAR	Saint-Zénon	882	488,69
Total		**29 542**	**10 706,84**

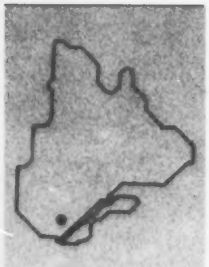

Montcalm

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Laurentides	2 018	3,83
VLG	Saint-Alexis	461	6,60
PAR	Saint-Alexis	709	36,59
SDS	Saint-Calixte	3 183	154,88
PAR	Sainte-Julienne	4 972	102,48
PAR	Sainte-Marie-Salomé	1 074	34,44
PAR	Saint-Esprit	1 774	54,36
VLG	Saint-Jacques	2 153	5,67
PAR	Saint-Jacques	1 564	59,02
PAR	Saint-Liguori	1 386	50,94
PAR	Saint-Lin	5 398	113,31
PAR	Saint-Roch-de-l'Achigan	3 535	75,49
SDS	Saint-Roch-Ouest	383	24,24
Total		**28 610**	**721,85**

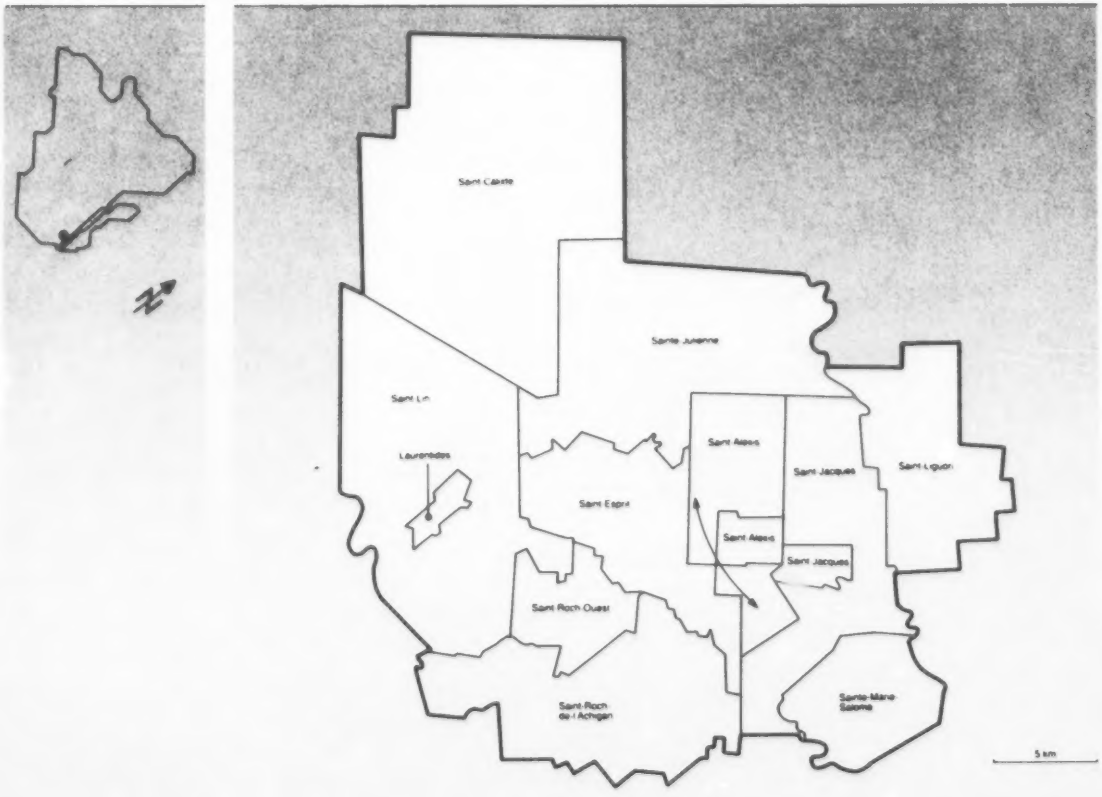

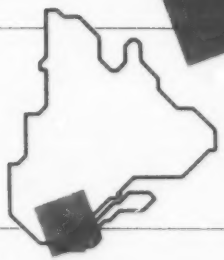

La région des Laurentides

La région des Laurentides, dont le grand axe a une orientation générale nord-sud, couvre une superficie de 21 573 km² dans le secteur sud-ouest du Québec. Ses limites sont à l'est, la région de Lanaudière, au sud, les régions de Montréal, Laval et la Montérégie, à l'ouest, l'Outaouais et, au nord, la Mauricie – Bois-Francs.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Laurentides **15**

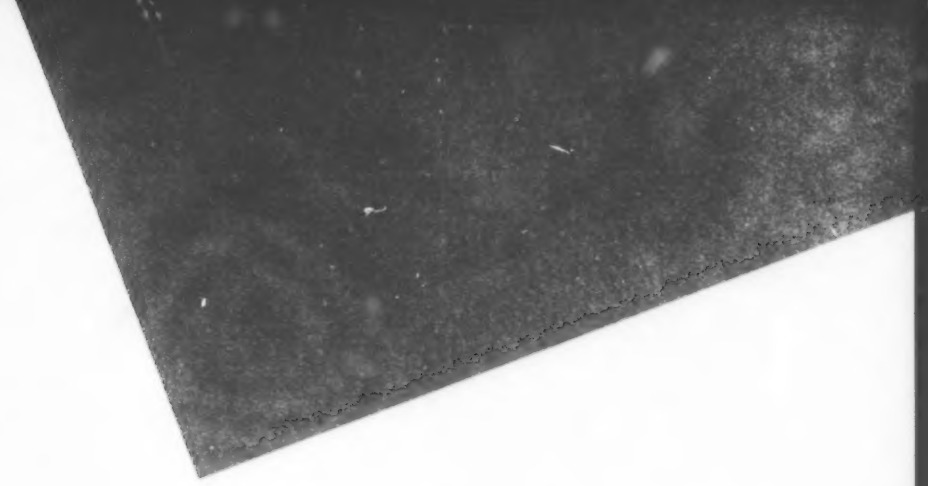

Le cadre biophysique et les ressources

Comme pour ses voisines immédiates de la rive nord du Saint-Laurent, les régions de l'Outaouais et de Lanaudière, deux unités physiographiques façonnent les paysages de la région des Laurentides. La plus étendue est le bouclier canadien, qui forme l'assise d'une grande partie de la région et dont le rebord déchiqueté, les Laurentides, a donné son nom à la région. L'autre, à l'extrême sud, coincée entre le plateau laurentien au nord et les rivières Outaouais et des Mille-Îles au sud, correspond à une partie des basses-terres de l'Outaouais-Saint-Laurent, avec son socle ordovicien recouvert par les sédiments argileux ou sableux abandonnés dans la mer Champlain.

Le sous-sol granito-gneissique du bouclier n'a révélé à ce jour aucun gisement métallifère justifiant une exploitation commerciale. Par contre, les sols d'origine morainique ou fluvio-glaciaire, qui recouvrent le soubassement rocheux, supportent, dans la partie nord, un couvert forestier où dominent les conifères, et, dans la partie sud, les feuillus. Cette forêt a fait et fait toujours l'objet d'une exploitation commerciale de matière ligneuse. De plus, parce qu'elle est

associée au relief accidenté et au réseau important de lacs et de rivières, elle a fait de la région un endroit de prédilection pour le tourisme et la récréation de plein air.

Dans le secteur des basses-terres, la forêt de feuillus est très clairsemée. Le climat propice et des sols à bon potentiel ont néanmoins favorisé le développement d'une agriculture prospère.

L'environnement socio-économique

Huit municipalités régionales de comté, 100 municipalités et une réserve indienne constituent le cadre administratif des 320 701 habitants de la région. Les huit MRC sont celles d'Antoine-Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, La Rivière-du-Nord, Les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut, Mirabel et Thérèse-de Blainville. La réserve indienne de Kanesatake compte 760 personnes.

Les deux tiers de la population vivent dans les municipalités urbaines du sud de la région appartenant aux MRC de Thérèse-de Blainville, Mirabel et Deux-Montagnes, toutes situées à proximité de Laval et de Montréal. La densité démographique diminue en allant vers le nord et la population devient de plus en plus rurale. Par exemple, dans la MRC de Labelle, 75 % de la population est rurale : on n'y trouve qu'une municipalité urbaine, Mont-Laurier. La situation démographique est semblable dans les MRC Les Laurentides et Les Pays-d'en-Haut, alors que dans Argenteuil et La Rivière-du-Nord, ruraux et urbains sont en proportion à peu près égale.

L'économie

Les activités minières étant à peu près nulles, l'agriculture et la forêt représentent l'essentiel du secteur primaire dans les Laurentides.

L'agriculture est concentrée dans trois productions : le lait, la viande bovine et les fruits et légumes. L'envahissement urbain a considérablement diminué les superficies agricoles. C'est dans le sud de la région, située près de l'important marché montréalais et dotée des meilleurs sols, que l'agriculture est la plus intensive. L'élevage laitier est encore important, mais la culture des fruits et légumes est en progression. Vers le nord, climat et sols sont moins favorables et les activités les plus pratiquées sont l'élevage laitier et l'élevage bovin. Les fermes sont plus étendues que dans le sud et les pratiques agricoles, plus extensives, pour devenir presque marginales dans certains secteurs où la forêt est omniprésente.

La forêt privée occupe les deux tiers du territoire municipalisé. Avec la forêt publique, elle fournit résineux et feuillus pour alimenter les usines de sciage et de déroulage de la région et, accessoirement, pour faire du bois de chauffage. Tout le bois à pâte est expédié vers les usines de pâtes et papiers de l'Outaouais. La région possède deux usines de papier, à Saint-Jérôme et Mont-Rolland, qui s'approvisionnent en pâte à papier à l'extérieur de la région, une usine de panneaux et de contre-plaqués à Mont-Laurier et de nombreuses scieries installées, pour la plupart, le long de la route et de la voie ferrée qui vont de Saint-Jérôme à Mont-Laurier.

Le secteur manufacturier est diversifié, bien que l'industrie du matériel de transport domine. Les autres groupes importants sont le bois, le meuble et le papier, mais aussi les textiles et l'habillement. La plupart des entreprises sont des PME. Les grandes entreprises, six au total, oeuvrent dans le matériel de transport, le papier, les produits chimiques et les produits minéraux non métalliques. Les MRC les plus industrialisées sont celles de Thérèse-de Blainville, Rivière-du-Nord, Argenteuil et Deux-Montagnes.

C'est dans la MRC Thérèse-de Blainville que se trouve l'usine d'automobiles de la General Motor. Les MRC Les Pays-d'en-Haut et Les Laurentides comptent peu d'établissements et d'emplois manufacturiers. Comme dans la MRC Antoine-Labelle, les usines sont spécialisées dans la transformation du bois ou des produits agricoles.

L'activité touristique est une composante majeure de l'économie régionale des Laurentides. La MRC Les Pays-d'en-Haut et celle des Laurentides sont des destinations reconnues pour la pratique des sports de plein air, la villégiature et le tourisme en général. Une bonne partie des visiteurs viennent du bassin de Montréal.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Vingt-cinq établissements, tant publics que privés, dispensent les services de santé et les services sociaux dans les

Laurentides. Parmi ces établissements, six sont identifiés comme des centres locaux de santé communautaire, un comme centre de services sociaux, neuf comme centres hospitaliers et treize comme centres d'accueil et de réadaptation. Plusieurs sont situés à Saint-Jérôme, la métropole régionale, mais les villes de l'Annonciation, Sainte-Agathe, Lachute, Saint-Eustache et Mont-Laurier ont aussi leur centre hospitalier.

Dans le secteur de l'éducation, l'enseignement primaire et secondaire est dispensé dans toute la région, encore que quelques secteurs connaissent un certain engorgement lié à la croissance rapide de la population. L'enseignement collégial se donne au cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, et à celui de Saint-Jérôme, qui possède un pavillon à Mont-Laurier.

Avec son Institut d'ordinique, le cégep Lionel-Groulx se spécialise dans les systèmes de production intégrés contrôlés par ordinateur. Quant au cégep de Saint-Jérôme, il se spécialise dans l'apprentissage de l'utilisation des matériaux composites à des fins industrielles. En ce qui concerne l'enseignement universitaire, la région doit se tourner vers Montréal, où les établissements sont nombreux.

Les infrastructures de transport

Le réseau routier et autoroutier des Laurentides est relativement dense et est appelé à se développer. Il est relié étroitement à la région de Montréal à cause de la présence, sur son territoire, de l'aéroport international de Mirabel, mais aussi à cause de l'importance industrielle de la partie sud de la région et de la vocation touristique de la MRC Les Laurentides en particulier. La région a aussi largement accès aux territoires voisins, les régions de l'Outaouais et de Lanaudière. Par ailleurs, la seule route reliant l'Abitibi au sud de la province traverse la région des Laurentides sur toute sa longueur. À partir de Mont-Laurier, il est même possible de rejoindre, par la route, la partie nord de la région Mauricie – Bois-Francs.

Conclusion

Depuis quelques années, la région des Laurentides, comme les autres régions de la couronne montréalaise, est en voie d'urbanisation et d'industrialisation. Malgré ces changements, elle est surtout connue comme une destination touristique et de récréation de plein air.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Laurentides **15**

TERRITOIRE

M.R.C.

Antoine-Labelle	30 906	15 665,36
Argenteuil	26 738	1 259,51
Deux-Montagnes	59 945	240,29
La Rivière-du-Nord	62 042	452,99
Les Laurentides	28 588	2 445,46
Les Pays-d'en-Haut	18 857	738,91
Mirabel	13 875	488,86
Thérèse-de Blainville	79 744	202,54
Sous-total	320 695	21 493,92
Réserves indiennes	6	78,97

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
REI	Doncaster	6	78,97
TOTAL		**6**	**78,97**

TOTAL	**320 701**	**21 572,89**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Antoine-Labelle

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
TNO	Baie-des-Chaloupes	0	747,39
SDS	Beaux-Rivages	978	142,94
SDS	Chute-Saint-Philippe	602	238,95
SDS	Des Ruisseaux	3 889	508,59
VLG	Ferme-Neuve	2 172	3,10
PAR	Ferme-Neuve	854	1 028,45
CTN	Kiamika	591	303,04
TNO	Lac-Akonapwehikan	0	16,93
TNO	Lac-Bazinet	0	1 666,97
TNO	Lac-de-la-Bidière	0	1 709,00
TNO	Lac-de-la-Maison-de-Pierre	0	434,95
TNO	Lac-de-la-Pomme	0	45,00
VLG	Lac-des-Écorces	847	4,40
TNO	Lac-Douaire	0	2 242,87
SDS	Lac-du-Cerf	371	78,45
TNO	Lac-Ernest	0	449,27
TNO	Lac-Marguerite	0	934,60
SDS	Lac-Nominingue	1 611	309,64
TNO	Lac-Oscar	0	1 795,74
VLG	Lac-Saguay	301	172,16
SDS	Lac-Saint-Paul	391	173,06
TNO	Lac-Wagwabika	0	6,06
SDS	La Macaza	863	163,22
VLG	L'Annonciation	2 318	10,48
PAR	L'Ascension	626	307,30
CTN	Marchand	1 249	179,98
VLE	Mont-Laurier	7 937	82,05
SDS	Mont-Saint-Michel	680	137,65
SDS	Notre-Dame-de-Pontmain	533	268,21
SDS	Notre-Dame-du-Laus	1 327	866,02
SDS	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	665	165,65
SDS	Sainte-Anne-du-Lac	582	192,88
VLG	Sainte-Véronique	945	275,52
VLG	Val-Barrette	574	4,84
Total		**30 906**	**15 665,36**

Argenteuil

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Brownsburg	2 679	7.12
VLG	Calumet	662	5.54
VLG	Carillon	187	6.83
CTN	Chatham	3 587	242.19
CTN	Gore	706	93.86
VLG	Grenville	1 354	3.18
CTN	Grenville	1 834	316.13

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Harrington	679	243.87
VLE	Lachute	11 586	100.20
SDS	Mille-Isles	736	59.98
PAR	Saint-André-d'Argenteuil	1 104	80.72
VLG	Saint-André-Est	1 351	10.90
CTN	Wentworth	273	88.99
Total		**26 738**	**1 259,51**

Deux-Montagnes

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Deux-Montagnes	10 531	5,94
SDS	Oka	1 532	4,68
PAR	Oka	2 104	62,53
VLG	Pointe-Calumet	3 450	4,89
VLE	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	6 143	9,01

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Saint-Eustache	32 226	70,48
PAR	Saint-Joseph-du-Lac	2 691	40,81
VLG	Saint-Placide	326	0,92
PAR	Saint-Placide	942	41,03
Total		**59 945**	**240,29**

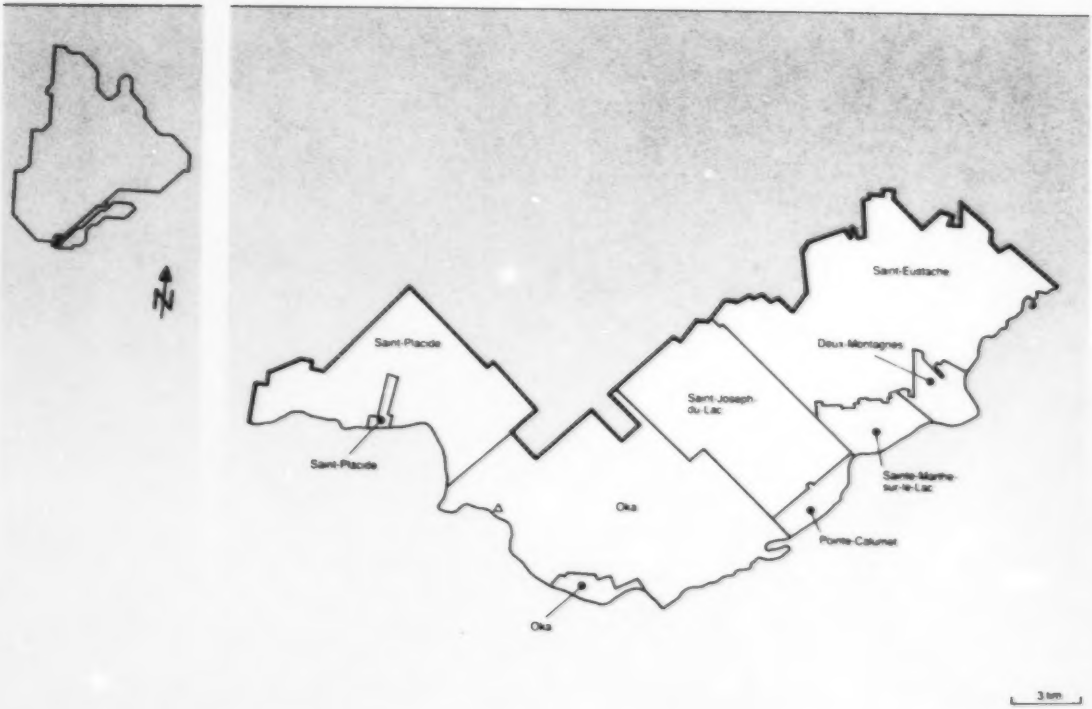

La Rivière-du-Nord

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Bellefeuille	7 697	52,96
VLG	Lafontaine	5 344	15,25
VLG	New Glasgow	151	0,33
SDS	Prévost	5 229	33,69
VLE	Saint-Antoine	7 691	9,86
PAR	Saint-Colomban	2 684	94,24
SDS	Sainte-Sophie	6 304	108,65
PAR	Saint-Hippolyte	3 626	122,94
VLE	Saint-Jérôme	23 316	15,07
Total		**62 042**	**452,99**

Les Laurentides

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Amherst	708	177,18
CTN	Arundel	479	64,43
VLE	Barkmere	60	18,07
PAR	Brébeuf	611	36,71
SDS	Huberdeau	885	57,18
SDS	Ivry-sur-le-Lac	194	30,84
SDS	Labelle	2 134	225,81
VLG	Lac-Carré	719	1,88
TNO	Lac-Fériol	134	50,05
TNO	Lac-Marie-Lefranc	0	91,69
SDS	La Conception	664	166,01
SDS	Lac-Supérieur	863	380,47
SDS	Lac-Tremblant-Nord	5	20,64
CTN	La Minerve	736	164,38

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Lantier	433	40,35
CTN	Montcalm	310	119,65
SDS	Mont-Tremblant	734	52,99
PAR	Sainte-Agathe	1 071	88,68
VLE	Sainte-Agathe-des-Monts	5 254	15,59
VLG	Sainte-Agathe-Sud	1 554	24,76
SDS	Sainte-Lucie-des-Laurentides	750	115,15
SDS	Saint-Faustin	1 176	117,87
VLE	Saint-Jovite	3 744	22,11
PAR	Saint-Jovite	1 149	155,86
VLG	Val-David	2 497	43,17
SDS	Val-des-Lacs	483	124,94
SDS	Val-Morin	1 241	39,00
Total		**28 588**	**2 445,46**

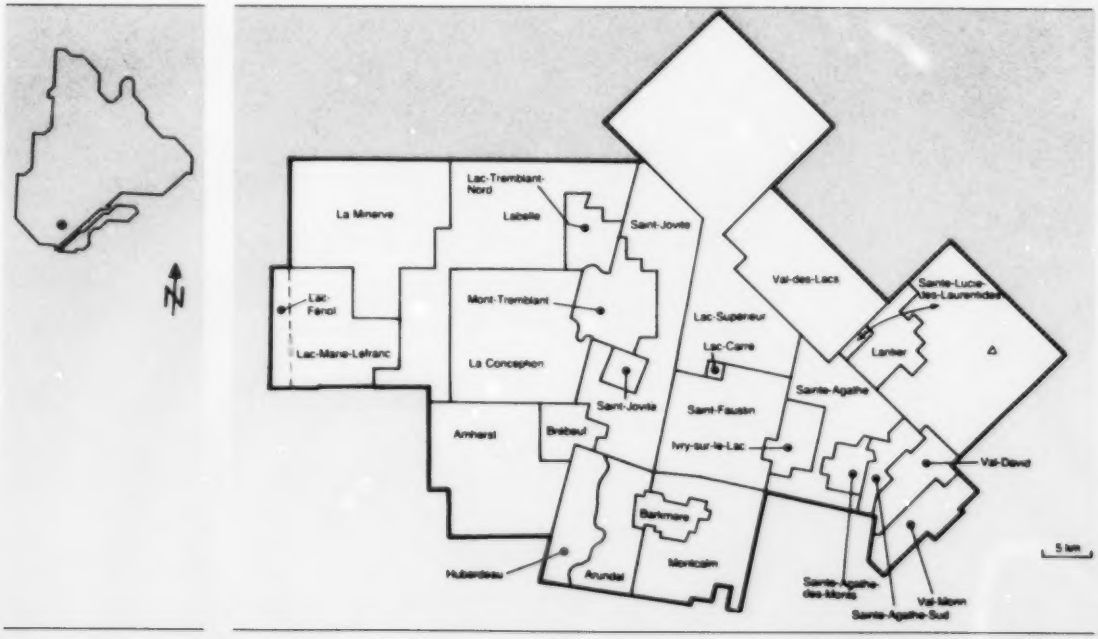

Les Pays-d'en-Haut

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Entrelacs	536	51,78
VLE	Estérel	56	12,06
SDS	Lac-des-Seize-Îles	187	8,49
VLG	Mont-Rolland	2 123	47,99
SDS	Morin-Heights	1 676	55,42
SDS	Piedmont	1 061	21,91
SDS	Saint-Adolphe-d'Howard	4 605	144,41
VLE	Sainte-Adèle	4 272	74,20
PAR	Sainte-Anne-des-Lacs	1 100	20,30
PAR	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	1 590	98,65
PAR	Saint-Sauveur	1 623	44,47
VLG	Saint-Sauveur-des-Monts	2 435	3,52
SDS	Wentworth-Nord	593	155,71
Total		**18 857**	**738,91**

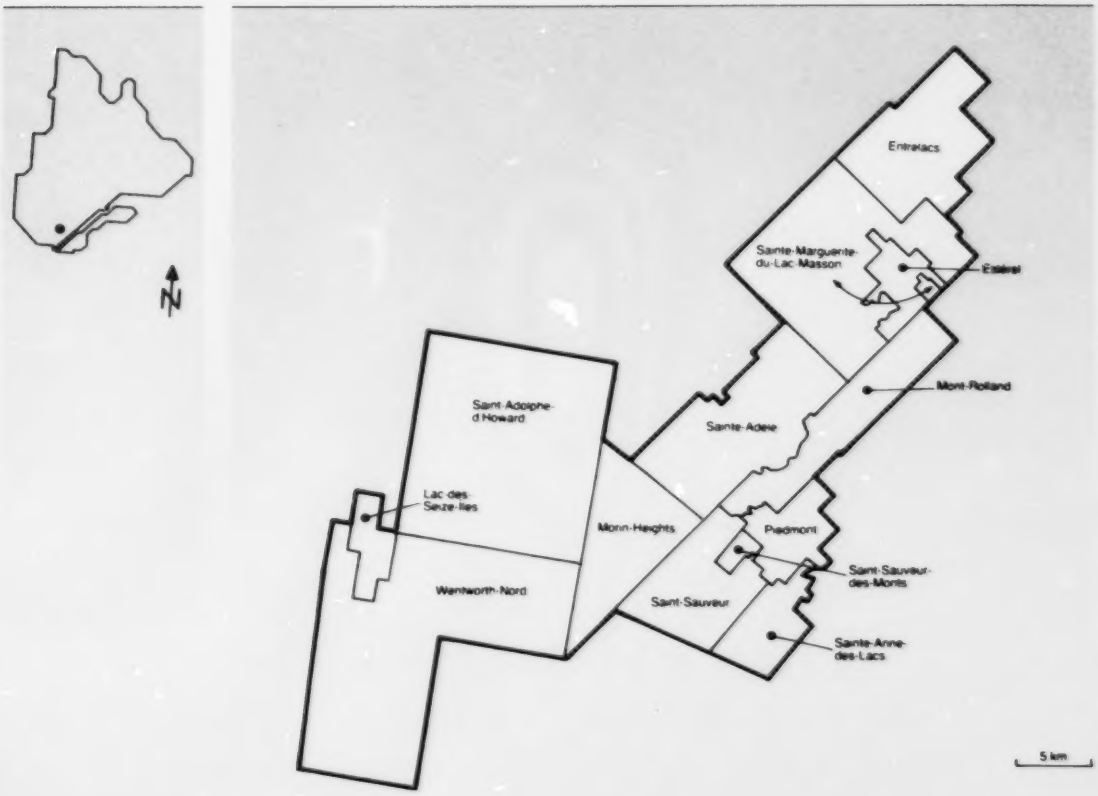

Mirabel

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Mirabel	13 875	488,86
Total		**13 875**	**488,86**

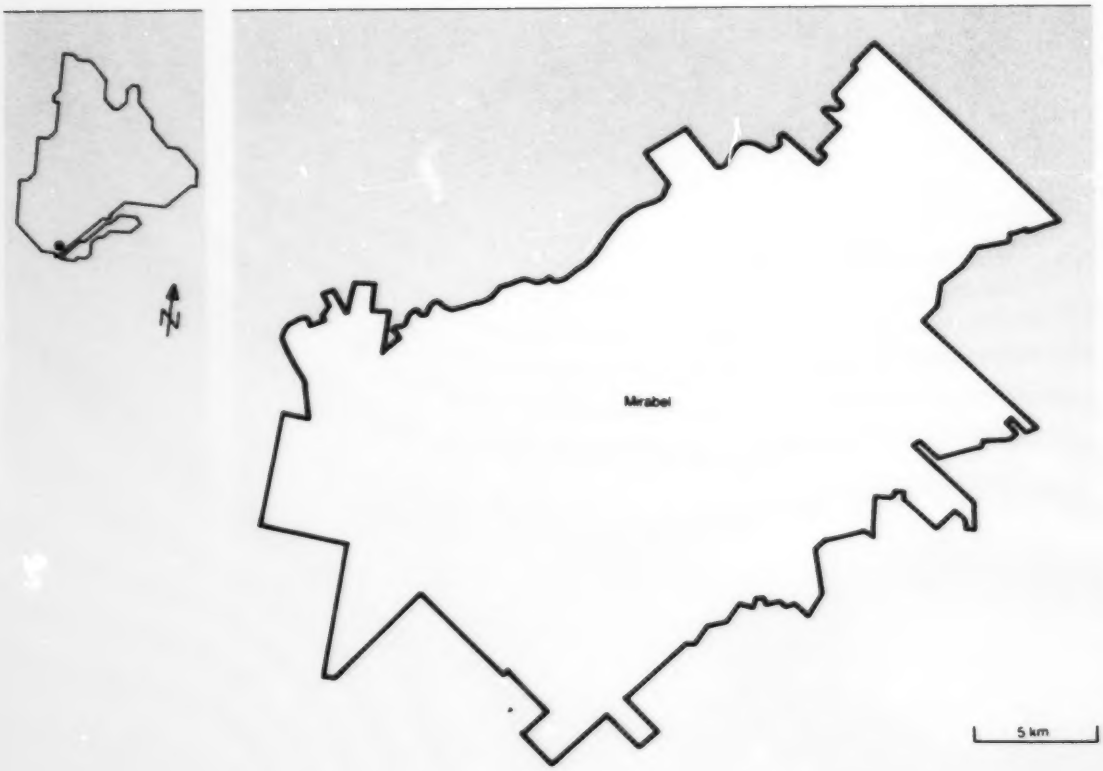

Thérèse-De Blainville

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Blainville	16 175	54,62
VLE	Boisbriand	14 360	26,43
VLE	Bois-des-Filion	4 935	4,32
VLE	Lorraine	7 334	5,98
VLE	Rosemère	8 673	10,35
VLE	Sainte-Anne-des-Plaines	8 931	92,22
VLE	Sainte-Thérèse	19 336	8,62
Total		**79 744**	**202,54**

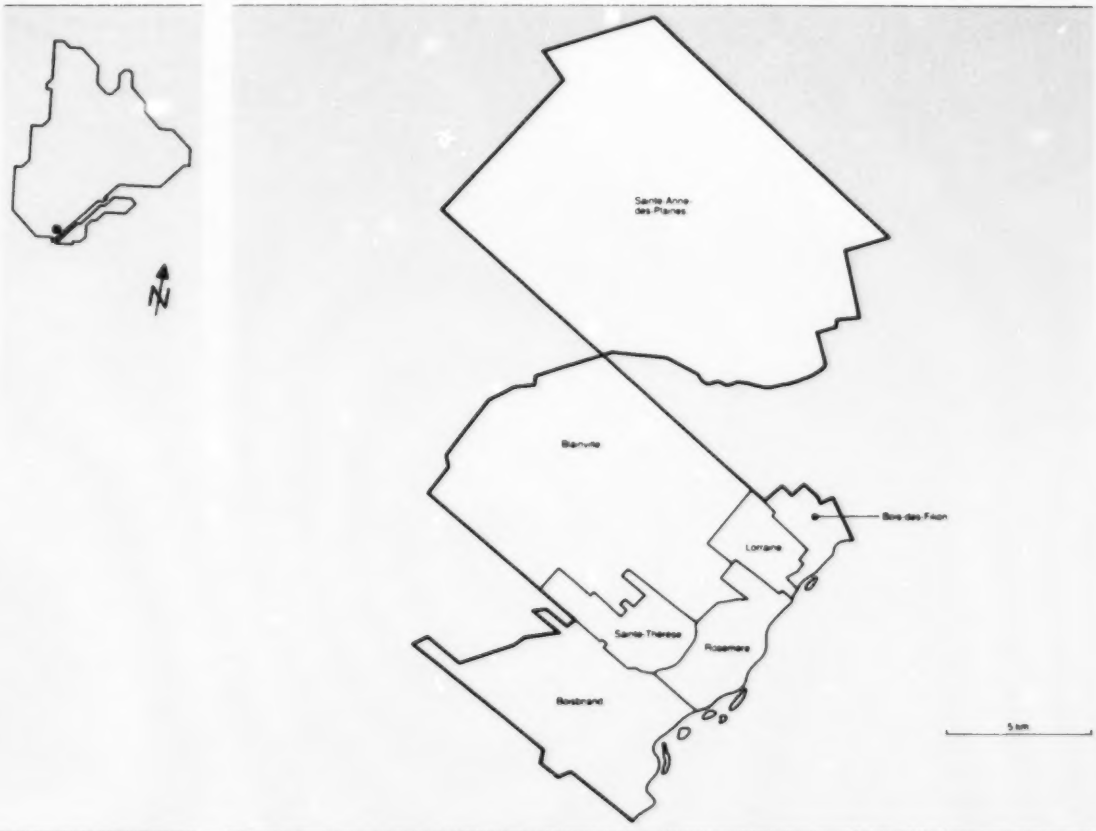

La région de la Montérégie

La Montérégie forme un vaste triangle d'une superficie de 11 057 km², dans l'extrême sud du Québec. Ses frontières sont, au nord, le Saint-Laurent, à l'ouest, l'Ontario, au sud, l'État de New York et, à l'est, la Mauricie – Bois-Francs et l'Estrie. Par sa superficie, elle se situe au treizième rang des régions du Québec.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Montérégie **16**

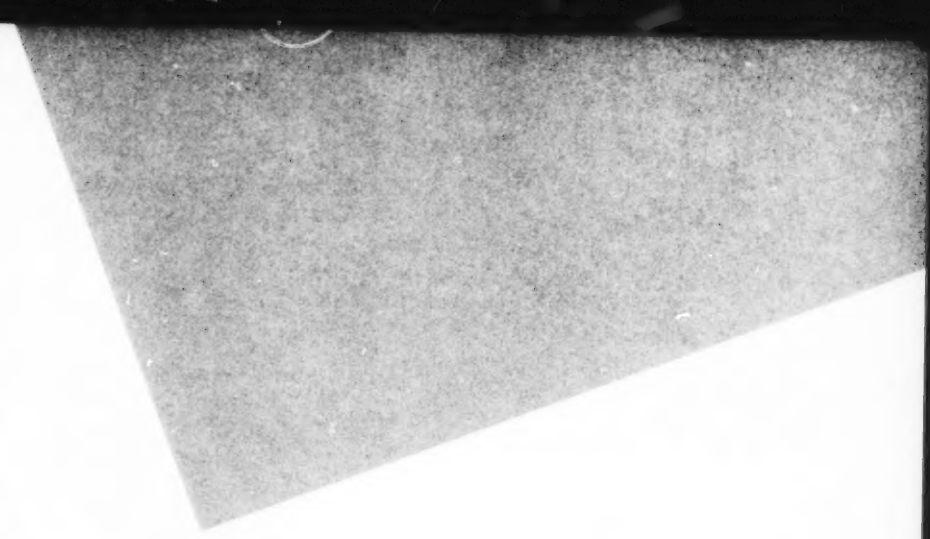

Le cadre biophysique et les ressources

La Montérégie doit son nom au mont Royal dans l'île de Montréal, l'une des neufs collines qui surgissent de la plaine dans la région. Ces formations rocheuses, les plus jeunes du Québec, sont un élément marquant du paysage régional et aussi du Québec méridional. Les autres formations géologiques, basses-terres du Saint-Laurent et Appalaches sont plus étendues, bien que moins spectaculaires. Les deux tiers du territoire de la région appartiennent aux basses-terres, dont le sous-sol de roches sédimentaires, d'âge ordovicien, est recouvert des dépôts argileux et sableux récents mis au jour par le retrait de la mer Champlain. Les rivières Richelieu et Yamaska, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, traversent toute cette formation rocheuse du sud au nord. C'est dans cette zone que se retrouvent les meilleurs sols du Québec. La qualité des sols et des conditions climatiques très favorables par rapport au reste du Québec ont favorisé le développement d'un riche potentiel agricole. La forêt feuillue primitive, caractérisée par l'érablière à caryer, n'existe presque plus, sauf dans quelques îlots boisés.

L'autre tiers de la région, constitué des MRC d'Acton, Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi, correspond à la bordure nord-ouest des Appalaches, où les bas plateaux qui succèdent à la plaine du Saint-Laurent s'élèvent vers les montagnes frontalières, dominées par le mont Sutton, à 900 mètres d'altitude. La forêt feuillue y occupe la plupart des vallées et cède sa place en altitude à la forêt boréale. Moins favorisée que la plaine sur le plan pédologique, cette zone est quand même largement vouée à l'agriculture. L'exploitation de la forêt reste une activité marginale. Par contre, les hauts reliefs montagneux permettent la pratique du ski et d'autres activités de plein air.

L'environnement socio-économique

Dans les 15 municipalités régionales de comté de la Montérégie, où sont regroupées 229 municipalités et 2 réserves indiennes, Akwesasne et Kahnawake, vit une population de 1 096 282 habitants. Cela fait de la Montérégie la région la plus peuplée du Québec, après celle de Montréal. La population est urbaine à plus 80 %, mais le partage entre urbains et ruraux varie selon les MRC. Quatre MRC, Champlain, Lajemmerais, Roussillon et La Vallée-du-Richelieu, sont essentiellement urbaines. La plus populeuse, qui comprend la métropole régionale Longueuil, est celle de Champlain. Toutes les quatre sont dans la banlieue immédiate de Montréal. Cinq autres MRC sont urbaines dans une proportion avoisinant 65 %. Chacune possède une ville importante. Il s'agit des MRC de Beauharnois-Salaberry (Valleyfield), La Haute-Yamaska (Granby), Le Bas-Richelieu (Sorel), Le Haut-Richelieu (Saint-Jean) et des Maskoutains (Saint-Hyacinthe). Les autres MRC, Brome-Missisquoi, Le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Rouville et Vaudreuil-Soulanges, ont une population rurale à 75 %, sauf celle de Vaudreuil-Soulanges puisque les villes de Vaudreuil, Pincourt et Dorion appartiennent à la banlieue montréalaise.

L'économie

C'est l'importance de l'agriculture qui caractérise le secteur primaire de la Montérégie. La forêt et les mines y ont un rôle marginal. La région est favorisée par la grande fertilité des sols (le quart des meilleurs sols du Québec s'y trouvent) et par une saison de croissance végétative qui varie entre 200 et 215 jours. Ces conditions en font la meilleure région agricole du Québec. La proximité du marché de Montréal contribue à maintenir cette vocation.

Comme les autres regions du Québec méridional, la Montérégie pratique l'élevage, surtout l'élevage laitier. Les agriculteurs élèvent aussi des bovins de boucherie, des moutons et des porcs. L'élevage porcin compte pour un peu plus du quart de celui de la province. Pour nourrir ce cheptel, la région produit foin, maïs et autres céréales et fournit en plus 10 % des pâturages du Québec.

Les bonnes conditions pédologiques et climatiques sont également un atout important pour les cultures horticoles, particulièrement les primeurs destinées au marché métropolitain. La région compte près de 60 % des superficies vouées à l'horticulture au Québec. Outre les légumes de consommation courante, dont la culture se fait de façon dispersée sur le territoire, la région produit beaucoup de pommes dans les vergers accrochés aux flancs des Montérégiennes.

L'industrie manufacturière, pour sa part, est dominée par les groupes des aliments et boissons, des métaux primaires et du matériel de transport. À ceux-là, il faut ajouter les groupes du caoutchouc et du plastique, des produits métalliques, de la machinerie, des produits électriques, de l'industrie chimique et du textile. En somme, l'industrie manufacturière est bien diversifiée.

La plus grande concentration d'établissements et d'emplois se trouve dans les MRC de Champlain et de Lajemmerais, puis dans les villes satellites de Montréal, Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean, Valleyfield et, enfin, dans des centres intermédiaires, comme Contrecoeur, Bromont, Beauharnois, etc.

Parmi les principales industries, il faut mentionner Pratt & Whitney (moteurs d'avions), CIL (chimie), Hyundai (automobiles), et QIT-Fer et titane. À la production manufacturière proprement dite, il convient d'ajouter la recherche et le développement, qui sont aussi très importants. En effet, treize des vingt groupes industriels ont des unités de recherche et de développement, sans compter les recherches qui se font dans les laboratoires d'Agriculture-Canada, du MAPAQ, de l'INRS et de l'IREQ à Varennes. Par ailleurs, la région a été choisie pour être le siège de l'Agence spatiale canadienne.

Les services de santé, les services sociaux et l'éducation

Les soins de santé sont dispensés en Montérégie par 25 centres hospitaliers, dont 7 centres privés. La MRC de Champlain, avec Longueuil, la ville la plus importante de la région, en compte sept. Les villes de Saint-Hyacinthe, Sorel, Cowansville, Granby, Valleyfield et Saint-Jean ont aussi leur hôpital.

La population de la Montérégie a également à sa disposition 92 centres d'hébergement ou de réadaptation. Ces centres d'accueil sont distribués plus ou moins également dans les diverses MRC. Le réseau des soins de santé et des services sociaux est complété par vingt centres locaux de services communautaires, dont quatre en voie d'implantation, quatre départements de santé communautaire et le Centre des services sociaux de Longueuil, avec ses cinq succursales.

Le réseau de l'éducation comprend en tout et partout 483 établissements. Parmi eux, huit offrent l'enseignement collégial et trois, l'enseignement universitaire. Les cégeps, dont l'Institut de technologie agricole, sont situés à Saint-Hyacinthe, Granby, Sorel, Valleyfield, Saint-Jean, Saint-Lambert (anglophone) et Longueuil. Des cours universitaires sont donnés par l'École de médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal, par deux sous-centres de l'Université du Québec à Montréal, à Valleyfield et à Saint-Jean, et par le Collège militaire royal, également à Saint-Jean.

Les infrastructures de transport

La hiérarchisation du réseau routier est largement fonction de la proximité de Montréal. Par exemple, plusieurs autoroutes traversent la région et servent à relier la métropole à d'autres villes au Québec ou aux États-Unis ; il s'agit de la 20, la 10, la 15, la 35 et la 30. À l'exception de Salaberry-de-Valleyfield, toutes les villes satellites sont reliées par autoroute à Montréal ou à sa banlieue sud. L'ensemble des autres routes principales, les routes 104, 116, 132, 134 et le réseau des routes secondaires quadrillent l'ensemble de la région. En plus de la STCUM, qui exploite une station de métro à Longueuil, plusieurs entreprises publiques de transport desservent la région : la CTRSM et sa filiale, le Métropolitain-sud, le Voyageur et le Métropolitain-Provincial, autre filiale de la STCUM. Le transport en commun est aussi assuré par plusieurs entreprises privées qui relient certaines villes de la région entre elles et avec Montréal.

Plusieurs voies ferrées sillonnent la région et transportent marchandises et passagers vers Montréal, Toronto, Québec et l'est du Canada. Sur les voies les plus achalandées, entre Rigaud et Montréal, roulent les trains de passagers du Canadien Pacifique. Ces trains sont intégrés au réseau de la STCUM. D'autres voies ferrées sont exploitées par le Canadien National et relient Saint-Hilaire à la métropole.

La Montérégie compte vingt aéroports. Neuf sont publics et, parmi eux, deux ont une fonction à la fois civile et militaire (Saint-Hubert et Saint-Jean). Les autres aéroports publics sont situés à Beloeil, Bromont, Les Cèdres, Saint-Jean Chrysostome, Saint-Lazare, Sorel et Valleyfield. Ils ont une importance surtout régionale. À ce réseau, il faut ajouter onze aéroports privés.

Conclusion

Longtemps considérée comme « le jardin du Québec », la Montérégie est restée l'une des plus importantes régions agricoles de la province. Depuis quelques décennies toutefois, elle subit la pression démographique de Montréal et cela a des effets négatifs sur l'agriculture. En contrepartie, beaucoup d'entreprises de pointe, dans les transports et l'aérospatiale, sont en train de lui dessiner un nouveau visage.

RÉGION ADMINISTRATIVE :

Montérégie **16**

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE km²
M.R.C.		
Acton	14 189	577,55
Beauharnois-Salaberry	57 742	461,02
Brome-Missisquoi	43 862	1 548,85
Champlain	293 054	162,70
La Haute-Yamaska	64 803	752,11
Lajemmerais	72 179	415,86
La Vallée-du-Richelieu	94 871	549,01
Le Bas-Richelieu	53 530	593,35
Le Haut-Richelieu	82 401	932,00
Le Haut-Saint-Laurent	21 307	1 148,46
Les Jardins-de-Napierville	20 391	796,96
Les Maskoutains	73 224	1 296,47
Roussillon	99 403	371,50
Rouville	28 700	544,05
Vaudreuil-Soulanges	69 766	855,73
Sous-total	1 089 422	11 005,62
Réserves indiennes	6 860	53,01

STATUT	NOM	POPULATION	SUPERFICIE
RÉI	Akwesasne	1 455	11,49
RÉI	Kahnawake	5 405	41,52
TOTAL		**6 860**	**53,01**

TOTAL	**1 096 282**	**11 058,63**

Source: M.A.M. ministère des Affaires municipales
D.G.R.M. direction générale des relations avec les municipalités
Banque de données S.I.G.M.A.M.

Acton

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Acton-Vale	4 333	5,38
SDS	Béthanie	361	47,29
CTN	Roxton	1 090	149,07
VLG	Roxton Falls	1 283	5,25
PAR	Saint-André-d'Acton	2 063	85,21
PAR	Sainte-Christine	715	89,40
PAR	Saint-Éphrem-d'Upton	877	51,73
PAR	Saint-Nazaire-d'Acton	952	57,49
PAR	Saint-Théodore-d'Acton	1 533	83,60
VLG	Upton	982	3,13
Total		**14 189**	**577,55**

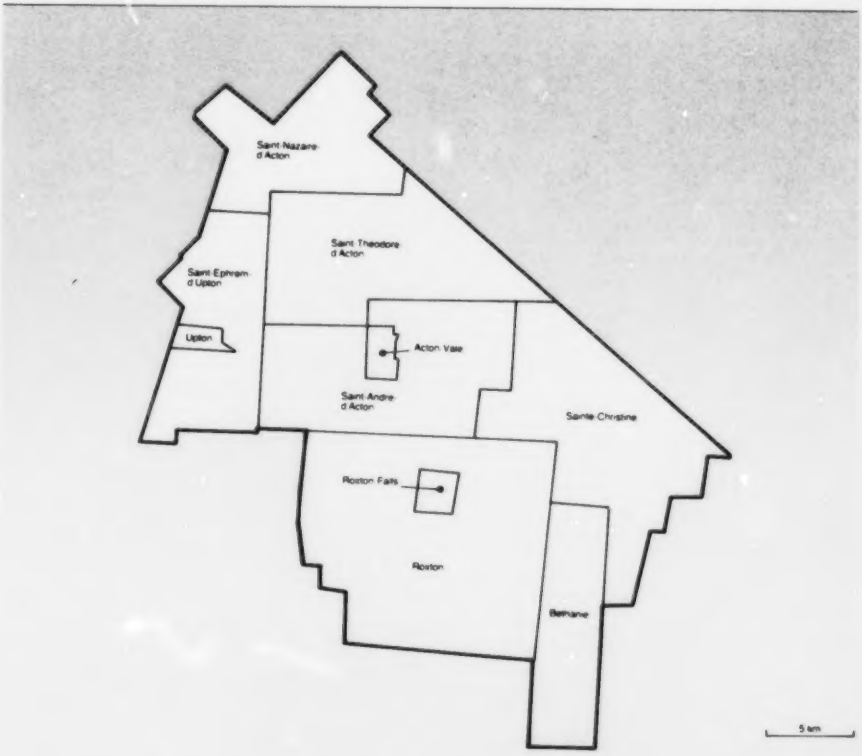

Beauharnois-Salaberry

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Beauharnois	6 519	40,19
SDS	Grande-Île	3 401	9,89
VLE	Maple Grove	2 127	8,57
VLG	Melocheville	2 050	16,96
PAR	Sainte-Martine	2 186	3,33
SDS	Saint-Étienne-de-Beauharnois	771	41,62
PAR	Saint-Louis-de-Gonzague	1 387	78,52
SDS	Saint-Paul-de-Châteauguay	1 299	56,47
PAR	Saint-Stanislas-de-Kostka	1 548	62,16
VLG	Saint-Timothée	2 073	1,50
PAR	Saint-Timothée	5 381	66,58
PAR	Saint-Urbain-Premier	1 151	52,24
VLE	Salaberry-de-Valleyfield	27 849	22,99
Total		**57 742**	**461,02**

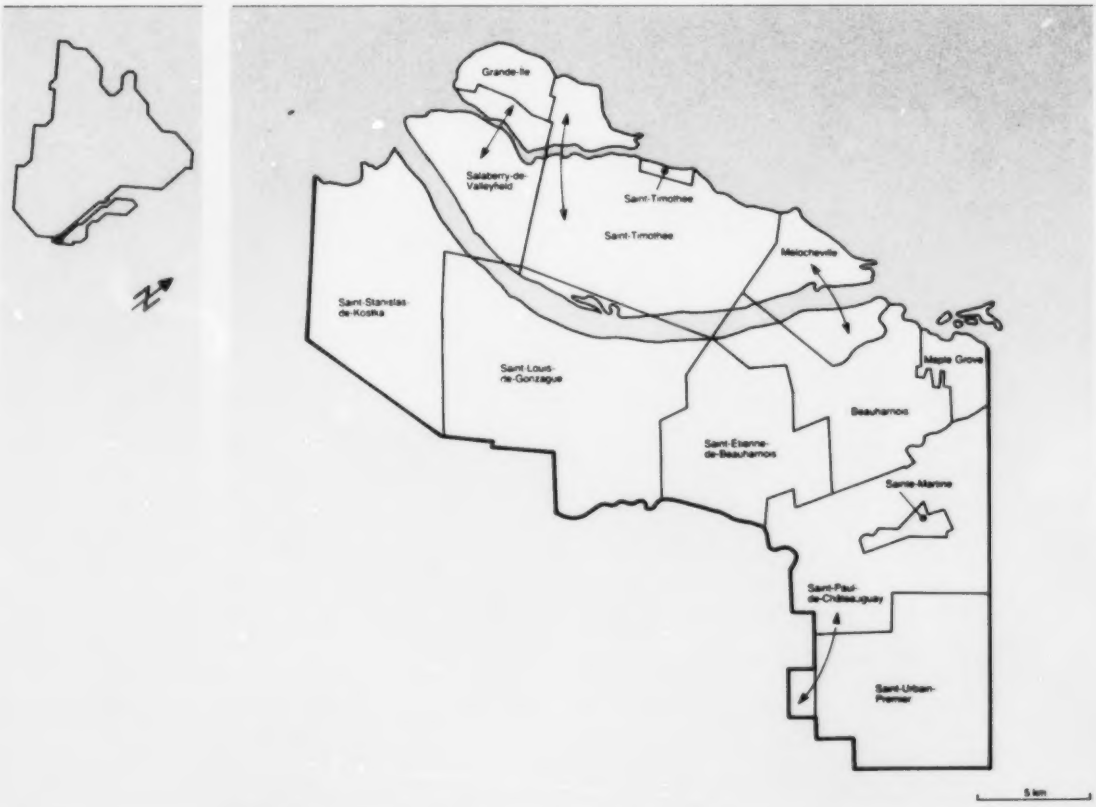

Brome-Missisquoi

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Abercorn	340	27,84
VLE	Bedford	2 733	4,57
CTN	Bedford	788	31,06
SDS	Bolton-Ouest	592	103,59
SDS	Brigham	2 115	84,80
VLG	Brome	305	11,75
VLE	Cowansville	11 643	50,58
VLE	Dunham	3 108	198,93
VLG	East Farnham	471	5,56
VLE	Farnham	6 102	24,88
SDS	Frelighsburg	1 035	123,27
VLE	Lac-Brome	4 466	209,37
PAR	Notre-Dame-de-Stanbridge	811	44,57
VLG	Philipsburg	281	1,70
SDS	Rainville	1 642	67,65
PAR	Saint-Armand-Ouest	993	82,56
PAR	Sainte-Sabine	902	55,42
PAR	Saint-Ignace-de-Stanbridge	740	69,33
SDS	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	639	43,58
CTN	Stanbridge	861	49,05
SDS	Stanbridge Station	407	15,28
VLE	Sutton	1 602	8,78
CTN	Sutton	1 286	234,73
Total		**43 862**	**1 548,85**

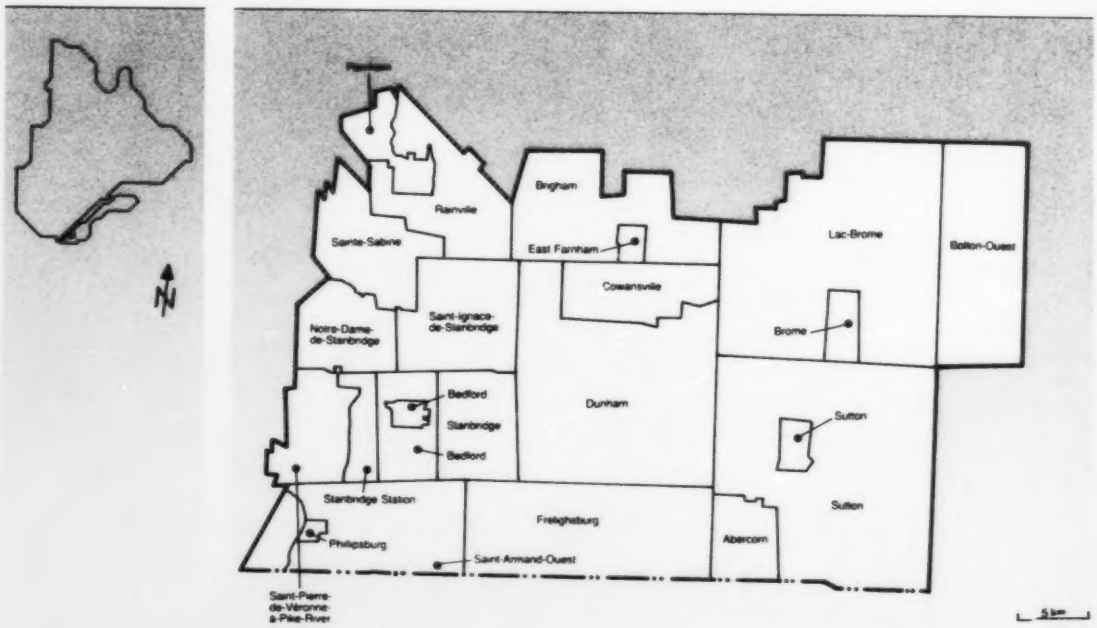

Champlain

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Brossard	57 441	44,78
VLE	Greenfield Park	18 290	4,58
VLE	LeMoyne	5 634	0,95

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Longueuil	125 441	42,68
VLE	Saint-Hubert	66 218	63,29
VLE	Saint-Lambert	20 030	6,42
Total		**293 054**	**162,70**

La Haute-Yamaska

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Bromont	2 838	108,36
VLE	Granby	38 508	76,43
CTN	Granby	8 145	80,25
PAR	Roxton Pond	1 992	100,63
VLG	Roxton Pond	925	1,48
PAR	Saint-Alphonse	1 685	50,52

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Sainte-Cécile-de-Milton	1 678	74,04
PAR	Saint-Joachim-de-Shefford	1 092	126,98
CTN	Shefford	3 278	116,62
VLG	Warden	397	5,28
VLE	Waterloo	4 265	11,52
Total		**64 803**	**752,11**

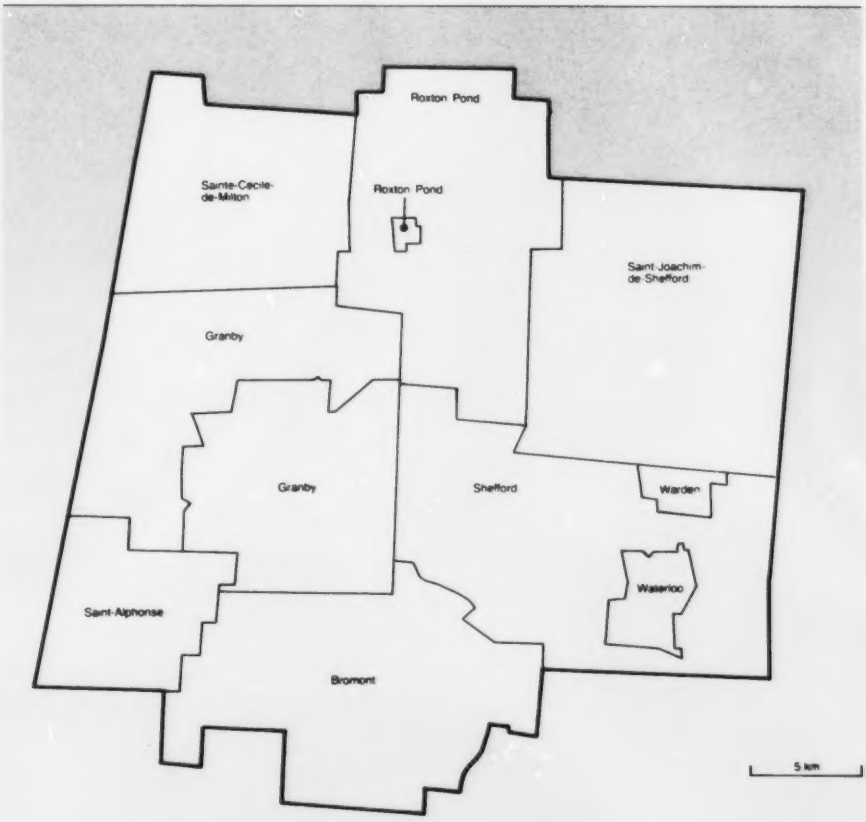

Lajemmerais

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Boucherville	31 116	69,33
PAR	Calixa-Lavallée	458	32,42
SDS	Contrecoeur	5 553	61,56
SDS	Saint-Amable	4 531	38,04

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Sainte-Julie	15 502	47,78
VLE	Varennes	10 489	93,96
SDS	Verchères	4 530	72,77
Total		**72 179**	**415,86**

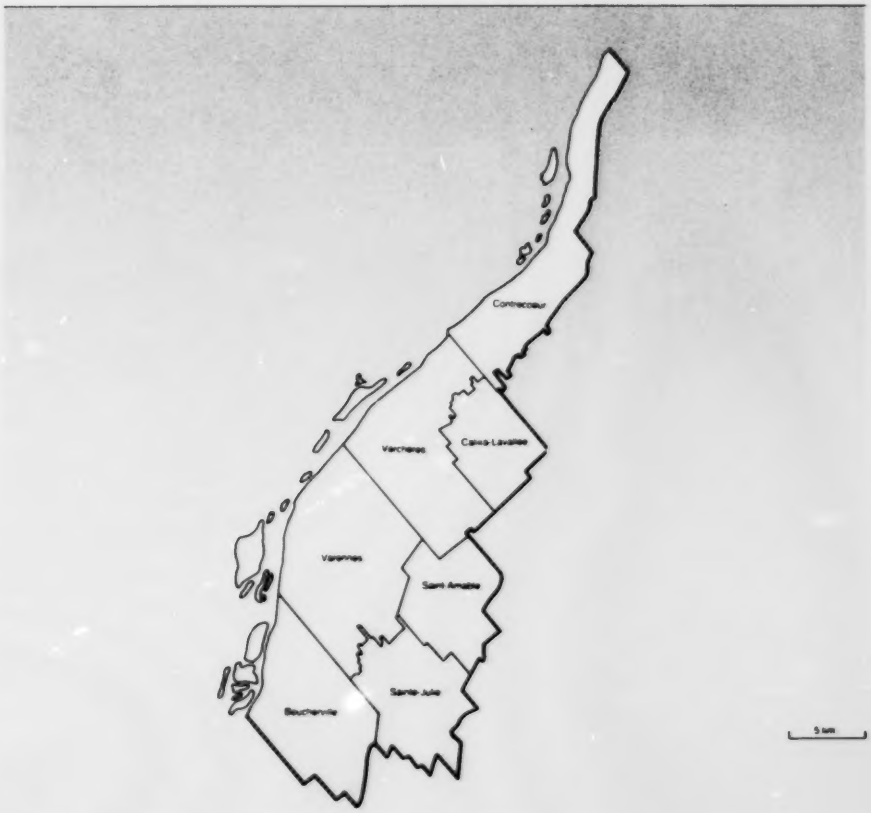

La Vallée-du-Richelieu

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Beloeil	17 958	24,00
VLE	Carignan	4 784	62,39
VLE	Chambly	12 869	25,01
VLG	McMasterville	3 665	3,00
VLE	Mont-Saint-Hilaire	10 588	43,49
VLE	Otterburn Park	4 571	5,20
SDS	Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 500	65,26
VLE	Saint-Basile-le-Grand	8 852	34,82
VLE	Saint-Bruno-de-Montarville	23 103	41,89
PAR	Saint-Charles	1 106	60,50
VLG	Saint-Charles-sur-Richelieu	346	2,48
VLG	Saint-Denis	949	0,80
PAR	Saint-Denis	1 156	81,40
PAR	Saint-Marc-sur-Richelieu	1 641	59,51
PAR	Saint-Mathieu-de-Beloeil	1 783	39,26
Total		**94 871**	**549,01**

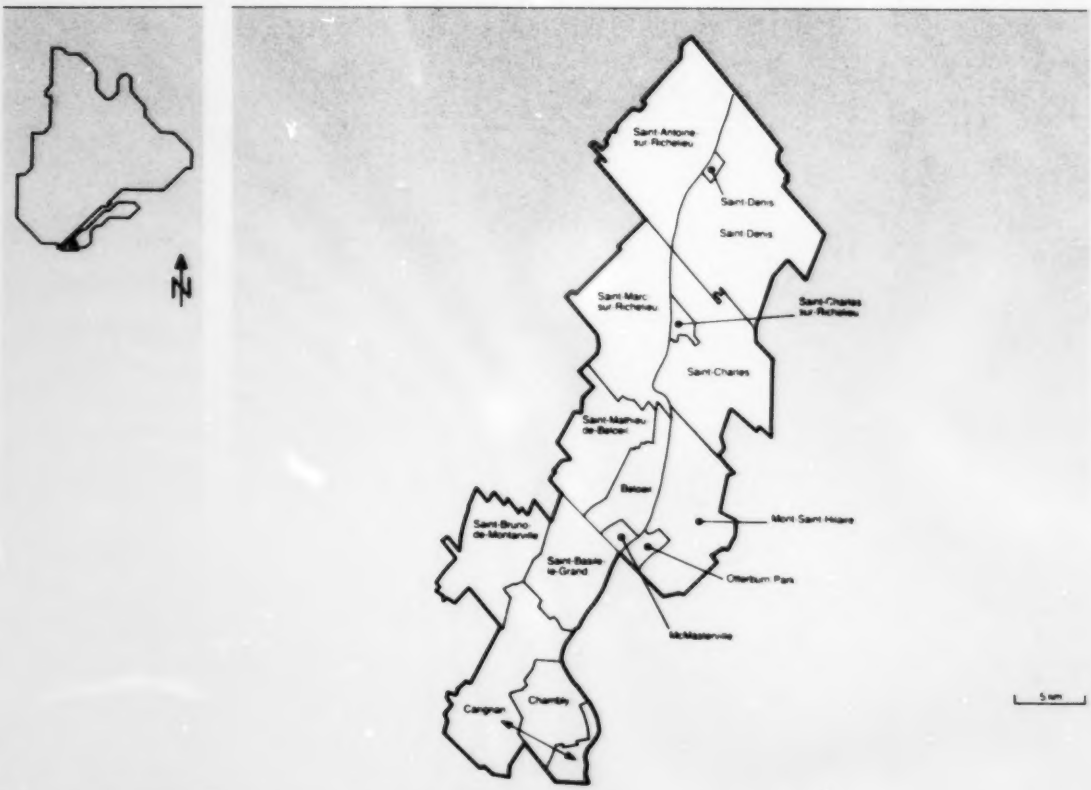

Le Bas-Richelieu

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Massueville	621	1,29
PAR	Saint-Aimé	566	61,33
PAR	Saint-David	985	91,08
PAR	Sainte-Anne-de-Sorel	2 662	36,49
PAR	Sainte-Victoire-de-Sorel	2 150	74,90
PAR	Saint-Gérard-Majella	302	37,81
VLE	Saint-Joseph-de-Sorel	2 272	1,37
PAR	Saint-Michel-d'Yamaska	1 018	71,32
VLE	Saint-Ours	622	0,31
PAR	Saint-Ours	1 002	58,19
PAR	Saint-Pierre-de-Sorel	5 098	27,79
PAR	Saint-Robert	1 846	64,93
PAR	Saint-Roch-de-Richelieu	1 598	34,86
VLE	Sorel	19 522	9,71
VLE	Tracy	12 546	19,11
VLG	Yamaska	457	2,35
VLG	Yamaska-Est	263	0,51
Total		**53,530**	**593,35**

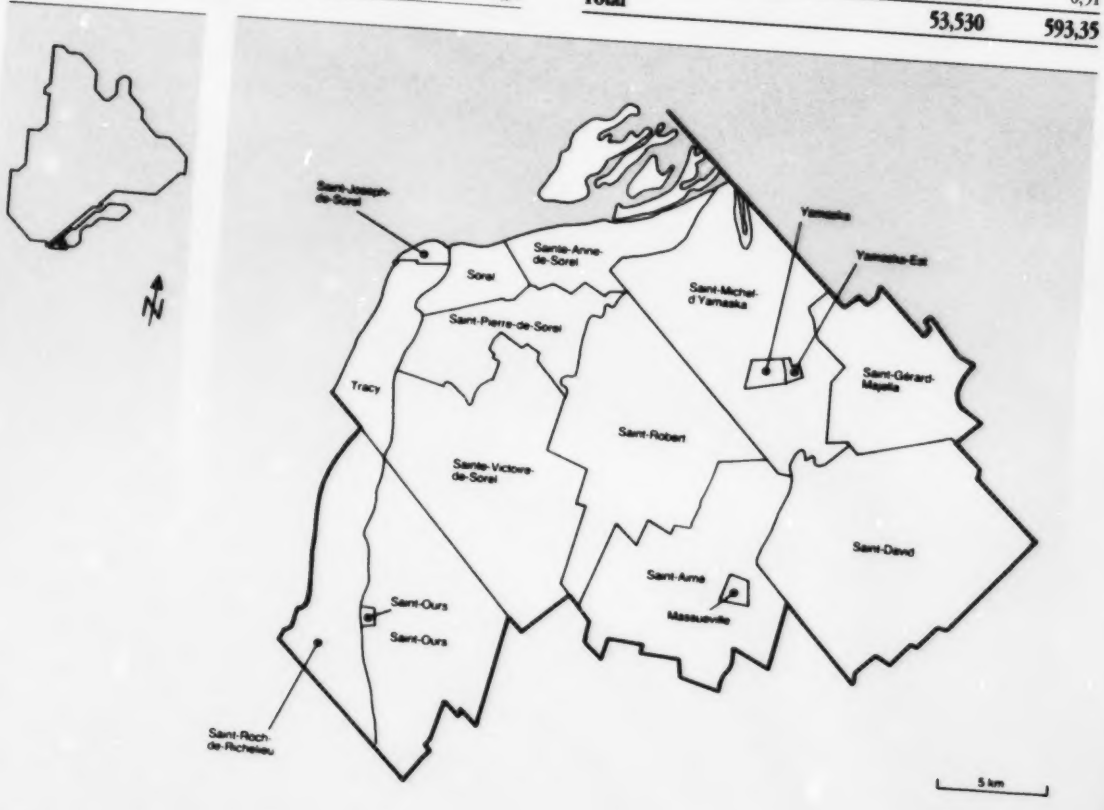

Le Haut-Richelieu

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Henryville	621	0,77
SDS	Henryville	762	64,10
VLE	Iberville	8 547	5,10
SDS	L'Acadie	4 449	68,81
VLG	Lacolle	1 376	4,06
VLG	Mont-Saint-Grégoire	830	1,99
PAR	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	842	45,06
SDS	Noyan	724	43,79
SDS	Saint-Alexandre	1 923	76,55
PAR	Saint-Athanase	5 715	53,14
PAR	Saint-Blaise	1 671	68,42
PAR	Sainte-Anne-de-Sabrevois	1 599	45,24
SDS	Sainte-Brigide-d'Iberville	1 253	68,89
SDS	Saint-Georges-de-Clarenceville	828	63,76
PAR	Saint-Grégoire-le-Grand	1 904	77,93
VLE	Saint-Jean-sur-Richelieu	34 745	47,39
VLE	Saint-Luc	10 951	51,17
PAR	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 577	29,47
PAR	Saint-Sébastien	777	62,65
PAR	Saint-Valentin	516	40,14
SDS	Venise-en-Québec	791	13,57
Total		**82 401**	**932,00**

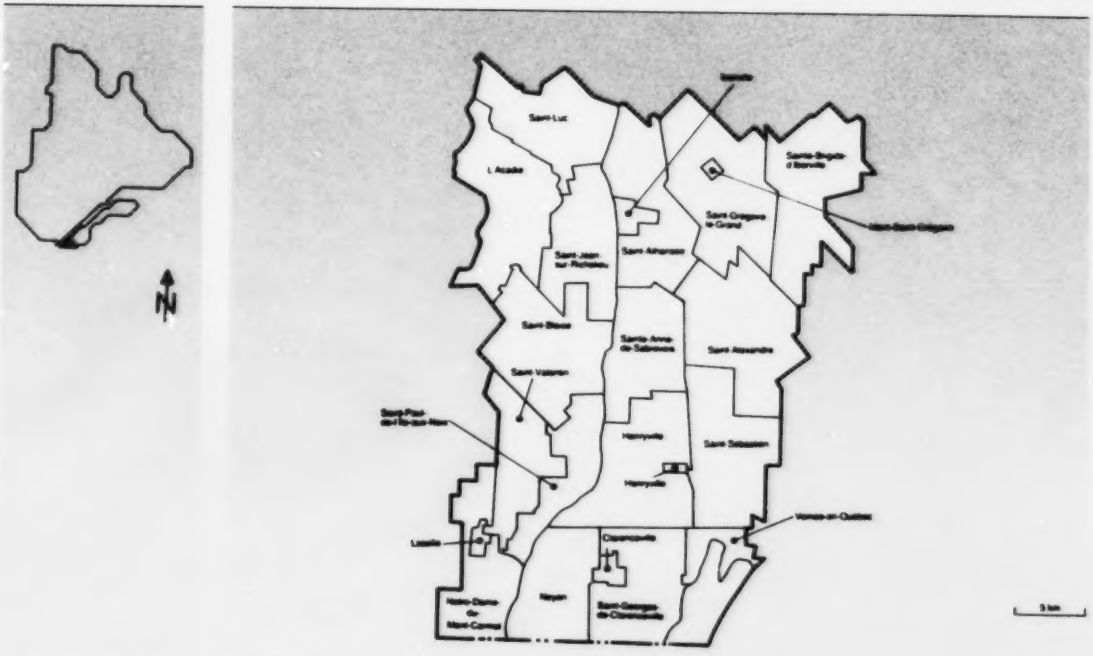

Le Haut-Saint-Laurent

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
CTN	Dundee	353	72,46
CTN	Elgin	436	69,38
SDS	Franklin	1 630	112,19
CTN	Godmanchester	1 620	138,77
CTN	Havelock	757	87,98
CTN	Hinchinbrook	2 225	148,95
VLG	Howick	621	0,89
VLE	Huntingdon	2 919	2,58
VLG	Ormstown	1 620	1,89
PAR	Saint-Anicet	2 104	136,25
VLG	Saint-Chrysostome	891	0,50
PAR	Sainte-Barbe	1 178	39,78
PAR	Saint-Jean-Chrysostome	1 550	99,04
PAR	Saint-Malachie-d'Ormstown	2 041	140,50
PAR	Très-Saint-Sacrement	1 362	97,30
Total		**21 307**	**1 148,46**

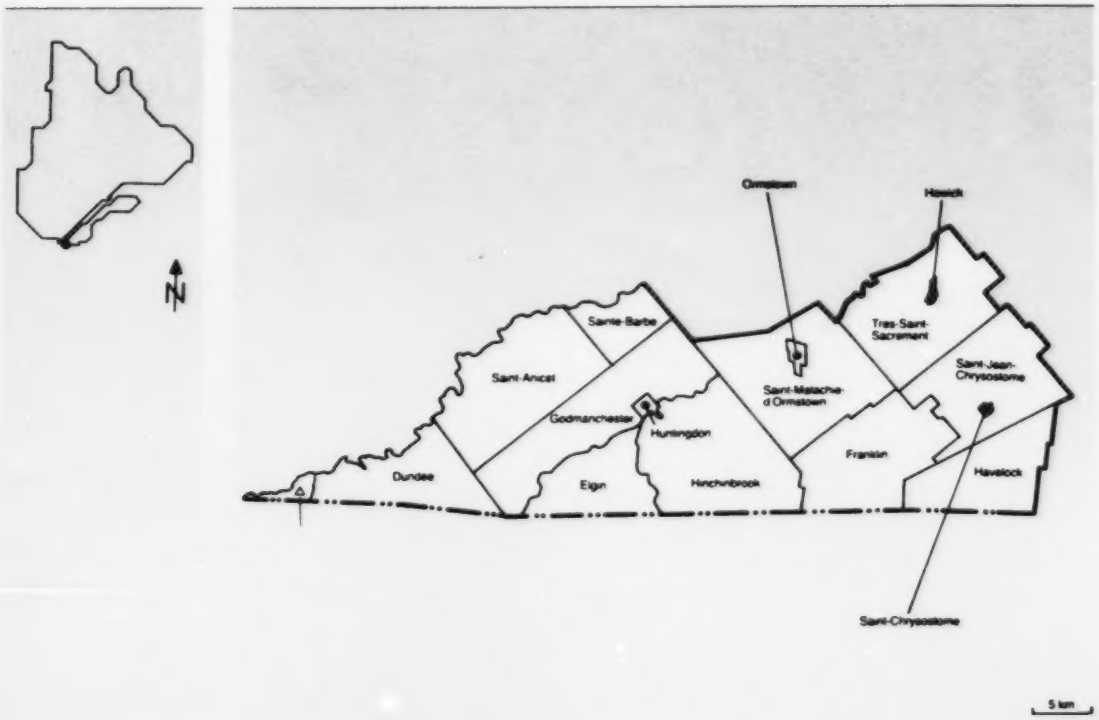

Les Jardins-de-Napierville

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	Hemmingford	705	0,85
CTN	Hemmingford	1 700	155,78
VLG	Napierville	2 551	4,56
PAR	Saint-Bernard-de-Lacolle	1 490	112,63
PAR	Saint-Cyprien-de-Napierville	1 154	97,56
PAR	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	1 442	78,96
PAR	Saint-Édouard	1 188	52,91
PAR	Saint-Jacques-le-Mineur	1 218	65,19
PAR	Saint-Michel	1 739	57,36
PAR	Saint-Patrice-de-Sherrington	1 916	91,50
VLE	Saint-Rémi	5 288	79,66
Total		**20 391**	**796,96**

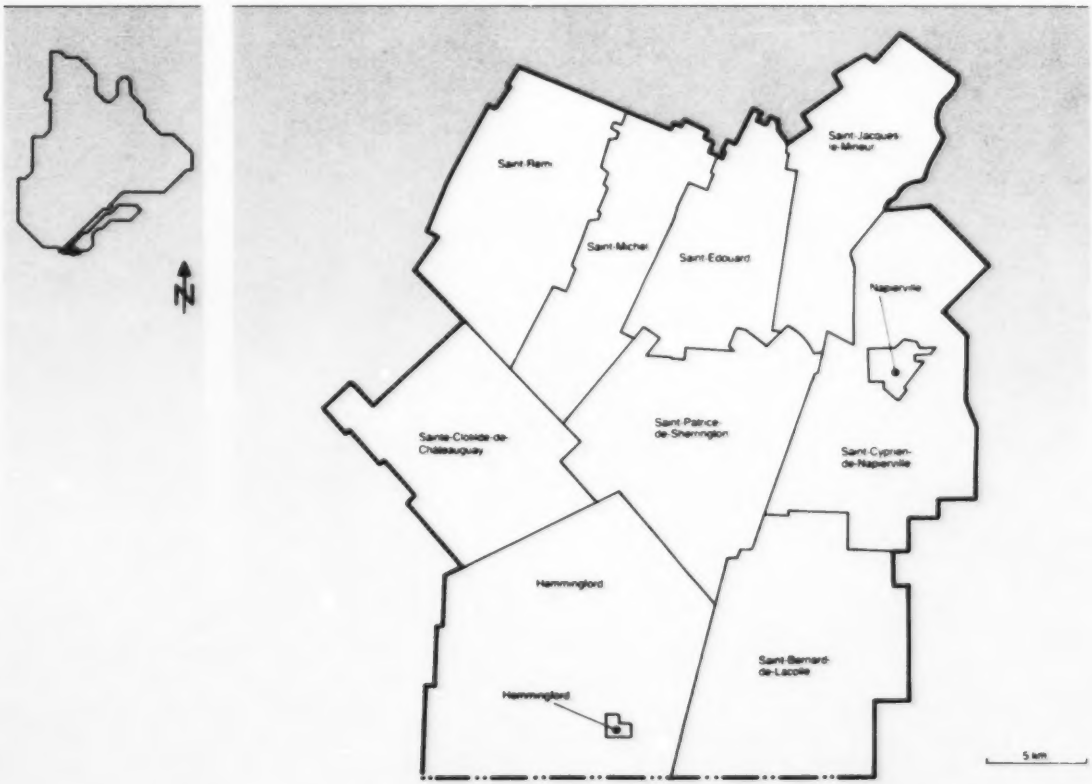

Les Maskoutains

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	La Présentation	1 685	104,71
PAR	Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	868	21,03
PAR	Saint-Barnabé	880	57,08
PAR	Saint-Bernard-Partie-Sud	550	64,80
VLG	Saint-Damase	1 215	3,72
PAR	Saint-Damase	1 129	75,34
SDS	Saint-Dominique	2 041	70,16
SDS	Sainte-Hélène-de-Bagot	1 335	69,98
VLG	Sainte-Madeleine	1 732	5,30
PAR	Sainte-Marie-Madeleine	1 678	50,14
VLG	Sainte-Rosalie	3 225	3,91
PAR	Sainte-Rosalie	1 572	51,16
SDS	Saint-Hughes	1 271	89,30
VLE	Saint-Hyacinthe	38 603	36,30
PAR	Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	1 031	28,54
PAR	Saint-Jude	1 095	77,36
VLG	Saint-Liboire	886	1,81
PAR	Saint-Liboire	1 245	71,09
PAR	Saint-Louis	697	45,92
SDS	Saint-Marcel-de-Richelieu	635	50,21
VLG	Saint-Pie	1 739	1,99
PAR	Saint-Pie	2 234	104,48
PAR	Saint-Simon	1 163	68,66
PAR	Saint-Thomas-d'Aquin	3 004	37,04
CTN	Saint-Valérien-de-Milton	1 711	106,44
Total		**73 224**	**1 296,47**

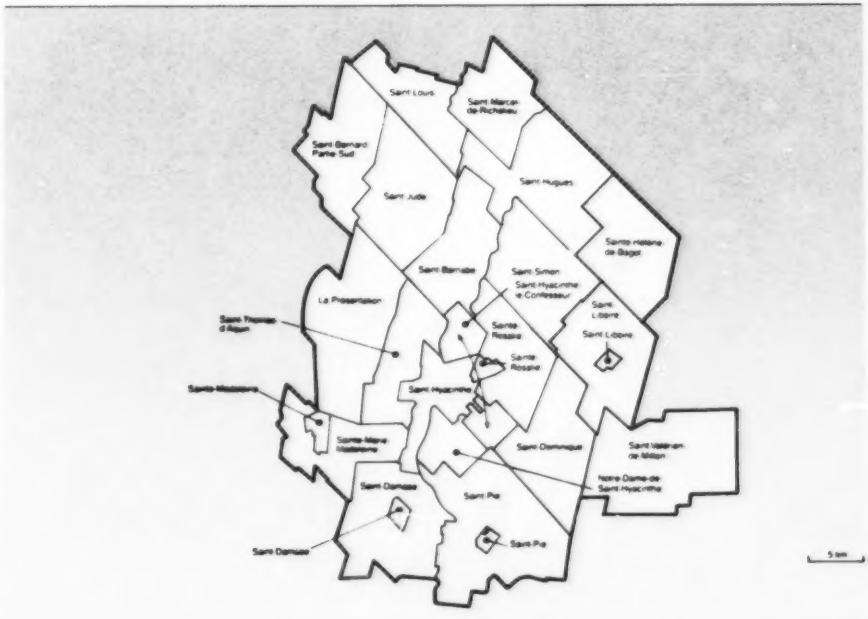

Roussillon

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLE	Candiac	9 096	16,47
VLE	Châteauguay	37 865	35,37
VLE	Delson	4 997	7,30
VLE	La Prairie	11 072	43,53
VLE	Léry	2 316	10,98
VLE	Mercier	7 264	45,89
VLE	Saint-Constant	12 508	57,04
VLE	Sainte-Catherine	7 020	9,06
PAR	Saint-Isidore	2 262	52,00
SDS	Saint-Mathieu	1 646	32,27
PAR	Saint-Philippe	3 357	61,59
Total		**99 403**	**371,50**

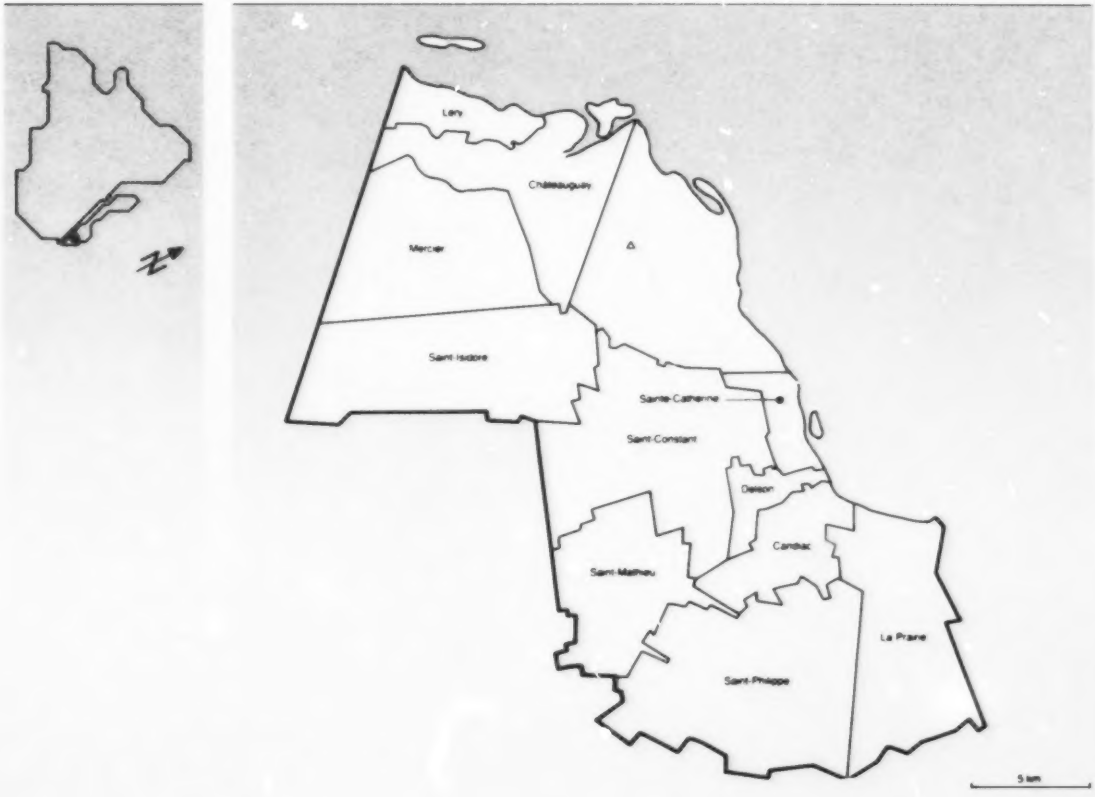

Rouville

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
VLG	L'Ange-Gardien	620	2,60
VLE	Marieville	4 913	3,68
SDS	Notre-Dame-de-Bon-Secours	1 210	26,93
VLE	Richelieu	2 020	2,82
VLG	Rougemont	893	3,10
PAR	Saint-Ange-Gardien	1 227	88,30
VLE	Saint-Césaire	2 960	3,94

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
PAR	Saint-Césaire	1 776	65,98
PAR	Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 216	45,49
PAR	Sainte-Marie-de-Monnoir	2 235	60,57
PAR	Saint-Jean-Baptiste	2 711	71,45
PAR	Saint-Mathias-sur-Richelieu	3 065	48,22
PAR	Saint-Michel-de-Rougemont	1 188	41,38
PAR	Saint-Paul-d'Abbotsford	2 666	79,59
Total		**28 700**	**544,05**

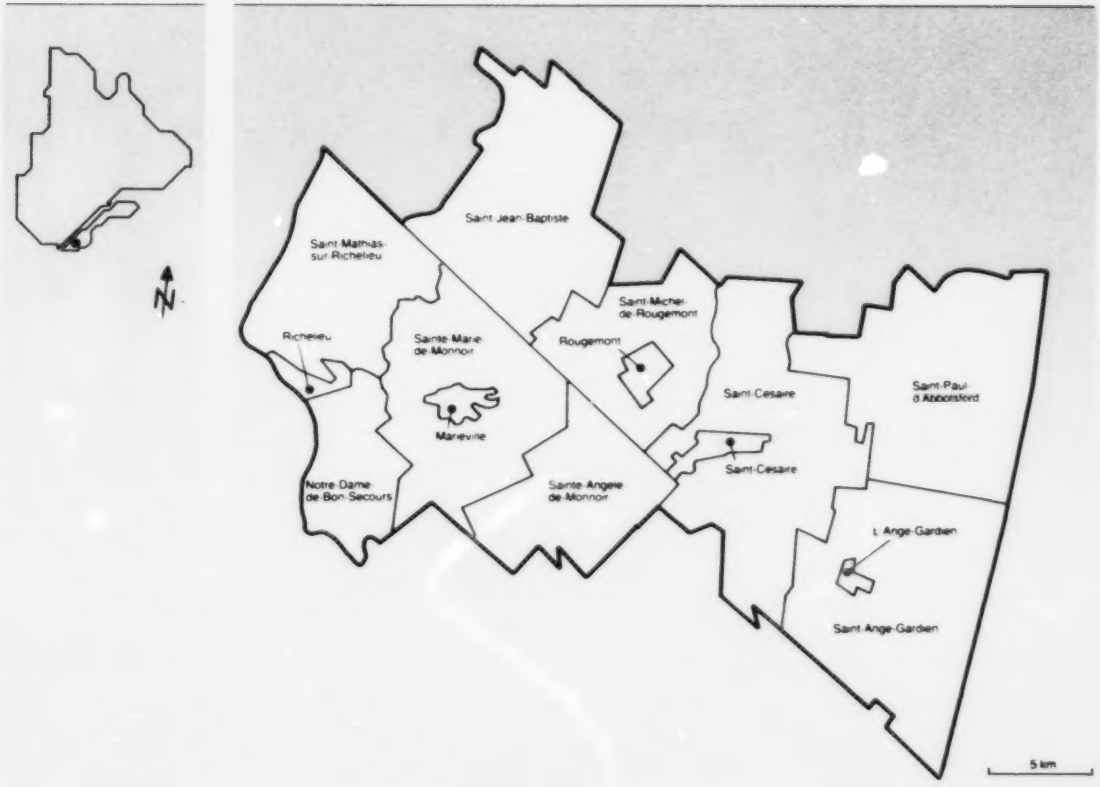

Vaudreuil-Soulanges

DÉSIGNATION	MUNICIPALITÉ	POPULATION	SUPERFICIE km²
SDS	Coteau-du-Lac	3 537	46,57
VLG	Coteau-Landing	1 435	1,83
VLG	Coteau-Station	866	10,28
VLE	Dorion	5 469	3,70
VLE	Hudson	4 426	21,62
SDS	Les Cèdres	3 321	78,31
VLE	L'Île-Cadieux	113	0,62
VLE	L'Île-Perrot	6 586	4,86
PAR	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	4 325	28,14
VLE	Pincourt	9 121	8,36
VLG	Pointe-des-Cascades	641	2,66
VLG	Pointe-Fortune	400	9,09
VLE	Rigaud	2 203	4,04
SDS	Rivière-Beaudette	1 047	19,62
SDS	Saint-Clet	1 127	38,61
PAR	Sainte-Justine-de-Newton	860	84,14
PAR	Sainte-Madeleine-de-Rigaud	2 725	93,11
SDS	Sainte-Marthe	1 055	80,23
PAR	Saint-Lazare	5 064	67,59
SDS	Saint-Polycarpe	1 569	70,80
PAR	Saint-Télesphore	777	59,62
VLG	Saint-Zotique	2 025	24,24
SDS	Terrasse-Vaudreuil	1 665	1,08
PAR	Très-Saint-Rédempteur	483	25,40
VLE	Vaudreuil	8 253	69,48
VLG	Vaudreuil-sur-le-Lac	673	1,73
Total		**69 766**	**855,73**

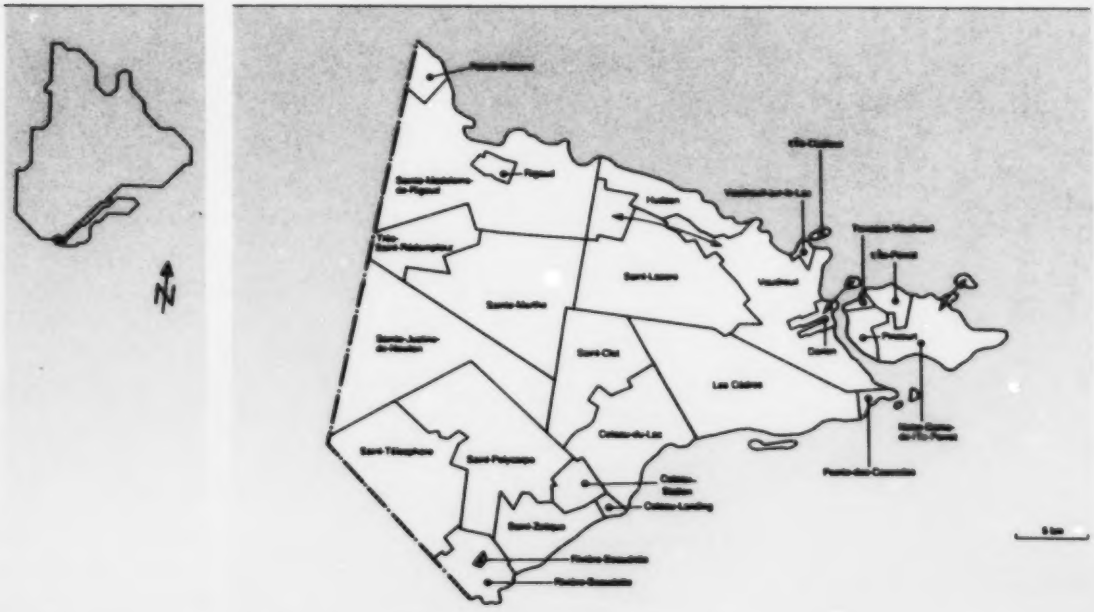

Annexe

Principales données sur les municipalités, les réserves indiennes et les territoires non-organisés

(par ordre alphabétique)

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Abercorn	VLG	340	27,84	16
Acton Vale	VLE	4 333	5,38	16
Aguanish	SDS	408	377,40	09
Akulivik	VLN	337	79,37	10
Albanel	VLG	1 032	2,16	02
Albanel	CTN	1 463	193,53	02
Alleyn-et-Cawood	CTU	167	346,64	07
Alma	VLE	25 923	114,46	02
Amherst	CTN	708	117,18	15
Amos	VLE	13 502	430,84	08
Amqui	VLE	4 338	6,00	01
Angliers	VLG	345	378,20	08
Anjou	VLE	36 916	13,64	06
Annaville	VLG	742	1,47	04
Armagh	VLG	869	0,95	12
Arntfield	SDS	408	464,98	08
Arthabaska	VLE	7 244	8,92	04
Arundel	CTN	479	64,43	15
Asbestos	VLE	6 961	13,51	05
Ascot	SDS	8 854	122,11	05
Ascot Corner	SDS	2 179	83,38	05
Aston-Jonction	VLG	237	1,26	04
Aubert-Gallion	SDS	1 721	49,65	12
Auclair	SDS	549	106,66	01
Audet	SDS	774	132,86	05
Aumond	CTN	575	215,12	07
Aupaluk	VLN	110	32,93	10
Austin	SDS	895	72,62	05
Authier	SDS	381	139,72	08
Authier-Nord	SDS	390	289,79	08
Ayer's Cliff	VLG	799	5,20	05
Aylmer	VLE	28 976	87,95	07
Baie-Comeau	VLE	26 244	371,69	09
Baie-de-Shawinigan	VLG	448	0,80	04
Baie-des-Sables	SDS	763	64,54	01
Baie-du-Febvre	SDS	1 359	96,04	04
Baie-d'Urfé	VLE	3 571	6,70	06
Baie-James	SDS	2 869	333 255,55	10
Baie-Johan-Beetz	SDS	112	425,31	09
Baie-Sainte-Catherine	SDS	378	232,16	03
Baie-Saint-Paul	PAR	2 139	488,67	03
Baie-Saint-Paul	VLE	3 925	3,96	03
Baie-Trinité	VLG	756	536,33	09
Barford	CTN	613	45,53	05

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Barkmere	VLE	60	18,07	15
Barnston	CTN	1 408	160,86	05
Barnston-Ouest	SDS	555	97,90	05
Barraute	VLG	1 195	1,29	08
Batiscan	SDS	876	44,02	04
Beaconsfield	VLE	19 301	10,64	06
Beam	SDS	1 050	566,48	08
Beauceville	VLE	4 129	6,19	12
Beaudry	SDS	858	121,21	08
Beauharnois	VLE	6 519	40,19	16
Beaulac	VLG	401	8,62	12
Beauport	VLE	62 869	71,32	03
Beaupré	VLE	2 725	22,53	03
Beaux-Rivages	SDS	978	142,94	15
Bécancour	VLE	10 472	434,28	04
Bedford	CTN	788	31,06	16
Bedford	VLE	2 733	4,57	16
Beebe Plain	VLG	1 015	8,13	05
Bégin	SDS	1 045	191,81	02
Belcourt	SDS	345	411,23	08
Bellecombe	SDS	707	738,14	08
Bellefeuille	PAR	7 697	52,96	15
Belleterre	VLE	446	606,33	08
Beloeil	VLE	17 958	24,00	16
Bergeronnes	CTN	249	287,10	09
Bernières	SDS	6 110	57,22	12
Bernierville	VLG	2 032	2,02	04
Berry	SDS	575	578,50	08
Berthier-sur-Mer	PAR	1 216	26,05	12
Berthierville	VLE	3 805	7,20	14
Béthanie	SDS	361	47,29	16
Biencourt	SDS	830	187,80	01
Bishopton	VLG	346	9,55	05
Black Lake	VLE	4 824	41,36	12
Blainville	VLE	16 175	54,62	15
Blanc-Sablon	SDS	1 133	878,50	09
Blue Sea	SDS	508	76,89	07
Boisbriand	VLE	14 360	26,43	15
Bois-des-Filion	VLE	4 935	4,32	15
Bois-Franc	SDS	471	73,24	07
Bolton-Est	SDS	554	80,78	05
Bolton-Ouest	SDS	592	103,59	16
Bonaventure	SDS	2 995	109,20	11
Bonne-Espérance	SDS	903	1 219,00	09

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Bonsecours	SDS	536	59,92	05
Boucher	SDS	496	589,09	04
Boucherville	VLE	31 116	69,33	16
Bouchette	SDS	699	131,95	07
Bowman	SDS	405	166,99	07
Brébeuf	PAR	611	36,71	15
Brigham	SDS	2 115	84,80	16
Bristol	CTN	1 095	224,08	07
Brome	VLG	305	11,75	16
Bromont	VLE	2 838	108,36	16
Brompton	CTN	1 862	69,48	05
Brompton Gore	SDS	426	72,05	05
Bromptonville	VLE	2 979	6,68	05
Brossard	VLE	57,441	44,78	16
Brownsburg	VLG	2 679	7,12	15
Bryson	VLG	787	3,10	07
Buckingham	VLE	8 820	16,09	07
Bury	SDS	1 092	232,52	05
Cabano	VLE	3 284	121,78	01
Cadillac	VLE	866	407,44	08
Calixa-Lavallée	PAR	458	32,42	16
Calumet	VLG	662	5,54	15
Campbell's Bay	VLG	874	3,08	07
Candiac	VLE	9 096	16,47	16
Cantley	SDS	3 550	134,00	07
Cap-à-l'Aigle	VLG	792	11,37	03
Cap-aux-Meules	VLG	1 571	3,13	11
Cap-Chat	VLE	3 217	128,28	11
Cap-de-la-Madeleine	VLE	32 800	17,30	04
Caplan	SDS	2 076	85,05	11
Cap-Rouge	VLE	12 101	6,26	03
Cap-Saint-Ignace	SDS	3 207	227,76	12
Cap-Santé	SDS	2 438	54,38	03
Capucins	SDS	309	54,85	11
Carignan	VLE	4 784	62,39	16
Carillon	VLG	187	6,83	15
Carleton	VLE	2 663	152,34	11
Causapscal	VLE	2 339	12,84	01
Cayamant	SDS	545	411,13	07
Chambly	VLE	12 869	25,01	16
Chambord	SDS	1 705	157,03	02
Champlain	SDS	1 527	58,59	04
Champneuf	SDS	231	241,38	08
Chandler	VLE	3 715	16,44	11

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Chapais	VLE	2 875	62,78	10
Chapeau	VLG	410	6,42	07
Charette	SDS	966	42,55	04
Charlemagne	VLE	5 331	1,76	14
Charlesbourg	VLE	68 996	67,31	03
Charny	VLE	9 123	8,70	12
Chartierville	SDS	327	139,13	05
Châteauguay	VLE	37 865	35,37	16
Château-Richer	VLE	3 802	228,99	03
Chatham	CTN	3 587	242,19	15
Cheneville	VLG	628	11,28	07
Chertsey	CTN	1 966	294,37	14
Chester-Est	CTN	303	82,87	04
Chester-Nord	SDS	245	56,09	04
Chesterville	SDS	741	114,89	04
Chibougamau	VLE	9 922	1 041,97	10
Chichester	CTN	488	225,71	07
Chicoutimi	VLE	61 083	156,90	02
Chisasibi	VLC	0	500,20	10
Chute-aux-Outardes	VLG	2 219	8,31	09
Chute-Saint-Philippe	SDS	602	238,95	15
Clarendon	CTN	1 468	327,27	07
Clermont	CTN	483	155,89	08
Clermont	VLE	3 426	52,99	03
Clerval	SDS	365	101,60	08
Cleveland	CTN	1 711	120,82	05
Clifton-Partie-Est	CTN	354	118,36	05
Cloridorme	CTN	1 318	162,10	11
Cloutier	SDS	337	104,89	08
Coaticook	VLE	6 440	12,50	05
Colombier	SDS	1 113	313,20	09
Colombourg	SDS	816	77,90	08
Compton	CTN	1 140	100,54	05
Compton	VLG	716	13,62	05
Compton Station	SDS	775	97,66	05
Contrecoeur	SDS	5 553	61,56	16
Cookshire	VLE	1 476	10,15	05
Coteau-du-Lac	SDS	3 537	46,57	16
Coteau-Landing	VLG	1 435	1,83	16
Coteau-Station	VLG	866	10,28	16
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent	SDS	3 279	3 145,91	09
Côte-Saint-Luc	CTÉ	28 582	7,18	06
Courcelles	PAR	989	92,25	05

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Cowansville	VLE	11 643	50,58	16
Crabtree	VLG	1 979	1,76	14
D'Alembert	SDS	675	408,59	08
Danville	VLE	1 931	2,07	05
Daveluyville	VLG	1 183	2,25	04
Deauville	VLG	1 822	29,05	05
Dégelis	VLE	3 528	562,84	01
Deleage	SDS	1 908	249,44	07
Delisle	SDS	4 054	87,64	02
Delson	VLE	4 997	7,30	16
Denholm	CTN	368	191,65	07
Desbiens	VLE	1 417	10,35	02
Deschaillons	VLG	304	29,83	04
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	VLG	868	6,42	04
Deschambault	SDS	1 237	55,67	03
Des Ruisseaux	SDS	3 889	508,59	15
Destor	SDS	437	271,30	08
Deux-Montagnes	VLE	10 531	5,94	15
Disraëli	VLE	3 004	6,47	12
Disraëli	PAR	1 044	93,88	12
Ditton	CTN	468	206,05	05
Dixville	VLG	455	20,02	05
Dolbeau	VLE	8 554	56,35	02
Dollard-des-Ormeaux	VLE	43 089	15,20	06
Donnacona	VLE	5 435	20,12	03
Dorion	VLE	5 469	3,70	16
Dorval	CTÉ	17 354	20,64	06
Drummondville	VLE	36 020	31,15	04
Dubuisson	SDS	1 197	228,72	08
Dudswell	CTN	672	194,03	05
Duhamel	SDS	337	243,45	07
Duhamel-Ouest	SDS	592	127,61	08
Dundee	CTN	353	72,46	16
Dunham	VLE	3 108	198,93	16
Duparquet	VLE	581	157,40	08
Durham-Sud	SDS	1 005	92,02	04
East Angus	VLE	3 701	8,10	05
East Broughton	SDS	1 354	3,31	12
East Broughton Station	VLG	1 251	6,00	12
East Farnham	VLG	471	5,56	16
East Hereford	SDS	390	71,56	05
Eastmain	VLC	0	334,70	10
Eastman	VLG	630	13,28	05

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Eaton	CTN	1 814	223,30	05
Égan-Sud	SDS	499	50,68	07
Elgin	CTN	436	69,38	16
Entrelacs	SDS	536	51,78	15
Escuminac	SDS	659	109,55	11
Esprit-Saint	SDS	564	169,28	01
Estérel	VLE	56	12,06	15
Évain	SDS	3 019	204,82	08
Farnham	VLE	6 102	24,88	16
Fassett	SDS	471	13,98	07
Fatima	SDS	3 216	26,15	11
Ferland-et-Boileau	SDS	699	418,85	02
Ferme-Neuve	VLG	2 172	3,10	15
Ferme-Neuve	PAR	854	1 028,45	15
Fermont	VLE	3 592	497,45	09
Fiedmont-et-Barraute	SDS	1 087	494,22	08
Fleurimont	SDS	12 519	34,92	05
Fontainebleau	SDS	164	40,11	05
Forestville	VLE	3 955	241,73	09
Fort-Coulonge	VLG	1 579	3,44	07
Fortierville	VLG	433	1,24	04
Fort Rupert	VLC	0	295,00	10
Fossambault-sur-le-Lac	VLE	651	10,96	03
Franklin	SDS	1 630	112,19	16
Franquelin	SDS	339	529,84	09
Frelighsburg	SDS	1 035	123,27	16
Frontenac	SDS	1 362	225,71	05
Fugereville	SDS	420	163,79	08
Gagnon	VLE	4	6 472,50	09
Gallichan	SDS	487	73,32	08
Gallix	SDS	530	96,65	09
Garthby	CTN	416	68,19	12
Gaspé	VLE	17 350	949,28	11
Gatineau	VLE	77 694	136,55	07
Gayhurst-Partie-Sud-Est	CTN	200	34,96	05
Girardville	SDS	1 584	58,77	02
Godbout	VLG	455	204,34	09
Godmanchester	CTN	1 620	138,77	16
Gore	CTN	706	93,86	15
Gracefield	VLG	795	3,02	07
Granby	CTN	8 145	80,25	16
Granby	VLE	38 508	76,43	16
Grand-Calumet	CTN	833	130,61	07
Grande-Cascapédia	SDS	286	61,56	11

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Grande-Entrée	SDS	78[illegible]	7,45	11
Grande-Île	SDS	3 401	9,89	16
Grande-Rivière	VLE	4 413	8[illegible],15	11
Grandes-Bergeronnes	VLG	696	4,79	09
Grandes-Piles	VLG	415	115,38	04
Grande-Vallée	SDS	1 561	154,67	11
Grand-Mère	VLE	14 582	63,24	04
Grand-Métis	SDS	32[illegible]	25,85	01
Grand-Remous	CTN	1 161	386,55	07
Grand-Saint-Esprit	SDS	560	28,41	04
Grantham-Ouest	SDS	5 432	39,07	04
Greenfield Park	VLE	18 290	4,58	16
Grenville	VLG	1 354	3,18	15
Grenville	CTN	1 834	316,13	15
Grondines	SDS	669	67,93	03
Gros-Île	SDS	560	38,92	11
Grosses-Roches	SDS	580	63,99	01
Guerin	CTN	283	203,10	08
Halifax-Nord	CTN	405	53,30	04
Halifax-Sud	CTN	783	79,94	04
Ham-Nord	CTN	938	101,60	04
Hampden	CTN	120	110,10	05
Hampstead	VLE	7 451	1,76	06
Harrington	CTN	679	243,87	15
Hatley	CTN	750	42,34	05
Hatley	VLG	206	13,20	05
Hatley-Partie-Ouest	CTN	434	47,47	05
Haute-Mauricie	SDS	2 311	620,53	04
Havelock	CTN	75[illegible]	8[illegible],98	16
Havre-aux-Maisons	SDS	2 348	38,25	11
Havre-Saint-Pierre	SDS	3 344	3[illegible]9,89	09
Hébertville	SDS	2 452	264,84	02
Hébertville-Station	VLG	1 416	33,28	02
Hemmingford	VLG	70[illegible]	0,85	16
Hemmingford	CTN	1 700	155,78	16
Henryville	SDS	762	64,10	16
Henryville	VLG	621	0,77	16
Hérouxville	PAR	1 138	54,51	04
Hinchinbrook	CTN	2 225	148,95	16
Honfleur	SDS	88[illegible]	50,99	12
Hope	CTN	934	7[illegible],45	11
Hope Town	SDS	373	49,80	11
Howick	VLG	621	0,89	16
Huberdeau	SDS	885	57,18	15

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Hudson	VLE	4 426	21,62	16
Hull	VLE	58 722	37,32	07
Hull-Partie-Ouest	CTN	3 908	111,37	07
Huntingdon	VLE	2 919	2,58	16
Iberville	VLE	8 547	5,10	16
Inukjuak	VLN	778	64,45	10
Inverness	VLG	298	3,47	04
Inverness	CTN	642	172,88	04
Irlande	SDS	1 059	110,20	12
Ivry-sur-le-Lac	SDS	194	30,84	15
Ivujivik	VLN	208	36,59	10
Joliette	VLE	16 845	21,76	14
Jonquière	VLE	58 467	208,28	02
Kamouraska	SDS	756	40,81	01
Kangiqsualujjuaq	VLN	383	36,23	10
Kangiqsujuaq	VLN	337	12,47	10
Kangirsuk	VLN	308	58,73	10
Kazabazua	SDS	656	175,49	07
Kiamika	CTN	591	303,04	15
Kingsbury	VLG	173	6,26	05
Kingsey	CTN	1 425	125,38	04
Kingsey Falls	SDS	524	66,62	04
Kingsey Falls	VLG	1 083	3,52	04
Kinnear's Mills	SDS	376	93,18	12
Kipawa	SDS	404	47,20	08
Kirkland	VLE	13 376	10,28	06
Kuujjuaq	VLN	1 066	390,33	10
Kuujjuarapik	VLN	416	7,46	10
La Baie	VLE	20 753	261,58	02
La Baleine	SDS	285	14,14	03
Labelle	SDS	2 134	225,81	15
La Bostonnais	SDS	434	295,60	04
Labrecque	SDS	1 219	147,37	02
L'Acadie	SDS	4 449	68,81	16
Lac-à-la-Croix	SDS	1 049	72,03	02
Lac-à-la-Tortue	SDS	2 644	52,16	04
Lac-au-Saumon	VLG	1 330	26,78	01
Lac-aux-Sables	PAR	1 411	268,45	04
Lac-Beauport	SDS	3 713	62,72	03
Lac-Bouchette	VLG	1 654	919,99	02
Lac-Brome	VLE	4 466	209,37	16
Lac-Carré	VLG	719	1,88	15
Lac-Delage	VLE	290	1,34	03
Lac-des-Aigles	SDS	746	85,10	01

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Lac-des-Écorces	VLG	847	4,40	15
Lac-des-Plages	SDS	355	121,72	07
Lac-des-Seize-Îles	SDS	187	8,49	15
Lac-Drolet	SDS	1 164	124,94	05
Lac-du-Cerf	SDS	371	78,45	15
Lac-Dufault	SDS	570	45,38	08
Lac-Édouard	SDS	159	979,75	04
Lac-Etchemin	VLE	2 666	5,43	12
Lac-Frontière	SDS	199	51,33	12
Lachenaie	VLE	10 177	42,78	14
Lachine	VLE	34 906	17,31	06
Lachute	VLE	11 586	100,20	15
Lac-Kenogami	SDS	1 044	148,82	02
Lac-Mégantic	VLE	5 732	20,33	05
Lac-Nominingue	SDS	1 611	309,64	15
Lacolle	VLG	1 376	4,06	16
La Conception	SDS	664	166,01	15
La Corne	SDS	642	331,54	08
Lac-Paré	PAR	193	11,65	14
Lac-Poulin	VLG	24	1,08	12
Lac-Saguay	VLG	301	172,16	15
Lac-Saint-Charles	SDS	6 484	35,84	03
Lac-Sainte-Marie	SDS	521	211,13	07
Lac-Saint-Joseph	VLE	68	32,81	03
Lac-Saint-Paul	SDS	391	173,06	15
Lac-Sergent	VLE	188	3,52	03
Lac-Simon	SDS	471	96,83	07
Lac-Supérieur	SDS	863	380,47	15
Lac-Tremblant-Nord	SDS	5	20,64	15
La Doré	PAR	1 851	172,23	02
La Durantaye	PAR	726	33,78	12
Lafontaine	VLG	5 344	15,25	15
Laforce	SDS	492	612,65	08
La Guadeloupe	VLG	1 716	31,67	12
La Macaza	SDS	863	163,22	15
La Malbaie	VLE	3 948	41,12	03
Lamarche	SDS	564	94,79	02
La Martre	SDS	383	185,69	11
Lambton	SDS	1 455	106,86	05
La Minerve	CTN	736	164,38	15
La Morandière	SDS	357	430,00	08
La Motte	SDS	429	224,03	08
L'Ancienne-Lorette	VLE	13 747	8,02	03
Landrienne	CTN	991	276,22	08

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
L'Ange-Gardien	SDS	2 121	224,30	07
L'Ange-Gardien	VLG	620	2,60	16
L'Ange-Gardien	PAR	2 412	52,00	03
Langelier	CTN	504	442,78	04
L'Annonciation	VLG	2 318	10,48	15
Lanoraie-d'Autray	SDS	1 713	98,08	14
L'Anse-Saint-Jean	SDS	1 371	527,06	02
Lantier	SDS	433	40,35	15
La Patrie	VLG	357	0,90	05
La Pêche	SDS	5 394	597,74	07
La Plaine	PAR	5 996	39,70	14
La Pocatière	VLE	4 816	72,71	01
La Prairie	VLE	11 072	37,53	16
La Présentation	PAR	1 685	104,71	16
La Rédemption	PAR	638	116,29	01
La Reine	SDS	520	100,01	08
Larouche	PAR	1 069	88,00	02
Lasalle	VLE	75 621	16,42	06
La Sarre	VLE	8 622	418,21	08
L'Ascension	PAR	626	307,30	15
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	PAR	1 845	131,83	02
L'Ascension-de-Patapédia	SDS	345	95,38	11
L'Assomption	VLE	5 280	2,07	14
L'Assomption	PAR	3 617	65,83	14
Laterrière	VLE	4 154	238,57	02
La Trinité-des-Monts	PAR	438	233,09	01
Latulipe-et-Gaboury	CTU	448	298,38	08
La Tuque	VLE	10 723	18,54	04
Launay	CTN	335	252,44	08
Laurentides	VLE	2 018	3,83	14
Laurier-Station	VLG	1 912	12,43	12
Lauzerville	VLG	954	3,76	04
Laval	VLE	284 164	245,40	13
Lavaltrie	VLG	2 690	2,47	14
L'Avenir	SDS	1 090	96,47	04
Laverlochère	PAR	843	107,01	08
La Visitation-de-L'Île-Dupas	SDS	519	24,86	14
La Visitation-de-Yamaska	SDS	399	41,86	04
Lawrenceville	VLG	586	17,40	05
Lebel-sur-Quévillon	VLE	3 465	44,74	10
Le Bic	SDS	3 086	81,17	01
Leclercville	VLG	331	3,26	12
Lefebvre	SDS	648	65,75	04

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Le Gardeur	VLE	9 230	44,00	14
Lemieux	SDS	352	74,79	04
Lemoyne	VLE	5 634	0,95	16
Lennoxville	VLE	3 898	11,69	05
L'Épiphanie	PAR	2 152	55,32	14
L'Épiphanie	VLE	2 846	2,46	14
Lery	VLE	2 316	10,98	16
Les Boules	SDS	420	34,08	01
Les Cèdres	SDS	3 321	78,31	16
Les Éboulements	SDS	1 086	149,75	03
Les Escoumins	SDS	2 340	267,33	09
Leslie-Clapham-et-Huddersfield	CTU	947	496,21	07
Les Méchins	SDS	1 491	452,00	01
Les Sept-Cantons-Unis / Saguenay	CTU	0	107,44	09
L'Étang-du-Nord	SDS	3 062	25,97	11
Letellier	CTN	86	232,62	09
Lévis-Lauzon	VLE	31 930	33,28	12
L'Île-Cadieux	VLE	113	0,62	16
L'Île-d'Anticosti	SDS	335	7 923,16	09
L'Île-d'Entrée	VLG	196	4,19	11
L'Île-Dorval	VLE	5	0,18	06
L'Île-du-Havre-Aubert	SDS	2 792	58,06	11
L'Île-Perrot	VLE	6 586	4,86	16
Lingwick	CTN	451	242,83	05
Linière	VLG	1 393	0,90	12
L'Isle-aux-Allumettes	CTN	561	87,04	07
L'Isle-aux-Allumettes-P.-Est	CTN	459	96,73	07
L'Islet	VLE	987	1,76	12
L'Islet-sur-Mer	SDS	1 883	56,82	12
L'Isle-Verte	VLG	1 073	7,53	01
Litchfield	CTN	560	178,96	07
Lochaber	CTN	505	64,90	07
Lochaber-Partie-Ouest	CTN	504	61,22	07
Longue-Pointe	SDS	612	417,60	09
Longueuil	VLE	125 441	42,68	16
Loretteville	VLE	14 335	7,27	03
Lorraine	VLE	7 334	5,98	15
Lorrainville	VLG	1 153	7,70	08
Lotbinière	SDS	1 080	78,47	12
Louiseville	VLE	8 062	62,56	04
Low	CTN	875	259,95	07
Luceville	VLG	1 490	4,55	01

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Lyster	SDS	1 872	172,05	04
Lytton	CTN	235	187,90	07
Macamic	VLE	1 821	3,00	08
Macamic	PAR	588	111,05	08
Maddington	CTN	400	23,38	04
Magog	CTN	3 631	124,24	05
Magog	VLE	13 530	15,25	05
Malartic	VLE	4 474	159,31	08
Maniwaki	VLE	5 168	5,59	07
Manseau	VLG	607	2,35	04
Mansfield-et-Pontefract	CTU	1 958	420,79	07
Maple Grove	VLE	2 127	8,57	16
Marbleton	VLG	493	16,18	05
Marchand	CTN	1 249	179,98	15
Maria	SDS	2 461	96,34	11
Maricourt	SDS	452	62,03	05
Marieville	VLE	4 913	3,68	16
Marsoui	VLG	523	182,95	11
Marston	CTN	469	71,77	05
Martinville	SDS	469	48,64	05
Mascouche	VLE	21 285	107,95	14
Maskinongé	VLG	1 014	1,96	04
Masson	VLE	4 842	65,95	07
Massueville	VLG	621	1,29	16
Matagami	VLE	2 738	64,75	10
Matane	VLE	13 243	24,34	01
Matapédia	PAR	818	70,75	11
Mayo	SDS	338	72,67	07
McMasterville	VLG	3 665	3,00	16
McWatters	SDS	1 534	499,86	08
Melbourne	CTN	947	170,29	05
Melbourne	VLG	520	2,12	05
Melocheville	VLG	2 050	16,96	16
Mercier	VLE	7 264	45,89	16
Messines	SDS	1 177	108,46	07
Métabetchouan	VLE	3 285	112,87	02
Métis-sur-Mer	VLG	207	13,93	01
Milan	SDS	240	130,06	05
Mille-Isles	SDS	736	59,98	15
Mirabel	VLE	13 875	488,86	15
Mistassini	VLE	6 734	240,22	02
Mistassini	VLC	0	526,13	10
Moffet	SDS	254	431,46	08
Moisie	VLE	1 118	1 554,55	09

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Montbeillard	SDS	459	3,60	08
Montcalm	CTN	310	119,65	15
Mont-Carmel	SDS	1 380	435,29	01
Montcerf	SDS	512	170,44	07
Montebello	VLG	1 069	7,95	07
Mont-Joli	VLE	6 670	8,86	01
Mont-Laurier	VLE	7 937	82,05	15
Mont-Lebel	SDS	264	31,70	01
Montmagny	VLE	11 958	125,76	12
Montpellier	SDS	647	107,46	07
Montréal	VLE	1 015 420	176,78	06
Montréal-Est	VLE	3 592	12,38	06
Montréal-Nord	VLE	90 303	11,03	06
Montréal-Ouest	VLE	5 382	1,63	06
Mont-Rolland	VLG	2 123	47,99	15
Mont-Royal	VLE	18 350	7,43	06
Mont-Saint-Grégoire	VLG	830	1,99	16
Mont-Saint-Hilaire	VLE	10 588	43,49	16
Mont-Saint-Michel	SDS	680	137,65	15
Mont-Saint-Pierre	VLG	346	60,45	11
Mont-Tremblant	SDS	734	52,99	15
Morin-Heights	SDS	1 676	55,42	15
Mulgrave-et-Derry	CTÉ	225	297,74	07
Murdochville	VLE	2 302	64,68	11
Namur	SDS	479	61,07	07
Nantes	SDS	1 182	98,88	05
Napierville	VLG	2 551	4,56	16
Natashquan	CTN	401	193,20	09
Nédelec	CTN	490	114,04	08
Némiscau	VLC	0	55,40	10
Neuville	VLG	929	7,17	03
New Carlisle	SDS	1 674	66,12	11
New Glasgow	VLG	151	0,33	15
Newport	CTN	805	269,95	05
Newport	SDS	2 419	206,86	11
New Richmond	VLE	4 100	168,63	11
Nicolet	VLE	5 065	5,25	04
Nicolet-Sud	SDS	393	41,75	04
Norbertville	VLG	271	2,84	04
Normandin	VLE	4 069	211,96	02
Normétal	SDS	1 239	55,89	08
Northfield	SDS	500	224,86	07
North Hatley	VLG	715	3,23	05
Notre-Dame-Auxiliatrice-Buckland	PAR	832	96,32	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Notre-Dame-de-Bon-Secours	SDS	1 210	26,93	16
N.-D.-de-Bon-Secours-Pte-Nord	PAR	300	265,75	07
Notre-Dame-de-la-Merci	SDS	487	251,22	14
Notre-Dame-de-la-Paix	PAR	693	105,90	07
Notre-Dame-de-la-Salette	SDS	624	117,54	07
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	PAR	4 325	28,14	16
Notre-Dame-de-Lorette	SDS	274	225,32	02
Notre-Dame-de-Lourdes	PAR	744	83,39	04
Notre-Dame-de-Lourdes	PAR	1 906	35,48	14
Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham	SDS	324	32,34	04
N.-D.-Lourdes-de-Lorrainville	PAR	355	79,38	08
Notre-Dame-de-Montauban	SDS	948	163,53	04
Notre-Dame-de-Pierreville	PAR	806	23,30	04
Notre-Dame-de-Pontmain	SDS	533	268,21	15
Notre-Dame-de-Portneuf	PAR	1 782	101,55	03
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	PAR	868	21,03	16
Notre-Dame-des-Anges	SDS	472	0,06	03
Notre-Dame-des-Bois	SDS	557	190,90	05
Notre-Dame-des-Monts	SDS	976	56,15	03
N.-D.-des-Neiges-des-Trois-Pist.	PAR	1 233	92,87	01
Notre-Dame-des-Pins	PAR	904	24,60	12
Notre-Dame-des-Prairies	PAR	5 809	17,74	14
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	PAR	64	11,18	01
Notre-Dame-de-Stanbridge	PAR	811	44,57	16
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	VLG	1 166	4,22	04
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	PAR	956	86,42	04
Notre-Dame-du-Lac	VLE	2 239	106,13	01
Notre-Dame-du-Laus	SDS	1 327	866,02	15
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	PAR	4 054	126,59	04
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	PAR	842	45,06	16
Notre-Dame-du-Nord	SDS	1 284	77,69	08
Notre-Dame-du-Portage	PAR	1 074	39,55	01
Notre-Dame-du-Rosaire	SDS	463	158,53	12
N.-D.-Sacré-Coeur-Issoudun	PAR	734	60,81	12
Nouvelle	SDS	2 137	230,63	11
Noyan	SDS	724	43,79	16
Ogden	SDS	706	75,49	05
Oka	SDS	1 532	4,68	15
Oka	PAR	2 104	62,53	15
Omerville	VLG	1 577	6,19	05
Orford	CTN	931	122,24	05
Ormstown	VLG	1 620	1,89	16
Otterburn Park	VLE	4 571	5,20	16
Outremont	VLE	23 080	3,67	06

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Pabos	SDS	1 440	139,16	11
Pabos Mills	SDS	1 587	17,79	11
Packington	PAR	626	117,89	01
Padoue	SDS	393	67,57	01
Palmarolle	SDS	1 457	118,36	08
Papineauville	VLG	1 488	6,75	07
Parent	VLG	427	41,43	04
Parisville	PAR	623	36,85	04
Paspébiac	SDS	3 070	52,05	11
Paspébiac-Ouest	SDS	749	42,54	11
Percé	VLE	4 686	427,94	11
Péribonka	SDS	650	113,46	02
Petite-Rivière-Saint-François	SDS	863	135,66	03
Petite-Vallée	SDS	296	37,83	11
Petit-Matane	SDS	1 262	38,84	01
Petit-Saguenay	SDS	1 074	328,72	02
Philipsburg	VLG	281	1,70	16
Piedmont	SDS	1 061	21,91	15
Pierrefonds	VLE	39 605	24,47	06
Pierreville	VLG	1 146	0,95	04
Pincourt	VLE	9 121	8,36	16
Pintendre	SDS	4 001	52,96	12
Piopolis	SDS	302	104,14	05
Plaisance	SDS	948	34,29	07
Plessisville	VLE	7 042	4,44	04
Plessisville	PAR	2 723	136,29	04
Pohénégamook	VLE	3 526	351,97	01
Pointe-à-la-Croix	SDS	1 655	394,03	11
Pointe-au-Père	VLE	3 685	17,84	01
Pointe-au-Pic	VLG	988	5,51	03
Pointe-aux-Outardes	VLG	1 032	71,56	09
Pointe-aux-Trembles	PAR	1 613	64,87	03
Pointe-Calumet	VLG	3 450	4,89	15
Pointe-Claire	VLE	26 026	19,16	06
Pointe-des-Cascades	VLG	641	2,66	16
Pointe-du-Lac	SDS	5 527	62,29	04
Pointe-Fortune	VLG	400	9,09	16
Pointe-Lebel	VLG	1 709	91,16	09
Ponsonby	CTN	212	142,42	07
Pontbriand	SDS	933	51,15	12
Pontiac	SDS	3 955	446,87	07
Pont-Rouge	VLG	3 694	12,89	03
Portage-du-Fort	VLG	337	4,24	07
Port-Cartier	VLE	6 858	300,59	09

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Port-Daniel-Partie-Est	CTN	900	25,56	11
Port-Daniel-Partie-Ouest	CTN	1 096	160,52	11
Portneuf	VLE	1 336	8,88	03
Poste-de-la-Baleine	VLC	0	113,70	10
Potton	CTN	1 592	264,10	05
Poularies	SDS	849	192,95	08
Povungnituk	VLN	927	111,00	10
Préissac	SDS	455	489,50	08
Prévost	SDS	5 229	33,69	15
Price	VLG	2 081	2,35	01
Princeville	VLE	3 905	3,41	04
Princeville	PAR	1 706	195,21	04
Quaqtaq	VLN	185	26,49	10
Québec	VLE	164 580	89,42	03
Racine	SDS	545	31,26	05
Ragueneau	PAR	1 843	215,92	09
Rainville	SDS	1 642	67,65	16
Rapide-Danseur	SDS	208	185,18	08
Rapides-des-Joachims	SDS	176	248,92	02
Rawdon	CTN	2 641	170,93	14
Rawdon	VLG	3 032	8,80	14
Rémigny	SDS	410	985,03	08
Repentigny	VLE	40 778	24,42	14
Richelieu	VLE	2 020	2,82	16
Richmond	VLE	3 260	5,64	05
Rigaud	VLE	2 203	4,04	16
Rimouski	VLE	29 672	75,90	01
Rimouski-Est	VLG	2 354	6,26	01
Ripon	VLG	595	4,09	07
Ripon	CTN	654	128,62	07
Risborough-et-Partie-de-Marlow	CTU	944	89,27	05
Ristigouche-Partie-Sud-Est	CTN	145	48,95	11
Rivière-à-Claude	SDS	251	155,39	11
Rivière-à-Pierre	SDS	682	521,31	03
Rivière-au-Tonnerre	SDS	606	1 331,17	09
Rivière-Beaudette	SDS	1 047	19,62	16
Rivière-Blanche	SDS	840	10,98	12
Rivière-Bleue	SDS	1 727	179,93	01
Rivière-du-Gouffre	SDS	1 230	54,10	03
Rivière-du-Loup	VLE	13 321	16,88	01
Rivière-Éternité	SDS	642	496,88	02
Rivière-Héva	SDS	861	193,00	08
Rivière-Malbaie	SDS	2 127	171,66	03
Rivière-Ouelle	SDS	1 349	54,72	01

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Rivière-Pentecôte	SDS	786	773,11	09
Rivière-Saint-Jean	SDS	456	652,54	09
Robertsonville	VLG	1 844	29,18	12
Roberval	VLE	11 448	168,27	02
Rochebeaucourt	SDS	303	185,00	08
Rock Forest	VLE	12 210	54,17	05
Rock Island	VLE	1 053	6,94	05
Rollet	SDS	379	415,20	08
Roquemaure	SDS	508	121,67	08
Rosemère	VLE	8 673	10,35	15
Rougemont	VLG	893	3,10	16
Rouyn-Noranda	VLE	26 189	73,90	08
Roxboro	VLE	6 138	2,07	06
Roxton	CTN	1 090	149,07	16
Roxton Falls	VLG	1 283	5,25	16
Roxton Pond	PAR	1 992	100,63	16
Roxton Pond	VLG	925	1,48	16
Sacré-Cœur	SDS	2 121	341,74	09
Sacré-Cœur-de-Jésus	PAR	1 086	22,92	14
Sacré-Cœur-de-Jésus	PAR	638	103,85	12
Sacré-Cœur-de-Marie-Ptie-Sud	PAR	702	84,68	12
Saint-Adalbert	SDS	794	213,95	12
Saint-Adelme	PAR	622	100,20	01
Saint-Adelphe	PAR	1 098	135,35	04
Saint-Adolphe-d'Howard	SDS	1 605	144,41	15
Saint-Adrien	SDS	519	97,59	05
Saint-Adrien-d'Irlande	SDS	435	52,78	12
Saint-Agapit	SDS	2 943	65,91	12
Saint-Aimé	PAR	566	61,33	16
Saint-Aimé-des-Lacs	SDS	952	101,57	03
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	SDS	665	165,65	15
Saint-Alban	VLG	655	1,83	03
Saint-Alban	PAR	540	148,72	03
Saint-Albert-de-Warwick	PAR	1 240	70,36	04
Saint-Alexandre	SDS	1 923	76,55	16
Saint-Alexandre	PAR	1 916	115,95	01
Saint-Alexandre-des-Lacs	PAR	363	92,98	01
Saint-Alexis	VLG	461	6,60	14
Saint-Alexis	PAR	709	36,59	14
Saint-Alexis-de-Matapédia	PAR	851	83,37	11
Saint-Alexis-des-Monts	PAR	2 604	500,32	04
Saint-Alfred	SDS	455	42,42	12
Saint-Alphonse	SDS	918	113,13	11
Saint-Alphonse	PAR	1 685	50,52	16

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Alphonse-de-Rodriguez	PAR	1 705	101,37	14
Saint-Amable	SDS	4 531	38,04	16
Saint-Ambroise	SDS	3 655	148,61	02
Saint-Ambroise-de-Kildare	PAR	2 731	66,89	14
Saint-Anaclet-de-Lessard	PAR	2 483	126,26	01
Saint-André	SDS	723	68,94	01
Saint-André-Avellin	VLG	1 361	2,77	07
Saint-André-Avellin	PAR	1 327	135,84	07
Saint-André-d'Acton	PAR	2 063	85,21	16
Saint-André-d'Argenteuil	PAR	1 104	80,72	15
Saint-André-de-Restigouche	SDS	213	146,07	11
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	VLG	623	157,75	02
Saint-André-Est	VLG	1 351	10,90	15
Saint-Ange-Gardien	PAR	1 227	88,30	16
Saint-Anicet	PAR	2 104	136,25	16
Saint-Anselme	VLG	1 821	3,44	12
Saint-Anselme	PAR	1 395	71,01	12
Saint-Antoine	VLE	7 691	9,86	15
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	PAR	2 630	65,76	14
Saint-Antoine-L'Isle-aux-Grues	PAR	238	24,78	12
Saint-Antoine-de-Tilly	PAR	1 290	60,29	12
Saint-Antoine-sur-Richelieu	SDS	1 500	65,26	16
Saint-Antonin	PAR	3 203	182,66	01
Saint-Apollinaire	SDS	3 090	95,72	12
Saint-Armand-Ouest	PAR	993	82,56	16
Saint-Arsène	PAR	1 187	71,01	01
Saint-Athanase	SDS	422	289,08	01
Saint-Athanase	PAR	5 715	53,14	16
Saint-Aubert	SDS	1 380	97,15	12
Saint-Augustin	PAR	592	103,96	02
Saint-Augustin-de-Desmaures	PAR	9 013	85,31	03
Saint-Augustin-de-Woburn	PAR	750	280,80	05
Saint-Barnabé	PAR	1 261	58,81	04
Saint-Barnabé	PAR	880	57,08	16
Saint-Barthélémy	PAR	1 906	98,80	14
Saint-Basile	PAR	846	75,52	03
Saint-Basile-le-Grand	VLE	8 852	34,82	16
Saint-Basile-Sud	VLG	1 661	22,17	03
Saint-Benjamin	SDS	957	110,53	12
Saint-Benoît-du-Lac	SDS	66	2,27	05
Saint-Benoît-Joseph-Labre	PAR	2 102	114,82	01
Saint-Benoît-Labre	PAR	1 462	79,46	12
Saint-Bernard	SDS	1 977	87,56	12
Saint-Bernard-de-Lacolle	PAR	1 490	112,63	16

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Bernard L'Île-aux-Coudres	SDS	678	6,96	03
Saint-Bernard-Partie-Sud	PAR	550	64,80	16
Saint-Blaise	PAR	1 671	68,42	16
Saint-Bonaventure	PAR	1 111	78,83	04
Saint-Boniface-de-Shawinigan	VLG	3 294	112,12	04
Saint-Bruno	SDS	2 590	77,88	02
Saint-Bruno-de-Guigues	PAR	1 081	188,99	08
Saint-Bruno-de-Kamouraska	SDS	619	186,79	01
Saint-Bruno-de-Montarville	VLE	23 103	41,89	16
Saint-Cajetan-d'Armagh	PAR	897	167,20	12
Saint-Calixte	SDS	3 183	154,88	14
Saint-Camille	CTN	468	76,27	05
Saint-Camille-de-Lellis	PAR	1 108	252,08	12
Saint-Casimir	SDS	1 389	23,33	03
Saint-Casimir	PAR	473	42,60	03
Saint-Célestin	SDS	744	78,86	04
Saint-Césaire	VLE	2 960	3,94	16
Saint-Césaire	PAR	1 776	65,98	16
Saint-Charles	PAR	1 106	60,50	16
Saint-Charles	VLG	986	1,08	12
Saint-Charles-Borromée	PAR	1 147	93,65	12
Saint-Charles-Borromée	SDS	8 469	18,54	14
Saint-Charles-de-Bourget	SDS	765	62,31	02
Saint-Charles-de-Drummond	SDS	3 868	16,27	04
Saint-Charles-de-Mandeville	SDS	1 541	173,85	14
Saint-Charles-Garnier	PAR	446	83,73	01
Saint-Charles-sur-Richelieu	VLG	346	2,48	16
Saint-Christophe-d'Arthabaska	PAR	1 894	74,87	04
Saint-Chrysostome	VLG	891	0,50	16
Saint-Claude	SDS	963	120,38	05
Saint-Clément	PAR	623	80,44	01
Saint-Cléophas	PAR	473	97,46	01
Saint-Cléophas	PAR	259	14,76	14
Saint-Clet	SDS	1 127	38,61	16
Saint-Colomban	PAR	2 684	94,24	15
Saint-Côme	PAR	1 618	162,15	14
Saint-Côme-de-Kennébec	PAR	1 583	150,34	12
Saint-Constant	VLE	12 508	57,04	16
Saint-Cuthbert	PAR	1 687	116,93	14
Saint-Cyprien	PAR	769	92,82	01
Saint-Cyprien	SDS	1 270	136,14	12
Saint-Cyprien-de-Napierville	PAR	1 154	97,56	16
Saint-Cyrille-de-Lessard	PAR	882	228,95	12
Saint-Cyrille-de-Wendover	SDS	3 561	112,24	04

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Damase	PAR	445	117,43	01
Saint-Damase	VLG	1 215	3,72	16
Saint-Damase	PAR	1 129	75,34	16
Saint-Damase-de-l'Islet	SDS	684	259,72	12
Saint-Damien	PAR	1 328	270,08	14
Saint-Damien-de-Buckland	PAR	2 260	85,17	12
Saint-David	PAR	985	91,08	16
Saint-David-de-Falardeau	SDS	1 986	379,23	02
Saint-David-de-l'Auberivière	VLE	5 769	10,90	12
Saint-Denis	VLG	949	0,80	16
Saint-Denis	PAR	1 156	81,40	16
Saint-Denis	PAR	496	34,18	01
Saint-Denis-de-Brompton	PAR	1 892	65,47	05
Saint-Didace	PAR	521	99,66	14
Saint-Dominique	SDS	2 041	70,16	16
Saint-Dominique-du-Rosaire	SDS	465	514,70	08
Saint-Donat	PAR	833	93,23	01
Saint-Donat	SDS	2 627	361,52	14
Sainte-Adèle	VLE	4 272	74,20	15
Sainte-Agathe	PAR	1 071	88,68	15
Sainte-Agathe	VLG	689	4,66	12
Sainte-Agathe	PAR	590	158,30	12
Sainte-Agathe-des-Monts	VLE	5 254	15,59	15
Sainte-Agathe-Sud	VLG	1 554	24,76	15
Sainte-Agnès	PAR	672	68,22	03
Sainte-Angèle-de-Mérici	SDS	1 286	108,41	01
Sainte-Angèle-de-Monnoir	PAR	1 216	45,49	16
Sainte-Angèle-de-Prémont	SDS	579	21,85	04
Sainte-Angélique	PAR	678	50,09	07
Sainte-Anne-de-Beaupré	VLE	3 162	64,38	03
Sainte-Anne-de-Bellevue	VLE	4 140	15,11	06
Sainte-Anne-de-la-Pérade	SDS	2 321	215,88	04
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	PAR	1 793	53,51	01
Sainte-Anne-de-Larochelle	SDS	594	60,96	05
Sainte-Anne-de-Portneuf	SDS	1 115	241,23	09
Sainte-Anne-de-Sabrevois	PAR	1 599	45,24	16
Sainte-Anne-des-Lacs	PAR	1 100	20,30	15
Sainte-Anne-des-Monts	VLE	5 993	106,05	11
Sainte-Anne-de-Sorel	PAR	2 662	36,49	16
Sainte-Anne-des-Plaines	VLE	8 931	92,22	15
Sainte-Anne-du-Lac	SDS	582	192,88	15
Sainte-Anne-du-Lac	VLG	59	4,44	12
Sainte-Anne-du-Sault	PAR	1 311	56,09	04
Sainte-Apolline-de-Patton	PAR	811	255,70	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Sainte-Aurélie	SDS	999	78,52	12
Sainte-Barbe	PAR	1 178	39,78	16
Sainte-Béatrix	PAR	1 258	83,52	14
Sainte-Blandine	PAR	1 825	74,59	01
Sainte-Brigide-d'Iberville	SDS	1 253	68,89	16
Sainte-Brigitte-de-Laval	SDS	2 388	111,49	03
Sainte-Brigitte-des-Saults	PAR	771	69,23	04
Sainte-Catherine	VLE	7 020	9,06	16
Sainte-Catherine-de-Hatley	SDS	1 390	87,38	05
Ste-Catherine-Jacques-Cartier	SDS	3 586	120,61	03
Sainte-Cécile-de-Lévrard	PAR	467	33,35	04
Sainte-Cécile-de-Milton	CTN	1 678	74,04	16
Sainte-Cécile-de-Whitton	SDS	844	146,59	05
Sainte-Christine	PAR	715	89,40	16
Sainte-Christine	PAR	340	145,58	03
Sainte-Claire	SDS	3 009	83,21	12
Sainte-Clothilde-de-Horton	VLG	400	1,25	04
Sainte-Clothilde-de-Horton	PAR	785	82,68	04
Sainte-Clotilde-de-Beauce	PAR	559	58,68	12
Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	PAR	1 442	78,96	16
Sainte-Croix	VLG	1 792	3,88	12
Sainte-Croix	PAR	828	65,76	12
Saint-Edmond	SDS	603	87,15	02
Saint-Edmond	SDS	242	52,96	01
Saint-Edmond-de-Grantham	PAR	516	48,79	04
Saint-Édouard	PAR	1 188	52,91	16
Saint-Édouard-de-Fabre	PAR	750	216,18	08
Saint-Édouard-de-Frampton	PAR	1 316	150,76	12
Saint-Édouard-de-Lotbinière	PAR	1 367	98,57	12
Saint-Édouard-de-Maskinongé	SDS	700	55,06	04
Sainte-Edwidge-de-Clifton	CTN	600	99,35	05
Sainte-Élisabeth-de-Warwick	PAR	394	50,51	04
Sainte-Élisabeth	PAR	1 543	81,66	14
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	PAR	1 167	170,68	14
Sainte-Emmelie	PAR	360	132,14	12
Sainte-Eulalie	SDS	835	90,79	04
Sainte-Euphémie-sur-Riv.-du-Sud	SDS	442	93,21	12
Sainte-Famille	PAR	1 026	46,43	03
Sainte-Félicité	PAR	725	87,67	01
Sainte-Félicité	SDS	567	95,82	12
Sainte-Félicité	VLG	715	2,09	01
Sainte-Flavie	PAR	972	37,62	01
Sainte-Florence	SDS	607	103,00	01
Sainte-Foy	VLE	69 615	83,32	03

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Sainte-Françoise	SDS	531	89,12	04
Sainte-Françoise	PAR	570	88,54	01
Sainte-Geneviève	VLE	2 588	1,24	06
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	PAR	1 088	97,09	04
Sainte-Geneviève-de-Berthier	PAR	2 079	74,67	14
Sainte-Germaine-Boulé	SDS	1 087	108,46	08
Sainte-Germaine-l'Anse-aux-Gascon	PAR	1 425	117,66	11
Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin	PAR	1 593	155,14	12
Sainte-Gertrude-Manneville	SDS	770	329,84	08
Sainte-Hedwidge	SDS	929	469,07	02
Sainte-Hélène	PAR	1 065	60,34	01
Sainte-Hélène-de-Bagot	SDS	1 335	69,98	16
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	PAR	2 385	9,58	12
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	PAR	436	68,29	08
Sainte-Hénédine	PAR	1 226	53,06	12
Sainte-Irène	PAR	343	134,03	01
Sainte-Jeanne-d'Arc	PAR	451	110,82	01
Sainte-Jeanne-d'Arc	VLG	1 072	270,88	02
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge	SDS	1 697	108,13	03
Sainte-Julie	VLE	15 502	47,78	16
Sainte-Julie	SDS	726	106,86	04
Sainte-Julienne	PAR	4 972	102,48	14
Sainte-Justine	PAR	2 035	124,55	12
Sainte-Justine-de-Newton	PAR	860	84,14	16
Saint-Élie	PAR	1 233	118,75	04
Saint-Élie-d'Orford	PAR	3 682	100,75	05
Saint-Éloi	PAR	404	65,03	01
Sainte-Louise	PAR	882	73,03	12
Saint-Elphège	PAR	329	40,32	04
Sainte-Luce	PAR	1 362	70,33	01
Sainte-Lucie-de-Beauregard	SDS	423	80,18	12
Sainte-Lucie-des-Laurentides	SDS	750	115,15	15
Saint-Elzéar	VLG	869	5,28	12
Saint-Elzéar	SDS	422	151,54	01
Saint-Elzéar	SDS	599	198,75	11
Saint-Elzéar-de-Beauce	SDS	575	79,84	12
Sainte-Madeleine	VLG	1 732	5,30	16
Sainte-Madeleine-Riv.-Madeleine	SDS	622	269,35	11
Sainte-Madeleine-de-Rigaud	PAR	2 725	93,11	16
Sainte-Marcelline-de-Kildare	SDS	914	33,66	14
Sainte-Marguerite	SDS	307	83,94	01
Sainte-Marguerite	PAR	993	82,56	12
Sainte-Marguerite/Lac-Masson	PAR	1 590	98,65	15
Sainte-Marie	VLE	9 536	106,65	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Sainte-Marie-de-Blandford	SDS	515	68,29	04
Sainte-Marie-de-Monnoir	PAR	2 235	60,57	16
Sainte-Marie-Madeleine	PAR	1 678	50,14	16
Sainte-Marie-Salomé	PAR	1 074	34,44	14
Sainte-Marthe	SDS	1 055	80,23	16
Sainte-Marthe-Cap-de-la-Madeleine	SDS	5 109	40,84	04
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	VLE	6 143	9,01	15
Sainte-Martine	PAR	2 186	3,33	16
Sainte-Mélanie	PAR	1 889	77,05	14
Saint-Émile	VLG	5 521	8,70	03
Sainte-Monique	VLG	215	0,88	04
Sainte-Monique	PAR	518	57,91	04
Sainte-Monique	SDS	923	155,15	02
Sainte-Odile-sur-Rimouski	PAR	1 040	47,87	01
Sainte-Paule	SDS	194	86,76	01
Sainte-Perpétue	SDS	2 226	284,51	12
Sainte-Perpétue	PAR	1 030	71,14	04
Sainte-Pétronille	VLG	1 068	4,50	03
Sainte-Philomène-de-Fortierville	PAR	319	44,29	04
Saint-Éphrem-de-Beauce	PAR	1 205	113,35	12
Saint-Éphrem-de-Tring	VLG	1 037	2,00	12
Saint-Éphrem-d'Upton	PAR	877	51,73	16
Saint-Épiphane	PAR	1 052	82,36	01
Sainte-Praxède	PAR	377	135,68	12
Sainte-Rita	SDS	462	142,88	01
Sainte-Rosalie	PAR	1 572	51,16	16
Sainte-Rosalie	VLG	3 225	3,91	16
Sainte-Rose-de-Watford	SDS	889	112,74	12
Sainte-Rose-du-Nord	PAR	431	119,03	02
Sainte-Sabine	PAR	504	67,28	12
Sainte-Sabine	PAR	902	55,42	16
Sainte-Séraphine	PAR	406	75,73	04
Sainte-Sophie	SDS	6 304	108,65	15
Sainte-Sophie	SDS	294	37,81	04
Sainte-Sophie-de-Lévrard	PAR	832	86,03	04
Saint-Esprit	PAR	1 774	54,36	14
Sainte-Thècle	SDS	2 887	216,64	04
Sainte-Thérèse	VLE	19 336	8,62	15
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	SDS	1 273	34,36	11
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	SDS	409	67,85	07
Saint-Étienne-de-Beauharnois	SDS	771	41,62	16
Saint-Étienne-de-Beaumont	PAR	1 922	45,29	12
Saint-Étienne-de-Bolton	SDS	295	47,99	05
Saint-Étienne-de-Lauzon	SDS	5 785	94,12	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Étienne-des-Grès	PAR	3 303	103,52	04
Saint-Eugène	SDS	955	76,37	04
Saint-Eugène	SDS	715	58,94	02
Saint-Eugène	PAR	1 230	60,86	12
Saint-Eugène-de-Guigues	SDS	473	113,02	08
Saint-Eugène-de-Ladrière	PAR	561	191,79	01
Sainte-Ursule	PAR	1 332	65,37	04
Saint-Eusèbe	PAR	658	120,12	01
Saint-Eustache	VLE	32 226	70,48	15
Saint-Évariste-de-Forsyth	SDS	626	111,36	12
Sainte-Véronique	VLG	945	275,52	15
Sainte-Victoire-d'Arthabaska	PAR	6 038	54,59	04
Sainte-Victoire-de-Sorel	PAR	2 150	74,90	16
Saint-Fabien	PAR	2 024	128,07	01
Saint-Fabien-de-Panet	PAR	1 078	185,31	12
Saint-Faustin	SDS	1 176	117,87	15
Saint-Félicien	VLE	9 324	167,83	02
Saint-Félix-de-Dalquier	SDS	949	114,52	08
Saint-Félix-de-Valois	VLG	1 650	1,65	14
Saint-Félix-de-Valois	PAR	3 054	84,14	14
Saint-Félix-d'Otis	SDS	680	235,94	02
Saint-Ferréol-les-Neiges	SDS	1 717	82,28	03
Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	PAR	1 180	172,69	03
Saint-Flavien	PAR	695	61,17	12
Saint-Flavien	VLG	729	6,39	12
Saint-Fortunat	SDS	290	75,52	12
Saint-François	PAR	483	30,76	03
Saint-François-d'Assise	PAR	942	171,97	11
Saint-François-de-Beauce	SDS	1 099	101,39	12
Saint-François-de-Pabos	SDS	804	44,65	11
Saint-François-de-Sales	SDS	827	200,56	02
Saint-François/Rivière-du-Sud	SDS	1 702	85,49	12
Saint-François-du-Lac	VLG	914	1,29	04
Saint-François-du-Lac	PAR	996	62,10	04
Saint-François-Ouest	SDS	1 083	60,18	12
Saint-François-Xavier-Brompton	PAR	1 817	96,11	05
Saint-François-Xavier-des-Hauteurs	PAR	822	105,41	01
Saint-François-Xavier-de-Viger	SDS	392	110,19	01
Saint-Frédéric	PAR	1 044	71,58	12
Saint-Fulgence	SDS	2 160	329,08	02
Saint-Gabriel	VLE	2 929	2,82	14
Saint-Gabriel	SDS	1 320	132,10	01
Saint-Gabriel-de-Brandon	PAR	2 042	95,95	14
Saint-Gabriel-de-Valcartier	SDS	2 717	441,17	03

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Gabriel-Lalemant	SDS	1 037	80,49	01
Saint-Gédéon	VLG	1 627	2,92	12
Saint-Gédéon	PAR	593	190,53	12
Saint-Gédéon	SDS	1 785	64,17	02
Saint-Georges	VLG	3 653	16,91	04
Saint-Georges	VLE	11 723	19,01	12
Saint-Georges-de-Cacouna	PAR	729	55,24	01
Saint-Georges-de-Cacouna	VLG	1 166	7,25	01
Saint-Georges-de-Clarenceville	SDS	828	63,76	16
Saint-Georges-de-Windsor	VLG	273	11,73	05
Saint-Georges-de-Windsor	CTN	631	114,84	05
Saint-Georges-Est	PAR	2 418	69,38	12
Saint-Georges-Ouest	VLE	6 352	5,02	12
Saint-Gérard	VLG	538	26,72	05
Saint-Gérard-des-Laurentides	PAR	1 816	37,41	04
Saint-Gérard-Majella	PAR	302	37,81	16
Saint-Gérard-Majella	PAR	2 514	32,19	14
Saint-Germain	PAR	344	26,70	01
Saint-Germain-de-Grantham	PAR	1 542	83,65	04
Saint-Germain-de-Grantham	VLG	1 434	2,64	04
Saint-Gilbert	PAR	316	36,95	03
Saint-Gilles	PAR	1 750	174,74	12
Saint-Godard-de-Lejeune	SDS	459	269,40	01
Saint-Godefroi	CTN	582	60,32	11
Saint-Grégoire-de-Greenlay	VLG	625	3,00	05
Saint-Grégoire-le-Grand	PAR	1 904	77,93	16
Saint-Guillaume	VLG	792	2,69	04
Saint-Guillaume	PAR	954	84,14	04
Saint-Guillaume-de-Granada	SDS	1 952	127,89	08
Saint-Guy	SDS	178	140,09	01
Saint-Henri	SDS	3 950	121,78	12
Saint-Henri-de-Taillon	SDS	752	62,95	02
Saint-Herménégilde	SDS	571	169,90	05
Saint-Hilaire-de-Dorset	PAR	131	252,52	12
Saint-Hilarion	PAR	1 245	97,77	03
Saint-Hippolyte	PAR	3 626	122,94	15
Saint-Honoré	SDS	3 643	143,87	02
Saint-Honoré	PAR	830	127,50	12
Saint-Honoré	SDS	928	244,34	01
Saint-Hubert	PAR	1 441	183,99	01
Saint-Hubert	VLE	66 218	63,29	16
Saint-Hugues	SDS	1 271	89,30	16
Saint-Hyacinthe	VLE	38 603	36,30	16
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	PAR	1 031	28,54	16

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Ignace-de-Loyola	PAR	1 795	30,76	14
Saint-Ignace-de-Stanbridge	PAR	740	69,33	16
Saint-Irénée	PAR	785	60,29	03
Saint-Isidore	PAR	2 262	52,00	16
Saint-Isidore	PAR	1 650	93,93	12
Saint-Isidore	VLG	801	7,25	12
Saint-Isidore-d'Auckland	SDS	672	113,07	05
Saint-Jacques	VLG	2 153	5,67	14
Saint-Jacques	PAR	1 564	59,02	14
Saint-Jacques-de-Dupuy	SDS	1 137	123,48	08
Saint-Jacques-de-Horton	SDS	233	34,51	04
Saint-Jacques-de-Leeds	SDS	779	81,83	12
Saint-Jacques/Causapscal	PAR	807	151,04	01
Saint-Jacques/Wolfestown	PAR	171	59,33	12
Saint-Jacques-le-Mineur	PAR	1 218	65,19	16
Saint-Janvier	PAR	407	134,57	08
Saint-Janvier-de-Joly	SDS	1 010	109,86	12
Saint-Jean	PAR	894	43,64	03
Saint-Jean-Baptiste	SDS	772	13,78	01
Saint-Jean-Baptiste	PAR	2 711	71,45	16
Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte	SDS	668	107,46	01
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	PAR	2 443	47,50	04
Saint-Jean-Chrysostome	VLE	8 797	83,06	12
Saint-Jean-Chrysostome	PAR	1 550	99,04	16
Saint-Jean-de-Boischatel	VLG	3 662	18,31	03
Saint-Jean-de-Brébeuf	SDS	444	79,95	12
Saint-Jean-de-Cherbourg	PAR	219	113,23	01
Saint-Jean-de-Dieu	SDS	2 063	151,32	01
Saint-Jean-de-la-Lande	PAR	658	54,38	12
Saint-Jean-de-la-Lande	SDS	384	108,80	01
Saint-Jean-de-Matha	PAR	2 926	117,01	14
Saint-Jean-des-Piles	SDS	564	84,17	04
Saint-Jean-Port-Joli	SDS	3 395	68,55	12
Saint-Jean-sur-Richelieu	VLE	34 745	47,39	16
Saint-Jérôme	VLE	23 316	15,07	15
Saint-Jérôme-de-Matane	PAR	1 187	71,21	01
Saint-Joachim	PAR	1 489	40,68	03
Saint-Joachim-de-Courval	PAR	550	60,32	04
Saint-Joachim-de-Shefford	PAR	1 092	126,98	16
Saint-Joseph-de-Beauce	VLE	3 183	3,31	12
Saint-Joseph-de-Beauce	PAR	1 165	105,23	12
Saint-Joseph-de-Blandford	PAR	543	100,23	04
Saint-Joseph-de-Cléricy	SDS	555	193,54	08
Saint-Joseph-de-Coleraine	SDS	1 749	125,11	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Joseph-de-Ham-Sud	PAR	246	150,45	05
Saint-Joseph-de-Kamouraska	PAR	441	84,61	01
Saint-Joseph-de-Lanoraie	PAR	1 294	3,96	14
Saint-Joseph/Pointe-de-Lévy	PAR	748	33,43	12
Saint-Joseph-de-la-Rive	VLG	242	4,24	03
Saint-Joseph-de-Lepage	PAR	613	30,27	01
Saint-Joseph-de-Maskinongé	PAR	1 240	74,02	04
Saint-Joseph-des-Érables	SDS	500	50,01	12
Saint-Joseph-de-Sorel	VLE	2 272	1,37	16
Saint-Joseph-du-Lac	PAR	2 691	40,81	15
Saint-Jovite	PAR	1 149	155,86	15
Saint-Jovite	VLE	3 744	22,11	15
Saint-Jude	PAR	1 095	77,36	16
Saint-Jules	PAR	572	57,08	12
Saint-Jules	SDS	427	106,44	11
Saint-Julien	PAR	407	82,30	12
Saint-Just-de-Bretenières	SDS	1 009	132,35	12
Saint-Juste-du-Lac	SDS	720	170,11	01
Saint-Justin	PAR	1 209	82,46	04
Saint-Lambert	PAR	296	101,76	08
Saint-Lambert	VLE	20 030	6,42	16
Saint-Lambert-de-Lauzon	PAR	3 611	107,32	12
Saint-Laurent	PAR	1 406	35,32	03
Saint-Laurent	VLE	67 002	46,28	06
Saint-Lazare	PAR	1 289	90,94	12
Saint-Lazare	PAR	5 064	67,59	16
Saint-Léandre	PAR	439	102,62	01
Saint-Léonard	VLE	75 947	13,63	06
Saint-Léonard	SDS	1 186	80,44	04
Saint-Léonard-d'Aston	VLG	1 027	1,39	04
Saint-Léonard-de-Portneuf	SDS	994	138,71	03
Saint-Léon-de-Standon	PAR	1 362	136,90	12
Saint-Léon-le-Grand	PAR	1 277	127,73	01
Saint-Léon-le-Grand	PAR	961	73,40	04
Saint-Liboire	VLG	886	1,81	16
Saint-Liboire	PAR	1 245	71,09	16
Saint-Liguori	PAR	1 386	50,94	14
Saint-Lin	PAR	5 398	113,31	14
Saint-Louis	PAR	697	45,92	16
Saint-Louis-de-Blandford	PAR	728	106,70	04
Saint-Louis-de-France	PAR	5 579	61,53	04
Saint-Louis-de-Gonzague	SDS	490	116,36	12
Saint-Louis-de-Gonzague	PAR	1 387	78,52	16
Saint-Louis/Cap-Tourmente	PAR	0	0,00	03

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Louis/L'Isle-aux-Coudres	PAR	480	8,44	03
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	PAR	1 520	109,09	01
Saint-Luc	PAR	931	85,54	01
Saint-Luc	PAR	623	52,73	04
Saint-Luc	PAR	581	160,03	12
Saint-Luc	VLE	10 951	51,17	16
Saint-Lucien	PAR	974	94,78	04
Saint-Ludger	VLG	215	0,23	05
Saint-Ludger-de-Milot	SDS	750	106,81	02
Saint-Magloire-de-Bellechasse	SDS	942	208,64	12
Saint-Majorique-de-Grantham	PAR	865	57,26	04
Saint-Malachie	PAR	1 270	100,59	12
Saint-Malachie-d'Ormstown	PAR	2 041	140,50	16
Saint-Malo	SDS	409	76,30	05
Saint-Marc-de-Figuéry	PAR	506	91,10	08
Saint-Marcel-de-Richelieu	SDS	635	50,21	16
Saint-Marc-des-Carrières	VLG	2 804	16,73	03
Saint-Marc-du-Lac-Long	PAR	554	147,16	01
Saint-Marcel	SDS	605	178,86	12
Saint-Marcellin	PAR	311	117,01	01
Saint-Marc-sur-Richelieu	PAR	1 641	59,51	16
Saint-Martin	PAR	2 445	53,95	12
Saint-Mathias-sur-Richelieu	PAR	3 065	48,22	16
Saint-Mathieu	SDS	1 646	32,27	16
Saint-Mathieu	PAR	944	102,09	04
Saint-Mathieu	PAR	611	104,09	08
Saint-Mathieu-de-Beloeil	PAR	1 783	39,26	16
Saint-Mathieu-de-Dixville	SDS	348	56,15	05
Saint-Mathieu-de-Rioux	PAR	621	102,35	01
Saint-Maurice	PAR	2 157	90,33	04
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	SDS	1 694	220,38	11
Saint-Médard	SDS	374	67,59	01
Saint-Méthode	SDS	1 102	191,86	02
Saint-Méthode-de-Frontenac	SDS	1 666	200,10	12
Saint-Michel	PAR	1 689	53,43	12
Saint-Michel	PAR	1 739	57,36	16
Saint-Michel-de-Rougemont	PAR	1 188	41,38	16
Saint-Michel-des-Saints	SDS	2 021	563,72	14
Saint-Michel-du-Squatec	PAR	1 467	363,10	01
Saint-Michel-d'Yamaska	PAR	1 018	71,32	16
Saint-Modeste	PAR	855	107,91	01
Saint-Moïse	PAR	711	106,83	01
Saint-Narcisse	PAR	1 935	103,49	04
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	PAR	1 048	60,83	12

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Narcisse-de-Rimouski	PAR	1 011	166,83	01
Saint-Nazaire	SDS	2 025	147,78	02
Saint-Nazaire-d'Acton	PAR	952	57,49	16
Saint-Nazaire-de-Dorchester	PAR	392	51,43	12
Saint-Nérée	PAR	915	75,73	12
Saint-Nicéphore	SDS	6 537	96,60	04
Saint-Nicolas	VLE	6 123	36,93	12
Saint-Noël	VLG	612	45,68	01
Saint-Norbert	PAR	947	77,31	14
Saint-Norbert-d'Arthabaska	PAR	550	57,57	04
Saint-Norbert-de-Mont-Brun	SDS	604	516,39	08
Saint-Octave-de-Dosquet	PAR	968	64,10	12
Saint-Octave-de-Métis	PAR	656	74,63	01
Saint-Odilon-de-Cranbourne	PAR	1 529	128,77	12
Saint-Omer	SDS	462	125,35	12
Saint-Omer	PAR	1 341	62,44	11
Saint-Onésime-d'Ixworth	PAR	666	103,59	01
Saint-Ours	VLE	622	0,31	16
Saint-Ours	PAR	1 002	58,19	16
Saint-Pacôme	SDS	1 950	29,31	01
Saint-Pamphile	VLE	3 224	136,80	12
Saint-Pascal	SDS	1 410	54,40	01
Saint-Pascal	VLE	2 718	3,35	01
Saint-Patrice-de-Beaurivage	SDS	1 119	86,18	12
Saint-Patrice/Rivière-du-Loup	PAR	3 021	66,51	01
Saint-Patrice-de-Sherrington	PAR	1 916	91,50	16
Saint-Paul	SDS	3 388	48,17	14
Saint-Paul-d'Abbotsford	PAR	2 666	79,59	16
Saint-Paul-de-Châteauguay	SDS	1 299	56,47	16
Saint-Paul-de-la-Croix	PAR	485	84,25	01
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	PAR	1 577	29,47	16
Saint-Paul-de-Montminy	SDS	1 050	162,80	12
Saint-Paul-du-Nord	SDS	896	289,40	09
Saint-Paulin	SDS	1 628	96,40	04
Saint-Philémon	PAR	942	146,51	12
Saint-Philibert	SDS	384	57,26	12
Saint-Philippe	PAR	3 357	61,59	16
Saint-Philippe-de-Néri	PAR	1 056	32,74	01
Saint-Pie	PAR	2 234	104,48	16
Saint-Pie	VLG	1 739	1,99	16
Saint-Pie-de-Guire	PAR	548	52,34	04
Saint-Pierre	VLE	4 944	2,15	06
Saint-Pierre	VLG	386	11,26	14
Saint-Pierre	PAR	1 892	31,13	03

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Pierre-Baptiste	PAR	510	80,72	04
Saint-Pierre-de-Broughton	SDS	955	147,46	12
Saint-Pierre-de-Lamy	SDS	206	115,46	01
Saint-Pierre/Rivière-du-Sud	PAR	998	92,28	12
Saint-Pierre-de-Sorel	PAR	5 098	27,79	16
Saint-Pierre-de-Néronne-à-Pike-River	SDS	639	43,58	16
Saint-Pierre-les-Becquets	SDS	1 421	43,00	04
Saint-Placide	VLG	326	0,92	15
Saint-Placide	PAR	942	41,03	15
Saint-Polycarpe	SDS	1 569	70,80	16
Saint-Prime	VLG	2 499	147,43	02
Saint-Prosper	PAR	628	92,03	04
Saint-Prosper	SDS	3 646	136,95	12
Saint-Raphaël	PAR	986	117,27	12
Saint-Raphaël	VLG	1 279	2,79	12
Saint-Raphaël-d'Albertville	PAR	430	104,55	01
Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	PAR	8 535	22,68	06
Saint-Raphaël-Partie-Sud	PAR	245	25,17	04
Saint-Raymond	PAR	4 416	679,39	03
Saint-Raymond	VLE	3 422	5,26	03
Saint-Rédempteur	VLE	5 033	3,46	12
Saint-Rémi	VLE	5 288	79,66	16
Saint-Rémi-de-Tingwick	PAR	435	72,18	04
Saint-René	PAR	529	61,53	12
Saint-René-de-Matane	SDS	1 189	249,14	01
Saint-Robert	PAR	1 846	64,93	16
Saint-Robert-Bellarmin	SDS	723	234,82	05
Saint-Roch-de-l'Achigan	PAR	3 535	75,49	14
Saint-Roch-de-Lékinac	PAR	219	155,39	04
Saint-Roch-de-Richelieu	PAR	1 598	34,86	16
Saint-Roch-des-Aulnaies	PAR	1 067	48,45	12
Saint-Roch-Ouest	SDS	383	24,24	14
Saint-Romain	SDS	657	112,92	05
Saint-Romuald	VLE	9 953	18,31	12
Saint-Rosaire	PAR	747	109,84	04
Saint-Samuel	PAR	699	42,89	04
Saints-Anges	PAR	806	68,61	12
Saint-Sauveur	PAR	1 623	44,47	15
Saint-Sauveur-des-Monts	VLG	2 435	3,52	15
Saint-Sébastien	SDS	805	91,19	05
Saint-Sébastien	PAR	777	62,65	16
Saint-Sévère	PAR	367	31,83	04
Saint-Séverin	PAR	288	56,22	12
Saint-Séverin	PAR	1 028	61,97	04

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saints-Gervais-et-Protais	PAR	1 896	87,23	12
Saint-Siméon	PAR	610	284,17	03
Saint-Siméon	VLG	1 074	5,56	03
Saint-Siméon	PAR	1 304	56,12	11
Saint-Simon	PAR	1 163	68,66	16
Saint-Simon	PAR	502	75,62	01
Saint-Simon-les-Mines	SDS	395	44,80	12
Saint-Sixte	SDS	388	83,44	07
Saint-Martyrs-Canadiens	PAR	192	109,37	04
Saint-Stanislas	SDS	1 327	86,37	04
Saint-Stanislas	SDS	376	159,45	02
Saint-Stanislas-de-Kostka	PAR	1 548	62,16	16
Saint-Sulpice	PAR	1 969	25,12	14
Saint-Sylvère	SDS	925	85,02	04
Saint-Sylvestre	PAR	586	142,47	12
Saint-Sylvestre	VLG	342	0,87	12
Saint-Télesphore	PAR	777	59,62	16
Saint-Tharcisius	PAR	636	79,61	01
Saint-Théodore-d'Acton	PAR	1 533	83,60	16
Saint-Théophile	SDS	872	429,58	12
Saint-Thomas	PAR	2 689	97,26	14
Saint-Thomas-d'Aquin	PAR	3 004	37,04	16
Saint-Thomas-de-Pierreville	PAR	708	55,29	04
Saint-Thomas-Didyme	SDS	984	325,36	02
Saint-Thuribe	PAR	404	50,81	03
Saint-Timothée	PAR	5 381	66,58	16
Saint-Timothée	VLG	2 073	1,50	16
Saint-Tite	VLE	2 831	2,77	04
Saint-Tite	PAR	1 428	88,24	04
Saint-Tite-des-Caps	SDS	1 584	130,01	03
Saint-Ubalde	SDS	1 660	141,28	03
Saint-Ulric	VLG	748	2,46	01
Saint-Ulric-de-Matane	PAR	950	116,22	01
Saint-Urbain	PAR	1 656	327,68	03
Saint-Urbain-Premier	PAR	1 151	52,24	16
Saint-Valentin	PAR	516	40,14	16
Saint-Valère	SDS	1 220	108,13	04
Saint-Valérien	PAR	790	149,69	01
Saint-Valérien-de-Milton	CTN	1 711	106,44	16
Saint-Vallier	VLG	471	1,34	12
Saint-Vallier	PAR	690	40,90	12
Saint-Venant-de-Hereford	PAR	118	58,17	05
Saint-Vianney	SDS	663	145,24	01
Saint-Viateur	PAR	235	16,78	14

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Saint-Victor	VLG	1 105	7,27	12
Saint-Victor-de-Tring	SDS	1 232	103,13	12
Saint-Wenceslas	SDS	859	77,86	04
Saint-Wenceslas	VLG	402	0,56	04
Saint-Zacharie	VLG	1 211	6,70	12
Saint-Zacharie	SDS	1 095	183,00	12
Saint-Zénon	PAR	882	488,69	14
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	PAR	556	112,97	01
Saint-Zéphirin-de-Courval	PAR	823	71,01	04
Saint-Zotique	VLG	2 025	24,24	16
Salaberry-de-Valleyfield	VLE	27 849	22,99	16
Salluit	VLN	663	14,33	10
Sault-au-Mouton	VLG	792	5,95	09
Sawyerville	VLG	897	11,65	05
Sayabec	SDS	2 308	130,29	01
Schefferville	VLE	322	39,50	09
Schefferville	VLK	0	284,70	10
Scotstown	VLE	688	12,40	05
Scott	VLG	554	2,64	12
Senneterre	VLE	4 017	115,24	08
Senneterre	PAR	1 122	432,98	08
Senneville	VLG	1 101	7,84	06
Sept-Îles	VLE	25 637	318,22	09
Shannon	SDS	3 311	61,79	03
Shawinigan	VLE	21 470	26,24	04
Shawinigan-Sud	VLE	11 412	51,38	04
Shawville	VLG	1 575	5,25	07
Sheen-Esher-Aberdeen-Malakoff	CTU	118	571,01	07
Shefford	CTN	3 278	116,62	16
Shenley	CTN	1 027	8,96	12
Sherbrooke	VLE	74 456	57,05	05
Shigawake	SDS	492	77,36	11
Shipshaw	SDS	2 803	78,45	02
Shipton	CTN	3 089	159,88	05
Sillery	VLE	12 784	6,70	03
Sorel	VLE	19 522	9,71	16
Stanbridge	CTN	861	49,05	16
Stanbridge-Station	SDS	407	15,28	16
Stanstead	CTN	812	113,93	05
Stanstead-Est	SDS	678	111,70	05
Stanstead Plain	VLG	1 060	6,86	05
Stoke	CTN	2 142	241,02	05
Stoneham-et-Tewkesbury	CTU	3 743	684,87	03
Stornoway	SDS	543	178,32	05

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Stratford	CTN	751	125,61	05
Stukely-Sud	SDS	318	55,59	05
Stukely-Sud	VLG	742	66,31	05
Suffolk-et-Addington	CTU	481	84,77	07
Sullivan	SDS	2 276	54,93	08
Sutton	VLE	1 602	8,78	16
Sutton	CTN	1 286	234,73	16
Tadoussac	VLG	838	74,59	09
Taschereau	SDS	511	233,12	08
Taschereau	VLG	713	8,08	08
Taschereau-Fortier	SDS	877	30,27	12
Tasiujaq	VLN	135	68,08	10
Témiscaming	VLE	2 546	861,77	08
Terrasse-Vaudreuil	SDS	1 665	1,08	16
Terrebonne	VLE	31 310	73,15	14
Thetford Mines	VLE	18 561	23,12	12
Thetford-Partie-Sud	CTN	3 189	68,31	12
Thorne	CTN	350	177,33	07
Thurso	VLE	2 578	4,04	07
Tingwick	PAR	1 307	168,93	04
Tourelle	SDS	1 663	157,57	11
Tourville	SDS	921	161,51	12
Tracy	VLE	12 546	19,11	16
Trécesson	CTN	983	198,38	08
Tremblay	CTN	3 292	88,62	02
Très-Saint-Rédempteur	PAR	483	25,40	16
Très-Saint-Sacrement	PAR	1 362	97,30	16
Tring-Jonction	VLG	1 333	25,71	12
Trois-Lacs	SDS	500	3,60	05
Trois-Pistoles	VLE	4 290	7,74	01
Trois-Rivières	VLE	50 122	77,85	04
Trois-Rivières-Ouest	VLE	15 538	28,69	04
Ulverton	SDS	309	51,28	04
Umiujaq	VLN	200	25,50	10
Upton	VLG	982	3,13	16
Val-Alain	SDS	934	103,80	12
Val-Barrette	VLG	574	4,84	15
Val-Bélair	VLE	13 105	70,60	03
Val-Brillant	SDS	1 101	80,00	01
Valcourt	VLE	2 501	5,17	05
Valcourt	CTN	1 199	79,64	05
Val-David	VLG	2 497	43,17	15
Val-des-Bois	SDS	544	224,34	07
Val-des-Lacs	SDS	483	124,94	15

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Val-des-Monts	SDS	4 353	456,71	07
Val-d'Or	VLE	22 252	1 217,16	08
Vallée-Jonction	SDS	1 984	24,41	12
Val-Morin	SDS	1 241	39,00	15
Val-Racine	PAR	124	116,80	05
Val-Saint-Gilles	SDS	208	110,54	08
Val-Senneville	SDS	1 596	283,20	08
Vanier	VLE	10 208	4,68	03
Varennes	VLE	10 489	93,96	16
Vassan	SDS	1 054	194,22	08
Vaudreuil	VLE	8 253	69,48	16
Vaudreuil-sur-le-Lac	VLG	673	1,73	16
Venise-en-Québec	SDS	791	13,57	16
Verchères	SDS	4 530	72,77	16
Verdun	VLE	60 246	8,07	06
Vianney	SDS	209	55,11	04
Victoriaville	VLE	21 587	17,01	04
Ville-Marie	VLE	2 621	13,59	08
Villeroy	SDS	544	100,41	04
Vinoy	SDS	109	53,94	07
Waltham-et-Bryson	CTU	479	451,43	07
Warden	VLG	397	5,28	16
Warwick	VLE	2 807	3,41	04
Warwick	CTN	2 002	110,60	04
Waswanipi	VLC	0	233,40	10
Waterloo	VLE	4 265	11,52	16
Waterville	VLE	1 350	19,32	05
Weedon	CTN	653	142,91	05
Weedon-Centre	VLG	1 204	5,28	05
Wemindji	VLC	0	186,22	10
Wentworth	CTN	273	88,99	15
Wentworth-Nord	SDS	593	155,71	15
Westbury	CTN	921	65,78	05
Westmount	VLE	20 011	3,96	06
Wickham	SDS	2 156	97,72	04
Windsor	CTN	1 601	90,61	05
Windsor	VLE	4 850	10,78	05
Wotton	CTN	901	134,49	05
Wottonville	VLG	704	7,92	05
Wright	CTN	1 104	159,07	07
Yamachiche	SDS	2 740	106,30	04
Yamaska	VLG	457	2,35	16
Yamaska-Est	VLG	263	0,51	16
Akwesasne	RÉI	1 455	11,49	16

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Betsiamites	RÉI	1 752	255,37	09
Cacouna	RÉI	0	0,00	01
Chisasibi	RÉI	2 373	809,06	10
Coucoucache	RÉI	0	0,05	04
Doncaster	RÉI	6	78,97	15
Eastmain	RÉI	356	154,78	10
Kahnawake	RÉI	5 405	41,52	16
Kawawachikamach	RÉI	354	41,44	09
Kebaowek	RÉI	125	0,21	08
Lac-Rapide	RÉI	331	0,28	07
Lac-Simon	RÉI	554	3,20	07
La Romaine	RÉI	644	0,41	09
Les Escoumins	RÉI	147	0,39	09
Maliotenam	RÉI	683	5,02	09
Maniwaki	RÉI	794	175,21	07
Manouane	RÉI	1 065	7,71	14
Maria	RÉI	349	1,82	11
Mashteuiatsh	RÉI	1 340	13,06	02
Matimekosh	RÉI	395	0,39	09
Mingan	RÉI	351	19,15	09
Mistassini	RÉI	1 968	854,33	10
Natashquan	RÉI	491	0,21	09
Nemiscau	RÉI	375	97,38	10
Obedjiwan	RÉI	1 007	9,27	04
Odanak	RÉI	262	6,07	04
Pikogan	RÉI	358	0,91	08
Restigouche	RÉI	896	39,07	11
Sept-Îles	RÉI	526	1,08	09
Témiscamingue	RÉI	306	21,49	08
Waskaganish	RÉI	1 179	489,77	10
Waswanipi	RÉI	648	364,93	10
Wemindji	RÉI	862	326,60	10
Wendake	RÉI	1 035	0,70	03
Weymontachie	RÉI	570	32,79	04
Whapmagoostui	RÉI	429	202,49	10
Whitworth	RÉI	0	1,61	01
Wolinak	RÉI	57	0,70	04
Baie-Atibenne	TNO	0	647,60	14
Baie-de-la-Bouteille	TNO	0	2 151,15	14
Baie-des-Chaloupes	TNO	0	747,39	15
Baie-d'Hudson	TNO	0	158 335,45	10
Baie-Obaoca	TNO	0	1 488,89	14
Belle-Rivière	TNO	6	650,45	02
Caniapiscau	TNO	0	39 186,70	09

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Cascades-Malignes	TNO	0	545,40	07
Chute-des-Passes	TNO	218	17 970,38	02
Collines-du-Basque	TNO	6	754,79	11
Coulée-des-Adolphe	TNO	0	94,27	11
Dépôt-Échouani	TNO	0	333,70	07
Grand-Lac-Touradi	TNO	0	163,30	01
Kiskissink	TNO	9	1 985,34	04
Lac-Achouakan	TNO	0	95,36	02
Lac-Akonapwehikan	TNO	0	16,93	15
Lac-à-la-Croix	TNO	3	242,55	01
Lac-Alfred	TNO	0	76,03	01
Lac-Ashuapmushuan	TNO	5	16 101,94	02
Lac-au-Brochet	TNO	1	10 334,19	09
Lac-au-Sorcier	TNO	4	236,27	04
Lac-Bazinet	TNO	0	1 666,97	15
Lac-Berlinguet	TNO	0	1 002,00	04
Lac-Blanc	TNO	0	663,48	03
Lac-Boisbouscache	TNO	0	115,57	01
Lac-Boulé	TNO	0	22,99	04
Lac-Bricault	TNO	0	1 082,00	08
Lac-Casault	TNO	1	1 472,54	01
Lac-Chicobi	TNO	236	745,07	08
Lac-Croche	TNO	0	1 782,34	03
Lac-de-la-Bidière	TNO	0	1 709,00	15
Lac-de-la-Maison-de-Pierre	TNO	0	434,95	15
Lac-de-la-Pom[illegible]	TNO	0	45,00	15
Lac-des-Cinq	TNO	5	317,56	04
Lac-des-Dix-Milles	TNO	0	240,85	14
Lac-des-Eaux-Mortes	TNO	0	936,02	01
Lac-des-Écorces	TNO	0	355,62	07
Lac-des-Moires	TNO	0	109,36	04
Lac-Despinassy	TNO	242	1 915,00	08
Lac-Devenyns	TNO	0	130,83	14
Lac-Douaire	TNO	0	2 242,87	15
Lac-Duparquet	TNO	0	132,93	08
Lac-du-Taureau	TNO	0	5,62	14
Lac-Ernest	TNO	0	449,27	15
Lac-Fériol	TNO	134	50,05	15
Lac-Fouillac	TNO	88	263,00	08
Lac-Granet	TNO	53	1 426,00	08
Lac-Huron	TNO	0	981,79	01
Lac-Jacques-Cartier	TNO	10	4 266,84	03
Lac-Jérôme	TNO	0	56 531,57	09
Lac-Juillet	TNO	0	5 321,07	09

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI.
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2.

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Lac-Lapevrère	TNO	0	411,84	03
Lac-Legendre	TNO	2	848,64	14
Lac-Lenôtre	TNO	0	2 157,00	07
Lac-Marcotte	TNO	0	513,26	04
Lac-Marguerite	TNO	0	934,60	15
Lac-Marie-Lefranc	TNO	0	91,69	15
Lac-Masketsi	TNO	0	360,00	04
Lac-Matapedia	TNO	0	127,69	01
Lac-Matawin	TNO	1	809,12	14
Lac-Minaki	TNO	0	83,91	14
Lac-Mingo	TNO	0	17,90	08
Lac-Ministuk	TNO	0	1 690,04	02
Lac-Moncouche	TNO	0	265,91	02
Lac-Montanier	TNO	19	463,85	08
Lac-Moselle	TNO	0	1 240,00	07
Lac-Nilgaut	TNO	9	9 840,00	07
Lac-Normand	TNO	0	2 164,70	04
Lac-Oscar	TNO	0	1 795,74	15
Lac-Pellerin	TNO	0	60,56	04
Lac-Pikauba	TNO	14	2 507,35	03
Lac-Pythonga	TNO	5	5 787,40	07
Lac-Quentin	TNO	0	346,80	08
Lac-Santé	TNO	0	15,00	14
Lac-Surimau	TNO	0	160,00	08
Lac-Tourlay	TNO	0	37,28	04
Lac-Vacher	TNO	0	584,74	09
Lac-Wagwabika	TNO	0	6,06	15
Lac-Walker	TNO	0	17 842,18	09
Lac-Wapizagonke	TNO	4	130,32	04
Lalemant	TNO	0	201,50	02
Linton	TNO	2	465,09	03
Matchi-Manitou	TNO	251	16 180,42	08
Mont-Albert	TNO	240	3 511,58	11
Mont-Alexandre	TNO	0	1 976,78	11
Mont-Apica	TNO	358	12,89	02
Mont-Élie	TNO	43	898,03	03
Mont-Valin	TNO	1	37 564,55	02
Obedjiwan	TNO	75	9 019,42	04
Petit-Lac-Sainte-Anne	TNO	0	189,17	01
Petit-Lac-Wayagamac	TNO	0	679,70	04
Petit-Mécatina	TNO	0	56 860,52	09
Picard	TNO	0	578,30	01
Rapide-des-Cèdres	TNO	11	1 060,56	08
Réservoir-Dozois	TNO	204	4 999,52	08

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2

MUNICIPALITÉ	DÉSIGNATION[1]	POPULATION	SUPERFICIE km²	RÉGION ADMINISTRATIVE[2]
Rivière-aux-Outardes	TNO	20	37 432,94	09
Rivière-Bonaventure	TNO	37	3 138,05	11
Rivière-Bonjour	TNO	0	1 714,62	01
Rivière-de-la-Savane	TNO	0	1 207,69	04
Rivière-Kipawa	TNO	103	12 766,36	08
Rivière-Koksoak	TNO	0	340 580,10	10
Rivière-Mistassini	TNO	0	18 152,94	02
Rivière-Mouchalagane	TNO	0	29 082,68	09
Rivière-Nipissis	TNO	0	11 036,03	09
Rivière-Nouvelle	TNO	0	1 117,35	11
Rivière-Ojima	TNO	183	365,80	08
Rivière-Patapédia-Est	TNO	0	15,51	01
Rivière-Saint-Jean	TNO	0	1 781,31	01
Rivière-Vaseuse	TNO	0	273,49	01
Rivière-Windigo	TNO	170	14 404,54	04
Roulier	TNO	58	255,86	08
Routhierville	TNO	64	643,36	01
Ruisseau-des-Mineurs	TNO	0	834,17	01
Ruisseau-Ferguson	TNO	0	680,65	11
Sagard	TNO	226	208,39	03
Saint-Guillaume-Nord	TNO	70	1 110,07	14
Sault-au-Cochon	TNO	0	67,99	03
Total de la province		6 540 406	1 522 021,59	

(1) Voir les définitions des abréviations en page V et VI
(2) Voir les détails sur la codification des régions administratives en page 2

* Mise en garde

Le présent acte établit les régions administratives telles que définies par les décrets 3003-87, 1359-88 et leur modification 884-91 adoptés par le décret 1358-91.

La régionale Nord-du-Québec pourrait être révisé après consultation auprès des intervenants du milieu.

De plus, le texte sert de cadre légal pour également modifié après la démembrement d'une portion de territoire de la municipalité de la Baie-James composant les communautés locales de Radisson, Val-Paradis et Eeyou-Istchee. Ce territoire, formant des conseils et municipalité autonome au service à une municipalité régionale et rattaché à la M.R.C. de Eeyou-Istchee, régie d'aménagement par la loi sur le développement de la région de la Baie-James.

0 100 200 Kilomètres

1:8 000 000

Les régions administratives

Réalisé par le Service de la cartographie
Distribué par le Centre d'information géographique et foncière
Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres)
* Québec 1990, tous droits réservés
Dépôt légal — 1er trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Québec

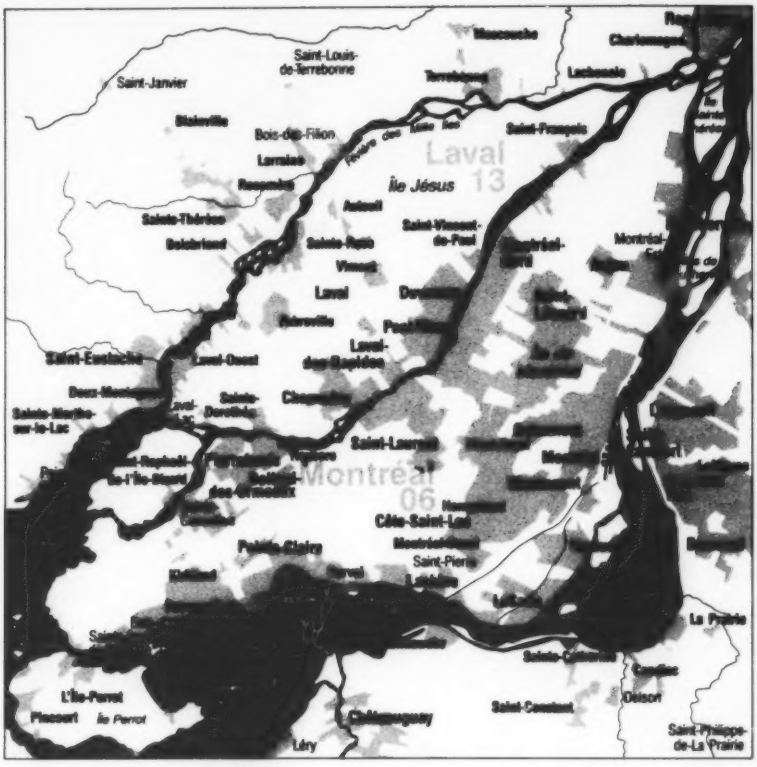

0 5 10Kilomètres

1:400 000

La carte des régions administratives est également offerte dans les échelles suivantes, (en couleur):

1:1 250 000
1:3 000 000
1:8 000 000

Vente et information:
(418) 643-5150 ou (sans frais) 1-800-463-2100

Les régions
administratives
du Québec

ISBN 2-551-14092-7
90000
9 782551 140923
Imprimé au Québec, Canada